

F I A T D U C A T O



N O T I C E D' E N T R E E T I E N

Cher Client

Nous vous remercions d'avoir préféré Fiat et nous vous félicitons d'avoir choisi Fiat Ducato.

Nous avons mis au point cette notice pour que vous puissiez connaître votre véhicule dans les moindres détails.

Nous vous conseillons de la lire attentivement avant de prendre le volant pour la première fois. La notice renferme une foule de renseignements, prescriptions et conseils importants pour l'utilisation du véhicule qui vous aideront à profiter pleinement des qualités techniques de votre Fiat Ducato.

Il est recommandé de lire attentivement les instructions et indications fournies, précédées des symboles :



pour la sécurité des personnes ;



pour l'intégrité du véhicule ;



pour la protection de l'environnement.

Dans le Carnet de Garantie ci-joint vous trouverez également les Services offerts par Fiat à ses Clients :

- le Certificat de Garantie comportant les délais et les conditions d'application de la garantie ;
- la gamme des services complémentaires réservés aux Clients Fiat.

Nous vous souhaitons bonne lecture et bonne route !

Cette Notice d'entretien contient la description de toutes les versions du Fiat Ducato, et par conséquent vous ne devez prendre en compte que les informations correspondant à l'équipement et à la motorisation de la version que vous avez achetée.

À LIRE IMPÉRATIVEMENT !

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT





Ravitainer le véhicule uniquement avec du gazole pour automobile conforme à la spécification européenne EN590.

L'utilisation d'autres produits ou mélanges peut endommager le moteur de façon irréparable avec pour conséquence la déchéance de la garantie pour dommages causés.

DÉMARRAGE DU MOTEUR



S'assurer que le frein à main est bien serré; placer le levier de la boîte de vitesses au point mort; appuyer à fond sur la pédale d'embrayage sans appuyer sur l'accélérateur, puis tourner la clé de contact sur MAR et attendre l'extinction des témoins  et ; tourner la clé de contact sur AVV et la relâcher dès que le moteur commence à tourner.

STATIONNEMENT SUR SOL INFLAMMABLE



Le fonctionnement normal du pot catalytique produit des températures élevées. Par conséquent, ne jamais garer le véhicule sur des matières inflammables (herbe, feuilles mortes, aiguilles de pin, etc.): danger d'incendie.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Le véhicule est équipé d'un système permettant un diagnostic continu des composants liés aux émissions pour garantir un meilleur respect de l'environnement.

APPAREILS ÉLECTRIQUES ACCESSOIRES



Si après l'achat du véhicule vous souhaitez installer des accessoires nécessitant une alimentation électrique (entraînant le risque de décharger progressivement la batterie), adressez-vous au Réseau Après-vente Fiat qui en calculera la consommation électrique globale et vérifiera si le circuit du véhicule est en mesure de fournir la charge demandée.

CODE card (carte CODE)



Ne pas la garder dans le véhicule, mais choisir un lieu sûr.
Il est conseillé d'avoir toujours avec vous le code électronique figurant sur la CODE card.




ENTRETIEN PROGRAMMÉ



Un entretien correct permet de garder inchangées dans le temps les performances du véhicule et les caractéristiques de sécurité, de respect de l'environnement et de frais de fonctionnement réduits.

DANS LA NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN...



... vous trouverez les informations, les conseils et les précautions nécessaires au bon emploi, à la sécurité de la conduite et à la durée de vie de votre véhicule. Prêtez une attention particulière aux symboles  (sécurité des personnes)  (protection de l'environnement)  (l'intégrité du véhicule).

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

TABLEAU DE BORD

Certaines commandes, ainsi que les instruments, les témoins et leur position varient en fonction des versions.

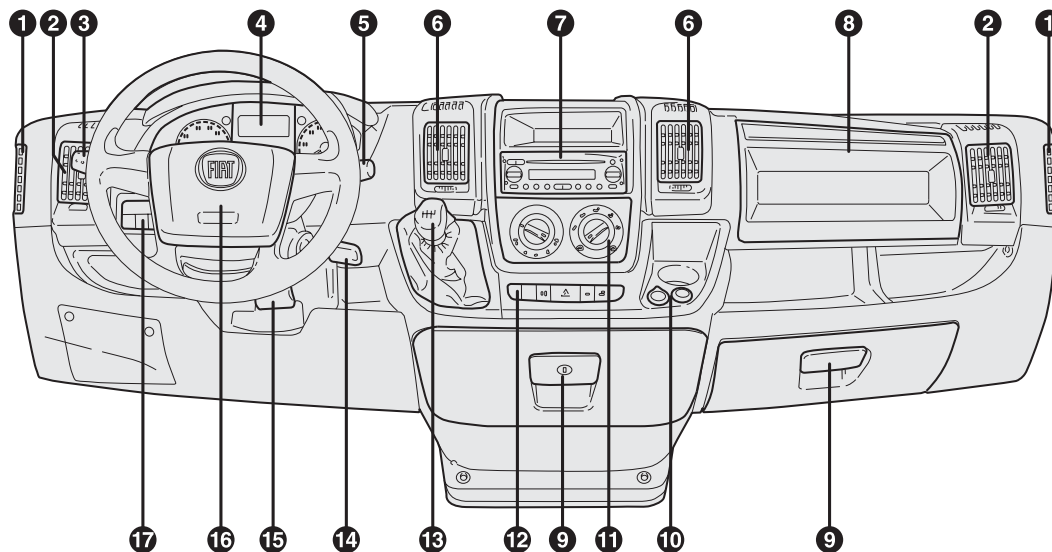


fig. 1

F0N0320m

1. Aérateurs latéraux fixes – 2. Aérateurs latéraux orientables – 3. Levier gauche : commande feux extérieurs – 4. Tableau de bord et témoins – 5. Levier droit: commandes essuie-glace avant/arrière, Trip Computer – 6. Aérateurs centraux orientables – 7. Autoradio (pour les versions/marchés, où cela est prévu) – 8. Boîte à gants/airbag frontal côté passager (pour les versions/marchés, où cela est prévu) – 9. Tiroir vide-poches – 10. Allume-cigares/prise 12 V – 11. Commandes chauffage/aération/climatisation – 12. Commandes sur la planche de bord – 13. Levier de vitesses – 14. Dispositif de démarrage – 15. Levier de réglage du volant – 16. Airbag frontal côté conducteur/Klaxon – 17. Platine des commandes: réglage d'assiette des phares/écran numérique/écran multifonction.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE



CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Dans ce cas, tourner la clé en position STOP, puis sur MAR. Si le blocage du moteur n'est pas désactivé, faire un nouveau test avec les autres clés fournies. Si on ne parvient toujours pas à démarrer le moteur, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

ATTENTION Chaque clé est dotée de son propre code qui doit être mémorisé par la centrale du système. Pour mémoriser de nouvelles clés (8 au maximum), s'adresser au réseau Après-vente Fiat.

Allumages du témoin pendant la marche

- Si le témoin  s'allume, cela signifie que le système est en train d'effectuer un autodiagnostic (par exemple à cause d'une chute de tension).
- Si le témoin  reste encore allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



Les chocs violents risquent d'endommager les éléments électroniques contenus dans la clé.

LES CLÉS

CODE CARD fig. 3

Avec le véhicule et les clés, fournies en double exemplaire, est également remise la CODE card sur laquelle sont imprimés :

- A le code électronique;
- B le code mécanique des clés à communiquer au Réseau Après-vente Fiat pour obtenir un double des clés.

ATTENTION Afin de garantir le fonctionnement parfait des dispositifs électroniques à l'intérieur des clés, il faut éviter de les exposer directement aux rayons du soleil.

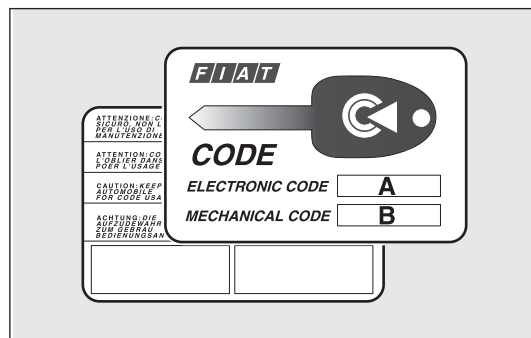


fig. 3

F0N0003m



En cas de changement de propriétaire du véhicule, il est indispensable que le nouveau propriétaire soit en possession de toutes les clés et de la CODE card.

CLÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE fig. 4-5

La tige métallique A s'escamote dans la poignée et actionne:

- le dispositif de démarrage;
- la serrure des portes;
- l'ouverture/la fermeture du bouchon du réservoir de carburant.

Pour extraire la tige métallique, appuyer sur le bouton B.

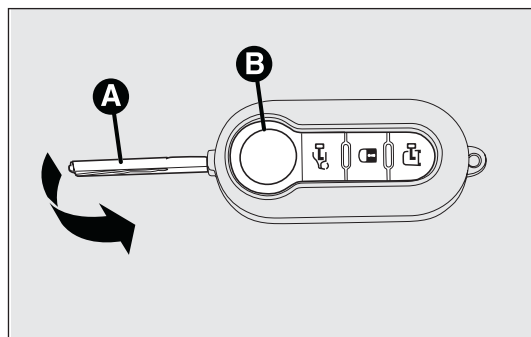


fig. 4

FON0800m

Pour la réintroduire dans la poignée, procéder comme suit:

- maintenir la pression sur le bouton B et tourner la tige métallique A;
- relâcher le bouton B et tourner complètement la tige métallique A jusqu'à perception du déclic de blocage qui en garantit la fermeture correcte.



ATTENTION



Appuyer sur le bouton B uniquement lorsque la clé est éloignée du corps, et notamment des yeux et d'objets pouvant être endommagés (vêtements, par exemple). Ne pas laisser la clé sans surveillance pour éviter toute manipulation intempestive (par des enfants, notamment).


Le bouton  actionne le déverrouillage des portes avant.

Le bouton  actionne le verrouillage total des portes.

Le bouton  actionne le déverrouillage du coffre.

Lors du déverrouillage des portes, les lampes du plafonnier d'habitacle s'allument pendant un laps de temps prédéfini.

Sur certaines versions, la clé est équipée d'une télécommande à deux touches  et  fig. 5.

Le bouton  actionne le verrouillage de toutes les portes.

Le bouton  actionne le déverrouillage de toutes les portes.

Signalisations DEL sur la planche de bord

En effectuant le verrouillage des portes, la DEL A-fig. 6 s'allume pendant environ 3 secondes, après quoi elle commence à clignoter (fonction de dissuasion).

Si lors du verrouillage une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées, la DEL clignote rapidement en même temps que les feux clignotants.

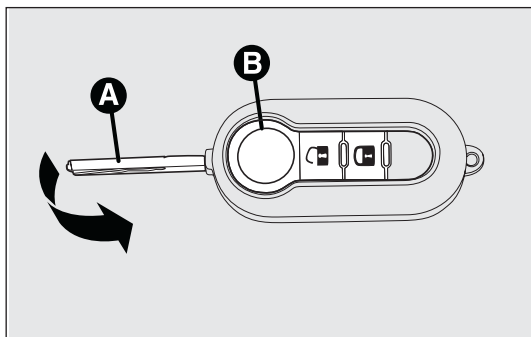


fig. 5

FON0801m

Demande de télécommandes supplémentaires

Le système peut reconnaître jusqu'à 8 télécommandes. Si une nouvelle télécommande s'avérait nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, présenter la CODE card, un document personnel d'identité et les documents d'identification de propriété du véhicule.

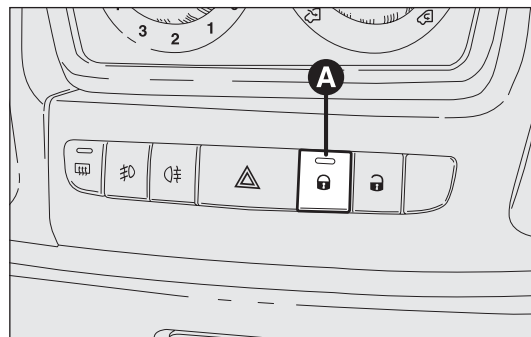




fig. 6

FON0114m

Remplacement de la pile de la clé avec télécommande fig. 7

Pour remplacer la pile, procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton A et placer l'insert métallique B en position d'ouverture;
- tourner la vis C sur  à l'aide d'un tournevis à pointe fine;
- extraire le compartiment de pile D et remplacer la pile E en respectant les polarités;
- réintroduire le compartiment de pile D à l'intérieur de la clé et la bloquer en tournant la vis C sur .

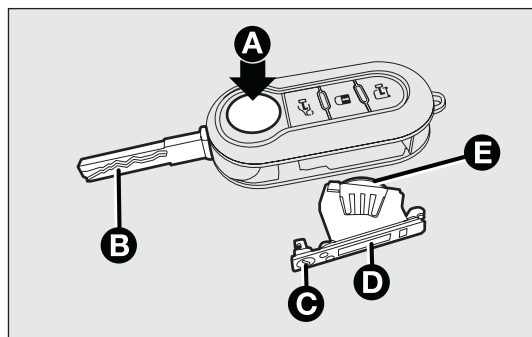


fig. 7

F0N0802m



Les piles usées sont nocives pour l'environnement. Elles doivent être jetées dans des conteneurs conçus spécialement à cet effet, conformément à la législation en vigueur ou bien elles peuvent être remises au Réseau Après-vente Fiat, qui se chargera de leur recyclage.

CLÉ MÉCANIQUE fig. 8

La partie métallique A de la clé est fixe.

La clé actionne:

- le dispositif de démarrage;
- la serrure des portes;
- l'ouverture/fermeture du bouchon du réservoir de carburant.

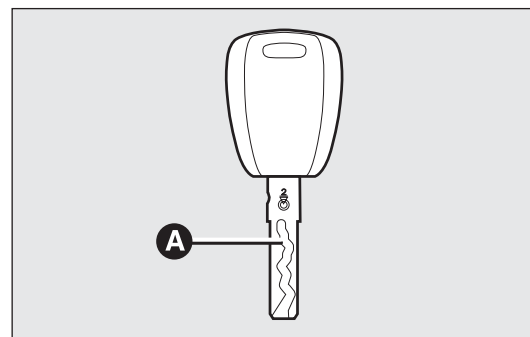
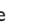







fig. 8

F0N0337m

Ci-après sont résumées les fonctions principales que les clés peuvent activer (avec et sans télécommande):

Type de clé	Déverrouillage des serrures	Verrouillage des serrures de l'extérieur	Enclenchement Dead lock (*)	Déverrouillage serrure compartiment de chargement	Descente des vitres (*)	Remontée des vitres (*)
Clé mécanique	Rotation de la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (côté conducteur)	Rotation de la clé dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur)	–	–	–	–
Clé avec télécommande	Rotation de la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (côté conducteur)	Rotation de la clé dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur)	–	–	–	–
	Pression courte sur le bouton 	Pression courte sur le bouton 	Double pression sur le bouton 	Pression courte sur le bouton 	Pression prolongée (pendant plus de 2 secondes) sur le bouton 	Pression prolongée (pendant plus de 2 secondes) sur le bouton 
Signalisation visuelle						
Clignotement indicateurs de direction (uniquement avec clé dotée de télécommande)	2 clignotements	1 clignotement	3 clignotements	2 clignotements	2 clignotements	1 clignotement
DEL de dissuasion	Extinction	Allumage fixe pendant environ 3 secondes, puis clignotement de dissuasion	Double clignotement, puis clignotement de dissuasion	Clignotement de dissuasion	Extinction	Clignotement de dissuasion

(*) Pour les versions/marchés, où cela est prévu.

ATTENTION La manœuvre de descente des vitres est une conséquence d'une commande de déverrouillage des portes; la manœuvre de montée des vitres est une conséquence d'une commande de verrouillage des portes.

ALARME ÉLECTRONIQUE

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

L'alarme, prévue en plus de toutes les fonctions de la télécommande déjà décrites précédemment, est commandée par le récepteur situé sous le tableau de bord à proximité de la centrale des fusibles.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- ouverture non autorisée d'une porte ou du capot du moteur (protection périmétrale) ;
- actionnement du dispositif de démarrage (rotation de la clé sur MAR) ;
- sectionnement des câbles de la batterie ;
- soulèvement/inclinaison anormal(e) du véhicule.

Selon les marchés, le déclenchement de l'alarme provoque l'actionnement de la sirène et des clignotants (pendant environ 26 secondes). Les modalités de déclenchement et le nombre des cycles peuvent varier en fonction des marchés.

Dans tous les cas, un nombre maximum de cycles sonores/visuels est prévu. Une fois ceux-ci terminés, le système reprend sa fonction normale de contrôle.

La protection anti-soulèvement peut être exclue en actionnant le bouton correspondant (voir le paragraphe « Protection anti-soulèvement » aux pages suivantes).

AVERTISSEMENT La fonction de blocage du moteur est garantie par le Fiat CODE, qui s'active automatiquement lors de l'extraction de la clé de contact.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

Une fois les portes et le coffre fermés, la clé de contact tournée sur la position STOP ou bien extraite, diriger la clé avec télécommande en direction du véhicule, appuyer, puis relâcher le bouton de « verrouillage ».

À l'exception de quelques marchés, le déclenchement de l'alarme émet un signal sonore (« BIP ») et active le verrouillage des portes.

L'activation de l'alarme est précédée par une phase d'autodiagnostic : si une anomalie est détectée, le système émet un nouveau signal sonore.

Dans ce cas, désactiver l'alarme en appuyant sur le bouton « déverrouillage des portes/du compartiment de chargement », vérifier que les portes et le capot moteur sont bien fermés et réactiver l'alarme en appuyant sur le bouton « verrouillage ».

Dans le cas contraire, la porte et le coffre mal fermés seront exclus du contrôle de l'alarme.

Si l'alarme émet un signal sonore alors que les portes et le capot moteur sont correctement fermés, cela signifie qu'une anomalie a été détectée dans le fonctionnement du système. S'adresser dans ce cas au Réseau Après-vente Fiat.

AVERTISSEMENT Si l'on actionne la fermeture centralisée à l'aide de l'insert métallique de la clé, l'alarme ne se déclenche pas.

ATTENTION L'alarme est conforme aux normes des différents pays.

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Appuyer sur le bouton « déverrouillage des portes/ du compartiment de chargement » de la clé avec télécommande.

Les actions suivantes sont alors effectuées (à l'exception de quelques marchés) :

- deux clignotements brefs des clignotants ;
- deux signaux sonores brefs (« BIP ») ;
- déverrouillage des portes.

ATTENTION Si l'on actionne l'ouverture centralisée avec l'insert métallique de la clé, l'alarme ne se désactive pas.

PROTECTION ANTI-SOULÈVEMENT

Elle est constituée d'un capteur en mesure de détecter toute variation d'inclinaison du véhicule, afin de signaler tout soulèvement possible, même partiel (par ex. pour l'enlèvement d'une roue).

Le capteur détecte également les moindres variations d'angle de l'assiette du véhicule, aussi bien le long de l'axe longitudinal que le long de l'axe transversal.

Désactivation de la protection

Pour désactiver la protection (comme par ex. lors du remorquage du véhicule lorsque l'alarme est enclenchée), appuyer sur le bouton A-fig. 9 situé sur la platine des commandes. La protection reste active jusqu'au prochain actionnement de l'ouverture centralisée des portes.

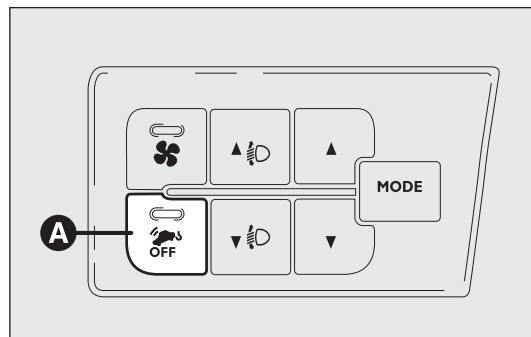



fig. 9

FON0232m

SIGNALEMENTS DES TENTATIVES D'EFFRACTION

Toute tentative d'effraction est signalée par l'éclairage du témoin  sur le combiné de bord, et par le message affiché à l'écran (le cas échéant, voir le chapitre « Témoins et messages »).

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Pour désactiver complètement l'alarme (par exemple lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant longtemps), fermer simplement le véhicule en tournant l'insert métallique de la clé avec télécommande dans la serrure.

ATTENTION Si la pile de la clé avec télécommande est déchargée ou bien en cas de panne du système, pour désactiver l'alarme, introduire la clé dans le contact et la tourner en position MAR.

DÉMARREUR

La clé peut tourner dans 4 positions différentes fig. 10 :

- STOP: moteur coupé, clé extraite, direction verrouillée. Certains dispositifs électriques (par ex. autoradio, fermeture centralisée...) sont activables;
- MAR: position de marche. Tous les dispositifs électriques sont activables;
- AVV: démarrage du moteur (position instable).

Le contact est pourvu d'un système électronique de sécurité qui oblige, en cas de ratés au démarrage, à ramener la clé dans la position STOP avant de répéter la manœuvre de démarrage.

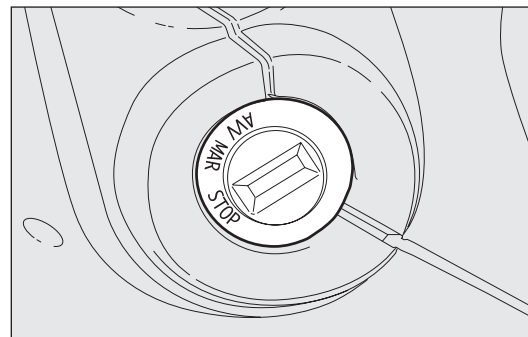


fig. 10

FON0007m



ATTENTION

En cas de violation du dispositif de démarrage (par ex. une tentative de vol), faire contrôler le fonctionnement auprès du Réseau Après-vente Fiat avant de reprendre la route.



ATTENTION

Ne jamais extraire la clé lorsque le véhicule roule. Le volant se bloquerait automatiquement au premier braquage. Ceci est toujours valable, même en cas de véhicule remorqué.



ATTENTION

Quand on quitte le véhicule, extraire systématiquement la clé afin d'éviter que quelqu'un n'actionne par inadvertance les commandes. Ne pas oublier de serrer le frein à main. Si le véhicule est garé en côte, engager la première vitesse. S'il est garé en descente, engager la marche arrière. Ne jamais laisser d'enfants dans un véhicule sans surveillance.



ATTENTION

Toute opération en après-vente nécessitant une intervention sur la direction ou la colonne de la direction (ex. montage de dispositifs antivol) est absolument interdite. Cela pourrait provoquer, en plus d'une détérioration des performances du système et une annulation de la garantie, de graves problèmes de sécurité, ainsi que la non conformité d'homologation du véhicule.

VERROUILLAGE DE LA DIRECTION

Activation

Le dispositif en position STOP, extraire la clé et tourner le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

Désactivation

Tourner légèrement le volant tandis qu'on tourne la clé en position MAR.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

COMBINÉ DE BORD

CONNAISSANCE
DU VEHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

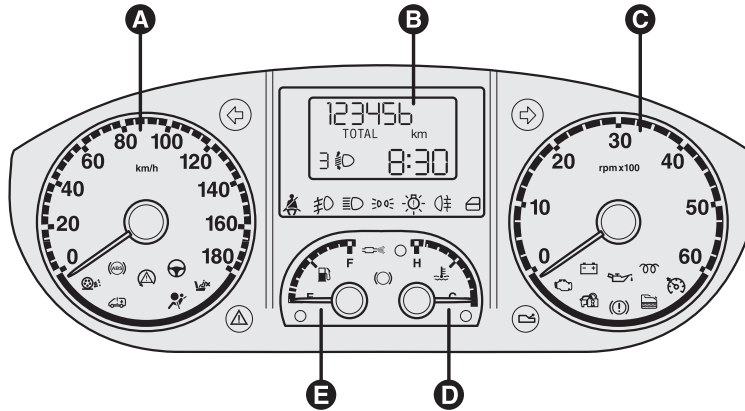
TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VEHICULE

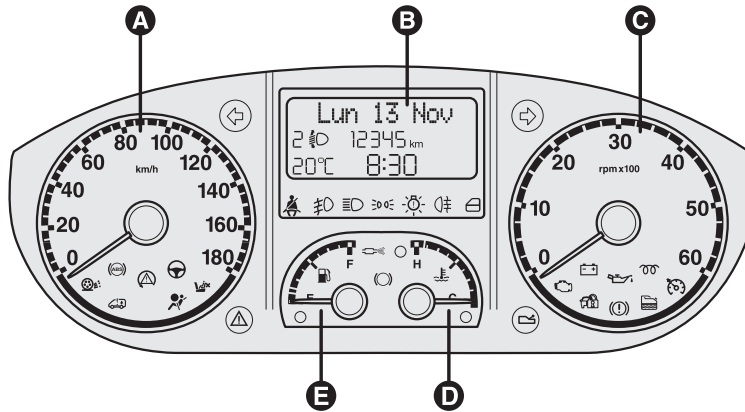
CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



F0N0330m

fig. 11



F0N0331m

fig. 12

Versions avec écran numérique

- A Tachymètre (indicateur de vitesse)
- B Écran numérique
- C Compte-tours
- D Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur avec témoin de température maximum
- E Indicateur de niveau de carburant, avec témoin de réserve

Versions avec écran multifonction

- A Tachymètre (indicateur de vitesse)
- B Écran multifonction
- C Compte-tours
- D Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur avec témoin de température maximum
- E Indicateur de niveau de carburant, avec témoin de réserve

INSTRUMENTS DE BORD

La couleur du fond des instruments et leur type peuvent varier selon les versions.

TACHYMÈTRE fig. 13

Il signale la vitesse du véhicule.

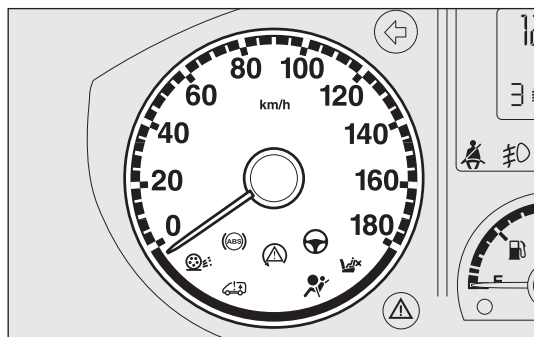


fig. 13

FON0332m

COMPTE-TOURS fig.14

Le compte-tours fournit des indications concernant les tours du moteur par minute.

ATTENTION Le système de contrôle de l'injection électronique réduit progressivement l'afflux de carburant lorsque le moteur tourne « hors régime », ce qui a pour conséquence une perte progressive de puissance du moteur.

Le compte-tours, lorsque le moteur tourne au ralenti, peut indiquer une augmentation du régime progressif ou soudain selon les cas.

Il s'agit d'un phénomène normal, qui ne doit pas inquiéter, car il peut se produire lors de l'enclenchement du climatiseur ou du ventilateur électrique. Dans ces cas, une légère augmentation du ralenti du moteur permet de préserver l'état de charge de la batterie.

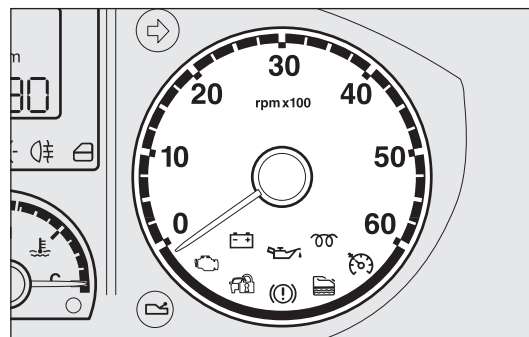


fig. 14

FON0013m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

JAUGE DE CARBURANT fig. 15

L'aiguille indique la quantité de carburant présente dans le réservoir.

E réservoir vide;

F réservoir plein (voir les indications au paragraphe « Ravitaillement du véhicule »).

L'allumage du témoin A indique que le réservoir contient environ 10/12 litres de carburant (selon les versions). Ne pas voyager avec le réservoir presque vide : les éventuels manques d'alimentation pourraient endommager le catalyseur.

ATTENTION Si l'aiguille se place sur l'indication E et que le témoin A clignote, une anomalie est survenue dans le système. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire contrôler le système.

AVERTISSEMENT Il est conseillé de ne pas activer le chauffage supplémentaire (Webasto) quand le véhicule est en réserve.

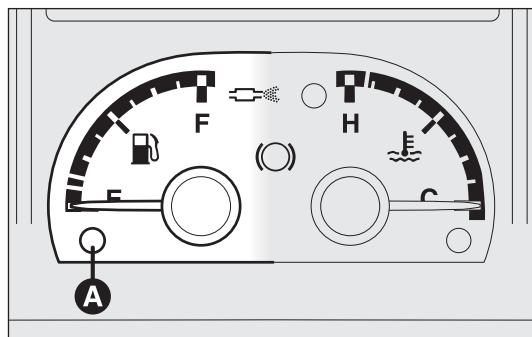


fig. 15

FON0014m

INDICATEUR DE LA TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR fig. 16

L'aiguille indique la température du liquide de refroidissement du moteur et fournit les indications lorsque la température du liquide dépasse 50 °C environ.

En conditions d'utilisation habituelles du véhicule, l'aiguille peut se placer sur les différentes positions à l'intérieur de la plage d'indications selon les conditions d'emploi.

C Température du liquide de refroidissement moteur basse.

H Température du liquide de refroidissement moteur élevée.

L'allumage du témoin B (sur certaines versions en même temps que le message affiché sur l'écran multifonction) indique l'augmentation excessive de la température du liquide de refroidissement. Dans ce cas, couper le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

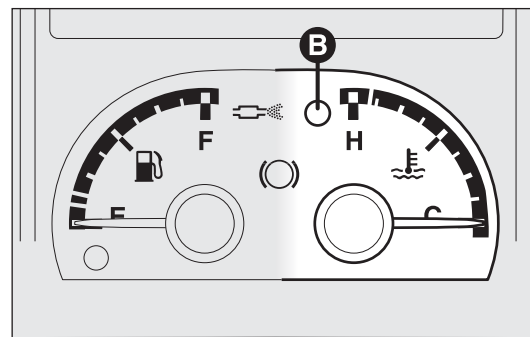


fig. 16

FON0015m



Si l'aiguille de la température du liquide de refroidissement moteur se place sur la zone rouge, couper immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

INDICATEUR DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

L'indicateur permet d'afficher graphiquement le niveau d'huile dans le moteur.

Versions avec écran numérique

Si l'on tourne la clé de contact sur MAR, l'écran indique la quantité d'huile du moteur en affichant cinq symboles.



L'extinction progressive des symboles met en évidence la baisse du niveau d'huile.

Si le niveau d'huile est inférieur à la valeur minimum prévue et qu'il faut donc faire l'appoint, l'écran affiche 5 tirets de manière intermittente.

Une quantité d'huile ad hoc dans le carter est indiquée par l'allumage de 4 ou 5 symboles.

Le fait que le 5e symbole ne s'allume pas ne doit pas être considéré comme une anomalie ou un manque d'huile dans le carter.

ATTENTION Pour connaître la quantité d'huile correcte dans le moteur, vérifier systématiquement l'indication sur la jauge de contrôle (voir le paragraphe « Contrôle des niveaux » dans le chapitre « Entretien et soin »).

Au bout de quelques secondes, l'affichage des symboles s'éteint pour indiquer que la quantité d'huile du moteur est:

- si l'entretien programmé doit être prochainement réalisé, le système affiche le kilométrage restant avant le coupon et le témoin s'allume sur le combiné de bord. Lorsque l'échéance est atteinte, l'écran affiche plusieurs tirets.
- puis, si la vidange de l'huile doit être prochainement effectuée, la ligne supérieure de l'écran affiche la distance restant à parcourir avant la prochaine vidange ainsi que la mention « OIL » sur la partie inférieure de l'écran. Lorsque l'échéance est atteinte, l'écran affiche cinq tirets.

Versions avec écran multifonction

Quand on tourne la clé de contact en position MAR, l'écran affiche sur la première ligne le niveau d'huile en allumant/éteignant les cinq symboles.




L'extinction progressive partielle des symboles témoigne de la diminution du niveau d'huile.

Une quantité d'huile ad hoc dans le carter est indiquée par l'allumage de 4 ou 5 symboles. Le fait que le 5e symbole ne s'allume pas ne doit pas être considéré comme une anomalie ou un manque d'huile dans le carter.

Lorsque le niveau d'huile est inférieur à la valeur minimum, l'écran indique le message du niveau minimum d'huile moteur et la nécessité de faire l'appoint.

ATTENTION Pour connaître la quantité d'huile correcte dans le moteur, vérifier systématiquement l'indication sur la jauge de contrôle (voir le paragraphe «Contrôle des niveaux» dans le chapitre «Entretien et soin»).

Au bout de quelques secondes, l'affichage des symboles s'éteint pour indiquer que la quantité d'huile du moteur est :

- si l'entretien programmé doit être prochainement réalisé, le système affiche le kilométrage restant avant le coupon et le témoin  s'allume sur l'écran. Lorsque l'échéance est atteinte, l'écran affiche un avertissement spécial ;
- puis, si le délai pour la vidange approche, l'écran affiche la distance à parcourir avant la prochaine vidange d'huile. Lorsque l'échéance est atteinte, l'écran affiche un avertissement spécial.

ÉCRAN NUMÉRIQUE

PAGE-ÉCRAN STANDARD fig. 17

La page-écran standard affiche les indications suivantes :

- A Position d'assiette des phares (uniquement avec feux de croisement enclenchés).
- B Heure (affichée en permanence, même avec clé retirée et portes AV fermées).
- C Odomètre (affichage des kilomètres ou des miles parcourus) et informations Trip computer.

NOTE La clé enlevée (à l'ouverture d'au moins une des portes avant), l'écran s'allume en visualisant pendant quelques secondes l'heure et l'indication des kilomètres, ou bien des milles, parcourus.

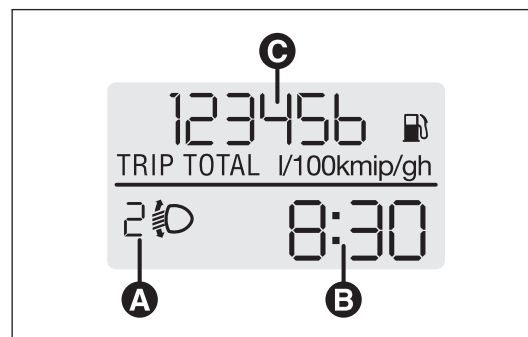


fig. 17

BOUTONS DE COMMANDE fig. 18

▲ Pour faire défiler la page-écran et les options correspondantes vers le haut ou pour augmenter la valeur affichée.

MODE Pression brève pour accéder au menu et/ou passer à la page-écran suivante ou bien valider le choix désiré. Pression prolongée pour revenir à la page-écran standard.

▼ Pour faire défiler la page-écran et les options correspondantes vers le bas ou pour diminuer la valeur affichée.

REMARQUE Les boutons ▲ et ▼ activent des fonctions différentes selon les situations suivantes :

Menu de configuration

– à l'intérieur du menu ils permettent le défilement vers le haut ou vers le bas ;

– au cours des opérations de réglage, ils permettent d'augmenter ou réduire.

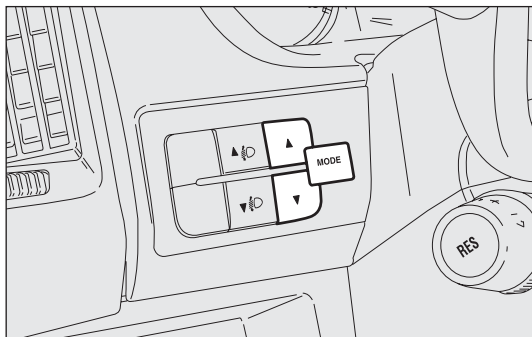


fig. 18

MENU DE CONFIGURATION fig. 19

Le menu est composé d'une série de fonctions « en boucle » dont la sélection, qui peut se réaliser à l'aide des boutons ▲ et ▼ permet l'accès aux différentes opérations de choix et réglage (configuration) indiquées ci-après.

Le menu peut être activé par une brève pression sur le bouton MODE.

Par des pressions individuelles des boutons ▲ et ▼, on peut se déplacer dans la liste du menu de configuration.

Les modalités de gestion diffèrent entre elles sur ce point, selon les caractéristiques de l'option sélectionnée.

Sélection d'une option du menu

– en appuyant brièvement sur le bouton MODE on peut choisir le réglage du menu qu'on souhaite modifier ;

– en actionnant sur les boutons ▲ et ▼ (par des pressions individuelles), on peut choisir le nouveau réglage ;

– par une brève pression sur le bouton MODE, on peut mémoriser le réglage et en même temps revenir à la même rubrique du menu sélectionnée précédemment.

Sélection de « Réglage de l'horloge »

– par une brève pression sur le bouton MODE on peut sélectionner la première donnée à modifier (heures) ;

– en actionnant les boutons ▲ et ▼ (par des pressions individuelles), on peut choisir le nouveau réglage ;

– par une brève pression sur le bouton MODE on peut mémoriser le réglage et en même temps passer à la rubrique suivante du menu de réglage (minutes) ;

– après avoir effectué le réglage des minutes avec la même procédure, on revient à la même sélection du menu choisie précédemment.

Par une pression prolongée sur le bouton MODE

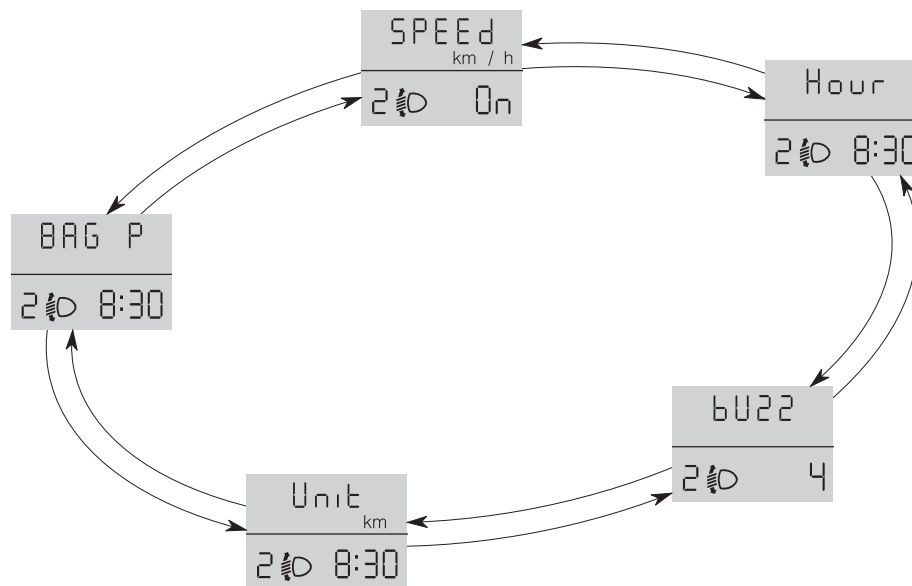
- si l'on se trouve au niveau du menu, on sort de l'environnement menu de configuration;
- si l'on se trouve au niveau du réglage d'une rubrique du menu, on sort au niveau de menu;

– on sauvegarde uniquement les modifications déjà mémorisées par l'utilisateur (déjà validées par une pression sur le bouton MODE).

L'environnement menu de configuration est temporisé; si l'on sort du menu à cause de cette temporisation, seules les modifications déjà mémorisées par l'utilisateur seront sauvegardées (confirmées par une courte pression du bouton MODE).

À partir de la page-écran standard, pour accéder à la navigation, appuyer brièvement sur le bouton MODE. Pour naviguer dans le menu, appuyer sur les boutons ▲ ou ▼.

REMARQUE Lorsque le véhicule roule, pour des raisons de sécurité, on ne peut accéder qu'au menu réduit (programmation «SPEEd»). Véhicule à l'arrêt, il est possible d'accéder au menu complet.



F0N1007F

fig. 19

Réglage de la limite de vitesse (SPEEd)

Cette fonction permet de sélectionner le seuil de limite de vitesse (km/h ou mph) au-delà duquel le conducteur est prévenu (voir chapitre « Témoins et messages »).

Pour sélectionner la limite de vitesse souhaitée, procéder comme suit :

– appuyer sur le bouton MODE avec une pression courte ; l'écran affiche l'inscription (SPEEd) et l'unité de mesure sélectionnée précédemment (km/h) ou (mph) ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour sélectionner l'activation (On) ou la désactivation (OFF) de la limite de vitesse ;

– si la fonction a été activée (On), par la pression des boutons ▲ ou ▼ sélectionner la limite de vitesse souhaitée et appuyer sur MODE pour valider le choix ;

REMARQUE On peut régler entre 30 et 200 km/h, ou 20 et 125 mph, en fonction de l'unité de mesure précédemment réglée (voir paragraphe « Réglage unité de mesure Unit ») détaillé ci-après. Chaque pression sur le bouton ▲/▼ provoque l'augmentation/la réduction de 5 unités. Si l'on maintient le bouton ▲/▼ enfoncé, on obtient l'augmentation/la diminution rapide automatique. Lorsque la valeur souhaitée est proche, compléter le réglage en appuyant brièvement.

– courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage horloge (Hour)

Cette fonction permet le réglage de l'horloge.

Pour effectuer le réglage, procéder comme suit :

– quand on appuie avec une pression courte sur le bouton MODE, l'écran affiche les « heures » en mode clignotant ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;

– quand on appuie avec une pression courte sur le bouton MODE, l'écran affiche les « minutes » en mode clignotant ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;

– courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage volume buzzer (bUZZ)

Cette fonction permet de régler le volume de la signalisation sonore (buzzer) qui accompagne l'affichage d'anomalie/avertissement.

Pour sélectionner le volume désiré, procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, l'inscription (bUZZ) apparaît sur l'écran;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour sélectionner le niveau de volume souhaité (réglage possible sur 8 niveaux);
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage de l'unité de mesure (Unit)

Cette fonction permet le réglage de l'unité de mesure.

Pour effectuer le réglage, procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE avec une pression brève, l'écran affiche l'inscription (Unit) et l'unité de mesure sélectionnée auparavant (km) ou (mi);
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour sélectionner l'unité de mesure souhaitée;
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Activation/Désactivation des airbags côté passager, frontal et latéral, de protection thoracique (airbag latéral) (BAG P) fig. 20

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Cette fonction permet d'activer/désactiver l'airbag côté passager.

Procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE et, après avoir visualisé sur l'écran le message (BAG P OFF) (pour désactiver) ou bien le message (BAG P On) (pour activer) par la pression sur les boutons ▲ ou ▼, appuyer de nouveau sur le bouton MODE;
- sur l'écran on visualise le message de demande de la validation;
- en appuyant sur les boutons ▲ ou ▼ sélectionner (OUI) (pour valider l'activation/désactivation) ou bien (NON) (pour renoncer);
- appuyer brièvement sur le bouton MODE pour afficher un message de validation du choix et l'on revient à la page-écran du menu ou bien appuyer de manière prolongée sur le bouton pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

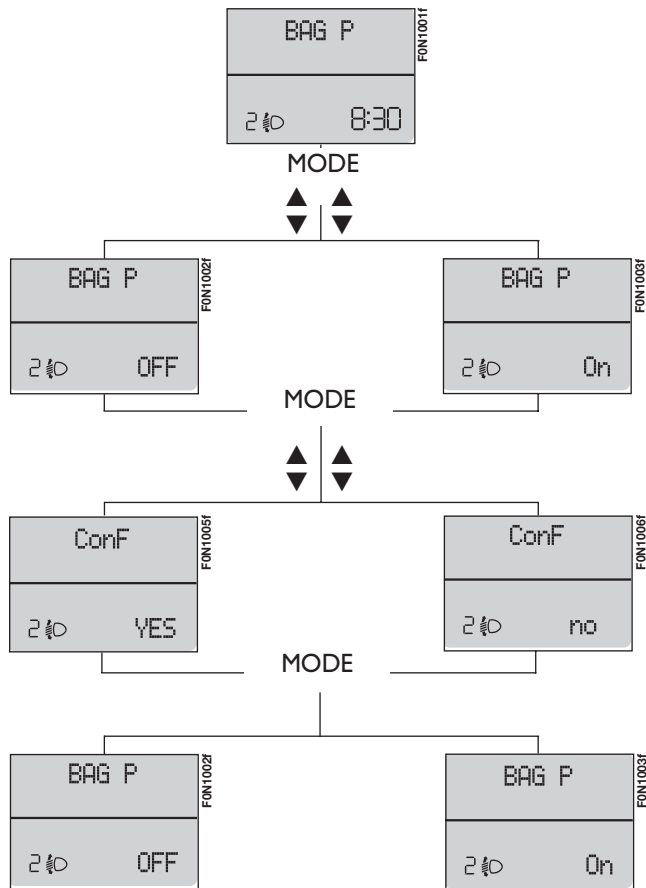


fig. 20

ÉCRAN MULTIFONCTION

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

L'écran multifonction affiche les informations utiles et nécessaires pendant la conduite.

PAGE-ÉCRAN «STANDARD» fig. 21

La page-écran standard affiche les indications suivantes :

- A Date.
- B Odomètre (visualisation des kilomètres, ou bien des miles, parcourus).
- C Heure (affichée en permanence, même avec clé retirée et portes AV fermées).
- D Température extérieure.
- E Position d'assiette des phares (uniquement avec feux de croisement enclenchés).

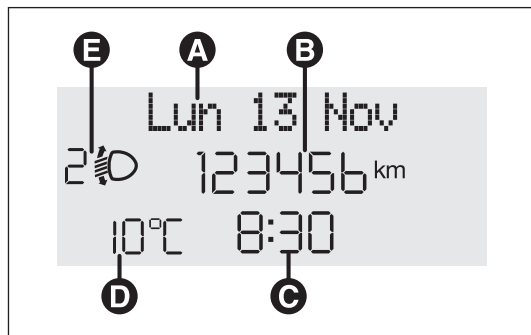


fig. 21

FON0018m

REMARQUE À l'ouverture d'une porte avant, l'écran s'active en affichant pendant quelques secondes l'heure et les kilomètres, ou bien les miles parcourus.

BOUTONS DE COMMANDE fig. 22

- ▲ Pour faire défiler la page-écran et les options correspondantes vers le haut ou pour augmenter la valeur affichée.

MODE Pression brève pour accéder au menu et/ou passer à la page-écran suivante ou bien valider le choix désiré.

Pression prolongée pour revenir à la page-écran standard.

- ▼ Pour faire défiler la page-écran et les options correspondantes vers le bas ou pour diminuer la valeur affichée.

REMARQUE Les boutons ▲ et ▼ activent des fonctions différentes selon les situations suivantes :

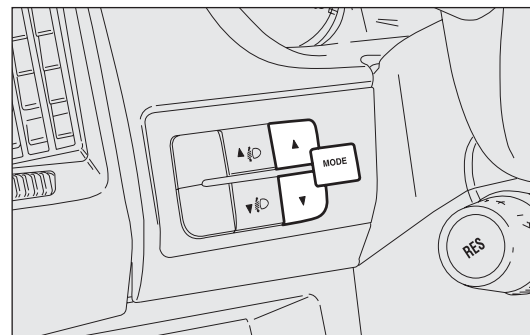


fig. 22

FON0017m

Réglage éclairage d'habitacle du véhicule

– avec les feux de position allumés et la page-écran standard active, on peut régler l'intensité lumineuse de l'habitacle.

Menu de configuration

– à l'intérieur du menu ils permettent le défilement vers le haut ou vers le bas ;

– pendant les opérations de réglage ils permettent l'augmentation ou la diminution.

MENU DE CONFIGURATION fig. 23

Le menu est composé d'une série de fonctions « en boucle » dont la sélection, qui peut se réaliser à l'aide des boutons ▲ et ▼ permet l'accès aux différentes opérations de choix et réglage (configuration) indiquées ci-après. Certaines rubriques (Réglage de l'horloge et de l'Unité de mesure) prévoient un sous-menu.

Le menu de configuration peut être activé avec une pression courte sur le bouton MODE.

Par des pressions individuelles des touches ▲ ou ▼, on peut se déplacer dans la liste du menu de configuration.

Les modalités de gestion à ce point diffèrent entre elles selon la caractéristique de la rubrique sélectionnée.

Sélection d'une rubrique du menu principal sans sous-menu :

– par une brève pression du bouton MODE, on peut choisir le réglage du menu que l'on souhaite modifier ;

– en agissant sur les touches ▲ ou ▼ (par des pressions individuelles), on peut choisir le nouveau réglage ;

– par une pression brève sur le bouton MODE, on peut mémoriser le réglage et en même temps revenir à la même rubrique du menu principal sélectionné précédemment.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Sélection d'une rubrique du menu principal avec un sous-menu :

– par une pression brève sur le bouton SET, on peut visualiser la première rubrique du sous-menu ;

– en actionnant les touches ▲ ou ▼ (par des pressions individuelles), on peut faire défiler toutes les rubriques du sous-menu ;

– par une pression brève sur le bouton MODE, on peut sélectionner la rubrique du sous-menu visualisée et on accède au menu de réglage correspondant ;

– en agissant sur les touches ▲ ou ▼ (par des pressions individuelles), on peut choisir le nouveau réglage de cette rubrique du sous-menu ;

– par une brève pression sur le bouton MODE, on peut mémoriser le réglage et revenir en même temps à la rubrique du sous-menu sélectionnée précédemment.

Sélection de « Date » et de « Réglage de l'horloge » :

– par une brève pression sur le bouton MODE on peut sélectionner la première donnée à modifier (ex. heures/minutes ou année/mois/jour) ;

– en agissant sur les touches ▲ ou ▼ (par des pressions individuelles), on peut choisir le nouveau réglage ;

– par une brève pression sur le bouton MODE on peut mémoriser le réglage et en même temps passer à la rubrique suivante du menu sélectionné ; s'il s'agit de la dernière rubrique, on revient à la celle sélectionnée précédemment.

Par une pression longue du bouton MODE :

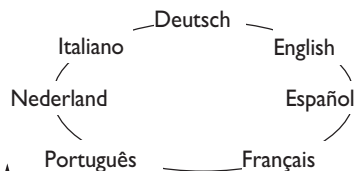
– si l'on se trouve au niveau du menu principal, on sort de l'environnement menu de configuration ;

– si l'on se trouve dans un autre point du menu (au niveau de réglage d'une rubrique de sous-menu, au niveau d'un sous-menu ou au niveau de réglage d'une rubrique du menu principal), on sort au niveau du menu principal ;

– on sauvegarde uniquement les modifications déjà mémorisées par l'utilisateur (déjà validées par une pression sur le bouton MODE).

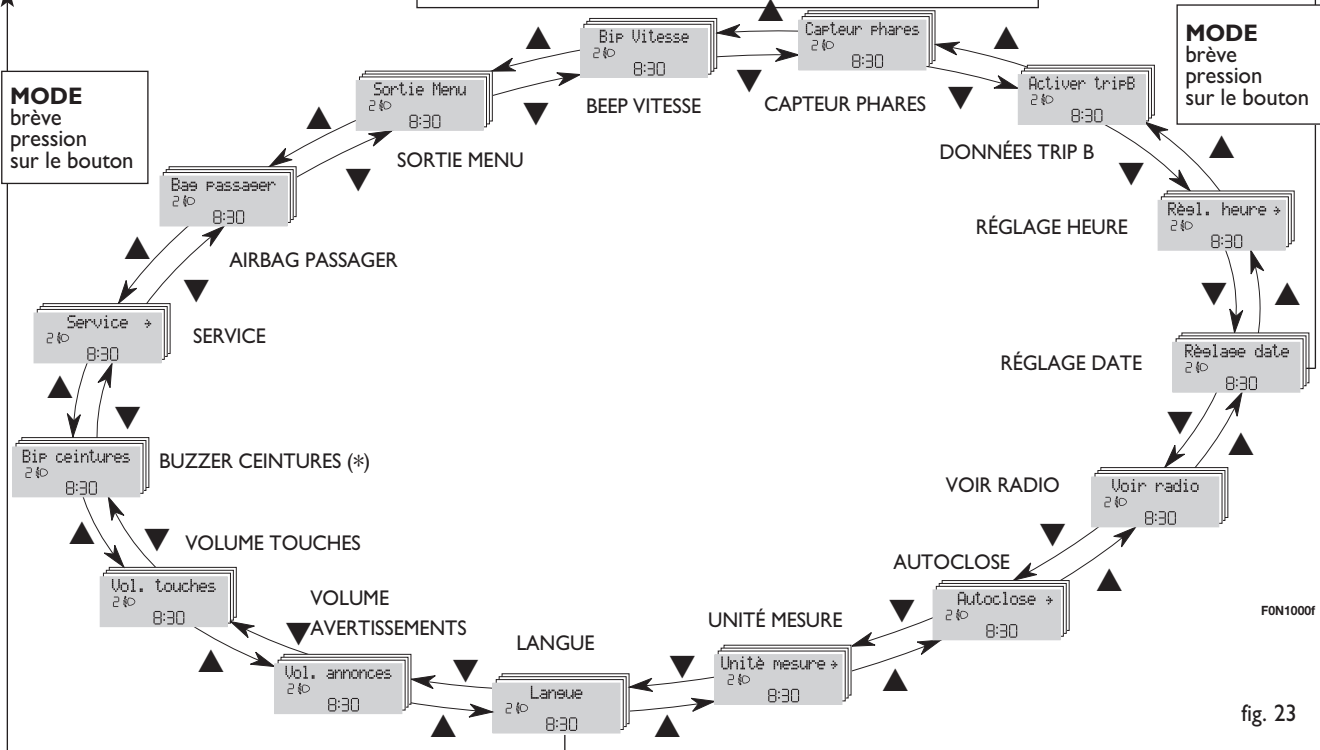
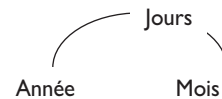
L'environnement menu de configuration est temporisé ; si l'on sort du menu à cause de cette temporisation, seules les modifications déjà mémorisées par l'utilisateur seront sauvegardées (déjà confirmées par une courte pression du bouton MODE).

Exemple :



À partir de la page-écran standard, pour accéder à la navigation, appuyer brièvement sur le bouton MODE. Pour naviguer dans le menu, appuyer sur les boutons ▲ ou ▼. **REMARQUE** Lorsque le véhicule roule, pour des raisons de sécurité, on ne peut accéder qu'au menu réduit (programmation « Beep Vitesse»). Véhicule à l'arrêt, il est possible d'accéder au menu complet.

Exemple :



CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE ET CONDUITE

TÉMOINS ET MESSAGES

SITUATIONS D'URGENCE

ENTRETIEN DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TABLE DES MATIÈRES

fig. 23

(*) Fonction affichée uniquement après la désactivation du système S.B.R. effectuée par le Réseau Après-vente Fiat.

Limite de vitesse (Beep Vitesse)

Cette fonction permet de sélectionner la limite de vitesse du véhicule (km/h ou bien mph) au-delà de laquelle l'utilisateur est prévenu (voir le chapitre « Témoins et messages »).

Pour sélectionner la limite de vitesse souhaitée, procéder comme suit :

- pression courte sur le bouton MODE, l'inscription (Beep vit.) apparaît sur l'écran ;

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour sélectionner l'activation (On) ou la désactivation (Off) de la limite de vitesse ;

- si la fonction a été activée (On), par la pression des boutons ▲ ou ▼ sélectionner la limite de vitesse souhaitée et appuyer sur MODE pour valider le choix.

REMARQUE On peut régler entre 30 et 200 km/h, ou 20 et 125 mph, en fonction de l'unité précédemment réglée ; voir paragraphe « Réglage unité de mesure (Unité mesure) » détaillé ci-après. Chaque pression sur le bouton ▲/▼ provoque l'augmentation/la diminution de 5 unités. Si l'on maintient le bouton ▲/▼ enfoncé, on obtient l'augmentation/la diminution rapide automatique. Lorsque la valeur souhaitée est proche, compléter le réglage en appuyant brièvement.

- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Si l'on désire annuler le réglage, procéder comme suit :

- brève pression sur la touche MODE, (On) clignote à l'écran ;

- appuyer sur le bouton ▼, (Off) clignote à l'écran ;

- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage de la sensibilité capteur phares (pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Cette fonction permet de régler (sur 3 niveaux) la sensibilité du capteur de phares.

Pour régler le niveau de sensibilité souhaité, procéder comme suit :

- courte pression sur le bouton MODE, le « niveau » de la sensibilité sélectionnée précédemment clignote à l'écran ;

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;

- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Activation Trip B (Données Trip B)

Cette fonction permet d'activer (On) ou de désactiver (Off) l'affichage du Trip B (voyage partiel).

Pour d'autres informations, voir le paragraphe « Trip computer ».

Pour l'activation/désactivation, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, l'écran affiche (On) en mode clignotant, ou bien (Off) (selon ce qui a été sélectionné précédemment) ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix ;
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage de l'horloge (Régl. Heure)

Cette fonction permet le réglage de l'horloge en passant par deux sous-menus : « Heure » et « Format ».

Pour effectuer le réglage, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, les deux sous-menus « Heure » et « Format » s'affichent sur l'écran ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour se déplacer entre les deux sous-menus ;

– après avoir sélectionné le sous-menu que l'on désire modifier, appuyer par une brève pression sur le bouton MODE ;

– si l'on a accédé au sous-menu « Heure » : en appuyant par une brève pression sur le bouton MENU, les « heures » clignotent sur l'écran ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;

– quand on appuie avec une pression courte sur le bouton MODE, l'écran affiche les « minutes » en mode clignotant ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;

– si l'on a accédé au sous-menu « Format » : en appuyant par une brève pression sur le bouton MODE, le mode de visualisation clignote sur l'écran ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer la sélection en mode « 24h » ou « 12h ».

Une fois effectué le réglage, appuyer brièvement sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran du sous-menu ou bien appuyer de manière prolongée pour revenir à la page-écran menu principal sans mémoriser.

– appuyer à nouveau sur le bouton MODE de manière prolongée pour revenir à la page-écran standard ou au menu principal selon le point où l'on se trouve dans le menu.

Réglage date (Réglage date)

Cette fonction permet de mettre à jour la date (jour – mois – année).

Pour mettre à jour, procéder comme suit:

- courte pression sur le bouton MODE, « le jour » (jj) clignote sur l'écran;

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage;

- brève pression sur le bouton MODE, « le mois » (mm) clignote sur l'écran;

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage;

- brève pression sur le bouton MODE, « l'année » (aaaa) clignote à l'écran;

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage.

REMARQUE Toute pression sur les boutons ▲ ou ▼ provoque l'augmentation ou la réduction d'une unité. Si l'on maintient le bouton enfoncé, on obtient l'augmentation/la réduction rapide automatique. Lorsque la valeur souhaitée est proche, compléter le réglage en appuyant brièvement.

- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Répétition des informations sonores (Voir radio)

Cette fonction permet de visualiser sur l'écran des informations concernant l'autoradio.

- Radio: fréquence ou message RDS de la station radio sélectionnée, activation recherche automatique ou AutoStore;

- CD audio, CD MP3: numéro de la piste;

- CD Changer: numéro du CD et numéro de la piste;

Pour visualiser (On) ou éliminer (Off) les informations autoradio sur l'écran, procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, l'écran affiche de manière clignotante (On) ou (Off) (selon le paramétrage précédent);

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix;

- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Fermeture centralisée automatique le véhicule en marche (Autoclose)

Cette fonction, après son activation (On), permet l'activation du verrouillage automatique des portes lorsqu'on dépasse la vitesse de 20 km/h.

Pour activer (On) ou désactiver (Off) cette fonction, procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, un sous-menu s'affiche à l'écran;

- appuyer sur le bouton MODE par une brève pression, l'écran affiche (On) en mode clignotant, ou bien (Off) (selon ce qui a été sélectionné précédemment);

- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix ;
- appuyer brièvement sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran Menu ou bien appuyer de manière prolongée pour revenir au menu principal sans mémoriser ;
- appuyer à nouveau sur le bouton MODE de manière prolongée pour revenir à la page-écran standard ou au menu principal selon le point où l'on se trouve dans le menu.

Réglage des unités de mesure (Unité mesure)

Cette fonction permet de régler les unités de mesure par trois sous-menus: «Distances», «Consommations» et «Température».

Pour sélectionner l'unité de mesure désirée, procéder comme suit :

- courte pression sur le bouton MODE, l'écran affiche les trois sous-menus ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour se déplacer entre les trois sous-menus ;
- après avoir sélectionné le sous-menu que l'on désire modifier, appuyer par une brève pression sur le bouton MODE ;

– si l'on a accédé au sous-menu «Distances»: en appuyant par brève pression sur le bouton MODE, «km» ou bien «mi» s'affiche à l'écran (en fonction du paramétrage précédent) ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix ;

– si l'on a accédé au sous-menu «Consommation»: en appuyant par brève pression sur le bouton MODE, «km/l», «l/100 km» ou bien «mpg» s'affiche (en fonction de ce qui a été précédemment sélectionné).

Si l'unité de mesure de la distance sélectionnée est «km», l'écran permet de régler l'unité de mesure (km/l ou l/100 km) rapportée à la quantité de carburant consommé.

Si l'unité de mesure de la distance sélectionnée est «mi», l'écran affichera la quantité de carburant consommé en «mpg» :

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix ;

– si l'on a accédé au sous-menu «Température»: en appuyant par brève pression sur le bouton MODE, «°C» ou bien «°F» s'affiche (en fonction de ce qui a été précédemment sélectionné) ;

– appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix.

Une fois effectué le réglage, appuyer brièvement sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran du sous-menu ou bien appuyer de manière prolongée pour revenir à la page-écran menu principal sans mémoriser.

– appuyer à nouveau sur le bouton MODE de manière prolongée pour revenir à la page-écran standard ou au menu principal selon le point où l'on se trouve dans le menu.

Sélection langue (Langue)

Les affichages à l'écran, après réglage, peuvent être présentés dans les langues suivantes : Italien, Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Portugais et Néerlandais.

Pour sélectionner la langue souhaitée, il faut procéder ainsi :

- courte pression sur le bouton MODE, la « langue » sélectionnée précédemment clignote sur l'écran ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le choix ;
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage du volume signalisation sonore anomalies/avertissements (Vol. annonces)

Cette fonction permet de régler (sur 8 niveaux) le volume du signal sonore (buzzer) qui accompagne les affichages d'anomalies/avertissements.

Pour sélectionner le volume désiré, procéder comme suit :

- courte pression sur le bouton MODE, le « niveau » du volume sélectionné précédemment clignote sur l'écran ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réglage volume touches (Vol. Touches)

Cette fonction permet de régler (sur 8 niveaux) le volume du signal sonore accompagnant la pression des boutons MODE, ▲ et ▼.

Pour sélectionner le volume désiré, procéder comme suit :

- courte pression sur le bouton MODE, le « niveau » du volume sélectionné précédemment clignote sur l'écran ;
- appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour effectuer le réglage ;
- courte pression sur le bouton MODE pour revenir à la page-écran menu ou bien appuyer sur le bouton avec une pression prolongée pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Réactivation buzzer pour signalisation S.B.R. (Buzz. ceintures)

La fonction ne peut s'afficher qu'après la désactivation du système S.B.R. par le Réseau Après-vente Fiat (voir chapitre « Sécurité » au paragraphe « Système S.B.R. »).

Entretien programmé (Service)

Cette fonction permet de visualiser les indications concernant les échéances kilométriques des coupons d'entretien.

Pour consulter ces indications, procéder comme suit:

– courte pression sur le bouton **MODE**, l'écran affiche l'échéance en km ou mi selon ce qui a été sélectionné précédemment (voir le paragraphe «Unité de mesure»);

– pression courte sur le bouton **MODE** pour revenir à la page-écran menu ou bien pression prolongée sur le bouton pour revenir à la page-écran standard.

REMARQUE Le « Plan d'Entretien Programmé » prévoit des intervalles d'entretien différents en fonction de la motorisation ; cet affichage apparaît automatiquement, lorsque la clé est en position **MAR**, à partir de 2000 km (ou 1240 mi) et est réaffichée tous les 200 km (ou tous les 124 mi). De même, les messages d'avertissement de vidange de l'huile sont réaffichés. Au moyen des boutons **▲** et **▼**, il est possible d'afficher alternativement les informations d'échéance d'entretien programmé et de vidange d'huile du moteur. Lorsque le kilométrage est inférieur à 200 km, les messages s'affichent à intervalles plus rapprochés. L'affichage, en km ou en milles, répond au réglage de l'unité de mesure effectué. Lorsque l'entretien programmé (« coupon ») se rapproche de l'échéance prévue, en tournant la clé sur **MAR**, l'inscription « Service » s'affiche à l'écran, suivie du kilométrage (ou des miles) restant avant l'échéance d'entretien. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat qui est chargé, en plus des opérations d'entretien prévues dans le « Plan d'Entretien Programmé » de la mise à zéro de l'affichage en question (réinitialisation).

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Activation/Désactivation des airbags côté passager frontal et latéral de protection thoracique (side bag) (Airbag passager) fig. 24

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Cette fonction permet d'activer/désactiver l'airbag côté passager.

Procéder comme suit:

- appuyer sur le bouton MODE et, après avoir visualisé sur l'écran le message (Bag pass: Off) (pour désactiver) ou bien le message (Bag pass: On) (pour activer) par la pression sur les boutons ▲ et ▼, appuyer de nouveau sur le bouton MODE;
- le message de demande de validation s'affiche sur l'écran;
- par la pression sur les boutons ▲ ou ▼ sélectionner (Oui) (pour valider l'activation/désactivation) ou bien (Non) (pour renoncer);
- appuyer brièvement sur le bouton MODE pour afficher un message de validation du choix et l'on revient à la page-écran du menu ou bien appuyer de manière prolongée sur le bouton pour revenir à la page-écran standard sans mémoriser.

Sortie Menu

Dernière fonction qui achève le cycle de réglages énumérés sur la page-écran menu initiale. Quand on appuie sur le bouton MODE avec une pression courte, l'écran revient à l'écran standard sans mémoriser. En appuyant sur le bouton ▼, l'écran revient à la première rubrique du menu (Beep Vitesse).

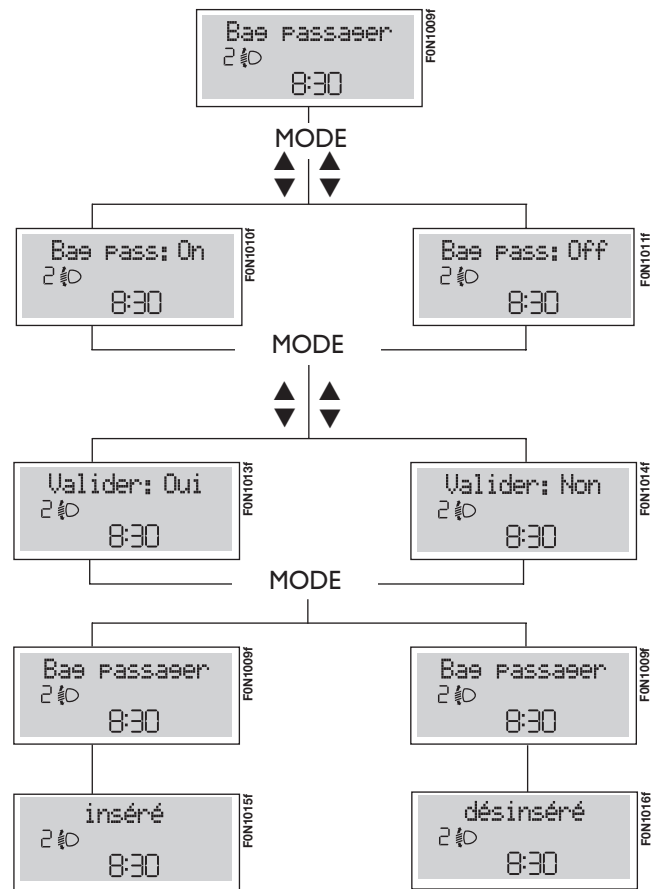


fig. 24

TRIP COMPUTER

Généralités

Le « Trip computer » permet d'afficher, avec la clé de contact sur MAR, les valeurs relatives à l'état de fonctionnement du véhicule. Cette fonction se compose de deux « trips » distincts, appelés « Trip A » et « Trip B », qui surveillent la « mission complète » du véhicule (parcours programmé) de manière indépendante. Les deux fonctions peuvent être remises à zéro (reset – début d'une nouvelle mission).

Le « Trip A » permet de visualiser les valeurs suivantes :

- Température externe
- Autonomie
- Distance parcourue
- Consommation moyenne
- Consommation instantanée
- Vitesse moyenne
- Durée du voyage (durée de conduite).

Le « Trip B », présent uniquement sur l'écran multifonction, permet de visualiser les grandeurs suivantes :

- Distance parcourue B
- Consommation moyenne B
- Vitesse moyenne B
- Durée du voyage B (durée de conduite).

NOTE Le « Trip B » est une fonction désactivable (voir paragraphe « Autorisation Trip B »). Les valeurs « Autonomie » et « Consommation instantanée » ne peuvent pas être mises à zéro.

Paramètres visualisés

Température extérieure

Indique la température à l'extérieur de l'habitacle du véhicule.

Autonomie (pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Indique la distance pouvant être parcourue avec le carburant qui se trouve dans le réservoir, si l'on maintient la même conduite qu'auparavant. L'écran affichera l'indication « --- » lors des événements suivants :

- la valeur d'autonomie est inférieure à 50 km (ou 30 miles)
- en cas d'arrêt du véhicule le moteur tournant pendant un temps prolongé.

Distance parcourue

Elle indique la distance parcourue depuis le début de la nouvelle mission.

Consommation moyenne (pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Elle représente la moyenne des consommations depuis le début de la nouvelle mission.

Consommation instantanée (pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Elle indique la variation, mise à jour en permanence, de la consommation du carburant. En cas d'arrêt du véhicule, moteur lancé, l'écran indiquera « --- ».

Vitesse moyenne

Elle représente la valeur moyenne de la vitesse du véhicule selon tout le temps écoulé depuis le début de la nouvelle mission.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Durée du voyage

Temps passé à partir du début de la nouvelle mission.

ATTENTION En l'absence d'informations, toutes les valeurs du Trip computer affichent l'indication «----» à la place de la valeur. Lorsque la condition normale de fonctionnement est rétablie, le comptage des différentes valeurs reprend, sans mise à zéro des valeurs affichées avant l'anomalie, ni début d'une nouvelle mission.

Bouton TRIP de commande fig. 25

Le bouton TRIP, placé sur le levier droit, permet, avec la clé de contact en position MAR, d'accéder à l'affichage des paramètres décrits précédemment ainsi que de les remettre à zéro pour commencer une nouvelle mission :

- pression courte pour accéder à l'affichage des différents paramètres ;
- pression prolongée pour remettre à zéro (réinitialisation) et commencer une nouvelle mission.

Nouvelle mission

Elle commence à partir d'une mise à zéro :

- « manuelle » par l'utilisateur, par la pression sur le bouton correspondant ;
- « automatique » quand la « distance parcourue » atteint la valeur, en fonction de l'écran installé de 3 999,9 km ou 9 999,9 km ou bien quand la « durée du voyage » atteint la valeur de 99,59 (99 heures et 59 minutes) ;
- après chaque débranchement et branchement suivant de la batterie.

ATTENTION L'opération de remise à zéro effectuée en présence des visualisations du « Trip A » effectuée seulement la réinitialisation des valeurs concernant sa propre fonction.

ATTENTION L'opération de remise à zéro effectuée en présence des visualisations du « Trip B » effectuée seulement la réinitialisation des valeurs concernant sa propre fonction.

Procédure de début de voyage

Clé de contact en position MAR, effectuer la remise à zéro (reset) en appuyant et en maintenant la pression sur le bouton TRIP pendant plus de 2 secondes.

Sortie Trip

Pour sortir de la fonction Trip : garder la pression sur le bouton MODE pendant plus de 2 secondes.

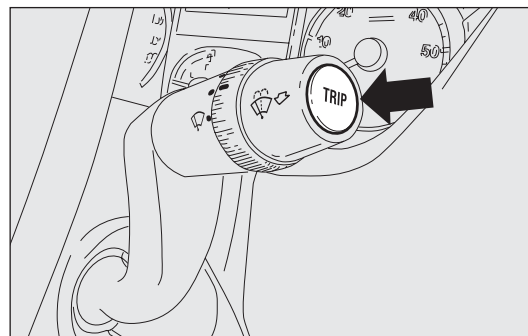


fig. 25

SIÈGES



ATTENTION

Tous les réglages doivent être effectués exclusivement avec le véhicule arrêté.



Les revêtements textiles de votre véhicule sont dimensionnés pour résister longtemps à l'usure dérivant d'une utilisation normale. Il est toutefois nécessaire d'éviter tout frottement excessif et/ou prolongé avec des accessoires vestimentaires, comme les boucles métalliques, les rivets, les fixations Velcro et autres, car il exercent de manière localisée une pression importante risquant d'engendrer la rupture des fils et d'endommager par conséquent la housse.

Réglage dans le sens longitudinal fig. 26

Soulever le levier A et pousser le siège vers l'avant ou vers l'arrière: en position de conduite, les bras doivent s'appuyer sur la couronne du volant.



ATTENTION

Une fois le levier de réglage relâché, toujours vérifier que le siège est bien bloqué sur ses glissières en essayant de le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Si le siège n'est pas correctement bloqué, il pourrait se déplacer intempestivement en provoquant une perte du contrôle du véhicule.

Réglage en hauteur

Pour soulever le siège, en étant assis, déplacer vers le haut le levier B (partie AV du siège) ou le levier C (partie AR du siège) et basculer le poids du corps sur la partie du siège qui doit être soulevée.

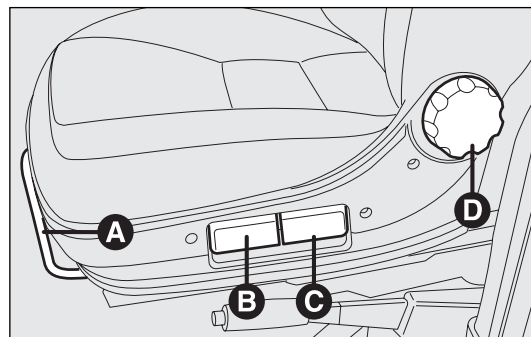


fig. 26

FON0118m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Pour abaisser le siège: en étant assis, déplacer vers le haut le levier B (partie AV du siège) ou le levier C (partie AR du siège) et basculer le poids du corps sur la partie du siège qui doit être abaissée.

Réglage de l'inclinaison du dossier fig. 26

Tourner le pommeau D.



ATTENTION

Pour bénéficier du maximum de protection possible, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos et placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.

Réglage lombaire

Pour effectuer le réglage, actionner la manette E-fig. 27.

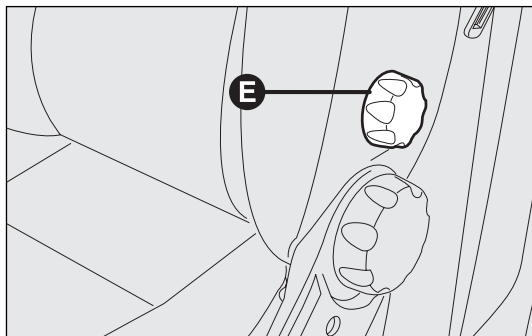


fig. 27

FON0147m

SIÈGE AMORTI

Il est doté d'une suspension avec des ressorts mécaniques et un amortisseur hydraulique, ce qui garantit un maximum de confort et de sécurité. Le système d'amortissement permet également d'absorber parfaitement les chocs provoqués par les chaussées en mauvais état.

Pour effectuer des réglages dans le sens longitudinal, des réglages en hauteur, le réglage du dossier, le réglage lombaire et le réglage de l'accoudoir, se reporter au paragraphe «Sièges AV».

Réglage du poids sur l'amortisseur

Au moyen de la manette de réglage A-fig. 28, il est possible d'ajuster le réglage lombaire en fonction du poids du corps, dans une plage de 40 kg à 130 kg.

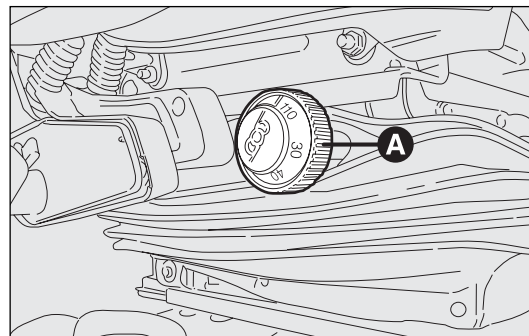


fig. 28

FON0139m

SIÈGES AVEC ACCOUDOIRS RÉGLABLES

Le siège conducteur peut être équipé d'un accoudoir relevable et réglable en hauteur. Pour le régler, actionner la molette A-fig. 29.



ATTENTION

Avant d'attacher les ceintures de sécurité AV, s'assurer que les accoudoirs sont en position verticale (voir le paragraphe « Ceintures de sécurité »).



ATTENTION

Avant de déboucler les ceintures et de descendre du véhicule s'assurer que l'accoudoir externe (côté porte) est complètement soulevé.

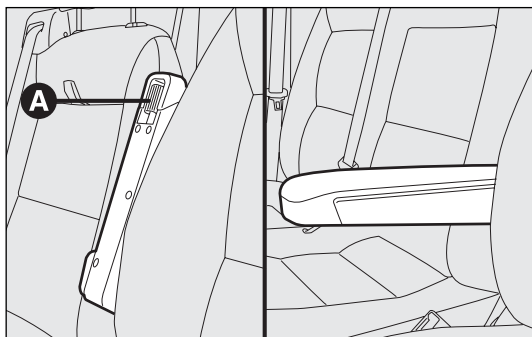


fig. 29

FON0148m

SIÈGE À BASE PIVOTANTE

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il est possible de le faire pivoter de 180° vers le siège sur le côté opposé. Pour faire tourner le siège, actionner la commande A-fig. 30. Avant de faire tourner le siège, il doit être poussé vers l'avant d'être réglé dans le sens longitudinal fig. 31.

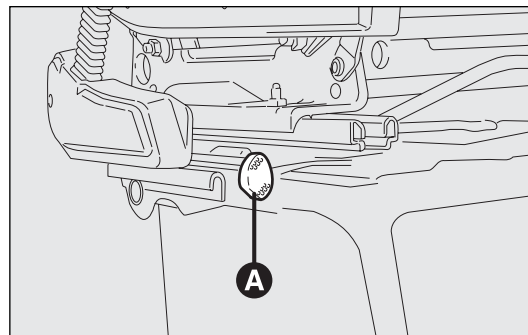


fig. 30

FON0187m

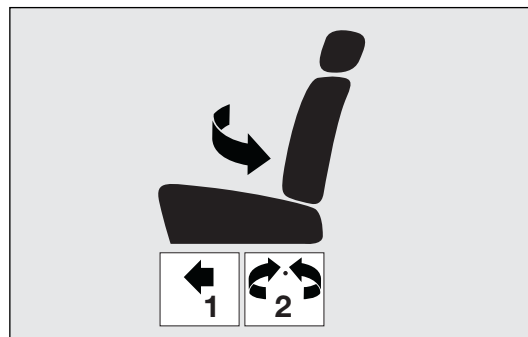


fig. 31

FON0187m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

SIÈGE PIVOTANT AVEC CEINTURE DE SÉCURITÉ

(pour les versions/marché, où cela est prévu)

Il est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage fig. 32, de deux accoudoirs réglables (pour le réglage, voir le paragraphe «Sièges avec accoudoirs réglables») et d'appui-tête réglable en hauteur (pour le réglage, voir le paragraphe «Appui-tête»).



ATTENTION

Tous les réglages doivent impérativement être exécutés sur un véhicule à l'arrêt.

Lorsque vous tournez le siège, faire attention à ce qu'il n'interfère pas avec le levier du frein à main.

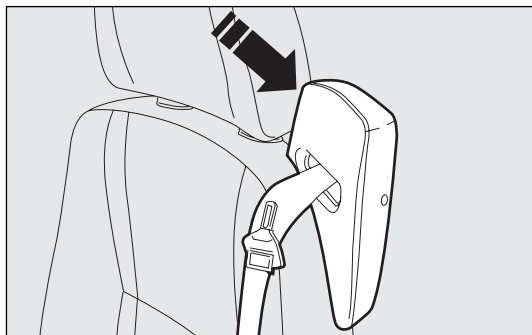


fig. 32

F0N0173m

Réglage d'inclinaison du dossier fig. 33

Actionner le levier A.

Réglage en hauteur fig. 33

Actionner les commandes B ou C pour lever/baisser respectivement la partie AV/AR du siège.

Rotation du siège

Il est possible de le tourner à 180° vers le siège du côté opposé et de 35° environ vers la porte. Il peut être bloqué tant en position de conduite qu'à 180°.

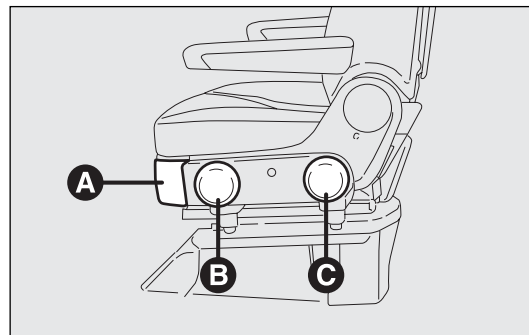


fig. 33

F0N0174m

Pour faire tourner le siège, actionner le levier D-fig. 34 (situé sur le côté droit du siège).

Avant de faire tourner le siège, il doit être poussé vers l'avant et puis réglé dans le sens longitudinal fig. 31.



ATTENTION

S'assurer que le siège est bloqué en position de conduite avant de mettre le véhicule en marche.

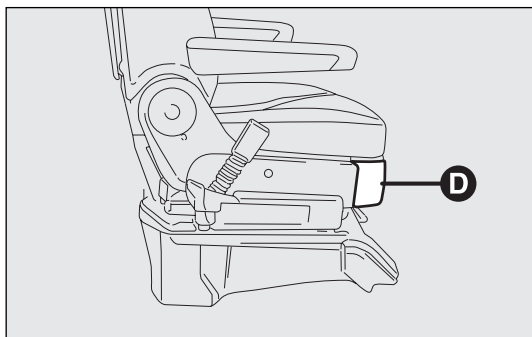


fig. 34

FON0175m

Chauffage des sièges fig. 35

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Clé en position MAR, appuyer sur le bouton E pour activer/désactiver la fonction.

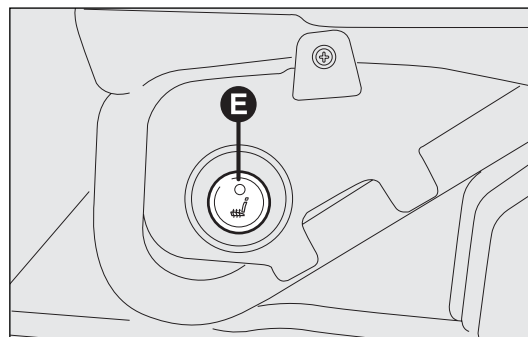


fig. 35

FON0213m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

RABAT SUR LA BANQUETTE fig. 36

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le siège est équipé d'une tablette rabattable utilisable pour poser des documents. Pour l'utiliser, tirer la languette A et abaisser la tablette. La tablette rabattable est équipée de deux empreintes porte-gobelets et d'un plan d'appui avec un clip pour documents.



ATTENTION

Ne pas placer de charges lourdes sur la tablette quand le véhicule roule, car en cas de freinage brusque ou de chocs, ils risquent d'être projetés contre les occupants du véhicule et de les blesser grièvement.

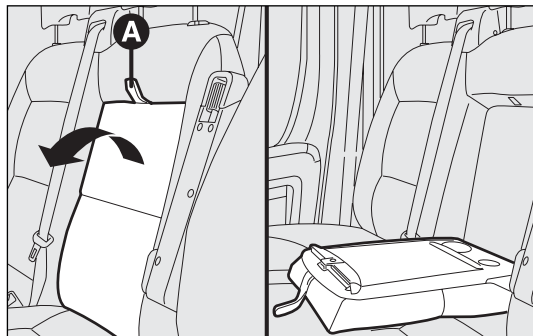


fig. 36

FON0149m

BAC SOUS LE SIÈGE

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Sous le siège conducteur se trouve un bac A-fig. 37 aisément extractible en le déboîtant des crochets figurant sur la base d'appui.

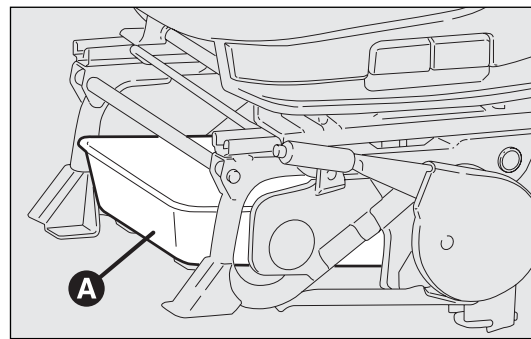


fig. 37

FON0237m

REVÊTEMENTS EN PLASTIQUE À LA BASE DU SIÈGE

fig. 38 (pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le revêtement AV A peut être ouvert en actionnant la poignée de déverrouillage B figurant sur la partie supérieure.

Ainsi, on peut accéder au bac sous le siège (voir le paragraphe «Bac sous le siège»).

Pour faciliter l'ouverture du revêtement AV et l'accès au bac, le siège doit être reculé au maximum.

Pour permettre d'extraire le revêtement AV, il doit être tourné au maximum vers l'avant et déboîté des crochets sur la partie inférieure en tirant vers l'avant du véhicule.

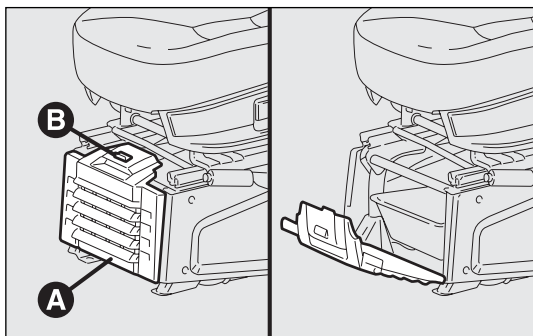


fig. 38

F0N0238m

VERSIONS PANORAMA

Réglage du dossier inclinable des sièges passagers fig. 39

Tourner le pommeau A.

Accès aux sièges de la deuxième rangée fig. 39

Pour l'accès à la deuxième rangée de sièges, actionner le levier B du siège latéral droit extérieur de la première rangée et rabattre vers l'avant le dossier en l'accompagnant avec la main gauche.

Ramener le siège en position normale, il se réenclenche sur le dispositif de maintien sans devoir actionner le levier à nouveau.

En revanche, sur le siège complet Panorama 2° rangée, les sièges latéraux sont fixes.

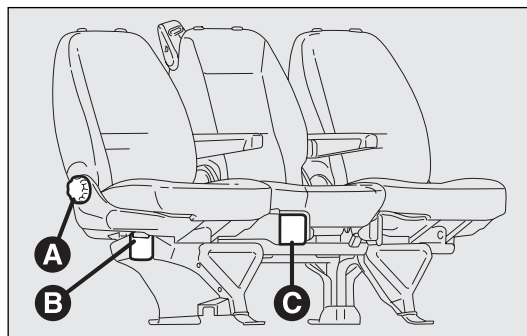


fig. 39

F0N0227m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Rabattage du dossier du siège central (2^e – 3^e rangée) fig. 39

Soulever le levier C et rabattre le dossier vers l'avant.

Sur l'arrière du dossier central se trouve une surface rigide faisant office d'accoudoir et de tablette avec des porte-gobelets.

Actionner le même levier pour repositionner le dossier.

Lorsqu'on rabat le dossier du siège central, retirer l'appui-tête pour faciliter le réglage du dossier du siège central de la première rangée.

VERSIONS COMBI

Position Easy Entry

Soulever le levier A-fig. 40 et incliner le dossier vers l'avant.

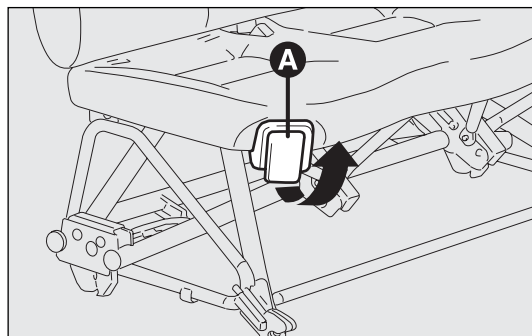


fig. 40

F0N0228m

Position repliée

Procéder comme suit:

- extraire les appui-tête en position Easy entry;
- soulever le levier B-fig. 41 (situé sous le levier A-fig. 40) avec la main droite;
- faire tourner le dossier de 5° vers l'arrière;
- rabattre vers l'avant avec la main gauche le dossier.

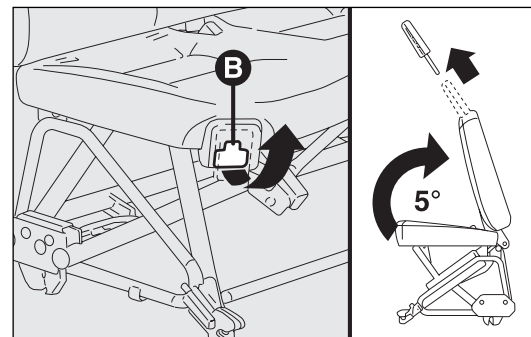


fig. 41

F0N0229m



ATTENTION

Ne pas rouler avec des passagers assis au 3e rang lorsque la banquette du 2e rang est rabattue. Veiller à ne positionner aucun objet sur le dossier rabattu de la banquette du 2e rang: en cas de choc ou de freinage brusque, les objets risquent d'être projetés contre les occupants du véhicule et de provoquer des lésions graves. Pour plus d'informations, voir les spécifications sur l'autocollant placé sous la banquette.

Dépose de la banquette

AVERTISSEMENT Pour la dépose de la banquette, il faut au moins deux personnes.

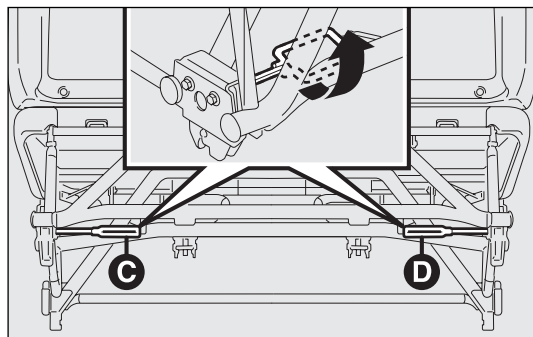


fig. 42

F0N0230m



ATTENTION

Lors du remontage suivant de la banquette, s'assurer qu'elle se bloque correctement sur les guides du plancher.

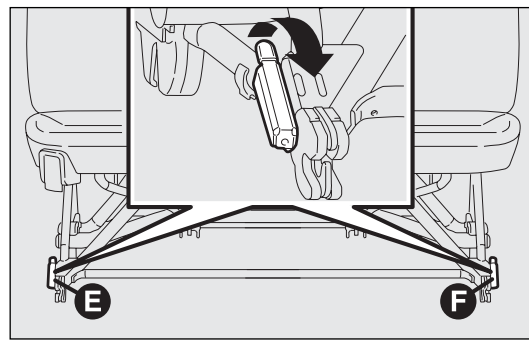


fig. 43

F0N0231m

Pour déposer la banquette, procéder comme suit:

- de la position repliée, actionner les leviers C et D-fig. 42 en les tournant vers l'avant (comme indiqué sur la plaquette autocollante située sur la traverse inférieure);
- soulever la base du siège vers l'avant;
- placer le siège en position verticale;
- à partir de la position verticale, actionner les leviers E et F-fig. 43 en les tournant vers le haut;
- soulever la banquette du plancher et la déposer.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

APPUI-TÊTE

AVANT fig. 44

Sur certaines versions, ils sont réglables en hauteur et se bloquent automatiquement dans la position voulue.

Réglage

- réglage vers le haut : soulever l'appui-tête jusqu'à percevoir le déclic de blocage;
- réglage vers le bas : appuyer sur la touche A et baisser l'appui-tête.

Pour extraire les appui-tête avant, appuyer en même temps sur les boutons A et B à côté des deux soutiens et les déboîter vers le haut.

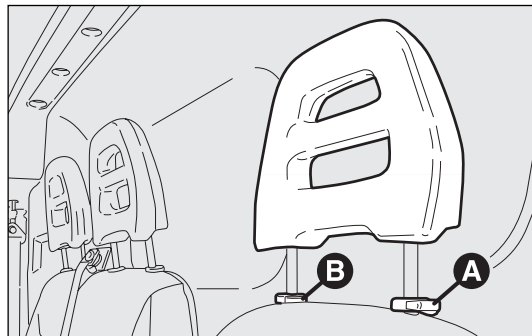


fig. 44

F0N0020m



ATTENTION

Les appuis-tête doivent être réglés de manière à ce que la tête s'y appuie, pas le cou. Seule cette position permet une protection efficace.

Pour augmenter l'efficacité de la protection donnée par l'appui-tête, régler le dossier pour que le buste soit en position droite et la tête le plus prêt possible de l'appui-tête.

VOLANT

Le volant peut être réglé dans le sens axial.

Pour effectuer le réglage, procéder comme suit:

- débloquer le levier fig. 45 en le tirant vers le volant (position 2);
- régler le volant;
- bloquer le levier en le poussant vers l'avant (position 1).

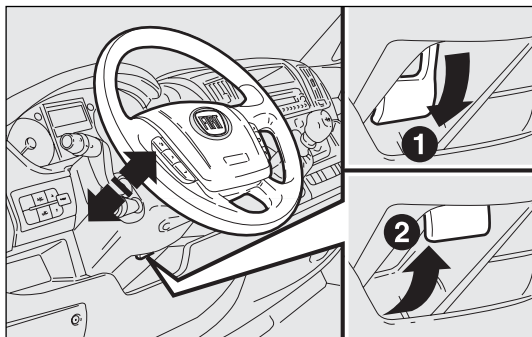


fig. 45

F0N0321m



ATTENTION

Les réglages doivent être effectués uniquement quand la voiture est à l'arrêt et le moteur coupé.



ATTENTION

Toute intervention en après-vente sur la direction ou la colonne de direction (ex. montage d'antivol) est absolument interdite. Elle risque non seulement de se solder par la dégradation des performances du système et l'annulation de la garantie, mais peut provoquer de graves problèmes de sécurité, ainsi que la non conformité d'homologation du véhicule.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR fig. 46

Il est muni d'un dispositif de sécurité qui provoque son décrochage en cas de choc violent contre le passager.

En actionnant le levier A, il est possible de régler le rétroviseur sur deux positions différentes: normale ou anti-éblouissement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs à réglage manuel

Pour orienter les rétroviseurs, il suffit d'agir manuellement sur chacun des deux miroirs de chaque rétroviseur.

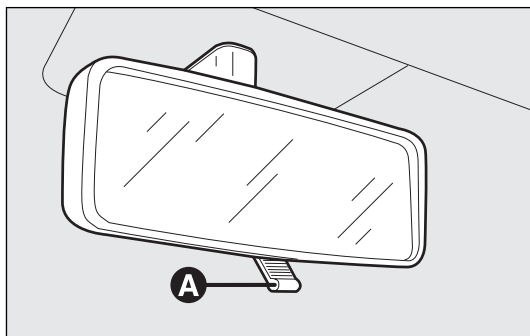


fig. 46

F0N0022m



ATTENTION

Le rétroviseur extérieur côté conducteur, étant bombé, altère légèrement la perception de la distance de l'image réfléchie. Par ailleurs, la surface réfléchissante de la partie inférieure des rétroviseurs extérieurs est parabolique pour augmenter le champ visuel. La dimension de l'image réfléchie est donc réduite et donne l'impression que l'objet réfléchi se trouve plus loin qu'il ne l'est en réalité.

Rétroviseurs à réglage électrique fig. 47

Cette fonction n'est accessible que lorsque la clé de contact se trouve sur «MAR».

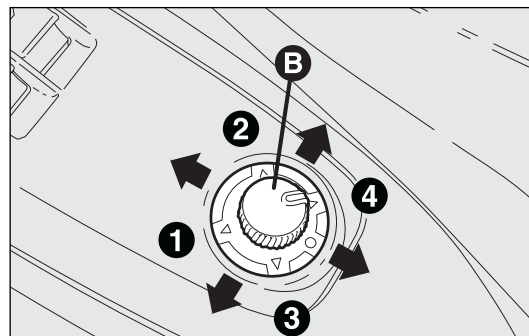


fig. 47

F0N0024m

Pour régler les rétroviseurs, il suffit de tourner la molette B sur l'une des quatre positions: ► 1 rétroviseur gauche, ◀ 2 rétroviseur droit ► 3 grand-angle gauche, ◀ 4 grand-angle droit.

Après avoir tourné la molette B sur le miroir à régler, il suffit de le déplacer dans la direction indiquée par les flèches pour régler le miroir sélectionné.

Rabattement des rétroviseurs à réglage manuel fig. 48

Si nécessaire (par exemple lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou pendant le lavage automatique), il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs en les déplaçant de la position 1 à la position 2.

Si le rétroviseur a accidentellement été tourné vers l'avant (position 3), par exemple, à la suite d'un choc, il faut le reporter manuellement dans la position 1.

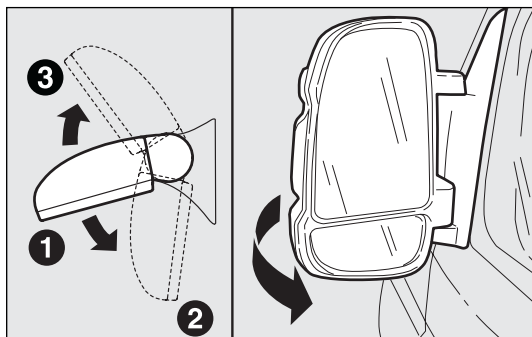


fig. 48

FON0023m



ATTENTION

Pendant la marche, les rétroviseurs doivent toujours être dans la position 1.

Rabattement des rétroviseurs à réglage électrique fig. 48 – 49

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Si nécessaire (par exemple lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou pendant le lavage automatique), il est possible de rabattre les rétroviseurs tant électriquement que manuellement en les déplaçant de la position 1-fig. 48 à la position 2.

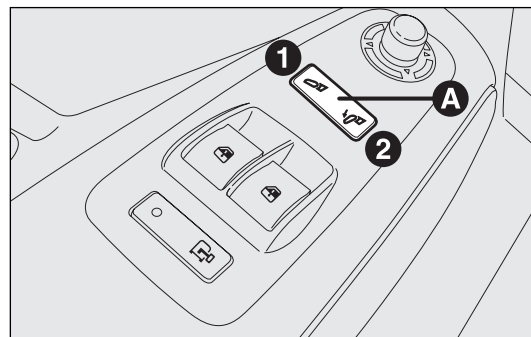


fig. 49

FON0159m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Rabattement électrique

Pour rabattre électriquement les rétroviseurs, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A-fig. 49. Pour ramener les rétroviseurs en position d'ouverture, appuyer sur le point 1 du bouton.

AVERTISSEMENT Si les rétroviseurs ont été repliés électriquement, il faut les reporter en position d'ouverture électriquement: ne pas essayer de déplier les rétroviseurs manuellement.

Rabattement manuel

Pour rabattre manuellement les rétroviseurs, il suffit de les déplacer de la position 1-fig. 48 à la position 2. Si les rétroviseurs ont été repliés manuellement, il est possible de les déplier tant manuellement qu'électriquement.

AVERTISSEMENT Pour déplier électriquement les rétroviseurs, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A-fig. 49 jusqu'à la perception du « dé clic » d'accrochage, puis appuyer sur le point 1 de ce même bouton.

Rabattement vers l'avant

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs vers l'avant (position 3-fig. 48) ou de les reporter manuellement dans la position 2 d'ouverture s'ils ont été tournés accidentellement vers l'avant (par exemple, suite à un choc).

Si les rétroviseurs ont été tournés manuellement vers l'avant, ou suite à un choc, il est possible de les reporter tant manuellement qu'électriquement en position d'ouverture.

Pour déplier électriquement les rétroviseurs, appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A-fig. 49 jusqu'à la perception d'un « dé clic » d'accrochage, puis appuyer sur le point 1 de ce même bouton.

AVERTISSEMENT Si par erreur les rétroviseurs ont été rabattus manuellement dans la position 3-fig. 48, le rétroviseur se place dans une position intermédiaire. Dans ce cas, il faut tourner manuellement le rétroviseur dans la position 1, puis appuyer sur le point 2 du bouton à bascule A-fig. 49 pour reporter le rétroviseur dans la position 2 jusqu'à la perception d'un « dé clic » et ensuite appuyer sur le point 1 du bouton pour le ramener dans la position 1.

Dégivrage/désembuage

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Les rétroviseurs sont dotés de résistances qui fonctionnent quand on actionne la lunette dégivrante, en appuyant sur le bouton (☐☐☐☐).

AVERTISSEMENT Cette fonction est temporisée et se désactive automatiquement après quelques minutes.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

F0N0322m

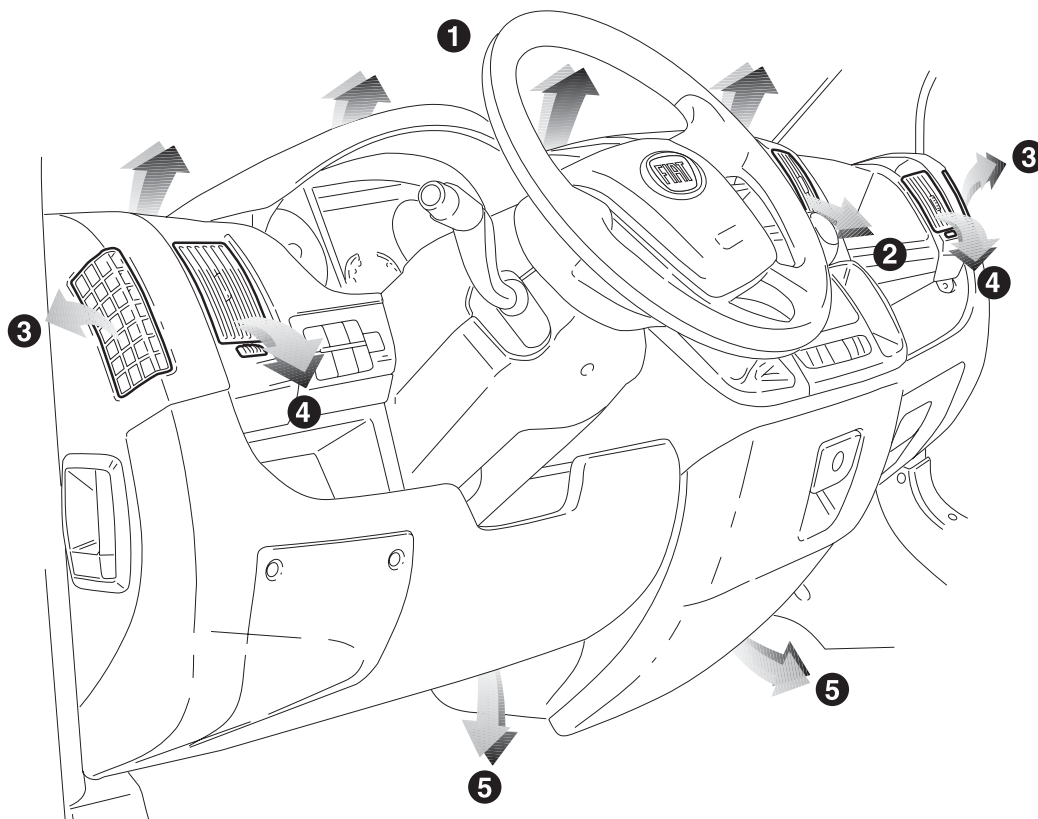


fig. 50

1. Diffuseur fixe supérieur – 2. Diffuseurs centraux réglables – 3. Diffuseurs fixes latéraux – 4. Diffuseurs latéraux réglables – 5. Diffuseurs inférieurs pour places AV.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

DIFFUSEURS ORIENTABLES ET RÉGLABLES LATÉRAUX ET CENTRAUX fig. 51 – 52

- A Diffuseurs fixes pour les vitres latérales.
- B Diffuseurs latéraux orientables.
- C Diffuseurs fixes.

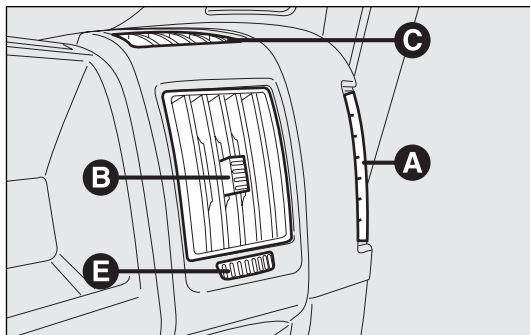


fig. 51

F0N0026m

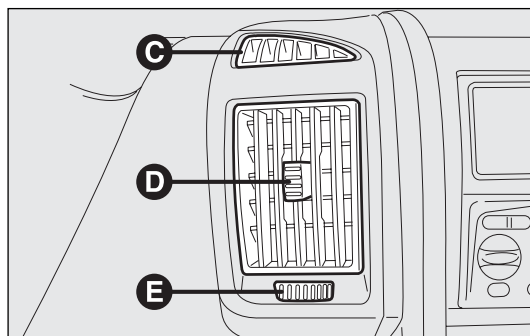


fig. 52

F0N0027m

- D Diffuseurs centraux orientables.
 - E Commande pour le réglage du débit d'air.
- Les diffuseurs A et C ne sont pas orientables.

COMMANDES fig. 53

Sélecteur A pour régler la température de l'air (mélange air chaud/froid)

Secteur rouge = air chaud

Secteur bleu = air froid

Sélecteur B pour l'activation/le réglage du ventilateur

0 = ventilateur éteint

1-2-3 = vitesse de ventilation

4 = ventilation à la vitesse maximum

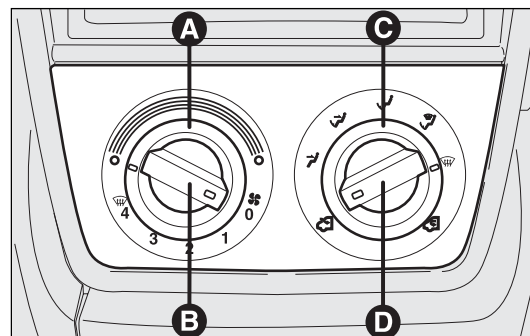








fig. 53


F0N0028m

Sélecteur C pour la distribution de l'air

-  pour recevoir de l'air aux aérateurs centraux et latéraux;
-  pour envoyer l'air aux pieds et avoir une température légèrement plus basse aux aérateurs de la planche, dans des conditions de température moyenne;
-  pour chauffage avec température extérieure rigide: pour avoir le débit maximum d'air sur la zone pieds;
-  pour chauffer les pieds et simultanément désembuer le pare-brise;
-  pour désembuer rapidement le pare-brise.



Bouton D pour l'activation/désactivation du recyclage d'air

Quand on tourne le sélecteur D sur , le recyclage d'habitacle est activé.

Quand on tourne le sélecteur D sur , le recyclage d'habitacle est désactivé.

VENTILATION DE L'HABITACLE

Pour obtenir une bonne ventilation de l'habitacle, procéder comme suit :

- tourner le sélecteur A sur le secteur bleu;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de ;
- tourner la manette B sur la vitesse souhaitée.




CHAUFFAGE DE L'HABITACLE


Procéder comme suit:

- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge;
- tourner le sélecteur C dans la position souhaitée;
- tourner la manette B sur la vitesse souhaitée.

CHAUFFAGE RAPIDE DE L'HABITACLE

Pour obtenir un chauffage plus rapide, procéder comme suit:




- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en positionnant la manette D sur ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de ;
- tourner la manette B en correspondance de 4  (vitesse maximum du ventilateur).

Agir ensuite sur les commandes pour garder les conditions de confort souhaitées et tourner la manette D sur  pour désactiver le recyclage de l'air d'habitacle et éviter la buée.

AVERTISSEMENT Moteur froid, attendre quelques minutes afin que le liquide du système atteigne la température de fonctionnement optimale.

DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE RAPIDE DES VITRES AVANT (PARE-BRISE ET VITRES LATÉRALES)

Procéder comme suit :



- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge ;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de  ;
- tourner la manette B en correspondance de 4  (vitesse maximum du ventilateur).

AVERTISSEMENT pour garantir un désembuage/dégivrage rapide, si le chauffage supplémentaire est installé (sous le siège AV ou AR pour les versions Panorama et Combi) et en service, désactivez-le au moyen du bouton F (DEL éteinte) situé sur la platine des commandes fig. 54.

Lorsque le désembuage/dégivrage est terminé, actionner les commandes pour rétablir les conditions de confort souhaitées.

Désembuage des vitres

En cas de grande humidité extérieure et/ou de pluie et/ou de grandes différences de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitacle, il est conseillé d'effectuer la manœuvre suivante afin de prévenir la buée sur les vitres :

- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge ;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de – avec la possibilité de passer à la position  au cas où il n'y a aucune trace d'embuage ;
- tourner le sélecteur B sur la 2^{ème} vitesse.

DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE DÉGIVRANTE ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS fig. 55

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Appuyer sur le bouton A pour activer cette fonction ; l'activation de cette fonction est mise en évidence par l'allumage du témoin sur le bouton proprement dit.

La fonction est temporisée et se désactive automatiquement après 20 minutes. Pour exclure préventivement cette fonction, appuyer de nouveau sur le bouton A.

AVERTISSEMENT Ne pas appliquer d'autocollants sur la partie intérieure de la vitre arrière près des filaments de la lunette dégivrante afin d'éviter de l'endommager.

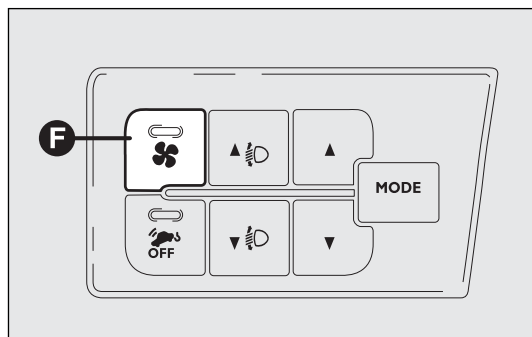


fig. 54

FON0185m

ACTIVATION RECYCLAGE AIR D'HABITACLE

Tourner la manette D-fig. 53 sur .

Il est préférable d'enclencher le recyclage de l'air pendant les arrêts dans la circulation ou dans les tunnels, pour éviter que de l'air pollué pénètre de l'extérieur. Éviter d'utiliser cette fonction de manière prolongée, notamment si plusieurs personnes sont à bord, afin d'éviter l'embuage des vitres.

AVERTISSEMENT Le recyclage d'air d'habitacle permet, selon la modalité de fonctionnement sélectionnée (« chauffage » ou « refroidissement »), d'arriver plus rapidement aux conditions désirées.

Il est déconseillé d'enclencher le recyclage d'air d'habitacle pendant les journées pluvieuses/froides afin d'éviter la condensation sur les vitres.

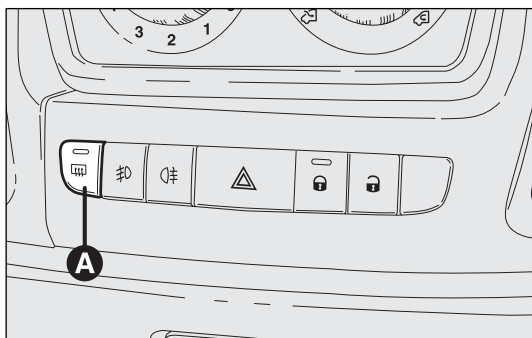


fig. 55

F0N0043m

CLIMATISEUR MANUEL

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

COMMANDES fig. 56

Sélecteur A pour régler la température de l'air (mélange air chaud/froid)


Secteur rouge = air chaud

Secteur bleu = air froid

Sélecteur B pour l'activation/le réglage du ventilateur

 0 = ventilateur éteint

1-2-3 = vitesse de ventilation

4  = ventilation à la vitesse maximum

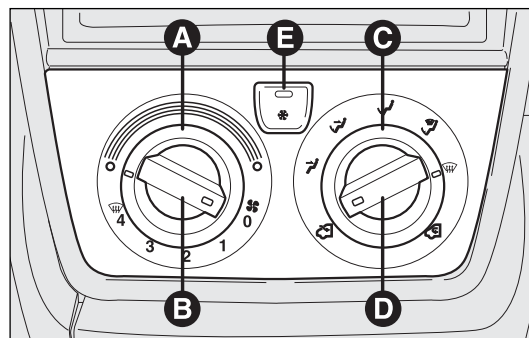


fig. 56

F0N0833m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES






SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Sélecteur C pour la distribution de l'air

-  pour recevoir de l'air aux aérateurs centraux et latéraux;
-  pour envoyer l'air aux pieds et avoir une température légèrement plus basse aux aérateurs de la planche, dans des conditions de température moyenne;
-  pour chauffage avec température extérieure rigide: pour avoir le débit maximum d'air sur la zone pieds;
-  pour chauffer les pieds et simultanément désembuer le pare-brise;
-  pour désembuer rapidement le pare-brise.

Bouton D pour l'activation/désactivation du recyclage d'air

En appuyant sur le bouton (DEL sur le bouton allumée), le recyclage d'air d'habitacle s'active.

En appuyant de nouveau sur le bouton (DEL sur le bouton éteinte) le recyclage d'air d'habitacle est désactivé.



Bouton E pour activation/désactivation du climatiseur

En appuyant sur le bouton (DEL sur le bouton allumée) le climatiseur est activé.

En appuyant de nouveau sur le bouton (DEL sur le bouton éteinte) le climatiseur désactivé.




VENTILATION DE L'HABITACLE

Pour obtenir une bonne ventilation de l'habitacle, procéder comme suit :


- tourner le sélecteur A sur le secteur bleu;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de  ;
- tourner la manette B sur la vitesse souhaitée.

CLIMATISATION (refroidissement)

Afin d'obtenir le refroidissement le plus rapide, procéder comme suit:

- tourner le sélecteur A sur le secteur bleu;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en positionnant la manette D sur  ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de  ;
- activer le climatiseur en appuyant sur le bouton E; la DEL sur le bouton E s'allume;
- tourner la manette B en correspondance de 4  (vitesse maximum du ventilateur).

Réglage du refroidissement

- tourner le sélecteur A vers la droite pour augmenter la température;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;
- tourner la manette B pour diminuer la vitesse du ventilateur.

AVERTISSEMENT Quand on appuie sur le bouton E du compresseur du climatiseur, la fonction n'est activée que si une des vitesses du ventilateur est sélectionnée (manette B).


CHAUFFAGE DE L'HABITACLE



Procéder comme suit :


- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge;
- tourner le sélecteur C sur le symbole souhaité;
- tourner la manette B sur la vitesse souhaitée.

CHAUFFAGE RAPIDE DE L'HABITACLE

Pour obtenir un chauffage plus rapide, procéder comme suit :

- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge;
- activer le recyclage d'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;




- tourner le sélecteur C sur  ;
- tourner la manette B en correspondance de 4  (vitesse maximum du ventilateur).

Puis actionner les commandes pour garder les conditions de confort souhaitées et amener le sélecteur D sur  pour désactiver le recyclage de l'air d'habitacle (DEL sur le bouton éteint).

AVERTISSEMENT Quand le moteur est froid, il faut attendre quelques minutes afin que le liquide du système atteigne la température de fonctionnement optimale.

DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE RAPIDE DES VITRES AVANT (PARE-BRISE ET VITRES LATÉRALES)

Procéder comme suit :

- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge;
- tourner la manette B en correspondance du 4  (vitesse maximum du ventilateur);
- tourner le sélecteur C en correspondance de  ;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur .

AVERTISSEMENT Pour garantir un désembuage/dégivrage rapide, si un chauffage/climatiseur supplémentaire (sous le siège AV ou AR pour les versions Panorama et Combi) est en service, désactivez-le au moyen du bouton F (DEL éteinte) installé sur la platine des commandes, fig. 57.

Lorsque le désembuage/dégivrage est terminé, actionner les commandes pour rétablir les conditions de confort souhaitées.

AVERTISSEMENT L'action anti-buée du climatiseur est très rapide, puisqu'elle déshumidifie l'air. Régler les commandes comme indiqué précédemment et activer le climatiseur en appuyant sur le bouton E; la DEL située sur le bouton s'allume.

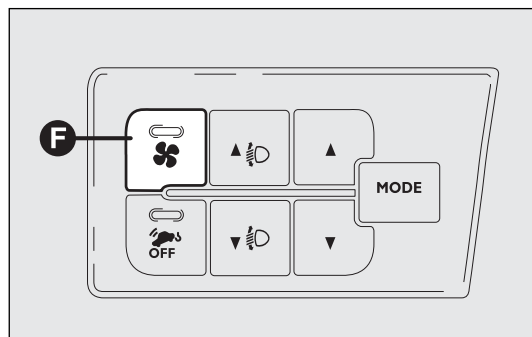





fig. 57

F0N0185m

Désembuage des vitres

En cas de grande humidité extérieure et/ou de pluie et/ou de grandes différences de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitacle, il est conseillé d'effectuer la manœuvre suivante afin de prévenir la buée sur les vitres :

- tourner le sélecteur A sur le secteur rouge ;
- désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette D sur  ;
- tourner le sélecteur C en correspondance de  avec la possibilité de passer à la position  au cas où il n'y a aucune trace d'embuage ;
- tourner le sélecteur B sur la 2^{ème} vitesse.

AVERTISSEMENT Le climatiseur est très utile pour prévenir l'embuage des vitres en cas de grande humidité environnementale car il déshumidifie l'air introduit dans l'habitacle.

DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE DÉGIVRANTE ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS fig. 58

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Appuyer sur le bouton A pour activer cette fonction; l'activation de cette fonction est mise en évidence par l'allumage du témoin sur le bouton proprement dit.

La fonction est temporisée et se désactive automatiquement après 20 minutes. Pour exclure préventivement cette fonction, appuyer sur le bouton A.

AVERTISSEMENT Ne pas appliquer d'autocollants sur la partie intérieure de la vitre arrière près des filaments de la lunette dégivrante afin d'éviter de les endommager.

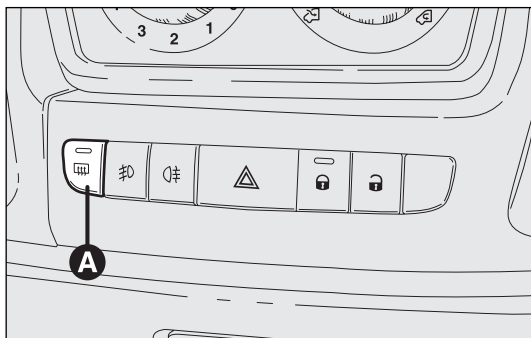


fig. 58

FON0043m

ACTIVATION RECYCLAGE AIR D'HABITACLE

Tourner le sélecteur D sur .

Il est préférable d'enclencher le recyclage de l'air pendant les arrêts dans la circulation ou dans les tunnels, pour éviter que de l'air pollué pénètre de l'extérieur. Éviter d'utiliser cette fonction de manière prolongée, notamment si plusieurs personnes sont à bord, afin d'éviter l'embuage des vitres.

AVERTISSEMENT Le recyclage d'air d'habitacle permet, selon la modalité de fonctionnement sélectionnée (« chauffage » ou « refroidissement »), d'arriver plus rapidement aux conditions désirées.

Il est déconseillé d'enclencher le recyclage de l'air d'habitacle pendant les journées pluvieuses/froides afin d'éviter la formation de condensation sur les vitres.

ENTRETIEN DU CIRCUIT

Pendant la saison froide, le circuit de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pour une durée d'environ 10 minutes. Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du circuit en question auprès du réseau Après-vente Fiat.



Le circuit utilise le fluide réfrigérant R134a qui, en cas de fuites accidentelles, n'est pas nocif pour l'environnement. Éviter absolument d'utiliser du fluide R12 non compatible avec les composants du circuit.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CLIMATISEUR AUTOMATIQUE

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

GÉNÉRALITÉS

Le climatiseur automatique règle la température, la quantité et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Le contrôle de la température est basé sur la « température équivalente » : à savoir que le système maintient en permanence le confort de l'habitacle en compensant les éventuelles variations climatiques extérieures, y compris le rayonnement solaire mesuré par un capteur ad hoc. Les paramètres et les fonctions contrôlées automatiquement sont :

- température de l'air aux aérateurs ;
- répartition de l'air sur les aérateurs ;
- vitesse du ventilateur
(variation continue du flux d'air) ;
- activation du compresseur
(pour le refroidissement/la déshumidification de l'air) ;
- recyclage d'air.

Toutes ces fonctions peuvent être modifiées manuellement, à savoir que l'on peut intervenir sur le système en sélectionnant une ou plusieurs fonctions au choix et en variant les paramètres. De cette manière, toutefois, on désactive le contrôle automatique des fonctions sur lesquelles le système n'interviendra que pour des raisons de sécurité (ex. risque de buée sur les vitres). Les choix manuels sont toujours prioritaires sur l'automatisme et sont mémorisés jusqu'à ce que l'utilisateur rétablisse le contrôle automatique, en appuyant de nouveau sur le bouton AUTO, sauf dans les cas où le système intervient pour des raisons particulières de sécurité. Le réglage manuel d'une fonction ne remet pas en question le contrôle automatique des autres.

La température de l'air injecté est toujours contrôlée automatiquement en fonction des températures réglées sur l'écran (sauf lorsque le système est éteint ou dans certaines conditions lorsque le compresseur est désactivé).

Le système permet de régler ou de modifier manuellement les paramètres/fonctions suivantes : température de l'air ; vitesse du ventilateur (variation continue) ; réglage de la distribution de l'air sur sept positions ; activation du compresseur ; fonction dégivrage/désembuage rapide ; recyclage de l'air ; extinction du système ;

COMMANDES fig. 59

- A Bouton AUTO contrôle automatique de toutes les fonctions.
- B Boutons de réglage de distribution d'air.
- C Écran.
- D Bouton de commande de la fonction MAX DEF.

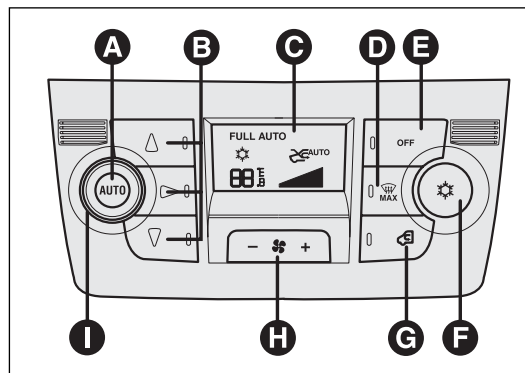




fig. 59

FON0831m

- E Bouton de désactivation du système.
- F Bouton de commande activation/désactivation du compresseur.
- G Bouton de commande recyclage d'air.
- H Boutons de commande diminution/augmentation de la vitesse du ventilateur.
- I Manette de commande augmentation/diminution de la température.

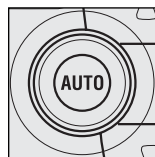
UTILISATION DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Le système peut être activé de différentes manières, mais il est conseillé de commencer en appuyant sur le bouton AUTO, puis de tourner le sélecteur pour sélectionner la température souhaitée sur l'écran. Ainsi, le système fonctionnera de manière complètement automatique pour atteindre le plus rapidement possible la température de confort en fonction des programmations effectuées. Le système régule la température, la quantité et la répartition de l'air introduit dans l'habitacle et, par la fonction recyclage, l'enclenchement du compresseur de climatiser. Dans le fonctionnement entièrement automatique, l'unique intervention manuelle demandée est l'éventuelle activation des fonctions suivantes :

-  recyclage de l'air pour maintenir le recyclage activé ou désactivé en permanence ;
-  Pour accélérer le désembuage/dégivrage des vitres avant, de la lunette, et des rétroviseurs extérieurs.

Pendant le fonctionnement entièrement automatique du système, il est possible de changer la température sélectionnée, la distribution de l'air et la vitesse du ventilateur en agissant, à n'importe quel moment, sur les boutons et manettes respectives : le système modifiera automatiquement ses réglages pour s'adapter aux nouvelles demandes. Au cours du fonctionnement complètement automatique (FULL AUTO), en variant la répartition et/ou le débit de l'air et/ou l'enclenchement du compresseur et/ou le recyclage, l'inscription FULL disparaît. De cette manière, les fonctions passent du contrôle automatique au manuel jusqu'à ce qu'on actionne à nouveau le bouton AUTO. Même si une ou plusieurs fonctions ont été activées manuellement, le réglage de la température de l'air introduit est toujours géré automatiquement, sauf lorsque le compresseur est désactivé : dans cette condition, en effet, l'air introduit dans l'habitacle ne peut avoir une température inférieure à celle de l'air extérieur.

COMMANDES



Bouton de réglage de la température de l'air (I)

Quand on tourne la manette dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse, on augmente ou on baisse la température demandée dans l'habitacle.

La température programmée s'affiche à l'écran.

En tournant la manette à fond vers la droite ou vers la gauche jusqu'à l'amener sur la sélection extrême HI ou LO, les fonctions de chauffage ou de refroidissement maximal s'enclenchent :

Fonction HI (chauffage maximum) :

elle s'enclenche en tournant la manette de la température dans le sens des aiguilles d'une montre en dépassant la valeur maximale (32 °C).

On active cette fonction lorsqu'on souhaite réchauffer l'habitacle le plus rapidement possible, en exploitant au maximum la puissance du système. Ainsi, le système quitte le réglage automatique de la température et règle le mélange de l'air sur la position de chauffage maximum en déterminant la vitesse et la répartition de l'air.

En particulier, si le liquide de refroidissement n'est pas suffisamment chaud, la vitesse maximale du ventilateur ne s'enclenche pas de suite, afin de limiter l'entrée d'air qui ne serait pas suffisamment chaud dans l'habitacle.

Avec la fonction enclenchée, tous les réglages manuels restent possibles.

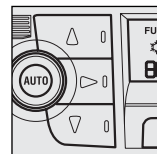
Pour désactiver la fonction, il suffit de tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre le sélecteur de température en sélectionnant ainsi la température désirée.

Fonction LO (refroidissement maximum) :

il s'enclenche quand on tourne le sélecteur de la température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre au-delà de la valeur minimum (16 °C).

On active cette fonction lorsqu'on souhaite refroidir l'habitacle le plus rapidement possible, en exploitant au maximum la puissance du système. Ainsi, le système quitte le réglage automatique de la température et règle le mélange de l'air sur la position de refroidissement maximum en déterminant la vitesse et la répartition de l'air. Avec la fonction enclenchée, tous les réglages manuels restent possibles.

Pour désactiver la fonction, il suffit de tourner le sélecteur de température dans le sens des aiguilles d'une montre en réglant ainsi la température désirée.



Boutons distribution air (B)

En appuyant sur ces boutons, il est possible de sélectionner manuellement une des sept distributions possibles de l'air :

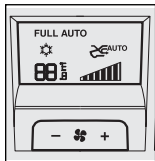
- ▲ Flux d'air vers les diffuseurs du pare-brise et des vitres latérales avant pour le désembuage ou le dégivrage des vitres.
- Flux d'air vers les diffuseurs centraux et latéraux de la planche de bord pour la ventilation du buste et du visage pendant les saisons chaudes.
- ▼ Flux d'air vers les diffuseurs dans la zone des pieds avant et arrière. La tendance naturelle de la chaleur à monter, permet le réchauffement très rapide de l'habitacle et offre immédiatement une sensation de chaleur.
- Répartition du flux d'air entre les aérateurs dans la zone des pieds (air plus chaud), les aérateurs centraux/latéraux de la planche de bord (air plus frais). Cette répartition est spécialement adaptée aux saisons du printemps et d'automne, avec rayonnement solaire.
- ◆ Répartition du flux d'air entre les diffuseurs zone pieds et les diffuseurs de désembuage/dégivrage du pare-brise et des vitres latérales AV. Cette répartition permet de chauffer correctement l'habitacle et prévient la buée sur les vitres.

▲ Répartition du flux d'air entre les aérateurs pour le dégivrage/désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant, les aérateurs centraux et latéraux de la planche. Cette distribution permet un bon maintien du confort dans un habitacle suffisamment refroidi (été).

▲ Répartition du flux d'air entre les aérateurs pour le dégivrage/désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant, des aérateurs centraux et latéraux de la planche, ainsi que les aérateurs de la zone pieds. Cette distribution assure une bonne diffusion de l'air pour maintenir le confort de température souhaité l'été comme l'hiver.

La distribution choisie est visible par l'éclairage des DELS sur les boutons sélectionnés.

Pour revenir au contrôle automatique de la répartition de l'air après une sélection manuelle, appuyer sur le bouton AUTO.



Boutons de réglage vitesse du ventilateur (H)

En appuyant aux extrémités sur le bouton H, on augmente ou on diminue la vitesse du ventilateur et, par conséquent, la quantité d'air émis dans l'habitacle ; le système garde quand même l'objectif de la température demandée.

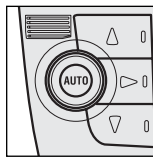
La vitesse du ventilateur est visualisée par les barrettes qui s'allument à l'écran :

- Vitesse maximum du ventilateur = toutes les barres allumées;
- Vitesse minimum du ventilateur = une barre allumée.

Le ventilateur peut être exclu uniquement si le compresseur du climatiseur a été désactivé en appuyant sur le bouton F-fig. 59.

AVERTISSEMENT Pour rétablir le contrôle automatique de la vitesse du ventilateur après un réglage manuel, appuyer sur le bouton AUTO.

AVERTISSEMENT à cause de la vitesse élevée du véhicule, l'effet dynamique provoque une augmentation du débit d'air pénétrant dans l'habitacle qui ne correspond pas directement au nombre de barrettes de vitesses du ventilateur.



Bouton AUTO (A) (fonctionnement automatique)

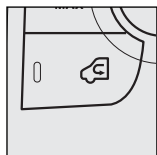
Si l'on appuie sur le bouton AUTO, le système règle automatiquement la quantité et la répartition de l'air introduit dans l'habitacle en annulant tous les réglages manuels précédents.

Cette condition est signalée par la disparition de l'inscription FULL AUTO sur l'écran avant.

En intervenant manuellement sur au moins une des fonctions gérées automatiquement par le système (recyclage de l'air, distribution de l'air, vitesse du ventilateur ou désactivation du compresseur du climatiseur), l'inscription FULL sur l'écran s'éteint pour signaler que le système ne contrôle plus automatiquement toutes les fonctions (la température reste toujours en automatique).


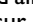
AVERTISSEMENT Si, à cause des interventions manuelles sur les fonctions, le système n'est plus en mesure de garantir l'obtention et le maintien de la température demandée dans l'habitacle, la température sélectionnée clignote pour signaler la difficulté rencontrée par le système et ensuite l'inscription AUTO s'éteint.

Pour rétablir n'importe quand le contrôle automatique du système après une ou plusieurs sélections manuelles, appuyer sur le bouton AUTO.



Bouton enclenchement/désactivation du recyclage d'air (G)

Le recyclage d'air est géré suivant les logiques de fonctionnement suivantes :

- activation forcée (recyclage d'air toujours enclenché), signalé par l'allumage de la DEL sur le bouton G et par le symbole  à l'écran;
- désactivation forcée (recyclage d'air toujours désactivé avec prise d'air de l'extérieur), signalée par l'extinction de la DEL sur le bouton et par le symbole  à l'écran.

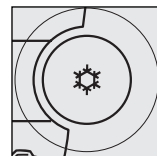
Ces conditions de fonctionnement sont obtenues en appuyant en série sur le bouton de recyclage de l'air G.

AVERTISSEMENT L'enclenchement du recyclage permet (pour réchauffer ou refroidir l'habitacle) d'atteindre plus rapidement les conditions voulues.


Toutefois, il est vivement déconseillé d'utiliser le recyclage pendant les journées pluvieuses ou froides, car la possibilité d'embuer l'intérieur des vitres augmenterait considérablement, surtout si le compresseur du climatiseur n'est pas activé.

Si les températures extérieures sont basses, le recyclage est forcé en position désactivée (entrée d'air de l'extérieur) pour éviter de possibles phénomènes de buée.

Il est conseillé de ne pas utiliser la fonction de recyclage d'air d'habitacle lorsque la température extérieure est basse, car les vitres pourraient s'embuer rapidement.



Bouton habilitation/désactivation compresseur climatiseur (F)

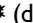
En appuyant sur le bouton  le compresseur du climatiseur se désactive, s'il a été allumé auparavant, et le logo sur l'écran s'éteint.

En appuyant sur le bouton lorsque la DEL est éteinte, l'activation du compresseur redevient automatique. Cette condition est visible par l'allumage du logo sur l'écran.

Lorsqu'on désactive le compresseur du climatiseur, le système désactive le recyclage pour empêcher la formation de buée sur les vitres. Même si le système reste en mesure de maintenir la température demandée, l'inscription FULL ne s'affiche plus à l'écran. Si en revanche il ne parvient plus à maintenir la température, les chiffres clignotent et la mention AUTO s'éteint.

AVERTISSEMENT Lorsque le compresseur est désactivé, il n'est plus possible d'injecter dans l'habitacle une température d'air inférieure à celle extérieure. De plus, dans des conditions ambiantes particulières, les vitres risquent de s'embuer rapidement, car l'air n'est pas déshumidifié.

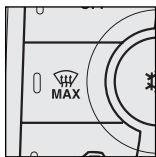
La désactivation du compresseur reste en mémoire même après l'arrêt du moteur.

Pour rétablir le contrôle automatique de l'activation du compresseur, appuyer à nouveau sur le bouton  (dans ce cas, le système ne fonctionne que comme réchauffeur) ou appuyer sur le bouton AUTO.

Compresseur arrêté, si la température extérieure est supérieure à celle qui a été programmée, le système n'est pas en mesure de satisfaire la demande, ce qu'il signale par le clignotement des chiffres correspondant à la température programmée, après quoi la mention AUTO s'éteint.

Lorsque le compresseur est désactivé, il est possible de remettre à zéro manuellement la vitesse du ventilateur (aucune barre n'est visible).

Lorsque le compresseur est activé et le moteur allumé, la vitesse du ventilateur peut descendre uniquement jusqu'au minimum (une barre visible).



Bouton de désembuage/ dégivrage rapide des vitres (D)

En appuyant sur ce bouton, le climatiseur active automatiquement toutes les fonctions nécessaires pour accélérer le désembuage/dégivrage du pare-brise et des vitres latérales :

- active le compresseur du climatiseur lorsque les conditions climatiques le permettent ;
- désactive le recyclage d'air ;
- règle la température maximum de l'air HI sur les deux zones ;
- insère une vitesse du ventilateur en fonction de la température du liquide de refroidissement du moteur afin de limiter l'entrée d'air pas assez chaud pour désembuer les vitres ;
- dirige le flux d'air vers les diffuseurs du pare-brise et les vitres latérales avant ;
- active la lunette dégivrante.

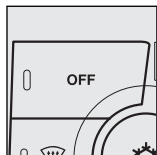
AVERTISSEMENT La fonction désembuage/dégivrage rapide des vitres reste enclenché pendant environ 3 minutes, à partir du moment où le liquide de refroidissement du moteur atteint la température adéquate pour une décondensation rapide des vitres.

Lorsque la fonction est active, la DEL du bouton de la lunette dégivrante s'allume et sur l'écran l'inscription FULL AUTO s'éteint.

Les seules interventions manuelles possibles, avec la fonction active, sont le réglage manuel de la vitesse du ventilateur et la désactivation de la lunette dégivrante.

Pour rétablir les conditions de fonctionnement avant à l'activation, il suffit d'appuyer indifféremment sur le bouton B, sur le bouton de recyclage de l'air G, sur le bouton du compresseur F ou sur le bouton AUTO A.

AVERTISSEMENT pour garantir un désembuage/dégivrage rapide, en cas de présence du chauffage/climatiseur supplémentaire (sous le siège AV ou AR pour les versions Panorama et Combi) activé, il convient de le désactiver au moyen du bouton F (DEL éteinte) situé sur la platine des commandes fig. 60.



Extinction du système OFF (E)

On désactive le système de climatisation en appuyant sur le bouton E, ce qui entraîne l'extinction de l'écran.

Lorsque le système est éteint, les conditions de la climatisation sont les suivantes :

- écran éteint;
- température sélectionnée non visible;
- recyclage de l'air enclenché, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur (DEL recyclage allumé);
- compresseur de climatiseur désactivé;
- ventilateur éteint.

Si l'on désire rallumer le système de climatisation en condition de complet automatisme, appuyer sur le bouton AUTO.

CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Certaines versions sont également équipées, sous le siège du conducteur, d'un chauffage supplémentaire dont le ventilateur est actionné au moyen du bouton F situé sur la platine des commandes fig. 60.

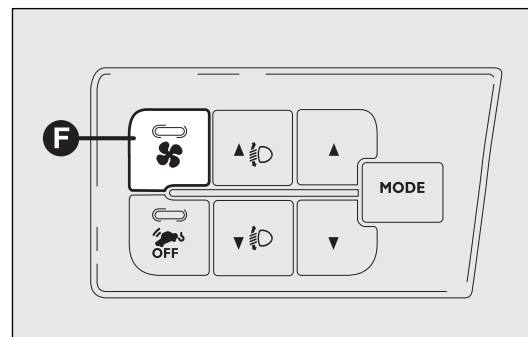


fig. 60

FON0185m

CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE AUTONOME

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le véhicule peut être équipé, sur demande, de deux chauffages autonomes supplémentaires: un entièrement automatique et l'autre programmable.

VERSION AUTOMATIQUE

Le chauffage supplémentaire est activé en mode automatique lorsque le moteur est démarré et que les conditions de température extérieure et de liquide de refroidissement persistent.

La désactivation intervient toujours de manière automatique.

AVERTISSEMENT En période froide, quand le dispositif se déclenche, vérifier que le niveau de carburant est supérieur à la réserve. Dans le cas contraire, le dispositif risque de se bloquer et de nécessiter l'intervention du Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

À l'instar du moteur, le chauffage consomme du carburant. Par conséquent, pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage supplémentaire ne doit jamais être allumé, même pour une période courte, dans des environnements clos comme des garages ou des ateliers non équipés d'aspirateurs de gaz d'échappement.

VERSION PROGRAMMABLE

Le chauffage supplémentaire, entièrement indépendant du fonctionnement du moteur permet de:

- chauffer l'habitacle quand le moteur est coupé;
- dégivrer les vitres;
- réchauffer le liquide de refroidissement du moteur – donc le moteur lui-même – avant le démarrage.

Le système se compose des éléments suivants:

- un brûleur à gazole pour le chauffage de l'eau avec un silencieux d'échappement pour les gaz de combustion;
- une pompe de dosage reliée aux tuyaux du réservoir du véhicule pour l'alimentation du brûleur;
- un échangeur de chaleur relié aux tuyaux du circuit de refroidissement du moteur;
- une centrale reliée au groupe de chauffage/ventilation de l'habitacle qui permet un fonctionnement automatique;
- une centrale électronique pour le contrôle et le réglage du brûleur intégrée sur le chauffage;
- un minuteur numérique A-fig. 61 pour la mise en service manuelle du chauffage ou pour la programmation de l'heure d'allumage.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Le chauffage supplémentaire (pendant la saison froide) sert à chauffer, à maintenir en température et à faire circuler le liquide du circuit de refroidissement du moteur pendant un délai prédéfini afin de garantir le démarrage du moteur et les conditions optimales de température du moteur proprement dit et de l'habitacle.

Le chauffage peut se mettre en marche automatiquement avec la programmation de l'horloge numérique ou en mode manuel en appuyant sur la touche de « chauffage immédiat » de l'horloge.

Après l'activation du chauffage, la centrale programmable ou manuelle, actionne la pompe de circulation du liquide et allume le brûleur selon le mode prédéfini et contrôlé.

Le débit de la pompe de circulation est lui aussi contrôlé par la centrale électronique de façon à réduire au minimum le temps initial de chauffage.

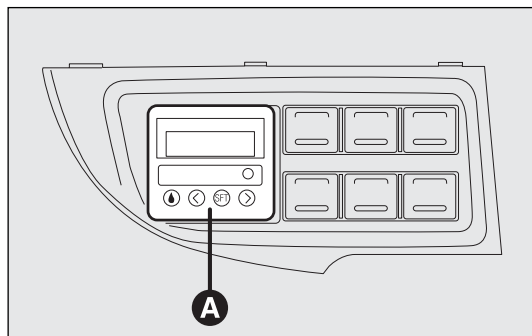


fig. 61

F0N0150m

Lorsque le système est en marche, la centrale déclenche le ventilateur du groupe de chauffage de l'habitacle à la deuxième vitesse.


La puissance thermique de la chaudière est régulée automatiquement par la centrale électronique en fonction de la température du liquide de refroidissement du moteur.


AVERTISSEMENT Le chauffage est équipé d'un limiteur thermique qui coupe la combustion en cas de surchauffe due à des fuites ou à une quantité insuffisante/fuite de liquide de refroidissement. Dans cette éventualité, après avoir réparé la panne du système de refroidissement et/ou avoir fait l'appoint en liquide, appuyer sur le bouton de sélection du programme avant de remettre le chauffage en service.


Il est possible que le chauffage s'éteigne spontanément du fait de l'absence de combustion après le démarrage ou de l'extinction de la flamme pendant le fonctionnement. Dans ce cas, exécuter la procédure d'extinction et tenter de remettre en service le chauffage. S'il n'a jamais fonctionné, s'adresser au Réseau d'assistance Fiat.

Allumage du système de chauffage

En présence d'un climatiseur automatique, la centrale règle la température et la distribution de l'air lorsque le chauffage de parking se déclenche. En présence du chauffage/climatiseur manuel, pour obtenir un rendement optimum du chauffage, contrôler que le sélecteur de réglage de la température d'air du groupe de chauffage/ventilation est en position « air chaud ».

Pour privilégier le préchauffage de l'habitacle, positionner le sélecteur de distribution d'air en position .

Pour privilégier le dégivrage du pare-brise, positionner le sélecteur de répartition d'air en position .

Pour obtenir les deux fonctions, positionner le sélecteur de distribution d'air en position .

Minuteur numérique fig. 62

- 1) Témoin du cycle de chauffage
- 2) Éclairage de l'écran
- 3) Numéro de rappel de présélection de l'horloge
- 4) Bouton de l'horloge
- 5) Bouton de réglage de l'heure «vers l'avant»
- 6) Bouton de sélection du programme
- 7) Bouton de réglage de l'heure «vers l'arrière»
- 8) Bouton de mise en service du chauffage
- 9) Témoin de réglage/lecture de l'heure

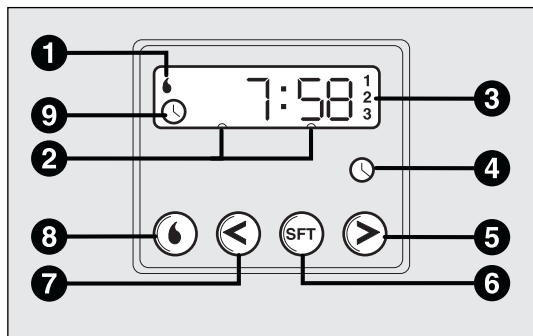


fig. 62

F0N0151m

Allumage immédiat du chauffage fig. 63

Pour mettre en service manuellement le circuit, appuyer sur le bouton 8 du minuteur : l'écran et le témoin 1 s'allument et restent éclairés pendant toute la durée de fonctionnement du circuit.

Allumage programmé du chauffage

Avant de procéder au réglage de l'allumage du dispositif, il est indispensable de régler l'heure.

Réglage de l'heure actuelle

- Appuyer sur le bouton 4 : l'écran et le témoin 9-fig. 64 s'allument ;
- Dans un délai de 10 secondes, appuyer sur les boutons 5 ou 7 de manière à sélectionner l'heure exacte.

Lorsque l'écran s'éteint, l'heure actuelle est mémorisée.

La pression continue des boutons 5 ou 7 fait avancer ou reculer plus rapidement les chiffres du cadran de l'horloge.

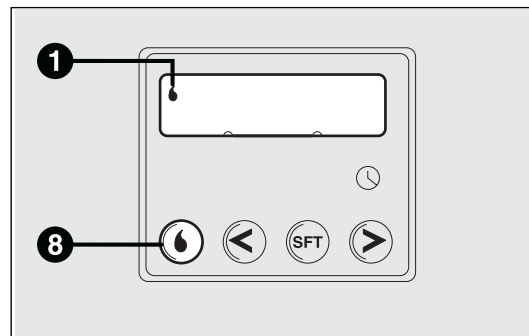


fig. 63

F0N0152m

Lecture de l'heure actuelle fig. 64

Pour lire l'heure actuelle, appuyer sur le bouton 4 : l'heure s'affichera à l'écran pendant environ 10 secondes, puis le témoin 9 s'allumera.

Programmation de l'heure d'allumage fig. 65

L'allumage peut être programmé d'1 minute à 24 heures à l'avance. Il est possible de sélectionner 3 heures de mise en service différentes, mais une seule peut être activable pour chaque cycle de préchauffage.

Pour programmer l'heure de mise en service :

- en appuyant sur le bouton 6 : le symbole 10 s'allume pendant 10 secondes sur l'écran, ou bien l'heure précédemment programmée avec le nombre 3 correspondant à la présélection rappelée s'allume.

AVERTISSEMENT Si l'on désire rappeler les autres heures pré-sélectionnées, appuyer plusieurs fois de suite sur le bouton 6 dans les 10 secondes qui suivent.

– appuyer, dans les 10 secondes, sur les boutons 5 ou 7 jusqu'à obtenir l'heure désirée.

AVERTISSEMENT La confirmation de mémorisation de l'heure est donnée par :

- la disparition de l'heure de mise en service ;
- la présence du numéro de présélection 3 ;
- l'éclairage de l'écran.

AVERTISSEMENT Quand la chaudière s'allume :

- le témoin de petite flamme 1 s'allume sur l'écran ;
- le numéro de présélection 3 s'éteint.

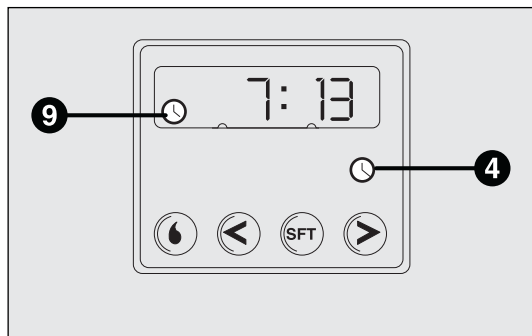


fig. 64

F0N0153m

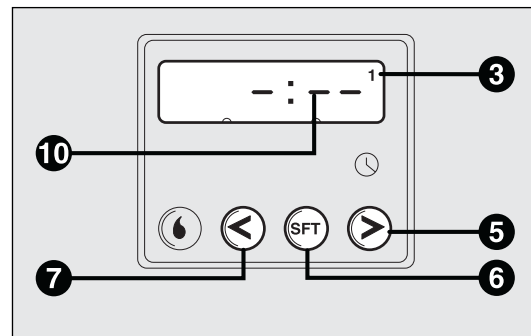


fig. 65

F0N0154m

Désactivation de l'heure de mise en service programmée fig. 65

Pour annuler l'heure de mise en service programmée, appuyer brièvement sur le bouton 6 : l'écran s'éteint et le nombre 3, correspondant à l'heure pré-sélectionnée, disparaît.

Rappel d'une des heures de mise en service présélectionnée fig. 66

Appuyer le nombre de fois nécessaire sur le bouton 6 jusqu'à ce que l'écran affiche le nombre 3 correspondant à l'heure de pré-sélection de mise en service désirée. Au bout de 10 secondes, l'heure disparaît de l'écran et reste mémorisée, puis le numéro 3 et l'écran s'allument.

AVERTISSEMENT L'heure de mise en service présélectionnée peut être modifiée ou annulée en suivant les instructions communiquées précédemment.

Extinction du système de chauffage.

L'extinction du système, en fonction du type de mise en service (automatique ou manuelle) peut se faire de manière :

- automatique**, à l'issue du temps d'activation prédéfini (60 minutes avec l'écran allumé en rouge);
- manuel**, en appuyant à nouveau sur le bouton de « chauffage immédiat » du minuteur (touche petite flamme I).

Dans les deux cas, le témoin de chauffage et l'éclairage de l'écran s'éteignent. Le ventilateur du groupe de chauffage de l'habitacle et la combustion se coupent.

La pompe de circulation du liquide continue à fonctionner pendant environ deux minutes, pour évacuer la plus grande quantité possible de chaleur. Même pendant cette phase, il est possible de rallumer le chauffage.



ATTENTION

À l'instar du moteur, le chauffage consomme du carburant. Par conséquent, pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage supplémentaire ne doit jamais être allumé, même pour une période courte, dans des environnements clos comme des garages ou des ateliers non équipés d'aspirateurs de gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT Le chauffage de parking s'éteint lorsque la tension de la batterie est faible, afin de permettre le démarrage du véhicule.

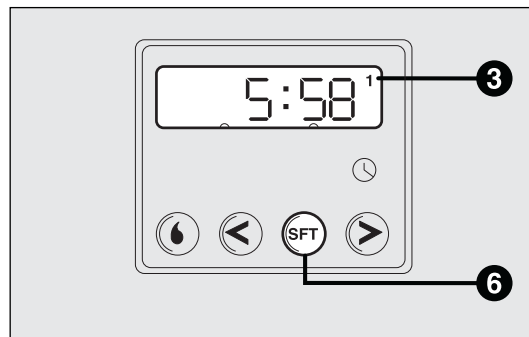


fig. 66

F0N0155m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE ET CONDUITE

TÉMOINS ET MESSAGES

SITUATIONS D'URGENCE

ENTRETIEN DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT Avant d'enclencher le dispositif, vérifier que le niveau de carburant est supérieur à la réserve. Dans le cas contraire, le dispositif risque de se bloquer et de nécessiter l'intervention du Réseau Après-vente Fiat.

- Éteindre systématiquement le chauffage pendant les opérations de ravitaillement en carburant et à proximité des stations services afin d'éviter tout risque d'explosions ou d'incendie.
- Ne pas garer le véhicule sur un sol inflammable comme du papier, de l'herbe ou des feuilles sèches: risque d'incendie !
- La température à proximité du chauffage ne doit pas dépasser 120 °C (par ex. lors des opérations de peinture au four de la carrosserie). Des températures supérieures risqueraient d'endommager les composants de la centrale électronique.
- Durant le fonctionnement moteur coupé, le chauffage consomme de l'énergie de la batterie. Un fonctionnement approprié, moteur en marche, est donc nécessaire au rétablissement du niveau correct de chargement de la batterie.
- Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement, respecter les consignes du chapitre « Entretien du véhicule » au paragraphe « Liquide du circuit de refroidissement du moteur ». L'eau à l'intérieur du circuit du réchauffeur doit contenir au minimum 10 % de produit antigel.
- Pour l'entretien et les réparations, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Fiat et utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine.

ENTRETIEN

Faire contrôler régulièrement (au moins au début de chaque saison hivernale) le chauffage supplémentaire auprès du Réseau Après-vente Fiat. Cela assurera un fonctionnement sûr et économique du chauffage et garantira sa longévité.

CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE ARRIÈRE (Panorama et Combi)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Les versions Panorama et Combinato sont pourvues d'un système de chauffage principal et d'un système supplémentaire (sur demande) avec commande sur le revêtement du pavillon au-dessus de la deuxième rangée de sièges fig. 67.

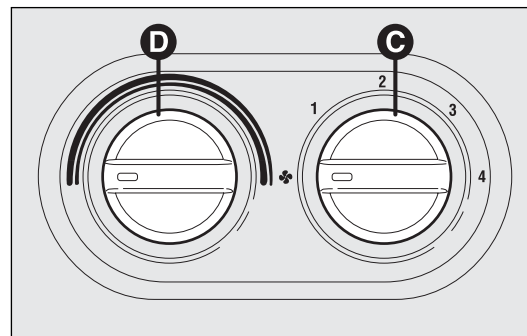


fig. 67

Pour la mise en service, actionner le bouton F-fig. 68 situé sur la platine de commandes.

- Avec la manette D en position froid maximum (sélecteur sur secteur bleu), l'air sortira à température ambiante au niveau des pieds à l'arrière (sous les sièges de la 2^e – 3^e pour la version Panorama et par la grille côté passage de roue gauche sur les versions Combinato);
- Avec la manette D en position chaleur maximum (sélecteur sur secteur rouge), l'air chaud sort (avec le moteur à régime) au niveau des pieds à l'arrière (sous les sièges de la 2^e – 3^e pour la version Panorama et par la grille côté passage de roue gauche sur les versions Combinato).

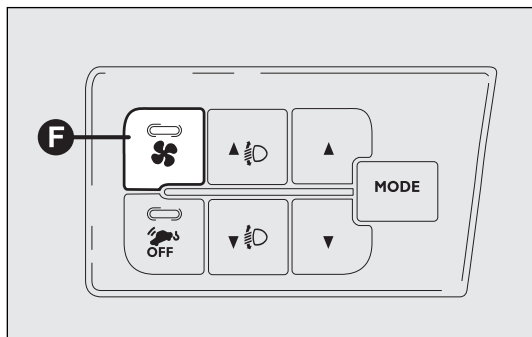


fig. 68

FON0185m

CLIMATISEUR SUPPLÉMENTAIRE ARRIÈRE (Panorama et Combi)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Les versions Panorama et Combinato sont pourvues d'un système de chauffage/climatiseur principal plus un système supplémentaire (sur demande) avec commande sur le revêtement du pavillon, placée au-dessus de la deuxième rangée de sièges fig. 67.

Pour la mise en service, actionner le bouton situé sur la platine de commandes F-fig. 68. La climatisation fonctionne uniquement si le climatiseur principal est allumé.

- Avec la manette D en position froid maximum (sélecteur sur secteur bleu), l'air froid sort par les aérateurs sur le toit.
- Avec la manette D en position chaleur maximum (sélecteur sur secteur rouge), l'air chaud sort (avec le moteur au régime) à l'arrière (sous les sièges de la 2^e – 3^e rangée pour la version Panorama et par la grille côté passage de roue gauche sur les versions Combinato).
- Avec les positions intermédiaires de la manette D, l'air est réparti entre les aérateurs sur le pavillon et les sorties au niveau des pieds AR en modifiant la température.

AVERTISSEMENT En cas d'activation du compresseur sur la commande du climatiseur principal (activation du bouton E), même si le ventilateur du climatiseur supplémentaire est sur la position 0, la 1^{ère} vitesse s'enclenche automatiquement pour éviter la formation de glace qui risquerait d'endommager le composant.

FEUX EXTÉRIEURS

Les commandes des feux extérieurs sont groupées sur le levier gauche.

L'éclairage extérieur n'est possible qu'avec la clé de contact tournée sur ON.

FEUX ÉTEINTS fig. 69

Sélecteur tourné sur **O**.

FEUX DE POSITION fig. 70

Tourner le sélecteur sur

Le témoin s'allume sur le combiné de bord.

FEUX DE CROISEMENT fig. 71

Tourner le sélecteur sur

Le témoin s'allume sur le combiné de bord.

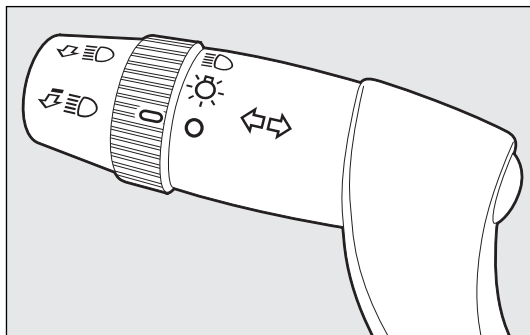


fig. 69

FON0030m

FEUX DE ROUTE fig. 72

Avec le sélecteur sur la position , tirer le levier vers le volant (2^e position instable).

Le témoin s'allume sur le combiné de bord.

Pour éteindre les feux de route, tirer de nouveau le levier vers le volant (les feux de croisement s'allument de nouveau).

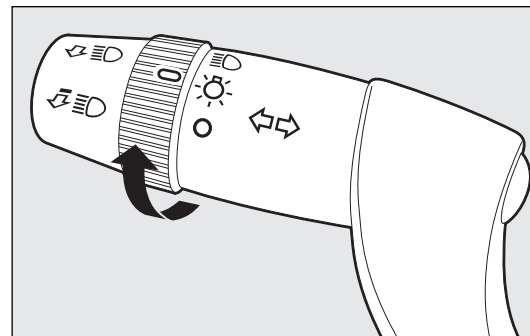


fig. 70

FON0031m

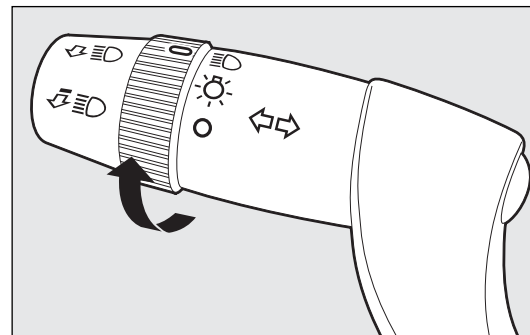




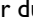

fig. 71


FON0032m

APPELS DE PHARE – fig. 73

Tirer le levier vers le volant (1ère position instable) indépendamment de la position du sélecteur. Le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

FEUX DE STATIONNEMENT

Ils s'allument uniquement avec la clé de contact en position STOP ou enlevée, en déplaçant le sélecteur du levier gauche d'abord en position  et ensuite sur les positions  ou .



Le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

FEUX CLIGNOTANTS fig. 74

Placer le levier en position (stable):

en haut (position 1): activation du feu clignotant droit;

en bas (position 2): activation du feu clignotant gauche.

Le témoin  ou  clignote sur le combiné de bord.

Les indicateurs de direction se désactivent automatiquement en ramenant le véhicule en position de marche rectiligne.

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

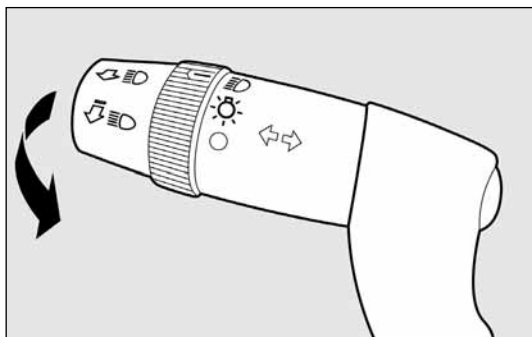


fig. 72

FON0033m

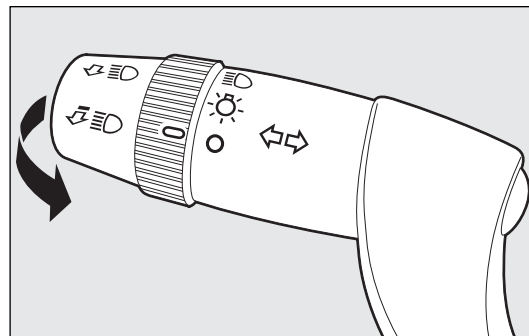


fig. 73

FON0034m

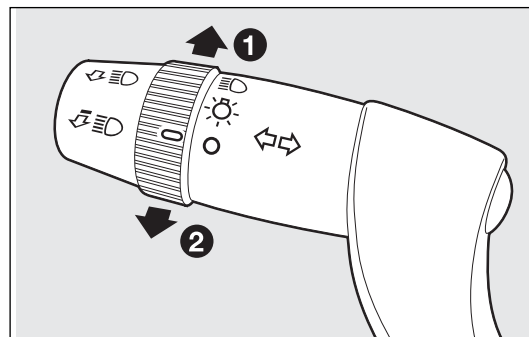


fig. 74

FON0035m

Fonction changement de file

Si l'on veut signaler un changement de file, placer le levier gauche en position instable pendant moins d'une demi-seconde. Le clignotant clignotera 5 fois du côté sélectionné, puis s'éteindra automatiquement.

DISPOSITIF « FOLLOW ME HOME »

Il permet, pendant un laps de temps prédéfini, d'éclairer l'espace à l'avant du véhicule.

Activation fig. 75

Avec la clé de contact en position OFF ou extraite, tirer le levier vers le volant dans les 2 minutes qui suivent l'extinction du moteur.

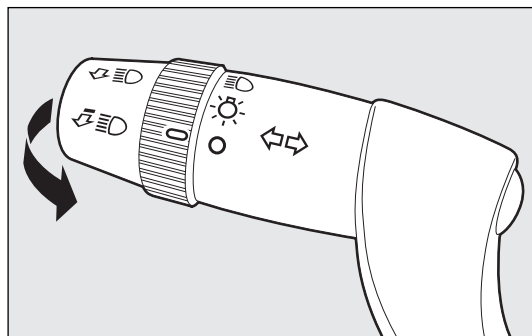
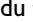


fig. 75

F0N0036m

À chaque actionnement du levier, l'allumage des feux est prolongé de 30 secondes, jusqu'à un maximum de 210 secondes; quand ce temps s'est écoulé, les feux s'éteignent automatiquement.

Chaque actionnement du levier provoque l'activation du témoin  au combiné de bord, en même temps que le message visualisé sur l'écran (voir chapitre « Témoins et messages ») pour la durée d'activité de la fonction. Le témoin s'allume au premier actionnement du levier et demeure allumé jusqu'à la désactivation automatique de la fonction. Chaque actionnement du levier augmente seulement la durée d'activation des feux.

Désactivation

Maintenir le levier tiré vers le volant pendant plus de 2 secondes.


CAPTEUR DE FEUX AUTOMATIQUES

(capteur de luminosité)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il détecte les variations de l'intensité lumineuse extérieure en fonction de la sensibilité à la lumière programmée: plus la sensibilité est importante, moins la quantité de lumière externe nécessaire pour l'allumage des feux externes est importante. La sensibilité du capteur de luminosité peut être réglée grâce au « Menu de configuration » de l'écran.

Activation fig. 76

Positionner le sélecteur sur  : de cette façon on obtient en même temps l'allumage automatique des feux de position et des feux de croisement en fonction de la lumière extérieure.

Désactivation

Lorsque le capteur commande l'extinction, les feux de croisement sont désactivés, puis environ 10 secondes après, c'est le tour des feux de position.

Le capteur n'est pas en mesure de détecter la présence de brouillard, donc, dans de telles conditions, régler manuellement l'allumage des feux.

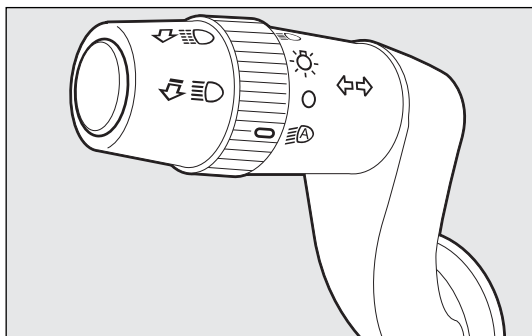


fig. 76

F0N0037m

NETTOYAGE DES VITRES

ESSUIE-GLACE/LAVE-VITRE

Le fonctionnement se produit uniquement lorsque la clé de contact est positionnée sur ON. Le levier droit peut être placé sur cinq positions différentes fig. 77

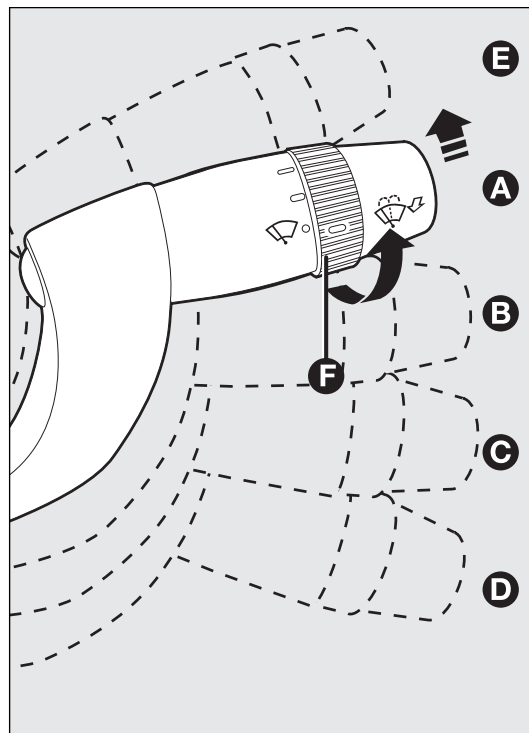



fig. 77

F0N0038m

A : essuie-glace à l'arrêt;

B : fonctionnement par intermittence.

Levier en position B, quand on tourne le sélecteur F, on peut sélectionner quatre vitesses possibles de fonctionnement en mode intermittent:

 = intermittence très lente;

-- = intermittence lente;

--- = intermittence moyenne;

---- = intermittence rapide;

C : fonctionnement continu lent;

D : fonctionnement continu rapide;

E : fonctionnement rapide temporaire (position instable).

Le fonctionnement en position E est limité au laps de temps pendant lequel on maintient manuellement le levier dans cette position. Lorsque le levier revient à la position A et arrête automatiquement l'essuie-glace.

AVERTISSEMENT Effectuer le remplacement des balais selon ce qui est indiqué au chapitre « Entretien de la voiture ».



Ne jamais utiliser l'essuie-glace pour éliminer des couches de neige ou de verglas qui se seraient déposées sur le pare-brise. Dans ces conditions, si l'essuie-glace est soumis à un effort excessif, le relais coupe-circuit coupe le fonctionnement pendant quelques secondes. Ensuite, si la fonction n'est pas rétablie, s'adresser au réseau d'Après Vente Fiat.

Fonction « Lavage intelligent »

En tirant le levier vers le volant (position instable), on actionne le jet de liquide du lave-glace fig. 78.

En gardant le levier tiré pendant plus d'une demie seconde, il est possible d'activer automatiquement par un seul mouvement le jet du lave-vitre et l'essuie-glace proprement dit.

L'essuie-glace effectue quatre battements après le relâchement du levier.

Le cycle est terminé par un balayage de l'essuie-glace 5 secondes après.

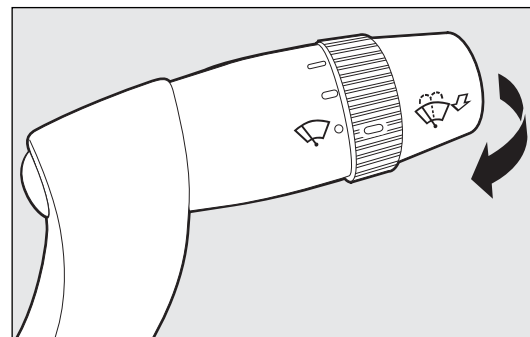


fig. 78

CAPTEUR DE PLUIE

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le capteur de pluie est placé derrière le rétroviseur intérieur, en contact avec le pare-brise et il permet d'adapter automatiquement, pendant le fonctionnement intermittent, la cadence de balayage de l'essuie-glace à l'intensité de la pluie.

AVERTISSEMENT La vitre doit toujours être propre dans la zone du capteur.

Activation fig. 77

Déplacer le levier droit d'un cran vers le bas (position B).

L'activation du capteur est signalée par un « balayage » de confirmation de la commande.

En faisant pivoter le sélecteur F, on peut augmenter la sensibilité du capteur de pluie.

L'augmentation de la sensibilité du capteur de pluie est signalée par un « balayage » de confirmation de la commande.

En actionnant le lave-vitre avec le capteur de pluie enclenché, le cycle de lavage normal est réalisé, à la fin duquel le capteur de pluie reprend son fonctionnement automatique normal.

Désactivation fig. 77

Déplacer le levier de la position B ou bien tourner la clé de contact sur OFF. Lors du démarrage suivant (clé en position ON), le capteur ne se réactive pas, même si le levier est resté en position B. Pour activer le capteur, déplacer le levier en position A ou C, puis en position B ou bien tourner le sélecteur pour régler la sensibilité. L'activation du capteur est signalée par un « balayage » de l'essuie-glace, même si le pare-brise est sec.

Le capteur de pluie est en mesure de détecter et de s'adapter automatiquement à la différence entre le jour et la nuit.



ATTENTION

Des rayages d'eau peuvent provoquer des mouvements non voulus des balais.

LAVE-PHARES

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ils sont « escamotables », c'est-à-dire placés à l'intérieur du pare-chocs avant de la voiture et se mettent en service lorsque, feux de croisement allumés, on actionne le lave-vitres.

AVERTISSEMENT Contrôler régulièrement l'intégrité et la propreté des gicleurs.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CRUISE CONTROL (régulateur de vitesse constante)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

C'est un dispositif d'aide à la conduite, à contrôle électronique, qui permet de conduire le véhicule à une vitesse supérieure à 30 km/h sur les longs trajets droits et sur chaussée sèche, lorsque les variations de vitesse sont réduites (ex. parcours sur autoroute), à une vitesse définie, sans devoir enfoncer la pédale de l'accélérateur. L'utilisation du dispositif n'est toutefois pas utile sur les routes extra urbaines à forte circulation.

Ne pas utiliser le dispositif en ville.

ACTIVATION DU DISPOSITIF fig. 79

Positionner le sélecteur A sur ON.

Le dispositif ne peut être enclenché en 1^{ère} vitesse ou en marche arrière, mais il est conseillé de l'enclencher avec des rapports égaux ou supérieurs à la 4^{ème}.

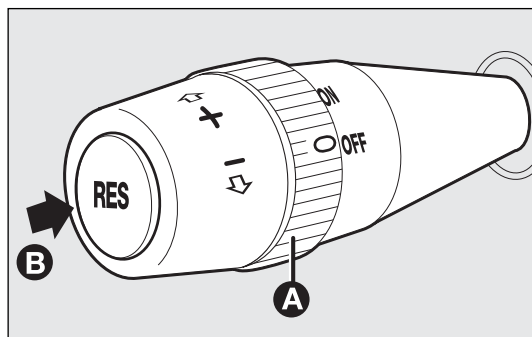



fig. 79

F0N0040m

Quand on aborde une descente avec le dispositif enclenché, la vitesse du véhicule peut augmenter légèrement par rapport à celle mémorisée.

Son activation est mise en évidence par l'allumage du témoin  et par le message correspondant sur le tableau de bord.

MÉMORISATION DE LA VITESSE DU VÉHICULE

Procéder comme suit :

- tourner le sélecteur A sur ON et appuyer sur la pédale de l'accélérateur jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée ;
- déplacer le levier vers le haut (+) pendant au moins 1 seconde, puis le relâcher : la vitesse du véhicule est mémorisée et il est donc possible de lâcher la pédale de l'accélérateur.

En cas de nécessité (par exemple pendant un doublement) il est possible d'accélérer en appuyant sur la pédale de l'accélérateur : en relâchant la pédale du véhicule revient à la vitesse précédemment mémorisée.

RÉTABLISSEMENT DE LA VITESSE MÉMORISÉE

Si le dispositif a été désactivé par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'embrayage, pour rétablir la vitesse mémorisée, procéder comme suit :

- accélérer progressivement jusqu'à atteindre une vitesse proche de celle mémorisée ;
- engager le rapport sélectionné lors de la mémorisation de la vitesse ;
- appuyer sur la touche RES B.

AUGMENTATION DE LA VITESSE MÉMORISÉE

Elle peut se produire selon deux modalités :

- en appuyant sur l'accélérateur et en mémorisant successivement la nouvelle vitesse rejointe ;

ou bien

- en déplaçant le levier vers le haut (+).

À chaque actionnement du levier correspond une augmentation de la vitesse d'environ 1 km/h alors que lorsque l'on maintient le levier vers le haut, la vitesse augmente de manière continue.

RÉDUCTION DE LA VITESSE MÉMORISÉE

Elle peut se produire selon deux modalités :

- en désactivant le dispositif et en mémorisant ensuite la nouvelle vitesse ;

ou bien

- en déplaçant le levier vers le bas (–) jusqu'à rejoindre la nouvelle vitesse qui restera automatiquement mémorisée.

À chaque actionnement du levier correspond une diminution de la vitesse d'environ 1 km/h, alors qu'en tenant le levier vers le bas, la vitesse change de manière continue.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Le dispositif peut être désactivé par le conducteur d'une des façons suivantes :

- en tournant le sélecteur A sur OFF ;
- en coupant le moteur ;
- en appuyant sur la pédale de frein ou en actionnant le frein à main ;
- en appuyant sur la pédale d'embrayage ;
- en demandant un changement de vitesse avec la B.V. automatique en mode séquentiel ;
- avec la vitesse de la voiture au-dessous de la limite établie ;
- en appuyant sur la pédale de l'accélérateur ; dans ce cas, le système n'est pas effectivement désactivé mais la demande d'accélération a la prééminence sur le système ; le cruise control reste quand même actif, sans avoir besoin d'appuyer sur le bouton RES pour revenir aux conditions précédentes une fois l'accélération terminée.

Le dispositif se désactive automatiquement dans les cas suivants :

- en cas d'intervention des systèmes ABS ou ESP ;
- en cas de panne du système.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



ATTENTION

Lorsque le véhicule roule et que le dispositif est activé, ne pas mettre le levier de vitesses au point mort.



ATTENTION

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie du dispositif, tourner le sélecteur A sur OFF et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat après avoir vérifié le bon état du fusible de protection.

PLAFONNIERS

PLAFONNIER AVANT AVEC FEUX SPOT

L'interrupteur A-fig. 80 allume/éteint les lampes du plafonnier. Quand l'interrupteur A est en position centrale, les lampes C et D s'allument/s'éteignent à l'ouverture/fermeture des portes avant. Quand l'interrupteur A est positionné à gauche, les lampes C et D restent toujours éteintes. Quand l'interrupteur A est positionné à droite, les lampes C et D restent toujours allumées. L'allumage/extinction des éclairages est progressif.

L'interrupteur B fait fonction de spot ; lorsque le plafonnier est éteint, il allume individuellement:

- la lampe C si appuyé à gauche;
- la lampe D si appuyé à droite.

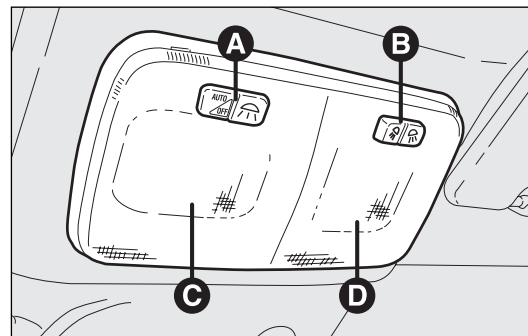


fig. 80

FON0041m

AVERTISSEMENT Avant de descendre du véhicule, vérifier que les deux interrupteurs soient en position centrale pour qu'à la fermeture des portes l'éclairage s'éteigne, évitant le déchargement de la batterie.

Si par oubli, l'interrupteur est resté en position toujours allumé, le plafonnier s'éteint automatiquement 15 minutes après l'arrêt du moteur du véhicule.

Temporisation des lampes du plafonnier

Sur certaines versions, pour faciliter l'entrée/sortie du véhicule, en particulier la nuit ou dans des lieux peu éclairés, 2 logiques de temporisation sont disponibles.

TEMPORISATION À L'ENTRÉE DU VÉHICULE

Les lampes du plafonnier s'allument de la manière suivante :

- pendant environ 10 secondes, quand on déverrouille les portes avant ;
- pendant environ 3 minutes quand on ouvre une des portes latérales ;
- pendant environ 10 secondes quand on ferme les portes.

La temporisation s'interrompt lorsque l'on place la clé de contact sur MAR.

TEMPORISATION À LA SORTIE DU VÉHICULE

Après avoir retiré la clé de contact du moteur, les lampes du plafonnier s'allument de la manière suivante :

- pendant environ 10 secondes dans les 2 minutes suivant l'extinction du moteur ;

- quand on ouvre l'une des portes latérales pendant environ 3 minutes ;
- quand on ferme une des portes pendant environ 10 secondes.

La temporisation se termine automatiquement quand on verrouille les portes.

PLAFONNIER ARRIÈRE COMPARTIMENT DE CHARGEMENT fig. 81

Il est situé au-dessus de la porte AR. Pour l'éclairer, appuyer sur le transparent au point indiqué dans l'illustration.

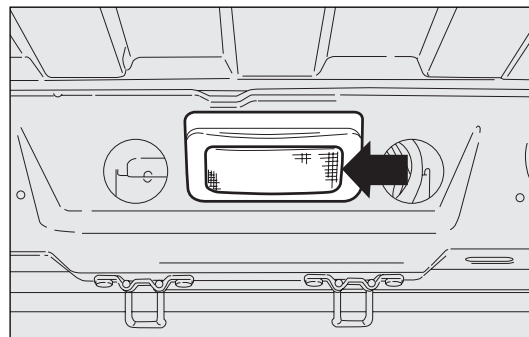


fig. 81

F0N0042m

PLAFONNIER LATÉRAL COMPARTIMENT DE CHARGEMENT fig. 82

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour l'éclairage, appuyer sur le transparent au point indiqué dans l'illustration.

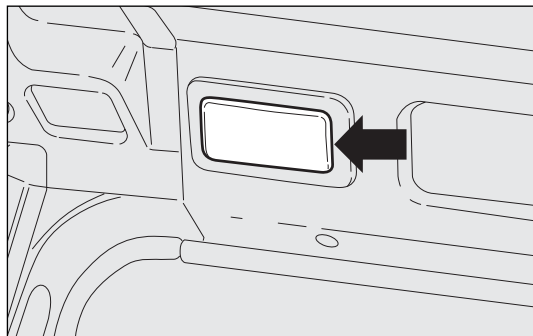


fig. 82

F0N0219m

PLAFONNIER AMOVIBLE fig. 83

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il fonctionne aussi bien comme lumière fixe que comme torche électrique amovible. Lorsque le plafonnier amovible est connecté au support fixe, la pile de la torche électrique se recharge automatiquement. La recharge du plafonnier, avec le véhicule à l'arrêt et la clé de contact sur STOP ou extraite, est limitée à 15 minutes.

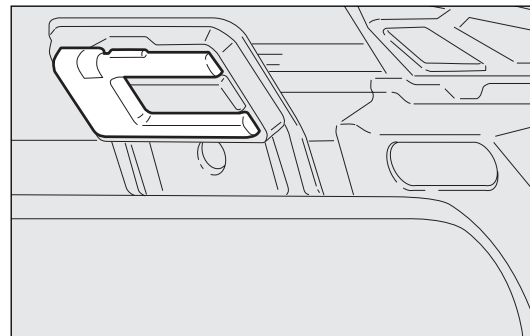


fig. 83

F0N0220m

COMMANDES

FEUX DE DÉTRESSE fig. 84

On les allume en appuyant sur l'interrupteur A, quelle que soit la position de la clé de contact.

Quand le dispositif est activé, les témoins \leftarrow et \rightarrow s'éclairent sur le combiné de bord.

Pour les éteindre, appuyer de nouveau sur l'interrupteur.

L'utilisation des feux de détresse est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule. Se conformer aux normes.

Freinage d'urgence

En cas de freinage d'urgence, les feux de détresse s'éclairent automatiquement et les témoins \rightarrow et \leftarrow s'allument simultanément sur le combiné de bord.

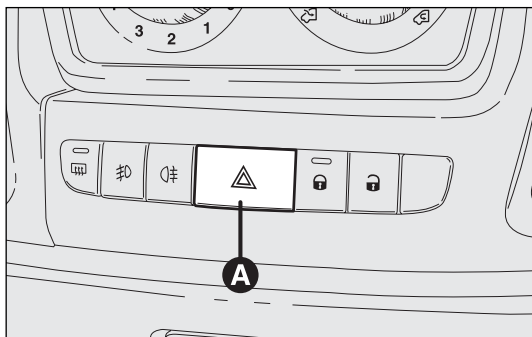


fig. 84

F0N0044m

La fonction s'éteint automatiquement dès lors qu'il ne s'agit plus d'un freinage d'urgence.

Cette fonction obéit à la réglementation en vigueur.

FEUX ANTIBROUILLARD fig. 85

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ils s'allument, lorsque les feux de position sont allumés, en appuyant sur le bouton \mathbb{D} .

Le témoin \mathbb{D} s'allume sur le combiné de bord.

Ils s'éteignent en appuyant de nouveau sur le bouton.

L'utilisation des antibrouillard est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule. Se conformer aux normes.

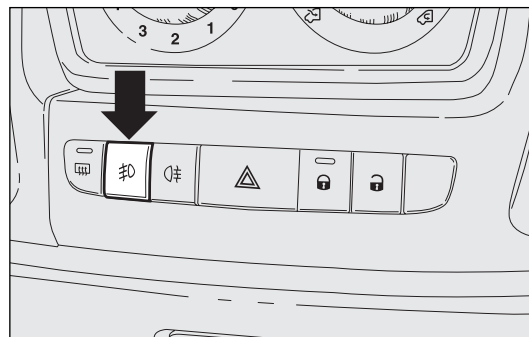

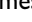


fig. 85

F0N0045m

FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE fig. 86

Il s'allume lorsque les feux de croisement, les feux de position ou les feux antibrouillard (pour les versions/marchés où cela est prévu) sont allumés, en appuyant sur le bouton . Le témoin  s'allume sur le combiné de bord. Il s'éteint en appuyant de nouveau sur le bouton ou en éteignant les feux de croisement et/ou antibrouillard (si prévus). L'utilisation des feux de brouillard AR est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule. Se conformer aux normes.

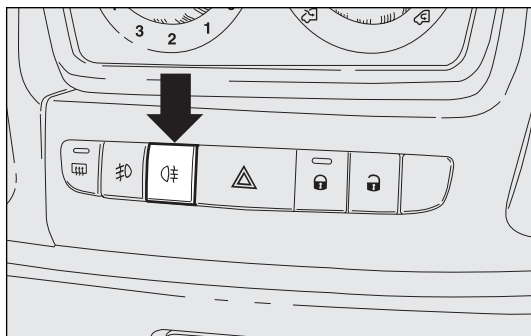


fig. 86

F0N0046m

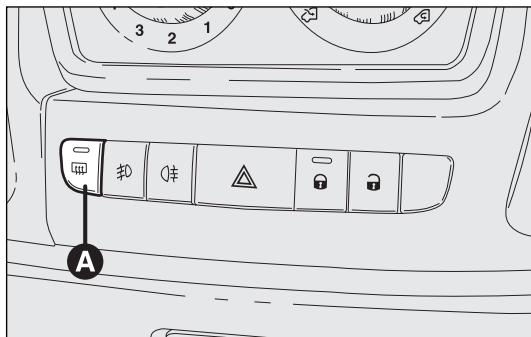






fig. 87

F0N0043m

FEUX DE STATIONNEMENT

Ils s'allument uniquement avec la clé de contact en position STOP ou enlevée, en déplaçant la bague du levier gauche d'abord en position  et ensuite sur les positions  ou . Le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

LUNETTE DÉGIVRANTE fig. 87

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Elle se déclenche en appuyant sur le bouton A. Avec la lunette dégivrante enclenchée, il y a une temporisation qui désactive le dispositif après environ 20 minutes.

FONCTION DÉBRANCHEMENT BATTERIE (SECTIONNEUR)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

La fonction de débranchement de la batterie est autorisée lorsque la clé de contact est tournée sur BATT, comme d'après l'étiquette spécifique située à l'endroit illustré sur la fig. 88. Pour tourner la clé de contact sur BATT appuyer sur le bouton A (rouge) fig. 89. Le débranchement de la batterie a lieu, par interruption du fil de masse, environ 45 secondes après le positionnement de la clé sur BATT.

Ces 45 secondes sont nécessaires pour :

- permettre à l'utilisateur de quitter le véhicule et de bloquer les portes avec la télécommande ;
- garantir que tous les systèmes électriques du véhicule soient désactivés.

Lorsque la batterie est débranchée, l'accès au véhicule ne sera possible qu'en déverrouillant la serrure mécanique de la porte côté conducteur.

Pour rebrancher la batterie, introduire la clé de contact et la tourner sur MAR; il sera alors possible de démarrer normalement le véhicule.

Lorsqu'on débranche la batterie, il est parfois nécessaire de réinitialiser certains dispositifs électriques (par ex. heure, date, etc.).

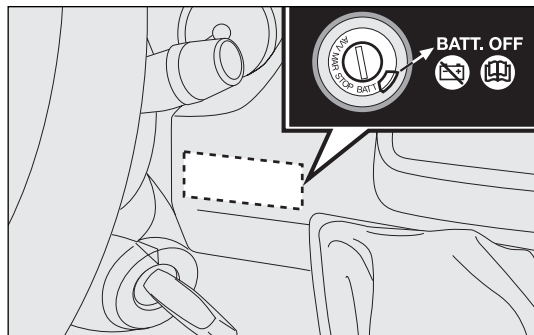


fig. 88

FON0811m

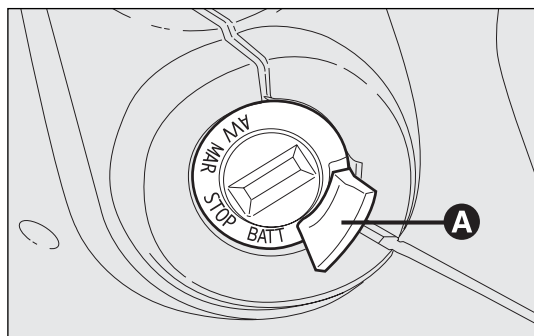


fig. 89

FON0810m

VERROUILLAGE DES PORTES fig. 90 – 91

Pour effectuer le verrouillage simultané des portes, appuyer sur le bouton A, placé sur la planche dans le meuble central, indépendamment de la position de la clé de contact. Pour déverrouiller les portes, appuyer sur le bouton B. Sur la platine des lave-vitres se trouve un bouton D qui commande le verrouillage/déverrouillage indépendant du compartiment de chargement.

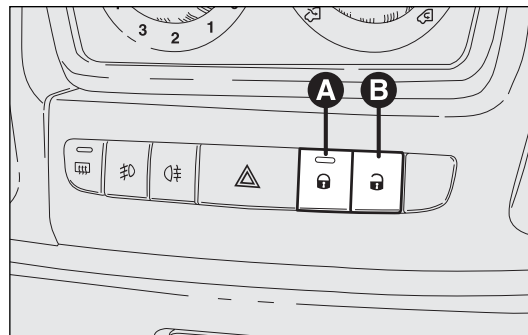


fig. 90

FON0047m

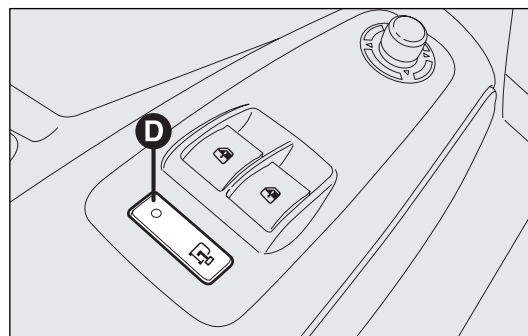


fig. 91

FON0132m

INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT ET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le véhicule est équipé d'un interrupteur de sécurité qui intervient en cas de choc pour couper l'alimentation du carburant et par conséquent éteindre le moteur. Lorsque l'interrupteur à inertie se déclenche, non seulement il coupe l'alimentation en carburant, il active les feux de détresse, les feux de position, les plafonniers, il déverrouille toutes les portes et affiche un message sur le combiné de bord. Pour les désactiver, appuyer sur le bouton A. De plus, le véhicule est équipé d'un autre interrupteur de sécurité qui se déclenche en cas de choc et coupe l'alimentation électrique. Ainsi, on évite toute formation de flaques de carburant en cas de rupture des tuyaux et la formation d'étincelles ou de décharges électriques suite aux dégâts sur les composants électriques du véhicule.

AVERTISSEMENT Après le choc, ne pas oublier d'enlever la clé du contact pour éviter de décharger la batterie. Si après le choc on ne constate aucune fuite de carburant ni dommages sur les dispositifs électriques du véhicule (ex. les phares) et que le véhicule est en mesure de reprendre la route, réactiver les interrupteurs de coupure automatique du carburant et d'alimentation électrique (pour les versions/marchés où cela est prévu) en procédant comme suit.



ATTENTION

Après le choc, si l'on perçoit une odeur de carburant ou si l'on remarque des fuites sur le circuit d'alimentation, ne pas réenclencher les interrupteurs, afin d'éviter le risque d'incendie.

Réactivation de l'interrupteur de coupure de carburant fig. 92

Pour réactiver l'interrupteur de coupure de carburant, appuyer sur le bouton A.

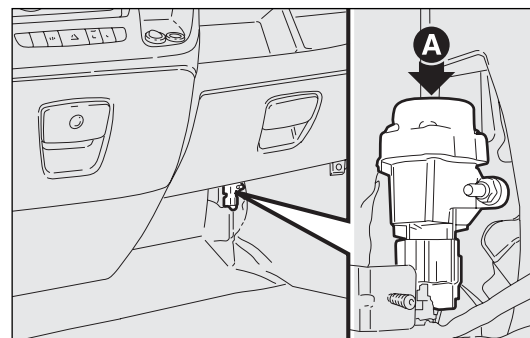


fig. 92

F0N0048m

Réactivation de l'interrupteur de coupure d'alimentation électrique (Bus école/Minibus) fig. 93

L'interrupteur se trouve sur la cosse positive de la batterie. Pour réactiver l'interrupteur d'alimentation électrique, procéder comme suit :

- appuyer sur le bouton A pour réactiver l'interrupteur de coupure de carburant ;
- appuyer sur le bouton B pour réactiver l'interrupteur d'alimentation électrique.

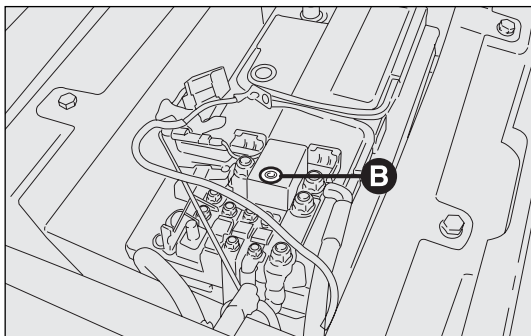


fig. 93

F0N0127m



ATTENTION

Avant de réactiver l'interrupteur d'alimentation électrique, vérifier soigneusement l'absence de fuites de carburant ou dommages sur les dispositifs électriques du véhicule (par ex. les phares).



ATTENTION

Avant de réactiver l'interrupteur de coupure de carburant, vérifier soigneusement l'absence de fuites de carburant ou dommages sur les dispositifs électriques du véhicule (par ex. les phares).

AVERTISSEMENT Pour les finitions autres que les Bus scolaires/Minibus, le bouton B est remplacé par un fusible. Pour le remplacer, s'adresser au réseau Après-vente Fiat.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

TIROIR DE RANGEMENT SUPÉRIEUR – COMPARTIMENT RÉFRIGÉRÉ fig. 94

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Pour l'utiliser, soulever le volet comme indiqué dans l'illustration.

Lorsque la climatisation est en service, le compartiment, muni d'une empreinte porte-bouteille, peut être réfrigéré/chauffé au moyen d'un aérateur relié à la climatisation.

TIROIR DE RANGEMENT fig. 95

Pour ouvrir le tiroir, actionner la poignée d'ouverture A.

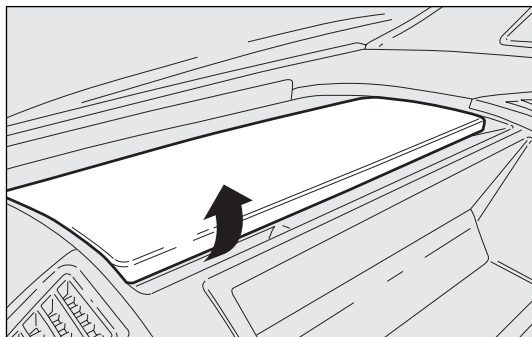


fig. 94

FON0049m

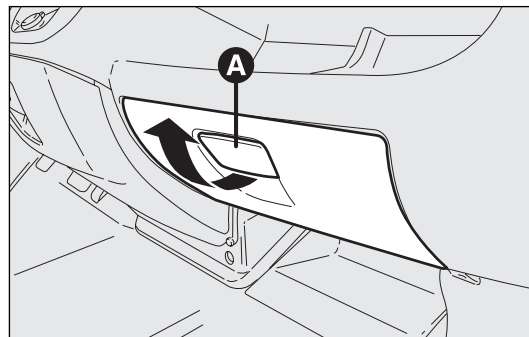


fig. 95

FON0050m

TIROIR DE RANGEMENT AVEC SERRURE fig. 96

Pour verrouiller/déverrouiller la serrure, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre/dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Pour ouvrir le tiroir, actionner la poignée d'ouverture. La taille du tiroir lui permet d'accueillir un ordinateur portable.

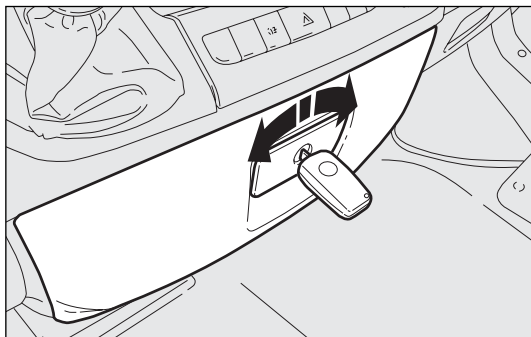


fig. 96

F0N0051m

COMPARTIMENT PORTE-OBJETS

Le compartiment A-fig. 97 aménagé dans la planche de bord se trouve dans une position centrale.

Le compartiment B-fig. 98 est aménagé sur la droite de la planche de bord, sous le tiroir vide-poche.

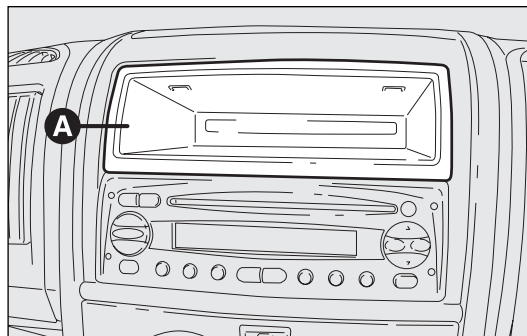


fig. 97

F0N0052m

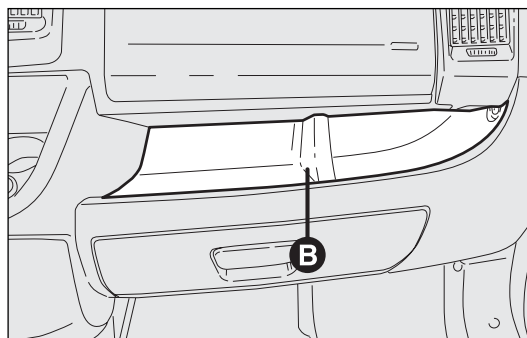


fig. 98

F0N0053m

POCHES DES PORTES fig. 99

Dans le revêtement de chaque porte, on trouve des bacs vide-poches /porte documents.

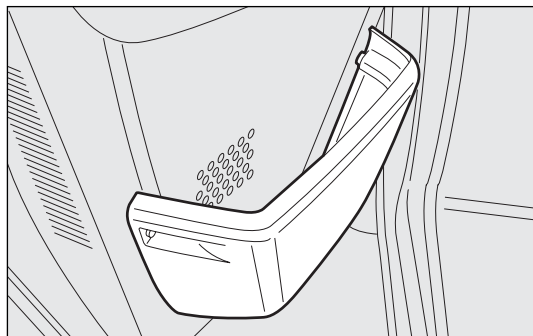


fig. 99

FON0128m

COMPARTIMENT SOUS LE SIÈGE AV CÔTÉ PASSAGER fig. 100

Pour utiliser le compartiment, procéder comme suit:

- ouvrir le volet A et l'enlever comme l'indique l'illustration;
- tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre le pommeau B de blocage et le déposer pour permettre l'extraction du compartiment.

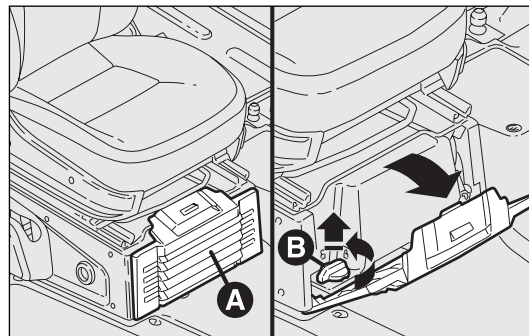


fig. 100

FON0134m

CLOISON ARRIÈRE fig. 101

Le véhicule peut être équipé d'une cloison AR invisible ou équipée d'une vitre coulissante.

Pour ouvrir/fermer la vitre de la cloison coulissante actionner le pommeau **A**.

Sur des versions spécifiques, une grille de protection est prévue. Elle est positionnée sur la fenêtre de la cloison à l'intérieur du compartiment de chargement.

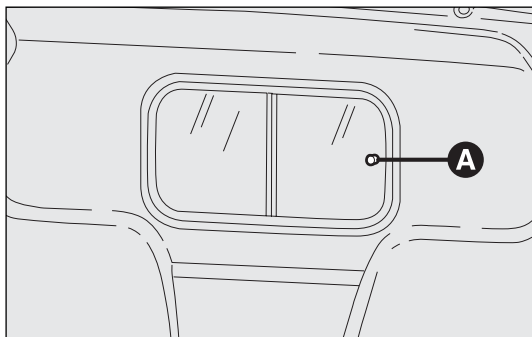


fig. 101

F0N0218m

PORTE Gobelets – PORTE CANETTES fig. 102

L'empreinte porte-gobelets/porte-canettes est située sur la planche de bord centrale.

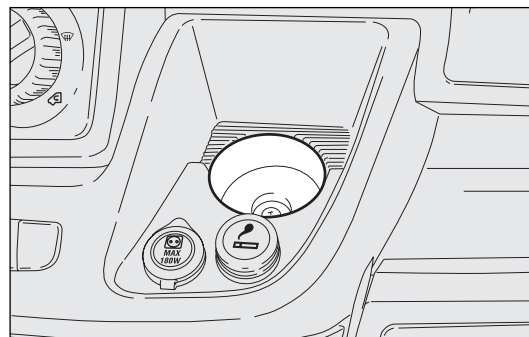


fig. 102

F0N0054m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

ALLUME-CIGARES fig. 103

Il est situé sur la planche de bord centrale.

Pour actionner l'allume-cigares, appuyer sur ce dernier lorsque la clé de contact est sur la position MAR.

Après environ 15 secondes, le bouton revient automatiquement sur la position initiale et l'allume-cigares est prêt à l'emploi.

AVERTISSEMENT Vérifier toujours le débranchement de l'allume-cigares.



ATTENTION

L'allume-cigares atteint des températures élevées. Le manipuler avec précaution et éviter qu'il soit utilisé par les enfants: danger d'incendie et/ou de brûlure.

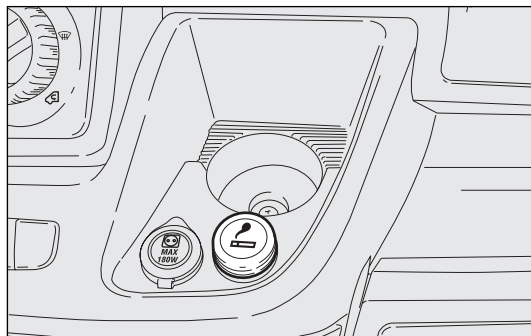


fig. 103

FON0055m

CENDRIER fig. 104

Il est constitué d'un boîtier en plastique extractible, qui peut être placé dans les empreintes porte-gobelets/porte canettes présentes sur la planche de bord centrale.

AVERTISSEMENT Ne pas utiliser le cendrier comme corbeille à papier: il pourrait s'enflammer au contact des bouts de cigarettes.

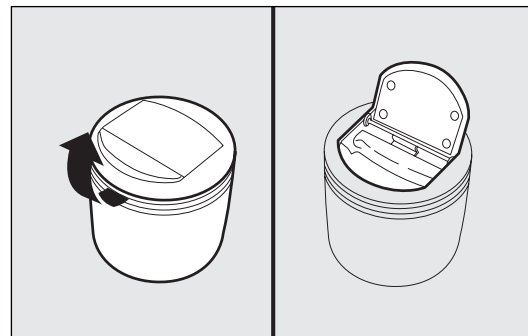


fig. 104

FON0146m

PARE-SOLEIL fig. 105

Ils se trouvent de part et d'autres du rétroviseur d'habitacle.

Ils peuvent être orientés frontalement ou latéralement.

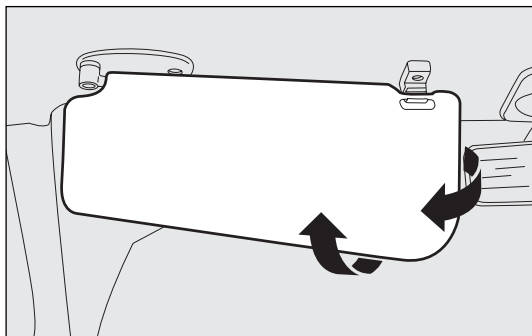


fig. 105

F0N0056m

PRISE DE COURANT fig. 106

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

La prise de courant se trouve sur la planche centrale, à côté de l'allume-cigares.

Pour l'utiliser, soulever le couvercle A.

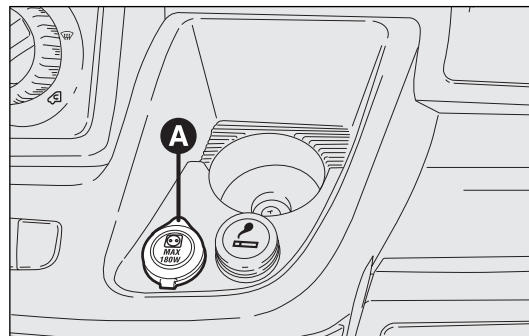


fig. 106

F0N0057m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

TABLETTE/PUPITRE fig. 107

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Au centre du tableau de bord, au dessus du compartiment de l'autoradio, se trouve une tablette A. Sur certaines versions, cette tablette peut être utilisée comme pupitre, en soulevant sa partie arrière et en l'appuyant sur la planche de bord comme l'indique l'illustration.

Sur les versions munies d'un airbag côté passager, la tablette est fixe.



ATTENTION

Ne pas utiliser l'écritoire en position verticale quand le véhicule roule.

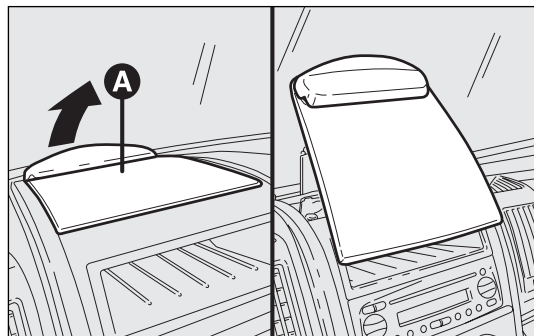


fig. 107

FON0058m

COMPARTIMENT DE RANGEMENT AU-DESSUS DE LA CABINE fig. 108

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il est situé au-dessus de la cabine et a été conçu pour entreposer des objets légers.

Charge maximum admissible :

- localisée 10 kg
- répartie sur toute la surface du compartiment 20 kg

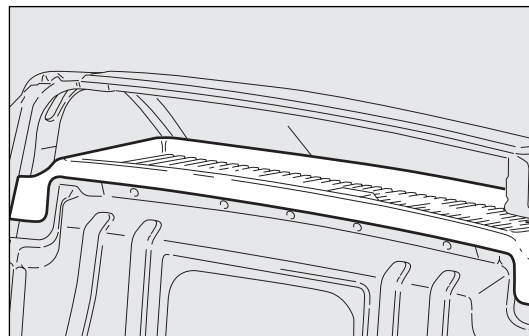


fig. 108

FON0190m

COMPARTIMENT VIDE-POCHES CABINE (CAPUCINE) fig. 109

(pour les versions/marché où cela est prévu)

Le compartiment vide-poches est monté au-dessus des pare-soleil et il est conçu pour permettre de déposer rapidement des objets légers (ex. documents, atlas routier, etc.).

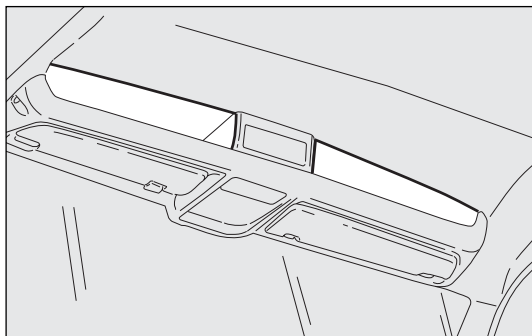


fig. 109

FON0191m

TABLETTE RABATTABLE SUR LA BANQUETTE fig. 110

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour l'utiliser, tirer la languette A et abaisser la tablette.

La tablette rabattable est équipée de deux empreintes porte-gobelets et d'un plan d'appui avec un clip pour documents.

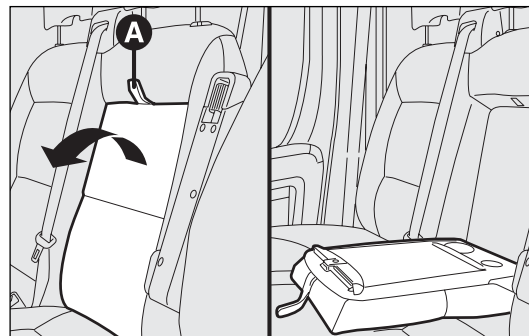


fig. 110

FON0149m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

SYSTÈME DE CAMÉRA ET ÉCRAN POUR LA VISIBILITÉ ARRIÈRE

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le système de caméra de parking fig. 111 permet au conducteur de visualiser l'espace derrière le véhicule sur un écran A-fig. 112 situé dans l'habitacle.

Le système se compose d'une caméra installée dans un boîtier plastique situé sur la traverse AR du toit qui abrite également le troisième feu de stop et d'un écran inséré dans un boîtier plastique et situé dans la console vide-poches supérieure.

L'écran est muni de touches (On/Off, luminosité, rétro éclairage). Pour l'utiliser, actionner le bouton de décrochage et le mettre en position ouverte.

L'écran de visualisation arrière est réglé en mode rétroviseur («mirror»). Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être refermé dans la console vide-poches supérieure.

ACTIVATION

Le système se déclenche quand la clé et la marche AR sont insérées ou au moyen du bouton ad hoc. Si le véhicule roule pour effectuer une manœuvre de marche AR, le système fonctionne jusqu'à une vitesse d'environ 15 km/h et se désactive dès qu'on franchit les 18 km/h. Lorsque la marche AR est désactivée, l'image reste affichée à l'écran pendant environ 5 secondes.

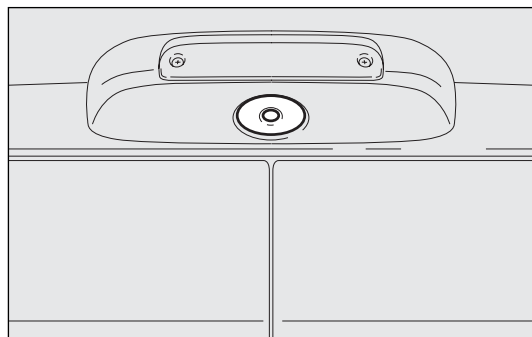


fig. 111

FON0217m

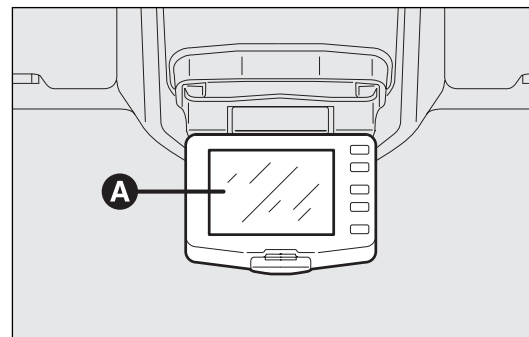


fig. 112

FON0214m

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Zone de visibilité

La zone de visibilité peut varier selon la position du véhicule (condition de pleine charge incluse), selon les caractéristiques du véhicule et les conditions météorologiques (temps clair, pluie, neige et brouillard). Si la luminosité est mauvaise ou à pleine charge, la visibilité risque d'être réduite.

Le champ de couverture de la caméra est d'environ 3 m de longueur sur 5,5 m de largeur maximum fig. 113.

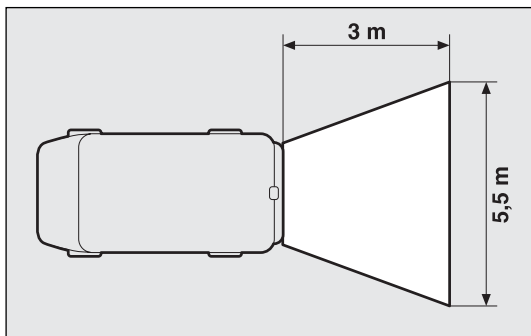


fig. 113

F0N0215m

Mise en garde

Pour nettoyer la caméra, il est conseillé d'utiliser un chiffon non abrasif lorsque la vitre de protection est sale ou givrée (à l'extérieur). Il faut proscrire tous les outils pour le nettoyage, car ils pourraient rayer le verre.

De même, pour nettoyer l'écran il est conseillé d'utiliser un chiffon sec non abrasif. La poussière qui se dépose sur l'écran peut être enlevée avec des brosses spéciales. Ne pas utiliser de détergent.

En cas de choc, la vitre de l'écran peut se briser. Dans ce cas, ne pas toucher le liquide cristallin qui s'en échappe. Si cela s'est produit, se laver rapidement les parties contaminées à l'eau et au savon.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

INTERFACE UTILISATEUR

L'interface utilisateur de l'écran se compose des éléments suivants, voir fig. 114 :

- Réglage Luminosité: 2 touches;
- Réglage du Rétro éclairage: 2 touches;
- Touche ON/OFF: elle permet de voir les images de la caméra, même lorsque la marche AR est désactivée.

Le système permet de rétablir la configuration initiale en maintenant le bouton ON/OFF appuyé pendant environ 3 secondes lorsque le système est désactivé. Dans ce cas, la touche ON/OFF clignote 2 fois pour confirmer l'opération.

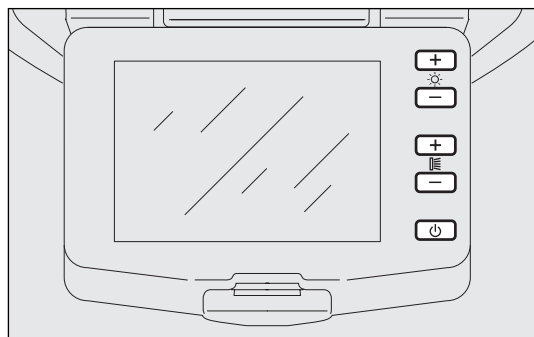


fig. 114

F0N0216m

MESSAGES DE TEXTE À L'ÉCRAN

Des messages s'affichent à l'écran dans les conditions suivantes :

- Dans les 5 secondes qui suivent l'enclenchement de la marche AR, un message d'avertissement s'affiche.
- Lorsqu'on dépasse la vitesse d'environ 18 km/h et seulement si la touche d'activation est sur ON, l'image disparaît et pendant 5 secondes un message vous informe que le système est en mode Veille.
- Lorsqu'on dépasse la vitesse d'environ 18 km/h et que la marche AR est enclenchée, l'image disparaît et un message d'alerte s'affiche tant que la vitesse n'a pas diminué jusqu'à 15 km/h environ. Dans ce cas, l'image est à nouveau affichée.

Le système permet de changer la langue dans laquelle les messages de texte sont affichés. Pour ce faire, quand le système est désactivé, il est nécessaire d'appuyer simultanément sur la touche ON/OFF et sur n'importe quelle autre touche, puis de sélectionner la langue en parcourant le menu au moyen de la touche ON/OFF. Une fois affichée la langue souhaitée, il suffit d'attendre environ 3 secondes pour qu'elle reste mémorisée.

CHRONOTACHYGRAPHE

Pour le fonctionnement et l'utilisation du chronotachygraphe, se référer au manuel d'utilisation fourni par le constructeur du dispositif. Le chronotachygraphe doit obligatoirement être installé sur le véhicule lorsque le poids de ce dernier (avec ou sans remorque) est supérieur à 3,5 tonnes.

AVERTISSEMENT Toute modification de l'instrument de contrôle ou du système de transmission des signaux ayant une incidence sur l'enregistrement effectué par l'instrument de contrôle, surtout si celui-ci est effectué dans un but de fraude, constitue une infraction de type pénale ou administrative.

AVERTISSEMENT En présence du chronotachygraphe, après un arrêt prolongé du véhicule plus de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour préserver sa charge.

AVERTISSEMENTS

Ne pas utiliser de détergents abrasifs pour le nettoyage de l'appareil. Pour le nettoyage externe de l'appareil, utiliser un chiffon humide ou éventuellement des produits spécifiques pour le nettoyage des matériaux synthétiques.

Le chronotachygraphe est installé et plombé par le personnel autorisé: ne jamais tenter d'accéder au dispositif et à ses câbles d'alimentation et d'enregistrement. Il incombe au propriétaire du véhicule sur lequel le tachygraphe est installé de le faire contrôler régulièrement. Le contrôle doit être effectué tous les deux ans et doit donner lieu à un test qui confirme son bon fonctionnement. S'assurer après chaque vérification que la plaquette signalétique est bien renouvelée.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

SPEED BLOCK

(pour les versions/marchés où cela est prévu)


Le véhicule est équipé d'un limiteur de vitesse réglable, sur demande de l'utilisateur, sur l'un des 4 seuils prévus : 90, 100, 110, 130 km/h. Per activer/désactiver cette fonction, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Après l'intervention, un autocollant sera apposé sur le pare-brise indiquant la valeur de vitesse maximum réglée.

AVERTISSEMENT Le tachymètre pourrait indiquer une vitesse maximum supérieure à celle effective, paramétrée par le Concessionnaire, conformément aux réglementations en vigueur.



PORTES

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES

Verrouillage des portes de l'extérieur

Une fois les portes fermées, appuyer sur le bouton  de la télécommande fig. 115 – 116 ou bien introduire et tourner l'insert métallique dans la serrure de la porte, côté conducteur, dans le sens des aiguilles d'une montre. Le verrouillage des portes est activé uniquement si toutes les portes sont fermées.

Pour extraire la pièce métallique, appuyer sur le bouton B.

Si une ou plusieurs portes sont ouvertes après avoir appuyé sur le bouton  de la télécommande, les clignotants et la DEL se trouvant sur le bouton A-fig. 118 clignotent rapidement pendant environ 3 secondes. Quand la fonction est active, les touches A et B fig. 118 sont désactivées. En effectuant une double pression rapide sur le bouton  de la télécommande, le dispositif dead lock s'active (voir paragraphe « Dispositif dead lock »).

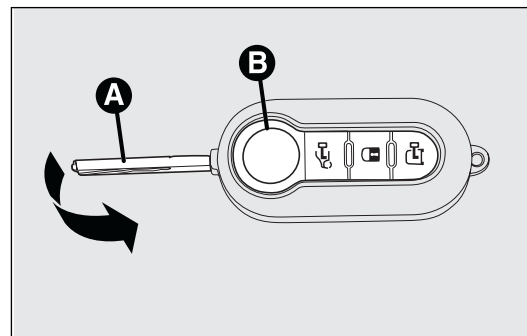




fig. 115

FON0800m

Déverrouillage des portes de l'extérieur

Appuyer brièvement sur le bouton  fig. 115 ou sur  fig. 116, selon les versions, pour déverrouiller les portes AV à distance, obtenir l'éclairage temporisé des plafonniers d'habitacle et le double signal lumineux des clignotants.

En tournant l'insert métallique dans la serrure de la porte, côté conducteur, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre fig. 117, il est possible de déverrouiller toutes les portes. Lorsque la batterie est débranchée, l'accès au véhicule ne sera possible qu'en déverrouillant la serrure mécanique de la porte côté conducteur.

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

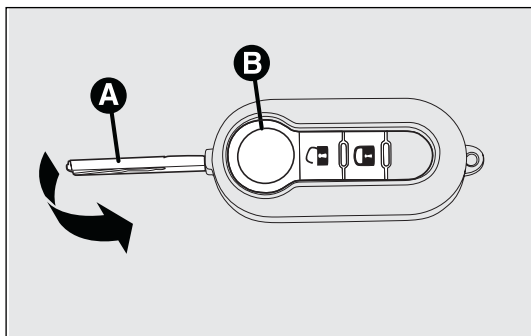


fig. 116

F0N0801m

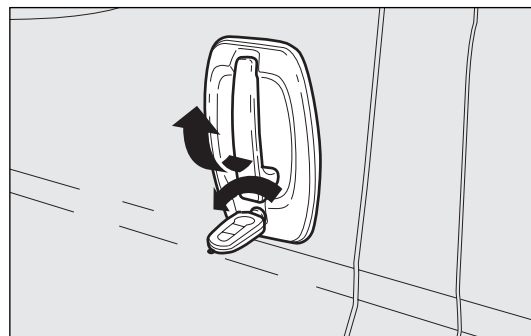


fig. 117

F0N0059m

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur

Appuyer sur le bouton A-fig. 118 pour verrouiller les portes et sur le bouton B pour les déverrouiller. Les actions de verrouillage/déverrouillage se font de manière centralisée (AV et AR). Lorsque les portes sont verrouillées, la DEL sur le bouton A est allumée et une pression sur le bouton B provoque le déverrouillage centralisé de toutes les portes et l'extinction du témoin. Lorsque les portes sont déverrouillées, la DEL est éteinte et une pression sur le bouton provoque le verrouillage centralisé de toutes les portes. Le verrouillage des portes n'est activé que si toutes les portes sont bien fermées.

Lorsque le verrouillage des portes a été effectué par :

- la télécommande ;
- le loquet de la porte ;

on ne pourra pas effectuer le déverrouillage par le bouton A-fig. 118 situé sur la planche de bord.

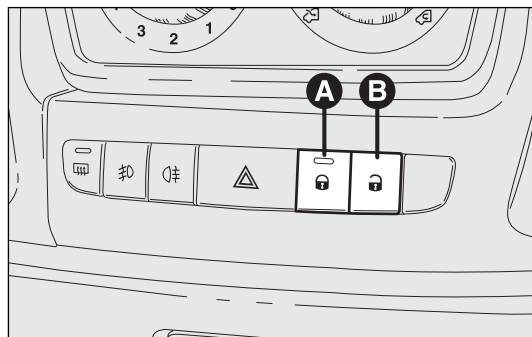


fig. 118

F0N0047m

AVERTISSEMENT En situation de verrouillage centralisé, si l'on tire le levier d'ouverture de l'une des portes AV, cela provoque la désactivation du verrouillage centralisé. Quand on tire la poignée interne d'ouverture d'une des portes AR, on déverrouille individuellement la porte concernée.

En l'absence d'alimentation électrique (fusible grillé, batterie déconnectée, etc.), il est néanmoins possible de verrouiller manuellement les portes.

Quand le véhicule roule, après avoir dépassé la vitesse de 20 km/h, toutes les portes sont verrouillées de manière centralisée si la fonction activable a été sélectionnée via le menu de configuration (voir le paragraphe « Écran multifonction » dans ce chapitre).

TOUCHE DU COMPARTIMENT DE CHARGEMENT fig. 119

L'activation du verrouillage est signalée par la DEL sur la touche.

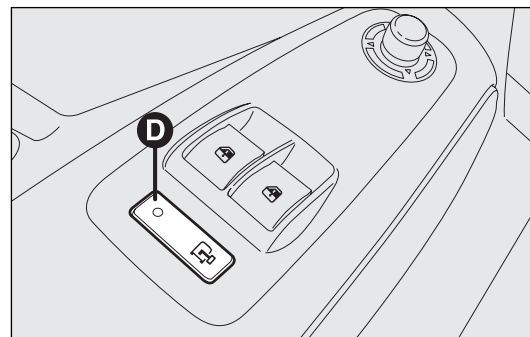



fig. 119

F0N0132m

La DEL s'allume dans les cas suivants :

- après toute commande de verrouillage transmise par la touche D ou par la touche  situées sur la planche de bord ;
- à l'activation du combiné de bord ;
- à l'ouverture d'une des portes AV ;
- au verrouillage des portes à 20 km/h (en cas d'activation via le menu).

L'extinction se produit à l'ouverture d'une des portes du compartiment de chargement ou lors de la demande de déverrouillage des portes (compartiment de chargement ou centralisé) ou lors de la demande de déverrouillage transmise par la télécommande/le loquet des portes.

DISPOSITIF DEAD LOCK

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il s'agit d'un dispositif de sécurité qui neutralise :

- les poignées intérieures ;
- les boutons A-B fig. 118 de verrouillage/déverrouillage

en empêchant ainsi l'ouverture des portes depuis l'intérieur de l'habitacle face à une tentative d'effraction (bris d'une vitre, par exemple).


On peut donc affirmer que le dispositif dead-lock représente la meilleure protection possible contre les tentatives d'effraction. Il est donc recommandé de l'utiliser lors de chaque stationnement du véhicule.



ATTENTION

Lorsqu'on enclenche le dispositif dead lock, l'ouverture des portes n'est plus possible depuis l'intérieur du véhicule. Par conséquent, avant de quitter la voiture, il convient de vérifier qu'il n'y a plus personne à bord. Si la pile de la clé avec télécommande est épuisée, le dispositif ne peut être désactivé qu'en introduisant l'insert métallique de la clé dans les barilletts des portes, comme décrit plus haut : dans ce cas, le dispositif reste activé uniquement sur les portes arrière.

Enclenchement du dispositif

Le dispositif s'enclenche automatiquement sur toutes les portes en effectuant une double pression rapide sur le bouton  de la clé de la télécommande fig. 115.

L'activation du dispositif est signalée par 3 clignotements des feux clignotants et par le clignotement de la DEL située sur le bouton A-fig. 118 entre les commandes sur la planche de bord.

Le dispositif ne s'enclenche pas si une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées : ceci empêche que quelqu'un puisse rentrer dans le véhicule par la porte ouverte et, en la refermant, risquer de rester enfermé à l'intérieur de l'habitacle.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Désactivation du dispositif

Le dispositif se désactive automatiquement sur toutes les portes dans les cas suivants :

- en effectuant une rotation de la clé mécanique de contact en position d'ouverture dans la porte du conducteur ;
- en effectuant le déverrouillage des portes au moyen de la télécommande ;
- en tournant la clé de contact sur MAR.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE fig. 120



ATTENTION

Avant de quitter le véhicule stationné avec les portes coulissantes ouvertes, vérifier systématiquement l'activation du verrouillage.

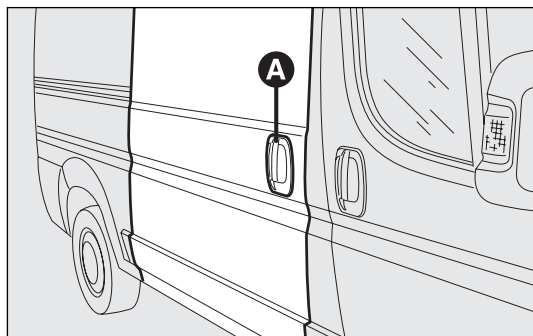


fig. 120

F0N0061m



ATTENTION

Ne pas déplacer le véhicule avec les portes latérales ouvertes.

Pour ouvrir la porte latérale coulissante, soulever la poignée A et accompagner la porte dans le sens de l'ouverture.

La porte latérale coulissante est équipée d'une butée qui l'arrête en fin de course d'ouverture. Pour la fermer, actionner la poignée A extérieure (ou intérieure correspondante) et la pousser en position de fermeture.

S'assurer dans tous les cas que la porte est correctement accrochée au dispositif de maintien d'ouverture totale.

VITRE LATÉRALE COULISSANTE fig. 121

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour l'ouverture, maintenir enfoncées les deux poignées B et faire coulisser la vitre.

Quand on relâche les deux poignées d'ouverture, la vitre coulissante peut s'arrêter dans des positions intermédiaires.


PLATE-FORME MOBILE fig. 122

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Quand on ouvre la porte latérale des passagers ou du coffre, une plate-forme se déplie pour faciliter l'accès au véhicule.



ATTENTION

Avant de repartir après un arrêt ou avant de déplacer le véhicule, s'assurer que la plate-forme est bien rentrée à fond dans son logement. Comme le mouvement de la plate-forme est asservi à celui de la porte latérale coulissante, si la plate-forme n'est pas complètement rentrée et que les portes AR sont mal fermées, le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

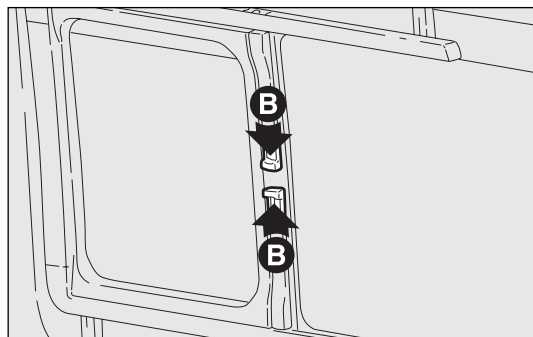



fig. 121

F0N0240m

PORTE ARRIÈRE À DEUX BATTANTS

Ouverture manuelle depuis l'extérieur du premier battant

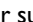
Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre fig. 117 ou appuyer sur le bouton  de la télécommande et actionner la poignée A-fig. 123 dans le sens indiqué par la flèche.

Ouverture manuelle depuis l'extérieur du premier battant fig. 124

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Tirer la poignée B dans le sens indiqué par la flèche.

Fermeture manuelle depuis l'intérieur du premier battant

Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre ou appuyer sur le bouton  de la clé avec la télécommande. Fermer tout d'abord la porte gauche, puis la droite.

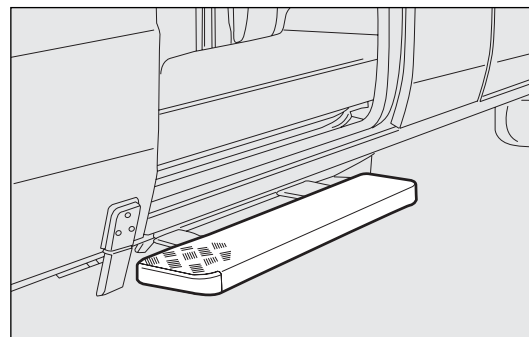


fig. 122

F0N0176m

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Ouverture manuelle du second battant fig. 125

Tirer la poignée C dans le sens indiqué par la flèche.

Les portes AR à deux battants sont dotées d'un système à ressort qui les arrête lors de leur ouverture à un angle d'environ 90 degrés.

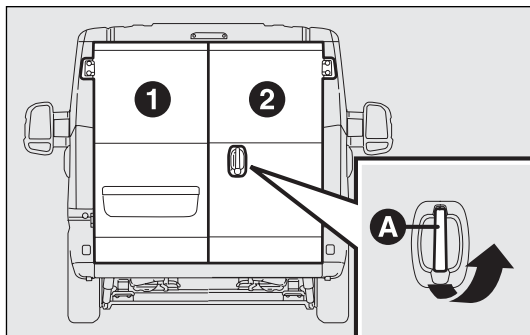


fig. 123

FON0129m

Fermeture électrique depuis l'intérieur fig. 126

Fermer les deux battants (d'abord le gauche, puis le droit) AR et appuyer sur le bouton D situé sur la platine des lève-vitres.

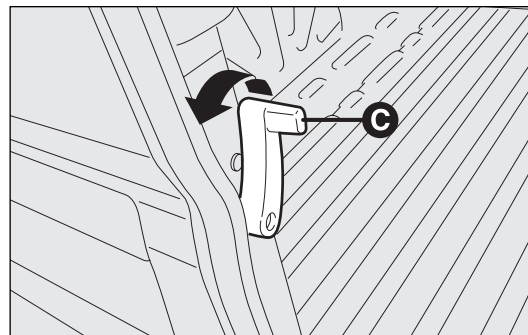


fig. 125

FON0131m

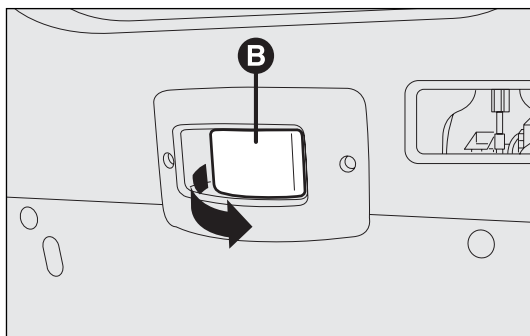


fig. 124

FON0130m

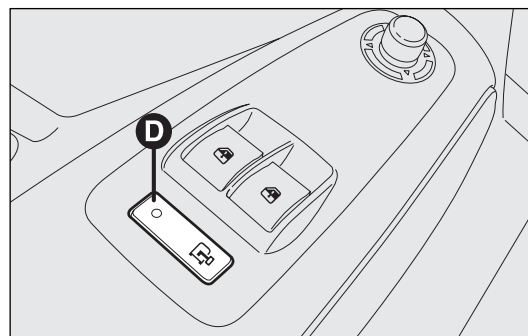


fig. 126

FON0132m



ATTENTION

Le système à ressort a des forces d'actionnement qui sont étudiées pour le meilleur confort d'utilisation ; un choc accidentel ou un vent fort pourraient débloquer les ressorts et fermer spontanément les battants de la porte.

Il est possible d'augmenter l'angle d'ouverture des deux battants pour faciliter le chargement et le déchargement. Pour ce faire, il faut appuyer sur le bouton A-fig. 127 ; il est ainsi possible d'ouvrir les battants d'environ 180 degrés.



ATTENTION

Avec l'ouverture à 180 degrés, les battants n'ont aucun système de blocage. Ne pas utiliser cette ouverture avec le véhicule en pente ou en cas de vent.

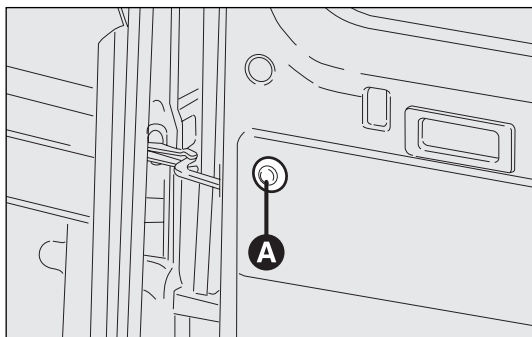


fig. 127

F0N0188m

LÈVE-VITRES

ÉLECTRIQUES fig. 128

Sur l'accoudoir interne de la porte côté conducteur se trouvent des interrupteurs qui commandent, lorsque la clé de contact est en position MAR :

- A l'ouverture/fermeture de la vitre AV gauche ;
- B l'ouverture/fermeture de la vitre AV droite.

Actionnement automatique continu

Toutes les versions sont équipées d'une automatisation pour la montée et la descente de la vitre avant du côté conducteur.

L'actionnement continu automatique de la vitre se déclenche en appuyant sur un des interrupteurs de commande pendant plus d'une demie-seconde. La vitre s'arrête en butée ou en appuyant à nouveau sur le bouton.

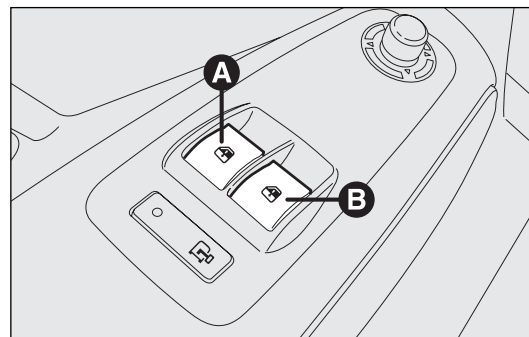


fig. 128

F0N0062m

AVERTISSEMENT Quand la clé de contact est sur STOP ou extraite, les lève-vitres restent actifs pendant environ 3 minutes et se désactivent immédiatement quand on ouvre l'une des portes.



ATTENTION

Une mauvaise utilisation des lève-vitres électriques peut s'avérer dangereuse. Avant et pendant l'actionnement, toujours vérifier que les passagers ne courent aucun risque lors des mouvements des vitres, soit directement, soit en cas d'entraînement ou de chocs provenant d'objets personnels. En quittant le véhicule, toujours retirer la clé du contact pour éviter que les lève-vitres électriques, par un actionnement intempestif, puissent représenter un danger pour les passagers restés à bord.

Porte côté passager avant

Sur l'accoudoir interne de la porte AV du passager se trouve un interrupteur qui lui permet de commander sa vitre.

CAPOT MOTEUR

OUVERTURE

Procéder comme suit:

- ouvrir la porte coté conducteur pour rendre accessible la poignée d'ouverture du capot moteur;
- tirer la manette fig. 129 dans le sens indiqué par la flèche;
- tirer la manette A-fig. 130 comme l'indique l'illustration;
- soulever le capot et en même temps dégager la béquille de soutien fig. 131 de son dispositif de blocage D, puis engager l'extrémité C-fig. 132 de la béquille dans l'emplacement E du capot.

AVERTISSEMENT Avant de soulever le capot, s'assurer que les bras des essuie-glaces ne soient pas soulevés du pare-brise.

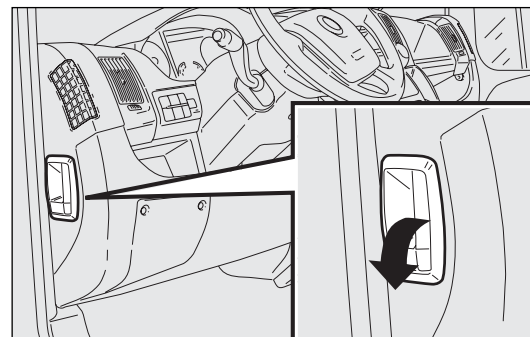


fig. 129

F0N0063m

FERMETURE

Procéder comme suit :

- ❑ tenir le capot soulevé d'une main et de l'autre enlever la béquille C-fig. 132 du logement E et la remettre dans son dispositif de blocage D-fig. 131 ;
- ❑ baisser le capot à environ 20 cm du compartiment moteur, puis le lâcher et s'assurer qu'il est parfaitement fermé, et non seulement accroché en position de sécurité, en essayant de le rouvrir. Si tel est le cas, ne pas exercer de pression sur le capot, mais le soulever à nouveau et recommencer l'opération.

AVERTISSEMENT Vérifier toujours la fermeture correcte du capot, afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la marche.

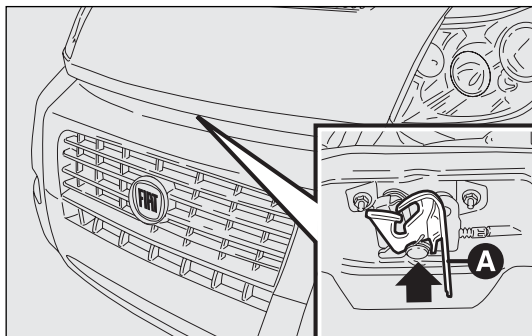


fig. 130

FON0323m



ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, le capot moteur doit toujours rester parfaitement fermé pendant que le véhicule roule. Par conséquent, vérifier toujours la fermeture correcte du capot en s'assurant que le blocage est inséré. Si, pendant la marche, on s'aperçoit que le verrouillage n'est pas parfaitement enclenché, il faut s'arrêter immédiatement et fermer le capot correctement.

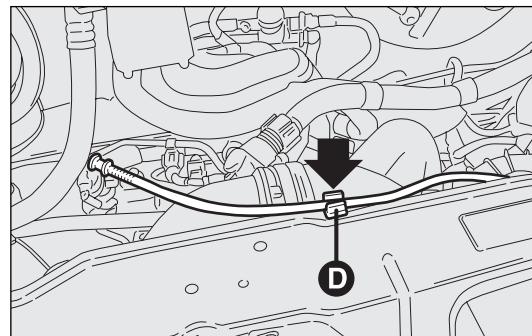


fig. 131

FON0065m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



ATTENTION

Un positionnement erroné de la béquille de soutien pourrait provoquer la chute violente du capot.



ATTENTION

Effectuer ces opérations uniquement sur le véhicule à l'arrêt.

PORTE-BAGAGES/PORTE-SKIS

Pour le montage des barres de toit/porte-skis, avec le pré-équipement pour les versions H1 et H2, utiliser les axes A prévus sur les bords du pavillon fig. 133.

Les véhicules à empattement long sont équipés de 8 axes, ceux à empattement court ou moyen de 6. Les véhicules à empattement extra-long sont équipés de 10 axes.



ATTENTION

Après avoir roulé sur quelques kilomètres, contrôler à nouveau la fermeture des vis des fixations.

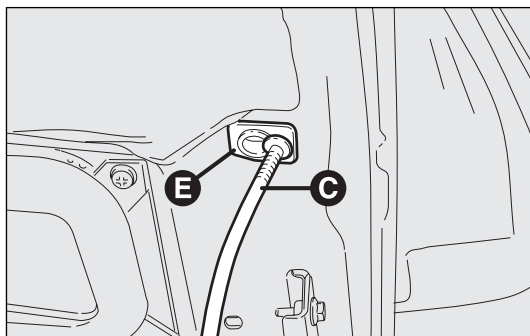


fig. 132

FON0066m

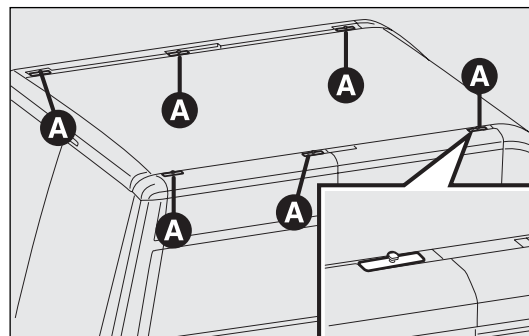


fig. 133

FON0138m



Respecter scrupuleusement les dispositions législatives en vigueur concernant les mesures maximum d'encombrement.

AVERTISSEMENT Suivre scrupuleusement les instructions contenues dans le kit de montage. Le montage doit être exécuté par des opérateurs qualifiés.



ATTENTION

Répartir uniformément la charge et tenir compte, pendant la conduite du fait que la prise au vent latérale a augmenté.



Ne jamais dépasser les charges maximum admises (voir le chapitre «Caractéristiques techniques»).

PHARES

ORIENTATION DU FAISCEAU LUMINEUX

L'orientation correcte des phares est très importante pour le confort et la sécurité du conducteur et des autres usagers de la route. Pour garantir les meilleures conditions de visibilité lorsqu'on roule feux allumés, l'assiette des phares du véhicule doit être correcte. Pour le contrôle et le réglage éventuel s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

CORRECTEUR ASSIETTE DES PHARES

Il fonctionne avec clé de contact sur MAR et feux de croisement allumés. Un véhicule chargé penche vers l'arrière, ce qui entraîne le rehaussement du faisceau lumineux. Dans ce cas, il est nécessaire de corriger l'orientation.

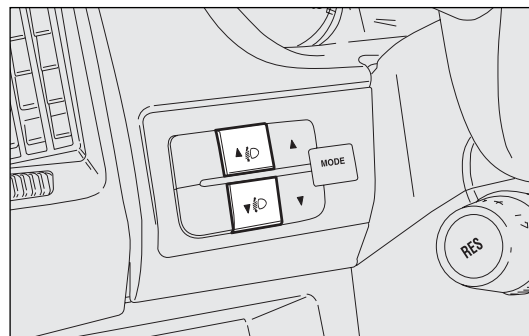




fig. 134

F0N0067m

Réglage de l'assiette des phares fig. 134

Pour le réglage, agir sur les boutons  et  placés sur la platine des commandes.

L'écran du combiné de bord affiche la position correspondant au réglage sélectionné.

AVERTISSEMENT Contrôler l'orientation des faisceaux lumineux chaque fois que le poids de la charge transportée change.

RÉGLAGE DES FEUX ANTIBROUILLARD AV

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour le contrôle et le réglage éventuel s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

RÉGLAGE DES PHARES À L'ÉTRANGER

Les feux de croisement sont orientés pour la circulation dans le pays où il a été commercialisé. Dans les pays avec un système de circulation différent, pour ne pas éblouir les véhicules qui viennent en sens inverse, il faut modifier l'orientation du faisceau lumineux au moyen de l'application d'un film autocollant spécialement conçu.

SYSTÈME ABS

Si vous n'avez jamais utilisé un véhicule équipé de l'ABS, il est conseillé d'apprendre à l'utiliser en faisant quelques essais préliminaires sur un terrain glissant, naturellement en condition de sécurité et en respectant à la lettre le Code de la Route du pays où vous vous trouvez. De plus, il est conseillé de lire les informations suivantes.

Ce système, partie intégrante du système de freinage, empêche, quelle que soit la condition de la chaussée et l'intensité du freinage, le blocage des roues et par conséquent le patinage d'une ou de plusieurs roues, en garantissant ainsi le contrôle du véhicule même en cas de freinage d'urgence.

Le dispositif est complété par le système EBD (Electronic Braking Force Distribution), qui répartit l'action de freinage entre les roues AV et les roues AR.

AVERTISSEMENT Pour avoir le maximum de l'efficacité du système de freinage il est nécessaire une période de stabilisation d'environ 500 km (le véhicule neuf ou après avoir remplacé les plaquettes/disques) : pendant cette période il est conseillé de ne pas effectuer des freinages trop brusques, répétés et prolongés.



ATTENTION

L'ABS exploite au mieux l'adhérence disponible, mais il ne peut pas l'augmenter ; il faut donc être très prudent sur les chaussées glissantes, sans courir de risques inutiles.

INTERVENTION DU SYSTÈME

L'intervention de l'ABS est signalée par une légère pulsation de la pédale du frein, accompagnée par un bruit : cela signifie qu'il est nécessaire d'adapter la vitesse au type de route où l'on roule.



ATTENTION

Si l'ABS intervient, cela signifie que l'on est en train d'atteindre la limite d'adhérence entre les pneumatiques et la route: il faut ralentir pour adapter la marche à l'adhérence disponible.

SIGNALEMENT DES ANOMALIES

Anomalie ABS

Elle est signalée par l'allumage du témoin (ABS) sur le tableau de bord, en même temps que le message visualisé par l'écran multifonction (pour les versions/marchés où cela est prévu), (voir chapitre « Témoins et signalisations »).

Dans ce cas, le système de freinage maintient son efficacité, mais sans la puissance assurée par le système ABS. Rouler prudemment jusqu'au Réseau Après-vente Fiat le plus proche pour faire contrôler le système.

Anomalie EBD

Elle est signalée par l'allumage du témoin (ABS) et (EBD) sur le tableau de bord, en même temps que le message visualisé par l'écran multifonction (pour les versions/marchés où cela est prévu), (voir chapitre « Témoins et signalisations »).

Dans ce cas, si l'on freine brusquement, un blocage précoce des roues AR peut se produire, avec risque de dérapage. Rouler très prudemment jusqu'au Réseau Après-vente le plus proche pour faire contrôler le système.



ATTENTION

En cas d'allumage du seul témoin (EBD) sur le combiné de bord, conjointement au message affiché sur l'écran multifonction (pour les versions/marchés où cela est prévu), arrêter immédiatement le véhicule et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat le plus proche. Une fuite éventuelle de fluide du circuit hydraulique compromet aussi bien le fonctionnement du système de freinage traditionnel que celui avec système d'antiblocage des roues.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE


CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

BRAKE ASSIST (assistance aux freinages d'urgence intégrée dans l'ESP)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le système, non déconnectable, reconnaît le freinage d'urgence (selon la vitesse d'actionnement de la pédale de frein) et garantit une augmentation de la pression hydraulique de freinage pour soutenir celle du conducteur, permettant des interventions plus rapides et puissantes du circuit de freinage.

Le Brake Assist est désactivé sur les voitures équipées du système ESP, en cas d'avarie au système même (signalée par l'allumage du témoin ) en même temps que le message visible sur l'afficheur multifonctionnel, pour les versions/marchés où cela est prévu).



ATTENTION

Quand l'ABS intervient, et que vous percevez les pulsations de la pédale de frein, ne diminuez pas la pression exercée, mais appuyez à fond sur la pédale sans crainte ; vous pourrez ainsi vous arrêter dans l'espace le plus réduit possible, compte tenu des conditions de la chaussée.

SYSTÈME ESP (Electronic Stability Program)


(pour les versions/marchés où cela est prévu)

C'est un système de contrôle de la stabilité du véhicule qui vous aide à maintenir le contrôle de la direction en cas de perte d'adhérence des pneus.

L'action du système ESP est particulièrement utile lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée changent.

Les systèmes ESP, ASR et Hill Holder sont également couplés (pour les versions/marchés où cela est prévu) aux systèmes MSR (réglage du couple de freinage du moteur lors du rétrogradage) et HBA (augmentation de la pression de freinage en cas de freinage d'urgence).


INTERVENTION DU SYSTÈME

Elle est signalée par le clignotement du témoin  sur le tableau de bord, pour informer le conducteur que le véhicule est en conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

ACTIVATION DU SYSTÈME

Le système ESP s'active automatiquement lors du démarrage du véhicule et ne peut pas être désactivé.

SIGNALEMENT DES ANOMALIES

En cas d'anomalie éventuelle, le système ESP se désactive automatiquement et sur le tableau de bord le témoin  s'allume de façon fixe, accompagné du message visible sur l'écran multifonction (pour les versions/marchés où cela est prévu) (voir chapitre « Témoins et messages ») et de l'allumage de la DEL sur le bouton ASR. Dans ce cas, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

Les performances du système ESP ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours se conformer aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

SYSTÈME HILL HOLDER

C'est une partie intégrante du système ESP qui facilite le démarrage en côte.

Il s'active automatiquement lorsque les conditions suivantes sont réunies :

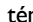
- en côte : véhicule à l'arrêt sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur allumé, pédale d'embrayage enfoncée, frein appuyé, et boîte de vitesses au point mort ou vitesse engagée autre que la marche arrière ;

- en descente : véhicule à l'arrêt sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur allumé, pédale d'embrayage enfoncée, frein appuyé, et marche arrière engagée.

En phase de démarrage, la centrale du système ESP maintient la pression de freinage sur les roues jusqu'à atteindre le couple moteur nécessaire au départ ou pendant 2 secondes maximum, en permettant ainsi de déplacer aisément le pied droit de la pédale de frein à l'accélérateur. Si au bout de 2 secondes le départ n'a toujours pas eu lieu, le système se désactive automatiquement quand on relâche progressivement la pression de freinage.

Pendant cette phase de relâchement, on peut entendre un bruit typique de décrochage mécanique des freins, indiquant le mouvement imminent du véhicule.

Signalement des anomalies

Une éventuelle anomalie du système est signalée par l'allumage du témoin  sur le tableau de bord (voir le chapitre « Témoins et messages »).

AVERTISSEMENT Le système Hill Holder n'est pas un frein de stationnement. Par conséquent, il ne faut pas abandonner le véhicule sans avoir tiré le frein à main, coupé le moteur et engagé la première vitesse.



ATTENTION

Pour le fonctionnement correct des systèmes ESP et ASR, les pneus doivent tous être de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du même type, de la marque et des dimensions prescrites.

SYSTÈME ASR (Antislip Regulator)

C'est un système de contrôle de la traction du véhicule qui intervient automatiquement en cas de patinage d'une ou des deux roues motrices.

En fonction des conditions de patinage, deux systèmes différents de contrôle sont activés :

- si le patinage concerne les deux roues motrices, l'ASR intervient en réduisant la puissance transmise par le moteur ;
- si le patinage concerne une seule des roues motrices, l'ASR intervient en freinant automatiquement la roue qui patine.

L'action du système ASR s'avère particulièrement utile dans les conditions suivantes :

- patinage lors d'un virage de la roue intérieure, par effet des variations dynamiques de la charge ou de l'accélération excessive ;
- puissance excessive transmise aux roues, par rapport aussi aux conditions de la chaussée ;
- accélération sur des chaussées glissantes, enneigées ou verglacées ;
- perte d'adhérence sur la chaussée mouillée (aquaplaning).



ATTENTION

Pour le fonctionnement correct des systèmes ESP et ASR, les pneus doivent tous être de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du même type, de la marque et des dimensions prescrites.

Système MSR (réglage du traînement moteur)


Cette fonction règle automatiquement le couple de freinage lorsqu'on rétrograde brusquement : le couple du moteur est fourni à nouveau afin d'éviter que le moteur n'entraîne trop fort les roues motrices, ce qui, surtout en cas de faible adhérence, risquerait de compromettre la stabilité du véhicule.

Activation/désactivation du système fig. 135

L'ASR s'enclenche automatiquement à chaque démarrage du moteur.

Lorsque le véhicule roule, il est possible de désactiver, puis de réactiver l'ASR en appuyant sur l'interrupteur A situé sur la planche de bord.

La désactivation du système est mise en évidence par l'allumage de la DEL située sur l'interrupteur et par la visualisation d'un message sur l'écran multifonction, pour les versions/marchés où cela est prévu.

Sur les versions uniquement équipées du système ASR, lors de sa désactivation (ASR OFF), le témoin  reste toujours allumé.

En désactivant l'ASR lorsque le véhicule roule, au prochain démarrage, ce dernier sera réactivé automatiquement.

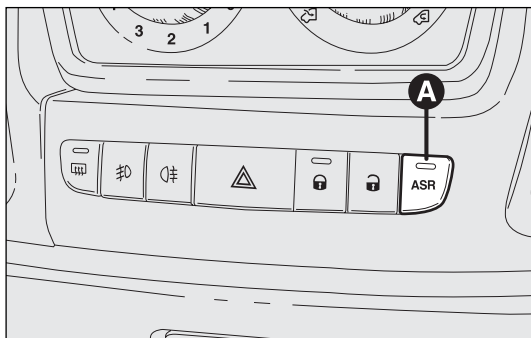


fig. 135

F0N0077m

Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile de désactiver l'ASR: dans ces conditions, le glissement des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

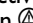


ATTENTION

Les performances du système ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours se conformer aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.


Pour le fonctionnement correct du système ASR, les pneus doivent tous être de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type, de la marque et des dimensions prescrites.

SIGNALEMENT DES ANOMALIES

En cas d'anomalie éventuelle, le système ASR se désactive automatiquement et sur le combiné de bord le témoin  s'allume en mode fixe, accompagné du message affiché sur l'écran multifonction (pour les versions/marchés où cela est prévu) (voir chapitre « Témoins et messages ») et de l'allumage de la DEL sur le bouton ASR. Dans ce cas, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.

SYSTÈME EOBD

Le système EOBD (European On Board Diagnosis) effectue un diagnostic permanent des composants du véhicule reliés aux émissions.

Il signale aussi, par l'intermédiaire de l'allumage du témoin  sur le tableau de bord, en même temps que le message visualisé par l'écran multifonction, pour les versions/marchés où cela est prévu (voir le chapitre « Témoins et messages »), la détérioration des composants proprement dits.



L'objectif du système est de :

- tenir sous contrôle l'efficacité du système ;
- signaler l'augmentation des émissions due à un mauvais fonctionnement du véhicule ;
- signaler la nécessité de remplacer les composants détériorés.

Le système dispose aussi d'un connecteur pouvant être interfacé à des instruments appropriés, permettant la lecture des codes d'erreur mémorisés dans la centrale, avec une série de paramètres spécifiques du diagnostic et du fonctionnement du moteur. Ce contrôle peut être également effectué par les agents de la circulation.

AVERTISSEMENT Après avoir éliminé l'inconvénient, pour le contrôle complet du système, le Réseau Après-vente Fiat doit effectuer le test au banc d'essai et, le cas échéant, des essais sur la route qui peuvent nécessiter également de parcourir un grand nombre de kilomètres.



Si après avoir tourné la clé de contact sur MAR, le témoin  ne s'allume pas ou si, lorsque le véhicule roule, il s'allume en mode fixe ou clignotant (conjointement au message affiché sur l'écran multifonction, pour les versions/marchés où cela est prévu), s'adresser au plus vite au réseau Après-vente Fiat. Le fonctionnement du témoin  peut être vérifié au moyen d'appareils spéciaux des agents de contrôle de la circulation. Se conformer aux normes en vigueur dans le pays concerné.

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ils sont placés dans le pare-chocs arrière du véhicule fig. 136 et ont pour fonction de détecter et prévenir le conducteur, par un signal sonore intermittent, de la présence d'obstacles à l'arrière du véhicule.

ACTIVATION

Les capteurs s'activent automatiquement lors de l'engagement de la marche arrière.

L'augmentation de la fréquence du signal sonore est proportionnelle à la diminution de la distance de l'obstacle placé derrière le véhicule.

SIGNAL SONORE

En engageant la marche arrière, un signal sonore intermittent s'active automatiquement.

Le signal sonore :

- augmente lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle diminue;
- devient continu lorsque la distance qui sépare le véhicule de l'obstacle est inférieure à environ 30 cm alors qu'il s'interrompt immédiatement si la distance de l'obstacle augmente;
- reste constante si la distance entre le véhicule et l'obstacle reste invariable, alors que, si cette situation se vérifie pour les capteurs latéraux, le signal est interrompu après environ 3 secondes pour éviter, par exemple, des signalisations en cas de manœuvres le long des murs.

Distances de détection

Rayon d'action central: 140 cm \pm 10 cm

Rayon d'action latéral: 60 cm \pm 20 cm

Si les capteurs localisent plusieurs obstacles, on prend en considération seulement celui qui est le plus proche.

SIGNALEMENT DES ANOMALIES

Des anomalies éventuelles des capteurs de stationnement sont signalées, quand on engage la marche arrière, par l'allumage du témoin **P** sur le tableau de bord et par le message visible sur l'écran multifonction, pour les versions/marchés où cela est prévu (voir le chapitre « Témoins et messages »).

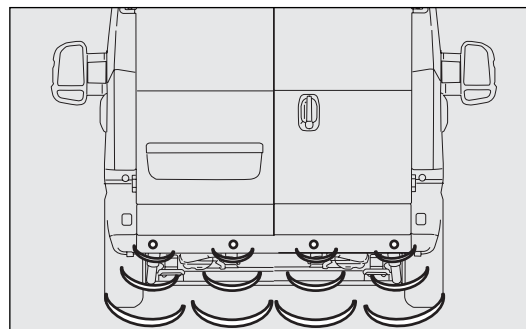


fig. 136

FON0119m

FONCTIONNEMENT AVEC REMORQUE

Le fonctionnement des capteurs est automatiquement désactivé dès l'introduction de la prise du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage du véhicule.

Les capteurs se réactivent automatiquement lorsqu'on débranche la prise du câble de la remorque.

AVERTISSEMENT Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour mettre à jour le système, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux.

Sur les stations de lavage à jet de vapeur ou sous haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en maintenant la buse à plus de 10 cm de distance.



Pour le bon fonctionnement du système, il est indispensable de toujours éliminer la boue, la saleté ou le givre éventuels sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller

surtout à ne pas les rayer ou les endommager; éviter d'utiliser des chiffons secs ou rêches. Les capteurs doivent être lavés à l'eau propre, éventuellement en ajoutant du shampoing auto.



ATTENTION

La responsabilité du parking et des autres manœuvres dangereuses est toujours attribuée au conducteur. Lorsqu'on effectue de telles manœuvres, s'assurer toujours de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours prendre garde pendant les manœuvres potentiellement dangereuses même à faible vitesse.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

- Pendant les manœuvres de stationnement faire toujours très attention aux obstacles qui pourraient se trouver sur ou sous le capteur.
- Les objets placés à une distance rapprochée dans la partie arrière de la voiture, dans certaines circonstances, ne sont pas localisés par le système et donc ils peuvent endommager le véhicule ou être abîmés.

Voici quelques conditions qui peuvent influencer sur les performances du système d'aide au stationnement:

- Une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement peuvent être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture.

- Le capteur détecte un objet inexistant («perturbation d'écho»), provoqué par des perturbations à caractère mécanique, par exemple: lavage du véhicule, pluie (condition de vent extrême), grêle.
- Les signaux transmis par le capteur peuvent être altérés également par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (ex. freins pneumatiques de poids lourds ou marteaux piqueurs).
- Les performances du système d'assistance au stationnement peuvent être influencées par la position des capteurs. Par exemple en cas de variation d'assiette (usure des amortisseurs ou des suspensions), lors d'un remplacement de pneus, par une trop lourde charge du véhicule, ou à cause de réglages spécifiques (Tuning) provoquant le rabaissement de la caisse.
- La détection d'obstacles dans la partie haute du véhicule (surtout en cas de fourgons ou de cabines) risque de ne plus être garantie, car le véhicule détecte les obstacles susceptibles de heurter le véhicule dans la partie basse.

AUTORADIO

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

En ce qui concerne le fonctionnement de l'autoradio, se référer au supplément de la présente Notice d'entretien.

INSTALLATION DU PRÉ-ÉQUIPEMENT autoradio

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

L'installation est composée de:

- câbles d'alimentation autoradio;
- câbles pour le branchement des haut-parleurs AV;
- câble d'alimentation antenne;
- 2 tweeters A placés sur les montants AV (puissance 30 W maximum chacun) fig. 137;
- 2 mid-woofer B placés dans les portes AV (diamètre 165 mm, puissance 40 W maximum chacun) fig. 138;
- câble antenne radio.

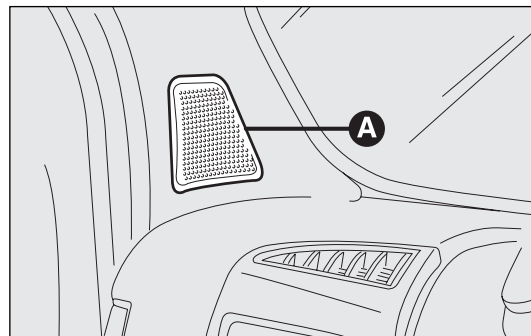


fig. 137

FON0157m

L'autoradio doit être installée à la place de la boîte à gants centrale, cette opération rend les câbles de la pré-équipement accessibles.



ATTENTION

Pour la connexion au pré-équipement sur le véhicule, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour éviter tout problème risquant de compromettre la sécurité du véhicule.

**ACCESSOIRES ACHETÉS
PAR L'UTILISATEUR**

Si, après l'achat du véhicule, on désire installer à bord des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (autoradio, antivol satellitaire, etc.) ou des accessoires qui influent en tout cas sur la consommation électrique, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, qui pourra conseiller les dispositifs les plus appropriés appartenant à la Lineaccessori Fiat et vérifiera si le circuit électrique de la voiture est en mesure de supporter la charge requise ou s'il convient de monter une batterie plus puissante.



ATTENTION

Faire attention lors du montage de spoilers supplémentaires, de roues en alliage et d'enjoliveurs non de série: ils pourraient réduire la ventilation des freins et leur efficacité en conditions de freinages violents et répétés, ou bien lors des longues descentes. S'assurer que rien ne vient entraver (surtapis, etc.) la course des pédales.

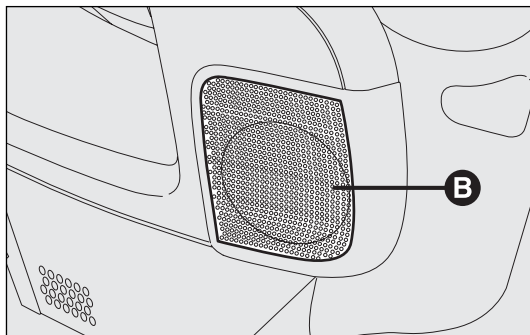


fig. 138

F0N0158m

INSTALLATION DE DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES/ ÉLECTRONIQUES

Les dispositifs électriques/électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent être marqués du repère :



Fiat Auto S.p.A. autorise le montage d'appareils émetteurs-récepteurs à condition que l'installation soit effectuée dans les règles de l'art, en respectant les indications du constructeur, auprès d'un centre spécialisé.

AVERTISSEMENT Le montage de dispositifs qui entraînent des modifications du véhicule, peuvent se solder par la confiscation de la carte grise par les autorités compétentes et l'annulation éventuelle de la garantie du fait des défauts causés par la modification ou attribuables directement ou indirectement à celle-ci.

Fiat Auto S.p.A. décline toutes responsabilités pour les dommages dérivant de l'installation d'accessoires non fournis ou recommandés par Fiat Auto S.p.A. et installés dans le non respect des consignes fournies.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES PORTABLES

Les appareils radio transmetteurs (mobiles e-tacs, CB et similaires) ne peuvent pas être utilisés à l'intérieur de la voiture, à moins d'utiliser une antenne séparée montée à l'extérieur de la voiture.

AVERTISSEMENT L'emploi de ces dispositifs à l'intérieur de l'habitacle (sans antenne à l'extérieur) peut provoquer, en plus d'éventuels problèmes de santé pour les passagers, des perturbations des systèmes électroniques dont le véhicule est équipé et qui peuvent compromettre la sécurité.

De plus, l'efficacité d'émission et de réception de ces appareils peut être dégradée par l'effet de blindage de la caisse de la voiture.

En ce qui concerne l'emploi des téléphones portables (GSM, GPRS, UMTS) dotés d'homologation officielle CE, il est recommandé de suivre scrupuleusement les instructions fournies par le constructeur du téléphone portable.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

PRÉ-ÉQUIPEMENT MONTAGE TELEPASS SUR PARE-BRISÉ RÉFLÉCHISSANT

(pour les versions/marchés, où cela est prévu)

Si le véhicule est équipé d'un pare-bris réfléchissant, il convient d'installer le Telepass dans la zone indiquée dans la fig. 139 – 140.

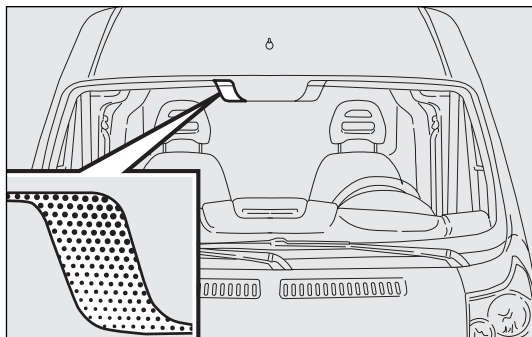


fig. 139 – Versions conduite à gauche

FON0245m

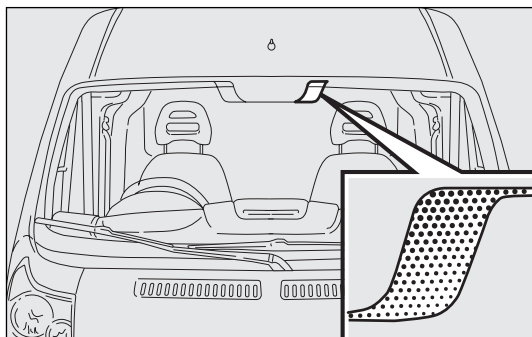


fig. 140 – Versions conduite à droite

FON0246m

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

FONCTIONNEMENT À BASSES TEMPÉRATURES

À basse température, le degré de fluidité du gazole peut devenir insuffisant à cause de la formation de paraffines avec pour conséquence un fonctionnement anormal du circuit d'alimentation en carburant.

Pour éviter des anomalies de fonctionnement, des gazoles de type été, de type hiver ou arctique (zones de montagne/froides), sont normalement distribués selon la saison. En cas de ravitaillement avec un gasoil inadapté à la température d'utilisation, il est conseillé de mélanger au gazole un additif TUTELA DIESEL ART dans les proportions indiquées sur l'emballage du produit, en introduisant dans le réservoir d'abord l'antigel et ensuite le gasoil.

Dans le cas d'une utilisation/stationnement prolongé du véhicule en zone de montagne/froide, il est conseillé d'effectuer le ravitaillement avec le gazole disponible sur les lieux.

Dans cette situation il est aussi conseillé de maintenir à l'intérieur du réservoir une quantité de combustible supérieure à 50 % de la capacité utile.



Utiliser uniquement du gazole pour auto-traction, conforme à la spécification européenne EN590. L'utilisation d'autres produits ou de mélanges peut endommager le moteur de façon irréparable avec pour conséquence la déchéance de la garantie pour dommages causés. En cas de ravitaillement accidentel avec d'autres types de carburant, ne pas démarrer le moteur et procéder à la vidange du réservoir. Si le moteur a été lancé, même très brièvement, il est indispensable de purger, en plus du réservoir, le circuit d'alimentation tout entier.

RAVITAILLEMENT

Pour garantir le ravitaillement complet du réservoir, effectuer deux opérations d'appoint après le premier dé clic du pistolet à carburant. Éviter toute autre opération d'appoint qui pourrait provoquer le dysfonctionnement du système d'alimentation.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT fig. 141

Pour effectuer le ravitaillement en carburant, ouvrir la trappe A, puis dévisser le bouchon B à l'aide de la clé de contact en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le bouchon est pourvu d'un dispositif anti-perte C qui le fixe à la trappe.

La fermeture étanche peut provoquer une légère hausse de pression dans le réservoir. Par conséquent, le bruit d'aspiration qu'on entend lorsqu'on dévisse le bouchon est tout à fait normal.

Pendant le ravitaillement, accrocher le bouchon au dispositif placé à l'intérieur de la trappe, comme l'illustre la fig. 141.



ATTENTION

Ne jamais s'approcher de l'embout du réservoir avec des flammes nues ou des cigarettes allumées: risque d'incendie. Éviter également d'approcher le visage du goulot pour ne pas inhaler des vapeurs nocives.

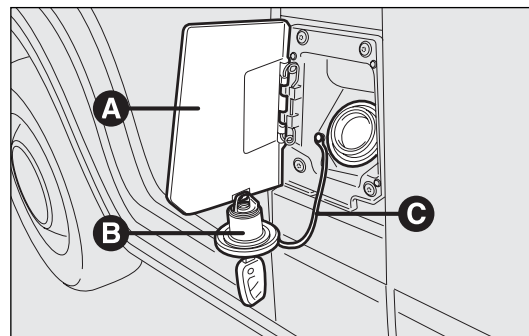


fig. 141

FON0068m

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les dispositifs utilisés pour réduire les émissions des moteurs à gazole sont les suivants :

- convertisseur catalytique oxydant ;
- circuit de recyclage des gaz d'échappement (E.G.R.) ;
- filtre à particules (FAP).



ATTENTION

Pendant son fonctionnement habituel, le filtre à particules (FAP) produit des températures élevées. Par conséquent, ne pas stationner le véhicule sur des matériaux inflammables (herbe, feuilles sèches, aiguilles de pin, etc.) : risque d'incendie.



ATTENTION

Quand il fonctionne normalement, le pot catalytique développe des températures élevées. Il est par conséquent important de ne jamais garer le véhicule sur des matières inflammables (herbe, feuilles mortes, aiguilles de pin, etc.) : risque d'incendie.

FILTRE À PARTICULES DPF (DIESEL PARTICULATE FILTER)

Le filtre à particules DPF (Diesel Particulate Filter) est un filtre mécanique, installé dans le circuit d'échappement, qui piège physiquement les particules de carbone qui se trouvent dans les gaz d'échappement du moteur diesel.

L'utilisation du filtre à particules est nécessaire pour éliminer presque totalement les émissions de particules de carbone conformément à la législation actuelle/future.

Pendant l'utilisation normale du véhicule, la centrale de contrôle du moteur enregistre une série de données concernant l'utilisation (période d'utilisation, type de parcours, températures atteintes, etc.) et détermine la quantité de particules accumulées dans le filtre.

Puisque le filtre est un système à accumulation, il doit être périodiquement régénéré (nettoyé) en brûlant les particules de carbone.

La procédure de régénération est gérée automatiquement par la centrale de contrôle moteur selon l'état d'accumulation du filtre et des conditions d'utilisation du véhicule.

Pendant la régénération, les phénomènes suivants peuvent se produire : hausse du ralenti, enclenchement du ventilateur électrique, accroissement des fumées, températures élevées à l'échappement. Ces situations ne doivent pas être considérées comme des anomalies, n'influencent pas le comportement du véhicule et ne sont pas nuisibles à l'environnement.

En cas d'affichage du message dédié, se référer au Chapitre « Témoins et messages ».

SÉCURITÉ

CEINTURES DE SÉCURITÉ

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ fig. 142

La ceinture doit être enfilée en tenant le buste droit et appuyé contre le dossier.

Pour boucler les ceintures, saisir la languette de clipsage A et l'enclencher dans le dispositif B, jusqu'à percevoir le déclic de blocage.

Si pendant le déroulement de la ceinture celle-ci devait se bloquer, la laisser s'enrouler légèrement pour dégager le mécanisme puis la dégager de nouveau en évitant des manœuvres brusques.

Pour enlever les ceintures, appuyer sur le bouton C. Accompagner la ceinture pendant son enroulement, pour éviter qu'elle ne s'entortille.

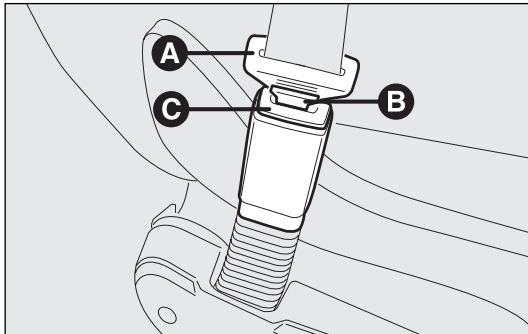


fig. 142

F0N0069m

Grâce à l'enrouleur, la ceinture s'adapte automatiquement au corps du passager qui l'utilise en lui permettant toute liberté de mouvement.

Sur un véhicule garé sur une pente raide, l'enrouleur peut se bloquer. C'est tout à fait normal. De plus, le mécanisme de l'enrouleur bloque la sangle à chaque extraction rapide ou en cas de freinages brusques, chocs et virages négociés à grande vitesse.



ATTENTION

Ne pas appuyer sur le bouton C-fig. 142 pendant la marche.

RÉGLAGE EN HAUTEUR fig. 143



ATTENTION

Le réglage en hauteur des ceintures de sécurité doit être effectué avec le véhicule à l'arrêt.

Pour effectuer le réglage, actionner le bouton A-fig. 143 et lever ou baisser la poignée B.

Toujours régler la hauteur des ceintures pour l'adapter à la taille des passagers. Cette précaution peut réduire sensiblement le risque de lésions en cas d'accident.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Le réglage est correct lorsque la sangle passe à peu près au milieu de l'extrémité de l'épaule et du cou.



ATTENTION

Après le réglage, vérifier systématiquement que le curseur auquel est fixé l'anneau est bloqué dans l'une des positions prédéfinies. Pour ce faire, relâcher le bouton et pousser vers le bas pour permettre le dé clic du dispositif d'ancrage au cas où le relâchement ne coïnciderait pas avec une position prédéfinie.

Ceinture avec enrouleur situé à l'avant siège central sur la banquette fig. 144

La banquette biplace est équipée d'une ceinture de sécurité embarquée (enrouleur sur le siège) à trois points d'ancrage pour la place centrale.

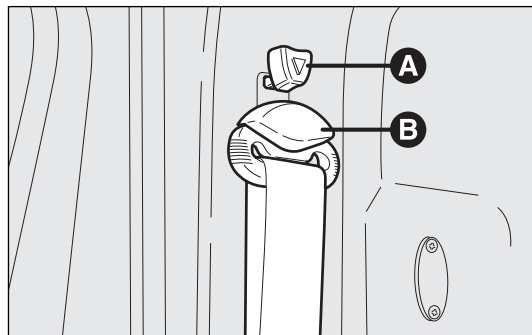



fig. 143

F0N0070m

SYSTÈME S.B.R.

Le véhicule est équipé du système dénommé S.B.R. (Seat Belt Reminder), constitué d'un avertisseur sonore qui, avec le clignotement du témoin  sur le tableau de bord, indique au conducteur que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Le signal sonore peut être désactivé temporairement (jusqu'à la prochaine extinction du moteur) en utilisant la procédure suivante:

- boucler la ceinture de sécurité côté conducteur;
- tourner la clé de contact sur MAR;
- attendre pendant plus de 20 secondes, puis déboucler au moins une des ceintures de sécurité.

Pour la désactivation permanente, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Avec l'écran numérique, on peut réactiver le système S.B.R. exclusivement chez le Réseau Après-vente Fiat.

Avec l'écran multifonction, on peut réactiver le système S.B.R. aussi via le menu de configuration.



fig. 144

F0N0156m

PRÉTENSIONNEURS

Pour renforcer l'efficacité des ceintures de sécurité, la voiture est équipée de prétensionneurs avant, qui, en cas de choc frontal violent, rembobinent sur quelques centimètres la sangle des ceintures en garantissant une adhérence parfaite des ceintures au corps des passagers et ce, avant l'action de retenue.

Le recul vers le bas du support indique que le dispositif a été activé. La sangle de la ceinture n'est plus rembobinable même si elle est accompagnée.

ATTENTION Pour avoir le maximum de protection possible, placer la ceinture de manière qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.

Pendant l'intervention du prétensionneur, un léger dégagement de fumée peut se produire. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas un début d'incendie.

Le prétensionneur ne nécessite aucun entretien ni graissage.

Toute modification des conditions d'origine altère son efficacité.

Au cas où à la suite d'évènements naturels exceptionnels (inondations, bourrasques, etc.) le dispositif est entré en contact avec de l'eau et de la boue, il faut absolument le remplacer.



ATTENTION

Le prétensionneur ne peut être utilisé qu'une seule fois. Après son activation, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour le faire remplacer. Pour vérifier la validité du dispositif, consulter l'étiquette collée dans la boîte à gants côté passager: à l'approche de cette échéance, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour effectuer le remplacement du dispositif.



Toute opération comportant des chocs, des vibrations ou des réchauffements localisés (supérieures à 100 °C pour une durée de 6 heures maximum) dans la zone du prétensionneur peut provoquer son endommagement ou son déclenchement ; dans ces conditions ne rentrent pas les vibrations produites par les aspérités de la chaussée ou le franchissement accidentel de petits obstacles tels que trottoirs, etc. En cas de besoin, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

LIMITEURS DE CHARGE

Pour augmenter la protection offerte aux passagers en cas d'accident, les enrouleurs des ceintures de sécurité avant sont dotés, en interne, d'un dispositif qui permet de doser la force appliquée sur le buste et les épaules pendant l'action de retenue des ceintures en cas de choc frontal.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Le conducteur doit toujours respecter (et faire respecter par ses passagers) toutes les dispositions de loi concernant le port et le mode d'emploi des ceintures. Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route.

L'utilisation des ceintures de sécurité est également nécessaire pour les femmes enceintes : le risque de lésions pour elles et pour l'enfant qui va naître en cas de choc étant nettement plus grave si elles n'attachent pas leur ceinture.

Les femmes enceintes doivent naturellement placer la partie inférieure de la sangle beaucoup plus bas, de façon à ce qu'elle passe sur le bassin et sous le ventre fig. 145.

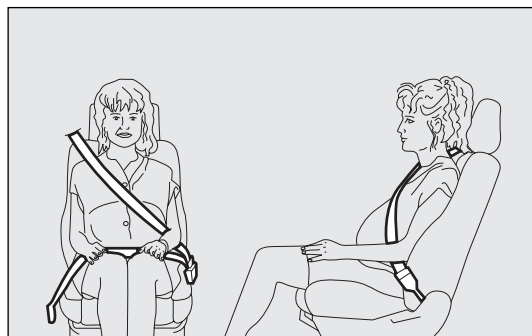


fig. 145

F0N0120m



ATTENTION

La sangle de la ceinture ne doit pas être entortillée. La partie supérieure doit passer sur l'épaule et traverser le thorax en diagonale. La partie inférieure doit adhérer au bassin fig. 146 et non à l'abdomen du passager. N'utiliser aucun dispositif (agrafes, arrêts, etc.) pour desserrer les sangles du corps des occupants.



ATTENTION

Pour avoir le maximum de protection possible, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos et placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin. Boucler systématiquement vos ceintures, à l'avant comme à l'arrière ! Le fait de rouler avec des ceintures non bouclées augmente le risque de lésions graves ou de mort en cas de collision.

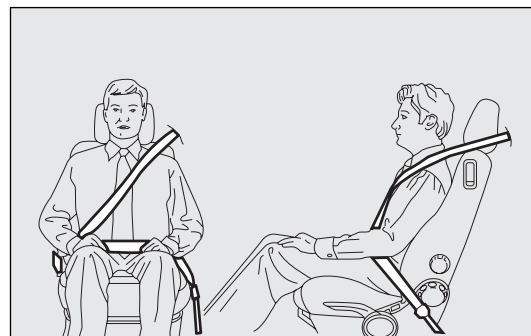


fig. 146

F0N0121m



ATTENTION

Il est strictement interdit de démonter ou d'altérer les composants de la ceinture de sécurité et du prétensionneur. Toute intervention doit être exécutée par des opérateurs qualifiés et agréés. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

Si la ceinture a été soumise à une forte sollicitation, par exemple suite à un accident, elle doit être remplacée entièrement en même temps que les ancrages, les vis de fixation de ces derniers et le prétensionneur; en effet, même si elle ne présente pas de défauts visibles, la ceinture pourrait avoir perdu ses propriétés de résistance.



fig. 147

F0N0122m



ATTENTION

Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une personne: ne jamais transporter d'enfants assis sur les genoux des passagers avec une seule ceinture de sécurité pour deux, fig. 147. En règle générale, n'attacher aucun objet à la personne.

ENTRETIEN EFFICACE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour un entretien correct des ceintures de sécurité, suivre attentivement les règles suivantes:

- utiliser toujours les ceintures avec la sangle bien détendue, non entortillée ; vérifier que cette dernière puisse se déplacer librement sans empêchements ;
- suite à un accident d'une certaine sévérité, remplacer la ceinture utilisée, même si elle semble intacte. Remplacer systématiquement la ceinture en cas d'activation des prétensionneurs ;
- pour nettoyer les ceintures, les laver à la main avec de l'eau et du savon neutre, les rincer et les laisser sécher à l'ombre. Ne pas utiliser des détergents forts, de l'eau de javel ou des colorants et toute substance chimique pouvant fragiliser les fibres de la sangle ;
- éviter que les enrouleurs ne soient mouillés: leur fonctionnement correct est garanti que s'ils ne subissent pas d'infiltrations d'eau ;
- remplacer la ceinture lorsqu'elle présente des traces d'usure ou des coupures.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

TRANSPORTER LES ENFANTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour une meilleure protection en cas de choc, tous les passagers doivent voyager assis et attachés aux moyens des systèmes de retenue prévus. Ceci vaut encore plus pour les enfants. Cette prescription est obligatoire, selon la directive 2003/20/CE, dans tous les pays membres de l'Union Européenne.

Chez les enfants, par rapport aux adultes, la tête est proportionnellement plus grosse et plus lourde par rapport au reste du corps, alors que les muscles et la structure osseuse ne sont pas complètement développés. Par conséquent, pour leur maintien en cas d'accident, il faut des dispositifs différents des ceintures de sécurité pour les adultes. Les résultats de la recherche sur la meilleure protection des enfants sont synthétisés dans le Règlement Européen CEE-R44 qui, en plus de les déclarer obligatoires, répartit les systèmes de retenue en 5 groupes :

Groupe 0	jusqu'à un poids de 10 kg
Groupe 0+	jusqu'à un poids de 13 kg
Groupe 1	poids entre 9 et 18 kg
Groupe 2	poids entre 15 et 25 kg
Groupe 3	poids entre 22 et 36 kg

Comme on le voit, il y a une superposition partielle entre les groupes et de fait il existe dans le commerce des dispositifs qui couvrent plus d'un groupe de poids. Tous les dispositifs de retenue pour les enfants doivent indiquer les données d'homologation ainsi que la marque de contrôle sur une étiquette fixée solidement au siège-auto qui ne doit jamais être enlevée.

Au-dessus d'une stature de 1,50 m, du point de vue des systèmes de retenue, les enfants sont assimilés aux adultes et utilisent normalement les ceintures.




ATTENTION

En cas d'airbag passager actif, ne pas installer les enfants sur les sièges-berceaux dos à la route sur le siège avant. L'activation de l'airbag, en cas d'accident même léger, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Il est donc conseillé de toujours transporter les enfants assis dans leur siège sur la banquette arrière, qui s'avère être la position la plus protégée en cas de choc.



ATTENTION



DANGER GRAVE S'il est nécessaire de transporter un enfant sur le siège avant passager, avec un siège-enfant berceau tourné dos à la route, désactiver les airbags côté passager (frontal et latéral pour la protection du thorax et du bassin (Side Bag) pour les versions/marchés où cela est prévu), au moyen du menu de configuration, puis contrôler leur désactivation en contrôlant le témoin  situé sur le combiné de bord. En outre, le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège-enfant avec la planche de bord.

GROUPE 0 et 0+

Les bébés jusqu'à 13 kg doivent être transportés tournés vers l'arrière sur un siège pour enfant en forme de berceau, qui en soutenant la tête, ne provoque pas de sollicitations sur le cou en cas de brusques décélérations.

Le berceau est attaché à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule fig. 148 et doit retenir à son tour l'enfant attaché avec les ceintures incorporées.



ATTENTION

Les illustrations sont fournies seulement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège-enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

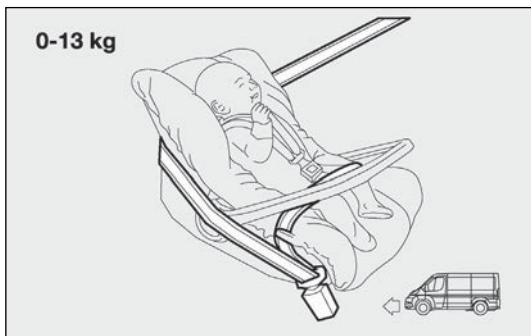


fig. 148

F0N0123m



ATTENTION

On trouvera des sièges-autos pour les groupes de poids 0 et 1, fixés à l'arrière aux ceintures du véhicule et équipés d'autres ceintures pour la retenue de l'enfant. S'ils sont mal montés, les sièges-autos peuvent s'avérer dangereux à cause de leur masse (par exemple, si on les attache aux ceintures du véhicule en interposant un coussin). Respecter scrupuleusement les instructions de montage jointes.

GROUPE I

À partir d'un poids de 9 à 18 kg, les enfants peuvent être transportés tournés vers l'avant, avec des sièges dotés de coussin avant, au moyen duquel la ceinture de sécurité du véhicule retient à la fois l'enfant et le siège fig. 149.



fig. 149

F0N0124m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

GROUPE 2

Les enfants de 15 à 25 kg peuvent être retenus directement par les ceintures de la voiture fig. 150. Les sièges-autos n'ont plus que la fonction de placer correctement l'enfant selon les ceintures, de façon à ce que la sangle en diagonale adhère au thorax et jamais au cou et que la sangle horizontale adhère au bassin et pas à l'abdomen de l'enfant.

**ATTENTION**

L'illustration est fournie uniquement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège-enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

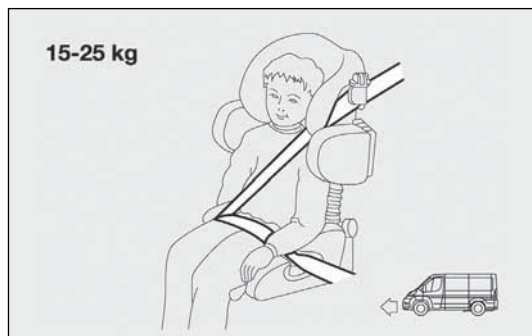


fig. 150

F0N0125m

GROUPE 3

Pour les enfants de 22 à 36 kg, l'épaisseur du thorax est telle que le dossier d'entretoise n'est plus nécessaire.

L'illustration 151 représente un exemple de position correcte de l'enfant sur le siège arrière.

Si les enfants mesurent plus d'1,50 m, ils peuvent mettre les ceintures comme les adultes.

**ATTENTION**

L'illustration est fournie uniquement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège-enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

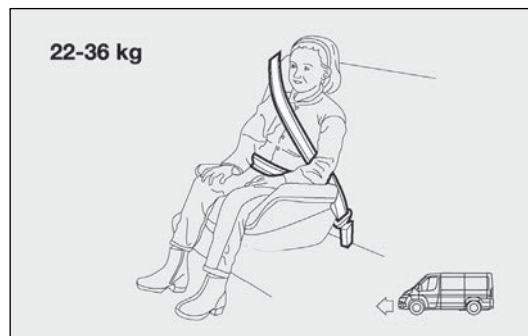


fig. 151

F0M0126m

APTITUDE DES SIÈGES DES PASSAGERS POUR L'UTILISATION DES SIÈGES-ENFANTS

Le véhicule est conforme à la nouvelle Directive Européenne 2000/3/CE qui régit le montage des sièges-enfants aux différentes places sur le véhicule, selon les tableaux suivants :

Groupe	Tranches de poids	Version FOURGON, COMBINÉ et PANORAMA			
		CABINE	1ÈRE ET 2ÈME RANGÉE DE SIÈGES AR		
		Siège individuel ou bi-place (1 ou 2 passagers)	Passager arrière latéral gauche	Passager arrière latéral droit	Passager central
Groupe 0, 0+	jusqu'à 13 kg	U	U	U	U
Groupe 1	9 – 18 kg	U	U	U	U
Groupe 2	15 – 25 kg	U	U	U	U
Groupe 3	22 – 36 kg	U	U	U	U

Légende :

U = indiqué pour les systèmes de retenue de la catégorie « Universelle » selon le Règlement Européen CEE-R44 pour les « Groupes » indiqués.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Nous récapitulons ci-après les normes de sécurité à suivre pour le transport d'enfants :

- 1) Il est conseillé d'installer les sièges pour enfants sur le siège arrière, car ils y sont mieux protégés en cas de collision.
- 2) En cas de désactivation de l'airbag côté passager, contrôler toujours, au moyen du témoin prévu jaune ambre sur le tableau de bord, qu'il est bien désactivé.
- 3) Respecter scrupuleusement les instructions obligatoirement remises par le fabricant du siège-enfant. Les garder dans le véhicule avec les papiers et cette Notice. Ne jamais utiliser de sièges-enfants dépourvus de mode d'emploi.
- 4) Vérifier systématiquement en tirant sur la sangle que les ceintures sont bien bouclées.
- 5) Chaque système de retenue est rigoureusement réservé pour une personne seule : ne jamais l'utiliser pour attacher deux enfants simultanément.
- 6) Vérifier toujours que les ceintures n'appuient pas sur le cou de l'enfant.
- 7) Pendant le voyage, ne pas permettre à l'enfant de prendre des positions anormales ou de déboucler sa ceinture.
- 8) Ne jamais transporter des enfants en les tenant dans les bras, même s'il s'agit de nouveaux-nés. Personne, en effet, n'est en mesure de les retenir en cas de choc.
- 9) En cas d'accident, remplacer le siège pour enfant par un neuf.



ATTENTION

En cas d'airbag passager actif, ne pas installer les enfants sur les sièges-berceaux dos à la route sur le siège avant. L'activation de l'airbag, en cas d'accident même léger, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Il est conseillé de toujours transporter les enfants dans leur siège sur la banquette AR, car cette position s'est avérée la plus protégée en cas d'accident.

PRÉÉQUIPEMENT POUR LE MONTAGE DU SIÈGE ENFANT « ISOFIX UNIVERSEL »

Le véhicule est prééquipé pour le montage de sièges Isofix Universel, un nouveau système unifié européen pour le transport des enfants. À titre indicatif sur la fig. 152 est représenté un exemple de siège-enfant. Du fait de son système d'ancrage différent, le siège doit être bloqué par des crochets métalliques inférieurs prévus A-fig. 153, placés entre le dossier et le coussin arrière, puis il faut fixer la sangle supérieure (disponible avec le siège-enfant) à l'anneau prévu B-fig. 154 situé dans la partie AR du siège. Il est possible d'effectuer un montage mixte des sièges traditionnels et « Isofix Universels ».

On rappelle qu'en cas de sièges-enfants Isofix Universel, peuvent être utilisés tous ceux homologués comme ECE R44/03 « Isofix Universel ».



ATTENTION

Ne monter le siège-enfant que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le siège est correctement fixé aux étriers du prééquipement, lorsqu'on perçoit les déclics qui confirment qu'il est bien accroché.

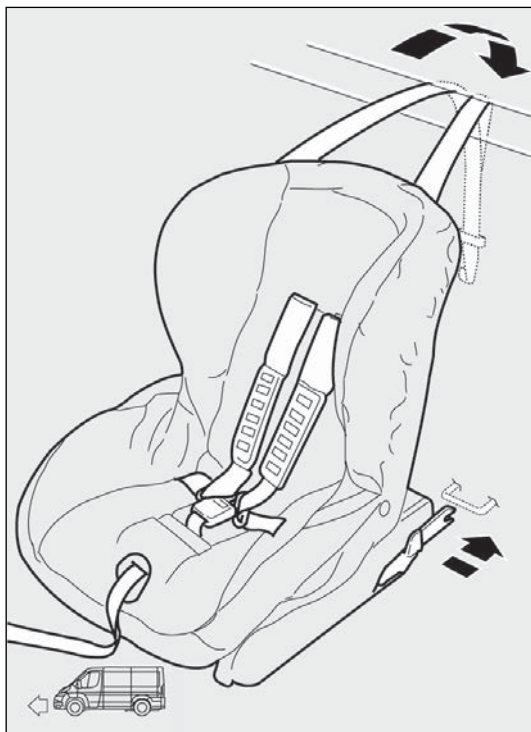


fig. 152

FON0236m



ATTENTION

Toujours se conformer aux instructions pour le montage, le démontage et le positionnement, fournies obligatoirement par le fabricant.

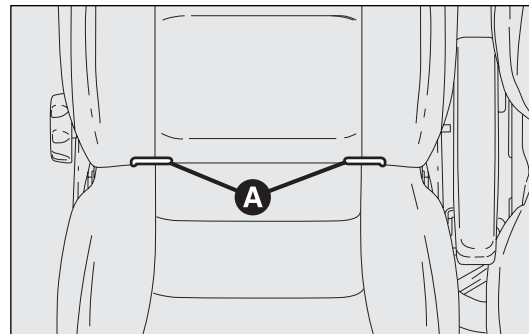


fig. 153

FON0234m

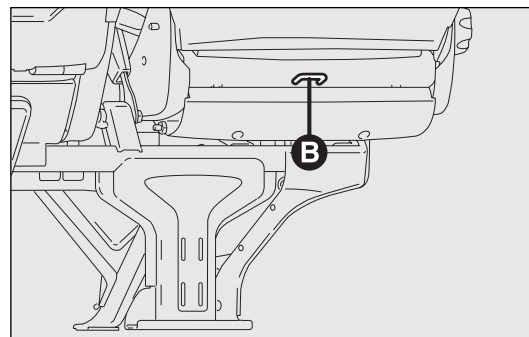


fig. 154

FON0235m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

APTITUDE DES SIÈGES DES PASSAGERS POUR L'UTILISATION DES SIÈGES-ENFANTS ISOFIX UNIVERSELS

Le tableau ci-après, conformément à la loi européenne ECE 16, indique la possibilité d'installer des sièges-enfants Isofix Universels sur les sièges dotés de crochets Isofix.

Groupe de poids	Orientation siège-enfant	Classe de taille Isofix	Positions Isofix du véhicule côté AR 1 ^{ère} rangée	
			PANORAMA	COMBINÉ
Berceau portable	Face à la route	F	IUF	IUF
	Face à la route	G	IUF	IUF
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	Face à la route	E	IUF	IUF
	Face à la route	E	IUF	IUF
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	Face à la route	D	IUF	IUF
	Face à la route	C	IUF	IUF(*)
	Face à la route	D	IUF	IUF
Groupe I de 9 jusqu'à 18 kg	Face à la route	C	IUF(*)	IUF(*)
	Face à la route	BI	IUF	IUF
	Face à la route	A	IUF	IUF

(*) Pas prévu avec la banquette biplace avant.

IUF: indiqué pour les systèmes de retenue pour enfants Isofix orientés face à la route, de classe universelle (dotés d'un troisième attelage supérieur), homologués pour l'utilisation dans le groupe de poids.

AIRBAGS FRONTAUX

Le véhicule est équipé d'airbags frontaux pour le conducteur et le passager.

Les airbags frontaux conducteur/passager protègent les occupants des places avant en cas de chocs frontaux de sévérité moyenne-élevée, en intercalant un coussin entre l'occupant et le volant ou la planche de bord.

La non-activation des airbags dans les autres types de choc (latéral, arrière, capotages, etc.) n'est pas un indice de mauvais fonctionnement du système.

En cas de collision frontale, une centrale électronique active, au besoin, le gonflage du coussin. Le coussin se déploie instantanément, en s'interposant entre les corps des occupants à l'avant et les structures pouvant provoquer des lésions; le coussin se dégonfle aussitôt après.

Les airbags frontaux conducteur/passager ne remplacent pas mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme d'ailleurs le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra-européens.

Le volume des airbags frontaux lors du gonflage maximum est tel qu'il remplit la plupart de l'espace entre le volant et le conducteur et entre la planche et le passager.

En cas de choc, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture est projetée vers l'avant et peut heurter le coussin en train de se déployer. Dans ce cas, la protection offerte par le coussin est réduite.

Il est possible que les airbags frontaux ne se déclenchent pas dans les cas suivants:

- collisions frontales avec des objets très déformables, qui ne touchent pas la surface frontale de la voiture (par ex. aile contre les glissières de protection, tas de gravier, etc.);
- encastrement du véhicule sous d'autres véhicules ou barrières de protection (par exemple camions ou glissières de sécurité), car il n'offriraient aucune protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité, et que leur activation serait intempestive. Dans ces cas, bien entendu, la non activation n'indique pas le dysfonctionnement du système.



ATTENTION

Ne pas coller d'adhésifs ou autres objets sur le volant, sur le couvercle d'airbag passager ou sur le revêtement latéral côté toit. Ne pas placer d'objets sur la planche côté passager (des téléphones portables, par exemple) qui pourraient gêner l'ouverture de l'airbag passager ou être projetés contre les occupants et les blesser grièvement.

En cas de chocs frontaux mineurs (pour lesquels l'action de retenue exercée par les ceintures de sécurité est suffisante), les airbags ne s'activent pas. Par conséquent, il est toujours nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité qui, en cas de choc latéral, assurent en tous les cas le positionnement correct de l'occupant et évitent qu'il ne soit éjecté en cas de chocs très violents.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ CONDUCTEUR

fig. 155

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané placé dans un logement approprié placé au centre du volant.

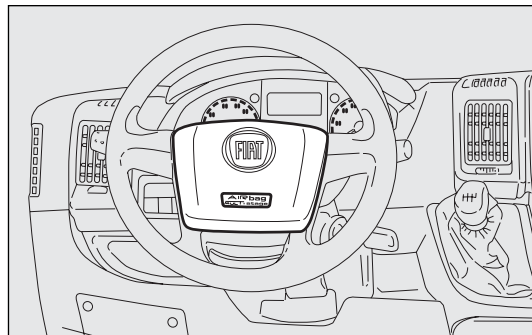


fig. 155

FON0324m

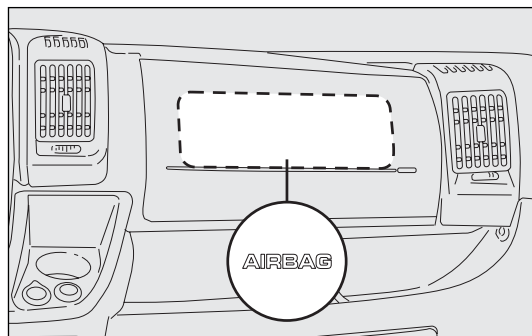


fig. 156

FON0072m

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER

fig. 156

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané placé dans un logement spécial dans la planche de bord, avec un coussin ayant un volume plus important par rapport à celui du côté conducteur.




ATTENTION



GRAVE DANGER: Lorsqu'un airbag côté passager est activé (ON), ne jamais placer des sièges-enfants sur la place AV avec le berceau tourné dos à la route. L'activation de l'airbag, en cas d'accident, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. En cas de nécessité de positionnement d'un siège-enfant sur la place avant, désactiver toujours l'airbag côté passager. En outre, le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège-enfant avec la planche de bord. Même si la loi ne l'impose pas, il est recommandé de réactiver immédiatement l'airbag dès que sa désactivation n'est plus nécessaire pour la sécurité de l'enfant, pour une meilleure protection de l'adulte.

DÉSACTIVATION MANUELLE DES AIRBAGS CÔTÉ PASSAGER FRONTAL ET LATÉRAL PROTECTION DU THORAX (Side Bag) (pour les versions/marchés où cela est prévu)

S'il était nécessaire de transporter un enfant sur le siège avant, on peut désactiver les airbags passager frontal et latéral de protection du thorax (Side Bag) (pour les versions/marchés où cela est prévu).

Le témoin * reste allumé sur le tableau de bord de manière fixe jusqu'à la réactivation des airbags côté passager frontal et latéral de protection du thorax (Side Bag) (pour les versions/marchés où cela est prévu).



ATTENTION

Pour la désactivation manuelle des airbags côté passager frontal et latéral de protection du buste (Side Bag) (pour les versions/marchés qui le prévoient), consulter le chapitre « Connaissance du véhicule » aux paragraphes « Écran numérique » et « Écran multifonction ».

AIRBAGS LATÉRAUX

Le véhicule est équipé d'airbags latéraux avant protection du thorax (Side Bag AV) conducteur et passager (pour les versions/marchés où cela est prévu), airbag de protection de tête des occupants avant (Window Bag) (pour les versions/marchés où cela est prévu).

Les airbags latéraux (pour les versions/marchés où cela est prévu) protègent les occupants lors des chocs latéraux de sévérité moyenne-élevée, par l'interposition du coussin entre l'occupant et les parties intérieures de la structure latérale du véhicule.

La non activation des airbags latéraux dans les autres types de collisions (frontale, arrière, capotage, etc...) n'est donc pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système.

En cas de choc latéral, une centrale électronique active, au besoin, le gonflage des coussins. Les coussins se déploient instantanément, en s'interposant entre les corps des occupants et les structures pouvant provoquer des lésions; les coussins se dégonflent aussitôt après.

Les airbags latéraux (pour les versions/marchés où cela est prévu) ne remplacent pas mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme d'ailleurs le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra-européens.

AIRBAGS LATÉRAUX AVANT PROTECTION DU THORAX (SIDE BAG) fig. 157

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ils sont constitués de deux types de coussins, à gonflage instantané, placés dans les dossiers des sièges et leur tâche est de protéger le thorax des occupants en cas de choc latéral de sévérité moyenne/grande.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**AIRBAGS LATÉRAUX DE PROTECTION
DE LA TÊTE (WINDOW BAG) fig. 158**

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ils se composent de deux coussins à « rideau », l'un sur le côté droit et l'autre sur le côté gauche du véhicule, logés derrière les revêtements latéraux du toit et recouverts par des finitions spéciales.

Ils servent à protéger la tête des occupants AV en cas de choc latéral grâce à la vaste surface couverte par les coussins.

ATTENTION La meilleure protection de la part du système en cas de choc latéral s'obtient en tenant une position correcte sur le siège, en permettant ainsi un déploiement correct des airbags latéraux.

ATTENTION L'activation des airbags frontaux et/ou latéraux est également possible si le véhicule subit des chocs importants sous la caisse, comme par exemple, des chocs violents contre des marches, des trottoirs ou des reliefs fixes du sol, des chutes du véhicule dans de grandes ornières ou affaissements de la chaussée.

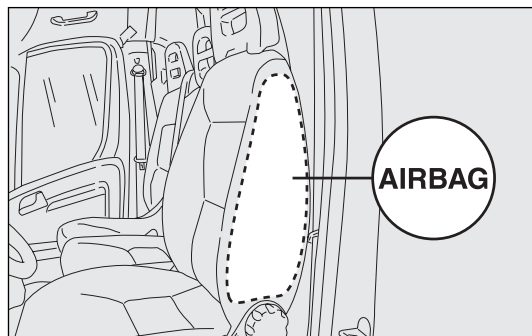


fig. 157

F0N0140m

ATTENTION Lorsqu'ils s'activent, les airbags dégagent une petite quantité de poudres. Ces poudres ne sont pas nocives et n'indiquent pas un début d'incendie. Par ailleurs, la surface du coussin déployé et l'intérieur du véhicule peuvent se recouvrir d'un résidu poudreux : cette poudre peut irriter la peau et les yeux. En cas d'exposition, se laver avec de l'eau et du savon neutre.

Les dates de péremption de la charge pyrotechnique et du contact spiralé sont indiquées sur l'étiquette collée dans la boîte à gants. Lorsque ces échéances approchent, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour les remplacer.

ATTENTION En cas d'accident où l'un des dispositifs de sécurité s'est activé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour le faire remplacer et faire vérifier l'intégrité du système.

Toutes les interventions de contrôle, de réparation et de remplacement concernant l'airbag doivent être effectuées auprès du Réseau Après-vente Fiat.

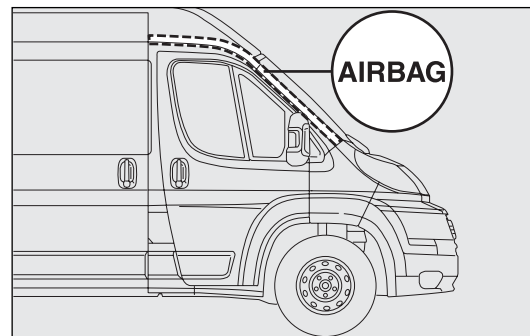


fig. 158

F0N0133m

En cas de mise à la ferraille du véhicule, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire désactiver le système. En cas de changement de propriétaire du véhicule, il est indispensable de communiquer au nouveau propriétaire les modalités d'emploi et les avertissements ci-dessus et lui fournir la « Notice d'Entretien ».

ATTENTION L'activation des prétensionneurs, airbags frontaux et airbags latéraux AV se fait de manière indépendante, en fonction du type de choc. La non activation d'un dispositif ou de plusieurs, n'indique donc pas le dysfonctionnement du système.



ATTENTION

Ne pas voyager avec la tête, les bras ou les coudes sur les portes, sur les vitres et dans la zone de déploiement du coussin de l'airbag latéral de protection de tête (Window Bag) afin d'éviter des possibles lésions pendant la phase de déploiement.




ATTENTION

Tête, bras ou coudes ne doivent jamais dépasser de la vitre.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



ATTENTION

Si le témoin  ne s'allume pas lorsqu'on tourne la clé sur MAR ou qu'il reste allumé lorsque le véhicule roule (conjointement au message affiché à l'écran multifonction, pour les versions/marchés, qui le prévoient), il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de maintien. Si tel est le cas, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de continuer, contacter le Réseau Après-vente Fiat pour le contrôle immédiat du système.



ATTENTION

Ne jamais recouvrir les dossiers des sièges AV et AR avec des revêtements ou des housses qui ne peuvent être utilisés avec les Side Bag.



ATTENTION

Ne pas voyager en tenant des objets sur ses genoux, devant le thorax et surtout entre les lèvres, comme pipes, crayons, etc. En cas de collision avec activation des airbags, ils pourraient occasionner des lésions graves.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

Toujours conduire avec les mains sur la couronne du volant de manière à ce que, en cas d'intervention, l'airbag puisse se déployer librement, sans obstacles. Ne pas conduire avec le corps courbé vers l'avant, mais positionner le dossier bien droit et y plaquer le dos.


**ATTENTION**

Quand la clé de contact est insérée et en position MAR, même si le moteur est coupé, les airbags peuvent se déclencher avec le véhicule à l'arrêt s'il est par exemple percuté par un autre véhicule en marche. Par conséquent, les enfants ne doivent jamais être laissés sur le siège avant, même lorsque le véhicule est à l'arrêt. D'autre part, nous rappelons que si la clé est introduite sur la position STOP, aucun dispositif de sécurité (airbag ou prétensionneurs) s'active à la suite d'un choc; la non-activation de ces dispositifs, dans ces cas, ne peut donc pas être considérée comme un indice de dysfonctionnement du système.

**ATTENTION**

Si le véhicule a fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol, s'il a subi des actes de vandalisme, des inondations, faire vérifier le système d'airbag par le Réseau Après-vente Fiat.

**ATTENTION**

En tournant la clé de contact sur MAR, le témoin  (avec un airbag frontal côté passager activé) s'allume et clignote pendant quelques secondes, pour rappeler que l'airbag passager s'activera en cas de choc, après quoi il doit s'éteindre.

**ATTENTION**

Ne pas laver les sièges avec de l'eau ou de la vapeur sous pression (à la main ou dans les stations de lavage automatiques pour sièges).

**ATTENTION**

L'intervention de l'airbag frontal est prévue pour des chocs d'une valeur supérieure à celle des prétensionneurs. Pour les chocs survenant entre deux seuils d'activation, il est donc normal que seuls les prétensionneurs se déclenchent.

**ATTENTION**

Ne pas accrocher d'objets rigides aux attaches porte-manteaux et aux poignées d'appui.
L'airbag ne remplace pas les ceintures de sécurité, mais en augmente l'efficacité. De plus, puisque les airbags frontaux n'interviennent pas lors de collisions frontales à faible vitesse, de collisions latérales, de télescopages ou de capotages, dans de tels cas les occupants ne sont protégés que par les ceintures de sécurité qui, par conséquent, doivent toujours être bouclées.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Le véhicule est équipé d'un dispositif électronique de blocage du moteur: en cas d'absence de démarrage voir ce qui est décrit dans le paragraphe «Le système Fiat CODE» au chapitre «Connaissance du véhicule».



Il est conseillé, durant la première période d'utilisation, de ne pas pousser le véhicule à fond (par exemple accélérations excessives, parcours trop prolongés à des régimes élevés, freinage excessivement puissant, etc.).



Moteur éteint, ne pas laisser la clé dans le contact pour éviter qu'une consommation inutile de courant ne décharge la batterie.



ATTENTION

Il est dangereux de faire tourner le moteur dans des locaux fermés. Le moteur consomme de l'oxygène et dégage du dioxyde de carbone, de l'oxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

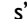
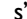


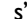


ATTENTION

Par ailleurs, tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein et la direction assistée électrique sont désactivés, par conséquent, il est nécessaire d'exercer un effort beaucoup plus important sur la pédale du frein et sur le volant.

PROCÉDURE

Procéder comme suit:

- serrer le frein à main;
- placer le levier de la boîte à vitesses au point mort;
- tourner la clé de contact sur MAR: sur le tableau de bord s'allument les témoins  et ;
- attendre l'extinction des témoins  et , qui se produit plus rapidement au fur et à mesure que le moteur réchauffe;
- enfoncer à fond la pédale de l'embrayage, sans enfoncer l'accélérateur;
- tourner la clé de contact sur AVV juste après l'extinction du témoin . Une attente trop longue rend inutile l'activité de préchauffage des bougies. Relâcher la clé dès le démarrage du moteur.

Si le démarrage ne se produit pas lors de la première tentative, ramener la clé sur STOP avant de répéter la manœuvre de démarrage.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE


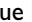
TÉMOINS
ET MESSAGES


SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

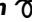
TABLE
DES MATIÈRES

Si, clé en position MAR, le témoin  sur le combiné de bord reste allumé en même temps que le témoin , il est conseillé de ramener la clé en position STOP, puis de nouveau sur MAR. Si les témoins restent allumés, essayer avec les autres clés fournies avec la voiture.

ATTENTION Si le témoin  reste allumé sur le combiné de bord à lumière fixe, s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Fiat.

ATTENTION Le moteur éteint, ne pas laisser la clé de contact sur MAR.



Le clignotement du témoin  pendant 60 secondes après le démarrage, ou durant un entraînement prolongé, signale une anomalie du système de préchauffage des bougies. Si le moteur démarre, on peut utiliser le véhicule normalement, mais il faut s'adresser au Réseau Après-vente Fiat dès que possible.

CHAUFFE DU MOTEUR VENANT DE DÉMARRER

Procéder comme suit:

- rouler lentement, en faisant tourner le moteur à des régimes moyens, sans accélérations brusques;
- éviter de trop solliciter le véhicule dès les premiers kilomètres. Il est conseillé d'attendre jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur du thermomètre du liquide de refroidissement du moteur commence à monter.



Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein et la direction assistée électrique ne sont pas actifs, et il est par conséquent nécessaire d'exercer un effort bien plus important que d'habitude sur la pédale de frein et sur le volant.



Éviter impérativement le démarrage par poussée, par remorquage ou en profitant d'une pente. Ces manœuvres pourraient provoquer l'afflux de carburant dans le pot catalytique et l'endommager irrémédiablement.

EXTINCTION DU MOTEUR

Moteur au ralenti, tourner la clé de contact sur STOP.

ATTENTION Après un parcours difficile, il convient de laisser le moteur « reprendre son souffle » avant de l'éteindre, en le laissant tourner au ralenti, pour permettre que la température à l'intérieur du compartiment moteur diminue.



Le « coup d'accélérateur » avant de couper le moteur est inutile; il contribue seulement à accroître la consommation en carburant et, surtout pour les moteurs équipés d'un turbocompresseur, il est nuisible.

À L'ARRÊT

Procéder comme suit :

- éteindre le moteur et serrer le frein à main ;
- engager la vitesse (la 1^{ère} en montée ou la marche arrière en descente) et braquer les roues.

Si le véhicule est garé sur une côte raide, il est préférable de bloquer les roues avec une cale ou une pierre. Ne pas laisser la clé dans le contact pour éviter de décharger la batterie. Toujours extraire la clé en quittant le véhicule.



ATTENTION

Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule sans surveillance. Lorsqu'on quitte le véhicule, toujours extraire la clé de contact et l'emporter.

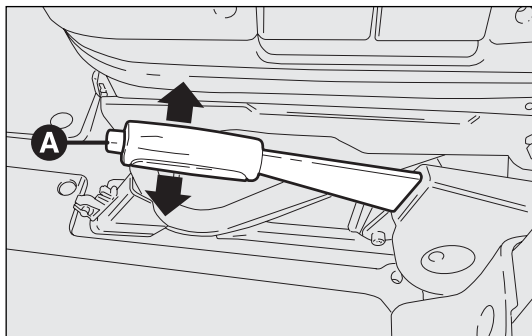


fig. 159

F0N0073m

FREIN À MAIN fig. 159

Le levier du frein à main est situé du côté gauche du siège du conducteur. Pour actionner le frein à main, tirer le levier vers le haut, jusqu'à garantir le blocage du véhicule. Sur terrain plat, quatre ou cinq crans suffisent, alors qu'il en faut neuf ou dix sur une pente raide et lorsque le véhicule est chargé.

ATTENTION Dans le cas contraire, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour effectuer le réglage.

Le frein à main serré et la clé de contact sur MAR, sur le tableau de bord s'allume le témoin (Ⓢ). Pour desserrer le frein à main, procéder comme suit :

- soulever légèrement le levier et appuyer sur le bouton de déblocage A ;
- maintenir le bouton enfoncé A et baisser le levier. Le témoin (Ⓢ) sur le combiné de bord s'éteint.

Afin d'éviter des mouvements accidentels du véhicule, effectuer cette manœuvre avec la pédale du frein enfoncée.

ATTENTION Ne tirer le frein à main qu'avec le véhicule à l'arrêt ou avec le véhicule en mouvement uniquement si le système hydraulique est en panne. En cas d'utilisation exceptionnelle du frein à main quand le véhicule roule, il est conseillé d'exercer une traction modérée pour ne pas bloquer le train AR, ce qui risquerait de faire sortir le véhicule de la route.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Pour engager les vitesses, enfoncer à fond l'embrayage et placer le levier de la boîte sur la position désirée (le schéma pour l'engagement des vitesses est indiqué sur la tête du levier fig. 160).

Pour engager la 6^{ème} (si prévue), actionner le levier en exerçant une pression vers la droite pour éviter de passer par erreur à la 4^{ème}. Procéder de la même façon pour rétrograder de la 6^{ème} à la 5^{ème}.

ATTENTION La marche arrière ne peut être enclenchée que si le véhicule est complètement arrêté. Moteur lancé, avant d'enclencher la marche AR, attendre au moins 2 secondes avec la pédale d'embrayage actionnée à fond pour éviter d'endommager les pignons et d'accrocher.

Pour engager la marche arrière AR à partir de la position de point mort, procéder comme suit: soulever la bague coulissante A placée sous le pommeau tout en déplaçant simultanément le levier vers la gauche, puis vers l'avant.

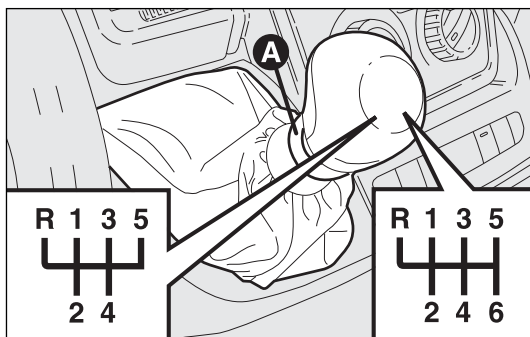


fig. 160

F0N0074m



ATTENTION

Pour enclencher correctement les vitesses, toujours actionner à fond la pédale d'embrayage. Par conséquent, le plancher sous les pédales ne doit présenter aucun obstacle: s'assurer que d'éventuels tapis soient toujours bien à plat et non au contact des pédales.



Ne pas rouler avec la main posée sur le levier de vitesses, car l'effort exercé, même léger, peut à la longue user les éléments internes de la boîte.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

La version du Fiat Ducato que vous utilisez a été conçue et homologuée en fonction de poids maximum donnés (voir les tableaux « Poids » dans le chapitre « Caractéristiques techniques ») : poids concernant la marche, la charge utile, le poids total, le poids maximum sur l'essieu avant, le poids maximum sur l'essieu arrière, le poids remorquable.



ATTENTION

Il faut tenir compte de chacune de ces limites qui, dans tous les cas, NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE DÉPASSÉES. S'assurer notamment de ne pas dépasser les charges maximum admises sur les essieux AV et AR lorsque vous disposez la charge sur le véhicule (surtout si le véhicule est équipé d'un équipement spécifique).

ATTENTION La charge maximum admise sur les fixations de retenue sur le plancher est de 500 kg; la charge maximum admise sur le flanc est de 150 kg.



ATTENTION

Les irrégularités du parcours et les freinages énergiques peuvent provoquer des déplacements inattendus de la charge risquant de représenter un danger pour le conducteur et les passagers: avant de partir, fixer solidement la charge au moyen des crochets disposés sur le plancher. Pour le blocage, utiliser des câbles métalliques, des élingues ou des courroies solides adaptées au poids du matériel à fixer.



ATTENTION

Si le véhicule est immobilisé dans une grande côte ou sur une route en dévers, l'ouverture des portes AR ou de la porte latérale peut provoquer l'éjection des marchandises non arrimées.

ATTENTION Pour les versions avec des ridelles latérales droite et gauche, il est conseillé, avant d'abaisser les ridelles, de repositionner le levier de décrochage en position de fermeture.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

Si vous souhaitez transporter de l'essence dans un jerrycan de réserve, respectez la réglementation en utilisant uniquement un jerrycan homologué fixé aux œillets d'ancrage de la charge. Toutefois, ces précautions ne suffisent pas à éviter un risque d'incendie en cas de collision.

Outre ces précautions générales, des mesures très simples permettent de renforcer la sécurité, le confort de conduite et la longévité du véhicule :

- répartir la charge uniformément sur le plancher : s'il est nécessaire de la concentrer sur une seule zone, choisir la partie intermédiaire entre les deux essieux ;
- ne pas oublier que plus la charge est basse, plus le barycentre du véhicule s'abaisse, ce qui facilite une conduite en toute sécurité : installer par conséquent les marchandises les plus lourdes en bas ;
- ne pas oublier que le comportement dynamique du véhicule est influencé par la charge transportée : notamment, les distances de freinage s'allongent, surtout à grande vitesse.

ÉCONOMIE DE CARBURANT

Ci-après, quelques suggestions utiles permettant d'obtenir une réduction de la consommation de carburant et une limitation des émissions nocives.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**Entretien du véhicule**

Entretien du véhicule en effectuant les contrôles et les réglages prévus dans le « Plan d'entretien programmé ».

Pneus

Contrôler périodiquement la pression des pneus avec un intervalle non supérieur à 4 semaines : si la pression est trop basse, la consommation augmente puisque la résistance au roulement est plus importante.

Charges inutiles

Ne pas rouler avec une charge excessive dans le coffre. Le poids du véhicule (surtout dans la circulation en ville) et son assiette influencent fortement ses consommations et sa stabilité.

Porte-bagages/porte-skis

Enlever le porte-bagages ou le porte-skis du toit après utilisation. Ces accessoires réduisent la pénétration aérodynamique du véhicule et font augmenter la consommation. Si l'on doit transporter des objets très volumineux, il est préférable d'utiliser une remorque.

Consommateurs électriques

Limiter au temps strictement nécessaire le fonctionnement des dispositifs électriques. La lunette dégivrante, les phares supplémentaires, les essuie-glaces, le ventilateur du chauffage consomment beaucoup d'énergie. Par conséquent, en augmentant la demande de courant, la consommation de carburant augmente (jusqu'à +25 % sur un cycle urbain).

Climatisation

L'utilisation de la climatisation entraîne une consommation plus élevée (jusqu'à + 20 % en moyenne) : lorsque la température extérieure le permet, utiliser de préférence les aérations.

Accessoires aérodynamiques

L'utilisation d'accessoires aérodynamiques, non certifiés, peut pénaliser l'aérodynamisme et les consommations.

STYLE DE CONDUITE

Démarrage

Ne pas faire chauffer le moteur avec le véhicule à l'arrêt que ce soit au ralenti ou à plein régime : dans ces conditions le moteur chauffe beaucoup plus lentement, en augmentant la consommation et les émissions. Il est conseillé de partir immédiatement et lentement, en évitant le plein régime : de cette façon le moteur chauffera plus rapidement.

Manœuvres inutiles

Éviter d'actionner l'accélérateur lorsqu'on est à l'arrêt à un feu rouge ou avant de couper le moteur. Cette dernière manœuvre, ainsi que le « double débrayage » sont absolument inutiles et entraînent une augmentation de la consommation et des émissions polluantes.

Sélection des vitesses

Dès que les conditions de la circulation le permettent, utiliser un rapport supérieur. L'enclenchement des premières vitesses pour obtenir une forte accélération ne fait qu'augmenter la consommation. L'utilisation impropre d'une vitesse supérieure augmente les consommations, les émissions et l'usure du moteur.

Vitesse maximale

La consommation de carburant augmente proportionnellement à l'augmentation de la vitesse. Maintenir une vitesse le plus possible uniforme, en évitant freinages et reprises inutiles qui comportent une consommation excessive de carburant et l'augmentation des émissions.

Accélération

Accélérer violemment pénalise de façon notable la consommation et les émissions : donc accélérer de façon graduelle et ne pas dépasser le régime du couple maximum.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONDITIONS D'UTILISATION

Départ à froid

Les parcours très brefs et de trop fréquents démarrages à froid ne permettent pas au moteur d'atteindre la température de fonctionnement optimale. Cela entraîne une augmentation sensible de la consommation (+15 à +30 % sur cycle urbain) aussi bien que des émissions.

Situations de circulation et conditions de la chaussée

La consommation élevée est due à des conditions de circulation intense, par exemple lorsqu'on avance en file en utilisant les rapports inférieurs, ou dans les grandes villes aux très nombreux feux. La consommation augmente également quand on roule sur des routes de montagne sinueuses et sur des chaussées accidentées.

Arrêts dans la circulation

Pendant des arrêts prolongés (ex. passages à niveau), il est recommandé de couper le moteur.

TRACTAGE DES REMORQUES

AVERTISSEMENTS

Pour la traction de caravanes et de remorques, le véhicule doit être équipé d'une boule d'attelage homologuée et d'un circuit électrique approprié. L'installation doit être réalisée par des opérateurs spécialisés qui délivrent des certificats pour la circulation routière.

Monter éventuellement des rétroviseurs spécifiques et/ou supplémentaires, en respectant les consignes du Code de la Route.

Se rappeler qu'une remorque réduit les marges de franchissement des côtes, augmente les distances d'arrêt et les temps de dépassement toujours en fonction du poids global de la remorque.

Dans les descentes, rétrograder au lieu d'utiliser constamment le frein.

Le poids exercé par la remorque sur le crochet de remorquage du véhicule réduit la capacité de chargement d'une valeur égale à celle du véhicule proprement dit. Pour ne pas dépasser le poids de traction maxi (figurant sur la carte grise), on doit prendre en compte le poids de la remorque à pleine charge, y compris les accessoires et les bagages personnels.

Respecter les limites de vitesse de chaque pays pour les véhicules avec remorque. La vitesse, dans tous les cas, ne doit pas dépasser 100 km/h.

Il est conseillé d'utiliser un stabilisateur sur le timon de la remorque attelée.



ATTENTION

Le système ABS qui équipe éventuellement le véhicule ne contrôle pas le système de freinage de la remorque. Il faut donc être très prudent sur les chaussées glissantes.



ATTENTION

Ne jamais modifier l'installation des freins du véhicule pour la commande de frein de la remorque. Le système de freinage de la remorque doit être complètement indépendant du circuit hydraulique du véhicule.

INSTALLATION DU CROCHET D'ATTELAGE

Le dispositif d'attelage doit être fixé à la carrosserie par du personnel spécialisé, en respectant d'éventuelles informations supplémentaires et/ou complémentaires fournies par le Constructeur du dispositif.

Le dispositif d'attelage doit respecter les réglementations actuelles en vigueur en se référant à la Directive 94/20/CEE et modifications suivantes.

Pour toute version, il faut utiliser un dispositif d'attelage adapté à la valeur de la masse remorquable du véhicule sur lequel on entend l'installer.

Pour le branchement électrique, il faut adopter une jonction unifiée, qui est placée en général sur un étrier spécifique fixé au dispositif d'attelage proprement dit, et il convient d'installer sur le véhicule une centrale spécifique pour le fonctionnement des feux extérieurs de la remorque.

Les branchements électriques doivent être effectués à l'aide de jonctions à 7 ou 13 pôles alimentés en 12VDC (normes CUNA/UNI et ISO/DIN) en respectant les indications de référence fournies par le Constructeur du véhicule et/ou le Constructeur du dispositif d'attelage.

Un frein électrique éventuel ou autre (treuil électrique, etc.) doit être alimenté directement par la batterie à l'aide d'un câble d'une section non inférieure à 2,5 mm².

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

ATTENTION L'utilisation du frein électrique ou d'un treuil doit se faire avec le moteur en marche.

SÉCURITÉ

En plus des dérivations électriques, il est admis de brancher à l'équipement électrique du véhicule seulement le câble d'alimentation du frein électrique éventuel et le câble d'un éclairage intérieur de la remorque d'une puissance ne dépassant pas 15 W. Pour les connexions, utiliser la centrale prédisposée avec un câble partant de la batterie ayant une section non inférieure à 2,5 mm².

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

ATTENTION Le crochet d'attelage contribue au calcul de la longueur du véhicule. Par conséquent, lorsqu'il est installé sur des versions « empattement long », comme la limite des 6 mètres de longueur totale du véhicule est dépassée, il faut alors prévoir un crochet d'attelage amovible.

TÉMOINS
ET MESSAGES

Si la remorque n'est pas attelée, retirer le crochet de son support qui ne doit pas dépasser de la longueur initiale du véhicule.

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

ATTENTION Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour mettre à jour le système, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux.

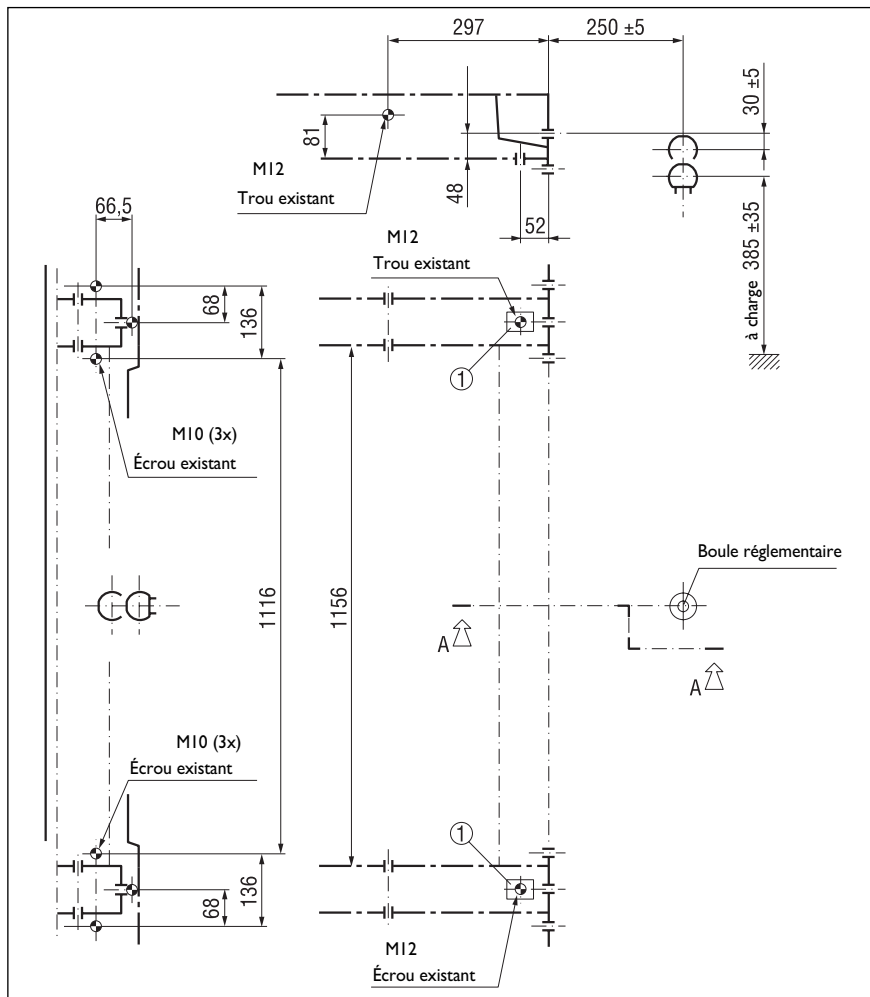
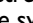


fig. 161

FON0189m

Schéma de montage versions Fourgon fig. 161

La structure du crochet d'attelage doit être fixée aux points indiqués par le symbole  pour un total de 6 vis M10x1,25 et 4 vis M12.

Les plaques à l'intérieur du châssis doivent avoir une épaisseur minimum de 5 mm.

CHARGE MAXI SUR LA BOULE:
100/120 kg selon la capacité (voir le tableau « Poids » figurant dans le chapitre « Caractéristiques techniques »).



ATTENTION

Après le montage, les orifices de passage des vis de fixation doivent être scellés, afin d'empêcher des infiltrations éventuelles des gaz d'échappement.

Pour l'installation du crochet d'attelage, il est nécessaire de découper le pare-chocs selon les instructions du kit de montage du fournisseur.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

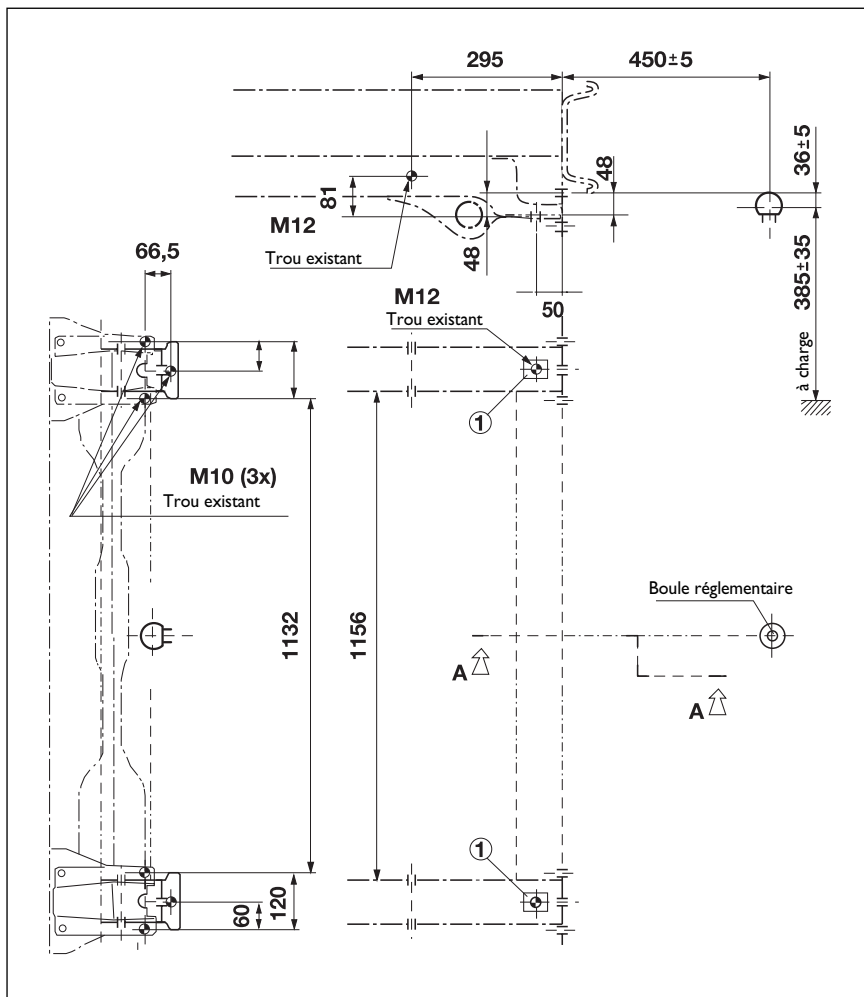
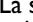


Schéma de montage versions Camion et Cabine – fig. 162

Un crochet d'attelage spécifique pour les versions Camion et Cabine est représenté dans la fig. 162.

La structure  doit être fixée aux points indiqués par 6 vis M10x1,25 et 4 vis M12.

CHARGE MAXI SUR LA BOULE:
100/120 kg selon la capacité (voir le tableau « Poids » figurant dans le chapitre « Caractéristiques techniques »).



ATTENTION

Après le montage, les orifices de passage des vis de fixation doivent être scellés, afin d'empêcher des infiltrations éventuelles des gaz d'échappement.

PNEUS À NEIGE

Le Réseau Après-vente Fiat est heureux de fournir tous conseils sur le choix du pneu le mieux approprié à l'utilisation à laquelle le Client entend le destiner. Les qualités de ces pneus hiver sont sensiblement réduites lorsque l'épaisseur de la chape est inférieure à 4 mm. Dans ce cas, il est préférable de les remplacer. Les caractéristiques spécifiques des pneus hiver sont telles que, dans des conditions environnementales normales ou en cas de longs trajets sur autoroute, leurs performances s'avèrent inférieures à celles des pneus de série. Par conséquent, il faut les utiliser exclusivement pour les missions pour lesquelles ils sont homologués.

ATTENTION Lorsqu'on utilise des pneus hiver ayant un indice de vitesse maxi inférieure à celle que peut atteindre le véhicule (augmentée de 5 %), placer dans l'habitacle, bien en vue pour le conducteur, un signal de prudence signalant la vitesse maxi admise pour les pneus d'hiver (comme le prévoit la Directive CE).

Monter sur les quatre roues des pneus identiques (marque et profil) pour garantir une meilleure sécurité de marche, au freinage et une bonne manœuvrabilité. Ne pas inverser le sens de rotation des pneus.



ATTENTION

La vitesse maxi du pneu à neige portant l'indication «Q» ne doit pas dépasser 160 km/h; portant l'indication «T» ne doit pas dépasser 190 km/h; portant l'indication H ne doit pas dépasser 210 km/h dans le respect des normes en vigueur du Code de la route.

CHAÎNES À NEIGE

L'utilisation des chaînes à neige dépend des normes en vigueur dans les différents pays. Les chaînes à neige doivent être montées exclusivement sur les pneus avant (roues motrices). Il est conseillé d'utiliser des chaînes à neige de Lineaccessori Fiat. Contrôler la tension des chaînes à neige après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

ATTENTION Si les chaînes sont montées, accélérer d'une façon très délicate pour éviter ou limiter au maximum le patinage des roues motrices et donc la rupture des chaînes qui, par conséquent, peuvent endommager la carrosserie et la mécanique.

ATTENTION Utiliser des chaînes à neige à encombrement réduit.



ATTENTION

En cas d'utilisation de chaînes, rouler à vitesse modérée, en évitant de dépasser 50 km/h. Éviter les trous, ne pas monter sur les marches ou les trottoirs et éviter les longs parcours sur routes déneigées, pour ne pas endommager le véhicule et la chaussée.



CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

INACTIVITÉ PROLONGÉE DU VÉHICULE

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pendant plus d'un mois, respecter les consignes suivantes :

- garer le véhicule dans un local couvert, sec, et si possible aéré;
- engager une vitesse;
- veiller à ce que le frein à main ne soit pas serré;
- débrancher la cosse négative du pôle de la batterie et contrôler l'état de charge de cette dernière. Lorsque le véhicule est au garage, effectuer ce contrôle tous les trois mois. Recharger si l'indicateur optique a une couleur sombre sans la zone verte centrale (voir « Recharge de la batterie » dans le chapitre « Situations d'urgence »); si le véhicule est équipé de la fonction « débranchement batterie » (sectionneur), voir les indications figurant dans le paragraphe « Commandes » du chapitre « Connaissance du véhicule » pour la procédure correspondante;
- nettoyer et protéger les parties peintes en y appliquant de la cire de protection;
- nettoyer et protéger les parties en métal en utilisant des produits spécifiques que l'on trouve dans le commerce;
- saupoudrer de talc les balais en caoutchouc de l'essuie-glace avant et arrière et les maintenir écartés des vitres;
- ouvrir légèrement les vitres;

- recouvrir le véhicule avec une bâche en tissu ou en plastique découpé. Ne pas utiliser de bâches en plastic compact, qui ne permettent pas l'évaporation de l'humidité sur la surface du véhicule;
- gonfler les pneus à une pression de +0,5 bar par rapport à celle normalement prescrite et la contrôler périodiquement;
- au cas où on ne débranche pas la batterie du système électrique, vérifier l'état de charge tous les trente jours et au cas où l'indicateur optique présente une couleur foncée sans la zone verte centrale, la recharger;
- ne pas vider le circuit de refroidissement du moteur.

ATTENTION Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme, désactiver l'alarme avec la télécommande.

TÉMOINS ET MESSAGES

TÉMOINS ET MESSAGES

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

L'allumage du témoin s'accompagne d'un message spécifique et/ou d'un message sonore suivant le combiné de bord. Ces signaux synthétiques de mise en garde ne sauraient être exhaustifs et/ou se substituer aux indications de cette Notice d'Entretien, qu'il faut toujours lire avec beaucoup d'attention. En cas de message d'anomalie, toujours se référer au contenu de ce chapitre.

ATTENTION Les signalisations d'avarie qui apparaissent sur l'écran sont divisées en deux catégories : anomalies graves et anomalies moins graves.

Les anomalies graves affichent un « cycle » de signaux répétés pendant un temps prolongé.

Pour les anomalies plus anodines, le « cycle » de signaux affiché est répété pendant un temps plus limité.

Le cycle peut être interrompu en appuyant sur le bouton MODE pour les deux catégories. Le témoin au combiné de bord reste allumé jusqu'à l'élimination de la cause du problème.

Pour les messages concernant les versions équipées de la boîte de vitesses Dualogic, lire ce qui est décrit sur le Supplément joint à cette Notice.



LIQUIDE DES FREINS INSUFFISANT (rouge) FREIN À MAIN TIRÉ (rouge)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.


Liquide des freins insuffisant

Le témoin s'allume lorsque le niveau du liquide des freins dans le réservoir chute au-dessous du minimum, à cause d'une fuite possible de liquide sur le circuit.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



ATTENTION

Si le témoin  s'allume pendant la marche (dans certaines versions en même temps que le message affiché à l'écran), s'arrêter immédiatement et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Frein à main tiré

Le témoin s'allume quand le frein à main est tiré.

Si le véhicule est en marche, certaines versions y associent une alarme sonore.

AVERTISSEMENT Si le témoin s'allume pendant la marche, vérifier que le frein à main n'est pas tiré.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

**TÉMOINS
ET MESSAGES**

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



ANOMALIE AIRBAG (rouge)


Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

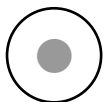
L'allumage du témoin de manière permanente indique une anomalie du système airbag.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



ATTENTION

Si le témoin  ne s'allume pas lorsqu'on tourne la clé sur MAR ou qu'il reste allumé pendant la marche, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de maintien; si tel est le cas, les airbags ou les prétensionneurs pourraient ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, s'activer intempestivement. Avant de continuer, contacter le Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.



TEMPÉRATURE EXCESSIVE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR (rouge)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

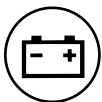
Le témoin s'allume quand le moteur a surchauffé.

Si le témoin s'allume, il faut procéder comme suit:

- en cas de marche normale: arrêter le véhicule, éteindre le moteur et vérifier que le niveau d'eau à l'intérieur de la cuve n'est pas inférieur au repère MIN. Dans ce cas, attendre quelques minutes pour permettre le refroidissement du moteur, puis ouvrir lentement et avec précaution le bouchon, remplir avec du liquide de refroidissement, en s'assurant que celui-ci soit compris entre les repères MIN et MAX indiqués sur ladite cuve. Vérifier aussi visuellement les éventuelles fuites de liquide. Si lors du démarrage suivant le témoin s'allume à nouveau, contacter le Réseau Après-vente Fiat;
- si le véhicule est très sollicité (traction de remorques en côte ou véhicule à pleine charge): ralentir et, si le témoin reste allumé, arrêter le véhicule. Rester à l'arrêt pendant 2 ou 3 minutes, moteur allumé et légèrement accéléré pour que le liquide de refroidissement circule plus facilement, puis couper le moteur. Vérifier le niveau du liquide suivant les indications ci-dessus.

ATTENTION Sur des parcours très contraignants il est conseillé de garder le moteur allumé et légèrement accéléré pendant quelques minutes avant de l'éteindre.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



CHARGE DE LA BATTERIE INSUFFISANTE (rouge)

En tournant la clé en position MAR le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre une fois que le moteur est lancé (le moteur au ralenti, un bref retard de l'extinction est admis).

Si le témoin reste allumé, fixe ou clignotant: s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Fiat.



ALLUMÉ ET FIXE: **PRESSION DE L'HUILE MOTEUR INSUFFISANTE** (rouge)

ALLUMÉ ET CLIGNOTANT: **HUILE MOTEUR
DÉTÉRIORÉE (rouge)**
(uniquement sur versions Multijet avec DPF)

Tourner la clé en position MAR pour allumer le témoin qui devra toutefois s'éteindre dès que le moteur aura été mis en marche.

I. Pression d'huile moteur insuffisante

Le témoin s'allume en mode fixe conjointement (pour les versions/marchés qui le prévoient) au message affiché sur l'écran lorsque le système détecte un manque de pression de l'huile moteur.

2. Huile moteur dégradée

(versions Multijet avec DPF uniquement)

Le témoin s'allume et clignote, un message spécifique s'affiche (pour les versions/marchés où cela est prévu) sur l'écran. Suivant les versions, le témoin peut clignoter de la façon suivante:

- pendant 1 minute toutes les deux heures;
- pendant des cycles de 3 minutes entrecoupés d'intervalles de 5 secondes durant lesquels le témoin s'éteint, et ce, jusqu'à ce que l'huile soit vidangée.

À la suite du premier signalement, à chaque démarrage du moteur, le témoin continuera à clignoter selon les modalités indiquées auparavant, et ce, jusqu'à ce que l'huile soit vidangée. L'écran (pour les versions/marchés où cela est prévu) visualise, outre le témoin, un message dédié.

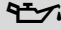
L'allumage en mode clignotant de ce témoin ne doit pas être considéré comme une anomalie du véhicule, mais comme un avertissement qui prévient le Client que l'utilisation normale du véhicule a conduit à la nécessité de vidanger l'huile.

Il est bon de rappeler que la dégradation de l'huile est accélérée par:

- l'utilisation du véhicule principalement en ville, qui augmente la fréquence du processus de régénération du DPF;
- l'utilisation du véhicule sur des parcours brefs, empêchant le moteur d'atteindre la température de régime;
- des interruptions répétées de la procédure de régénération signalées par le biais de l'allumage du témoin DPF.



ATTENTION

Si le témoin  s'allume pendant la marche (pour certaines versions, conjointement au message visualisé sur l'écran), arrêter immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

Quand le témoin s'allume, l'huile moteur détériorée doit être vidangée dès que possible et jamais plus de 500 km après que le témoin se soit allumé pour la première fois.

Le non-respect des mises en garde susmentionnées risque d'endommager sérieusement le moteur et de faire déchoir la garantie. Rappelons que l'allumage de ce témoin n'est pas lié à la quantité d'huile présente dans le moteur et donc en cas d'allumage clignotant du témoin il est absolument inutile d'ajouter de l'huile dans le moteur.

**PORTES/COFFRE MAL FERMÉS (rouge)**

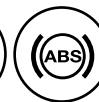
Le témoin s'allume, sur certaines versions, quand une ou plusieurs portes ou le hayon du coffre à bagages ne sont pas parfaitement fermés.

Sur certaines versions, l'écran affiche le message dédié qui signale l'ouverture de la porte AVG/AVD ou des portes AR/coffre.

Quand le véhicule roule portes ouvertes, un signal sonore est émis.

**CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES (rouge)**

Le témoin au cadran s'allume fixe lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la ceinture de sécurité du conducteur est mal bouclée. Le témoin en question clignotera, en même temps qu'un message sonore (buzzer) sera émis, lorsque les ceintures des sièges avant ne sont pas correctement bouclées alors que le véhicule roule. L'avertisseur sonore (buzzer) du système S.B.R. (Seat Belt Reminder) ne peut être neutralisé que par le Réseau Après-vente Fiat. Sur certaines versions, le système peut être réactivé au moyen du menu de configuration.

**ANOMALIE EBD (rouge)
(jaune ambre)**

L'allumage simultané des témoins (Ⓢ) et (ABS) lorsque le moteur est en service indique une anomalie du système EBD ou l'indisponibilité du système ; si tel est le cas, des freinages brusques peuvent provoquer un blocage précoce des roues arrière, avec possibilité de dérapage. Conduire très prudemment et contacter immédiatement le Réseau Après-vente Fiat pour faire contrôler le système.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



ANOMALIE DU SYSTÈME D'INJECTION (jaune ambre)

En conditions normales, quand on tourne la clé de contact en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre dès que le moteur est lancé.

Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume quand le véhicule roule, cela indique un dysfonctionnement du système d'injection avec une dégradation possible des performances, une mauvaise maniabilité et une consommation élevée.


Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.


Dans ces conditions, on peut continuer à rouler en évitant toutefois de demander au moteur des efforts trop lourds ou des vitesses élevées. Contacter le Réseau Après-vente Fiat dès que possible.



AIRBAG CÔTÉ PASSAGER DÉSACTIVÉ (jaune ambre)





(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le témoin  s'allume en désactivant l'airbag frontal côté passager.

Avec l'airbag frontal côté passager activé, en tournant la clé sur MAR, le témoin  s'allume de manière fixe pendant environ 4 secondes, il clignote encore pendant 4 autres secondes, puis il doit s'éteindre.



ATTENTION

Le témoin  signale aussi l'anomalie éventuelle du témoin . Une telle condition est signalée par le clignotement du témoin  dépassant les 4 secondes. Dans ce cas, le témoin  pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de maintien. Avant de continuer, contacter le Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

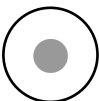


ANOMALIE DU SYSTÈME ABS (jaune ambre)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin s'allume lorsque le système est défaillant ou non disponible. Dans ce cas, le système de freinage garde toute son efficacité, mais sans les avantages assurés par le système ABS. Rouler prudemment et s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Fiat.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.

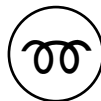


RÉSERVE DE CARBURANT (jaune ambre)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin s'allume lorsqu'il reste environ 10/12 litres de carburant dans le réservoir (selon les versions).

ATTENTION Le clignotement du témoin indique une anomalie du système. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire contrôler le système.



PRÉCHAUFFAGE DES BOUGIES (versions Multijet – jaune ambre)

ANOMALIE PRÉCHAUFFAGE DES BOUGIES (versions Multijet – jaune ambre)

Préchauffage des bougies

Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume. Il s'éteint lorsque les bougies ont atteint la température prédéfinie. Démarrer le moteur aussitôt après l'extinction du témoin.

ATTENTION En cas de température ambiante élevée, l'allumage du témoin peut avoir une durée presque imperceptible.

Anomalie préchauffage des bougies

Le témoin clignote en cas d'anomalie du système de préchauffage des bougies. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.




PRÉSENCE D'EAU DANS LE FILTRE À GAZOLE (versions Multijet – jaune ambre)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Le témoin s'allume en présence d'eau dans le filtre à gasoil. Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



La présence d'eau dans le circuit d'alimentation peut endommager sérieusement le circuit d'injection et se solder par un fonctionnement irrégulier du moteur.

Si le témoin  s'allume (sur certaines versions, avec le message affiché à l'écran), contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat pour procéder à la purge. Si cette signalisation a lieu immédiatement après un ravitaillement, il est possible que de l'eau ait été introduite dans le réservoir : dans ce cas, couper immédiatement le moteur et contacter le Réseau Après-vente Fiat.




ANOMALIE DU SYSTÈME DE PROTECTION DU VÉHICULE – FIAT CODE (jaune ambre)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin doit clignoter une fois seulement, puis il doit s'éteindre.

Quand le témoin reste allumé de manière fixe, quand la clé est sur MAR, cela indique :

- une anomalie possible (voir « Le système Fiat Code » dans le Chapitre « Connaissance du véhicule »);
- une tentative d'effraction alors que l'alarme était activée. Dans ce cas, le témoin s'éteint au bout de 10 secondes environ.

Si, le moteur tourne et que le témoin  clignote, cela signifie que le véhicule n'est pas protégé par l'antidémarrage (voir « Le système Fiat Code » au chapitre « Connaissance du véhicule »).

S'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour effectuer la mémorisation de toutes les clés.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



ANOMALIE DES FEUX EXTÉRIEURS (jaune ambre)

Le témoin s'allume, sur certaines versions, lorsqu'une anomalie à l'un des feux suivants est

décelée :

- feux de position ;
- feux de stop (d'arrêt) ;
- feux antibrouillard arrière ;
- clignotants.

L'anomalie qui se réfère à ces ampoules peut être : la brûlure d'une ou de plusieurs ampoules, la brûlure d'un fusible de protection ou bien l'interruption du branchement électrique.

Sur certaines versions, l'écran affiche alors un message dédié.



FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE (jaune ambre)

Le témoin s'allume en activant les feux antibrouillard arrière.



SIGNALISATION D'AVARIE GÉNÉRIQUE (jaune ambre)

Le témoin s'allume si les évènements suivants se produisent.

Anomalie du capteur de pression huile moteur

Le témoin s'allume lorsqu'une anomalie est détectée sur le capteur de pression d'huile du moteur. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Fiat pour réparer l'anomalie en question.

Déclenchement de l'interrupteur inertiel de coupure d'alimentation en carburant

Le témoin s'allume quand l'interrupteur inertiel de coupure d'alimentation en carburant intervient.

Le message dédié apparaît sur l'écran.

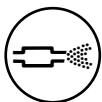
Anomalie du capteur de pluie (versions avec écran multifonction)

Le témoin s'allume lorsqu'une anomalie du capteur de pluie est détectée. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Le message dédié apparaît sur l'écran.

Anomalie des capteurs de stationnement (versions avec écran multifonction)

Voir ce qui est décrit pour le témoin P_{7A}.



NETTOYAGE DU DPF (PIÈGE À PARTICULES) EN COURS (jaune ambre)

(versions Multijet avec DPF uniquement)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin s'allume en mode fixe pour avertir le Client que le système DPF doit éliminer les substances polluantes piégées (particules) au moyen d'une procédure de régénération.

Le voyant ne s'allume pas à chaque fois que le DPF est en cours de régénération, mais uniquement lorsque les conditions de conduite requièrent que le Client en soit informé. Pour que le témoin s'éteigne, il convient de maintenir la voiture en marche jusqu'au terme de la régénération. La procédure a une durée de 15 minutes en moyenne.

Les conditions optimales pour mener à bien la procédure sont réunies lorsque le véhicule continue à rouler à 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 000 tours/min.

L'allumage de ce témoin n'est pas une anomalie du véhicule et ne nécessite donc pas qu'on le porte à l'atelier.

Conjointement à la mise sous tension du voyant, l'écran visualise le message dédié (pour les versions/marchés qui le prévoient).



ATTENTION

La vitesse à laquelle on roule doit toujours tenir compte de la circulation, des conditions atmosphériques et de la réglementation en vigueur en matière de code de la route. À noter par ailleurs qu'il est possible de couper le moteur même si le voyant DPF est allumé; des interruptions répétées de la procédure de régénération risquent cependant d'entraîner la dégradation précoce de l'huile moteur. C'est la raison pour laquelle il est toujours recommandé d'attendre la mise hors tension du voyant avant de couper le moteur en suivant les indications reportées ci-dessus. Il n'est pas conseillé de terminer la régénération du DPF avec la voiture à l'arrêt.



ANOMALIE SYSTÈME ESP-ASR (jaune ambre)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

ANOMALIE HILL HOLDER (jaune ambre)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Anomalie du système ESP-ASR

Si le témoin ne s'éteint pas ou s'il reste allumé pendant que le véhicule roule tout comme la DEL sur le bouton ASR, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Sur certaines versions, le message concerné apparaît à l'écran.

REMARQUE Le clignotement du témoin pendant la marche indique l'intervention du système ESP.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Anomalie système Hill Holder

Le témoin allumé indique une anomalie du système Hill Holder. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente Fiat.

Sur certaines versions, le message concerné apparaît à l'écran.


**USURE PLAQUETTES FREIN
(jaune ambre)**

Le témoin s'allume sur le tableau de bord si les plaquettes avant sont usées. Dans ce cas, les remplacer dès que possible.

Sur certaines versions, le message concerné apparaît à l'écran.

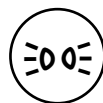
**ANOMALIE CAPTEURS
DE STATIONNEMENT (jaune ambre)**
(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le témoin s'allume lorsqu'on détecte une anomalie sur les capteurs de stationnement.

Sur certaines versions, par contre, c'est le témoin  qui s'allume.

Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Sur certaines versions, le message concerné apparaît à l'écran.

**FEUX DE POSITION
ET DE CROISEMENT (vert)****FOLLOW ME HOME (vert)****Feux de position et de croisement**

Le témoin s'allume quand on éclaire les feux de position ou les feux de croisement.

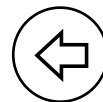
Follow me home

Le témoin s'allume quand on utilise ce dispositif (voir « Follow me home » au chapitre « Connaissance du véhicule »).

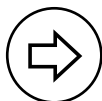
Le message dédié apparaît sur l'écran.

**FEUX ANTIBROUILLARD (vert)**

Le témoin s'allume quand on éclaire les feux antibrouillard avant.

**FEU CLIGNOTANT GAUCHE
(vert - intermittent)**

Le témoin s'allume quand le levier de commande des feux de direction (clignotants) est déplacé vers le bas ou, avec le clignotant droit, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.



FEU CLIGNOTANT DROIT (vert – intermittent)

Le témoin s'allume quand le levier de commande des feux de direction (clignotants) est déplacé vers le haut ou, avec le clignotant gauche, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.



RÉGULATEUR DE VITESSE CONSTANTE (CRUISE CONTROL) (si prévu) (vert)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin sur le cadran s'allume lorsqu'on tourne la bague du Cruise Control sur ON. Sur certaines versions, le message concerné apparaît à l'écran.



FEUX DE ROUTE (bleu)

Le témoin s'allume quand on allume les feux de route.



SYSTÈME ASR (lorsqu'il est prévu) (jaune ambre)

En tournant la clé en position MAR le témoin s'allume mais il doit s'éteindre après quelques secondes. La DEL sur le bouton ASR s'allume lorsque le système est désactivé.

Le témoin clignote lorsque l'ASR se déclenche pour informer le conducteur que le système s'adapte aux conditions d'adhérence de la chaussée.

L'allumage du témoin couplé au message à l'écran et au signal sonore (buzzer) indique une anomalie du système ASR. Dans ce cas, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.

Les messages à l'écran s'affichent lorsque l'on active/désactive manuellement la fonction ASR (voir «Système ASR» dans le chapitre «Connaissance du véhicule»).

Sur les versions uniquement équipées du système ASR, lors de sa désactivation (ASR OFF), le témoin reste systématiquement allumé.



ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE (rouge)

En tournant la clé en position MAR le témoin s'allume mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Si le témoin reste allumé alors que le message est affiché à l'écran et que le signal sonore retentit, la direction assistée est hors service et l'effort à exercer sur le volant pour braquer est beaucoup plus important. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

**TÉMOINS
ET MESSAGES**

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES



ENTRETIEN PROGRAMMÉ

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Ce témoin s'allume en même temps que les avis d'entretien programmé et reste allumé de manière fixe lorsque le seuil fixé pour l'échéance est atteint. Le témoin s'éteint une fois que l'entretien a été effectué auprès du Réseau Après-vente Fiat ou après avoir parcouru 1 000 km après l'échéance d'entretien.



ANOMALIE DES SUSPENSIONS À RÉGLAGE D'ASSIETTE AUTOMATIQUE (rouge)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Quand on tourne la clé en position MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin s'allume en cas de problème sur le système des suspensions à réglage d'assiette automatique.



ANOMALIE DE LA B.V. AUTOMATIQUE/ TEMPÉRATURE MAXI D'HUILE DE B.V. (rouge)

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

En tournant la clé en position MAR le témoin s'allume mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Le témoin au cadran s'allume en clignotant (conjointement au message affiché à l'écran et à un signal sonore) lorsque l'on détecte une anomalie de la boîte de vitesses.

Le témoin au cadran s'allume de manière fixe (conjointement au message affiché à l'écran et à un message sonore) pour indiquer la température excessive de l'huile de B.V. automatique.

PRÉSENCE POSSIBLE DE VERGLAS SUR LA ROUTE

Quand la température extérieure atteint ou est inférieure à 3 °C, l'indication de la température extérieure clignote pour signaler la présence possible de verglas sur la route.

L'écran affiche un message dédié (uniquement pour les versions avec écran multifonction).

AUTONOMIE LIMITÉE (versions avec écran multifonction)

Le message dédié apparaît à l'écran pour informer l'utilisateur que l'autonomie du véhicule est inférieure à 50 km.

LIMITE DE VITESSE DÉPASSÉE


Le message dédié apparaît à l'écran quand le véhicule dépasse la valeur de limite de vitesse définie (voir « Écran multifonction » au chapitre « Connaissance du véhicule »).

SITUATIONS D'URGENCE

Dans une situation d'urgence, il est conseillé d'appeler le numéro vert figurant sur le Carnet de Garantie. Il est par ailleurs possible de se connecter au site www.fiat.com pour rechercher le Réseau Après-vente Fiat le plus proche.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

DÉMARRAGE DE SECOURS

Si le témoin  reste allumé de manière fixe sur le tableau de bord, s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Fiat.

DÉMARRAGE AVEC UNE BATTERIE D'APPOINT fig. 163-164

Si la batterie est déchargée, il est possible de démarrer le moteur en utilisant une autre batterie, ayant une capacité égale ou à légèrement supérieure à celle de la batterie déchargée. Il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour le contrôle/remplacement de la batterie.

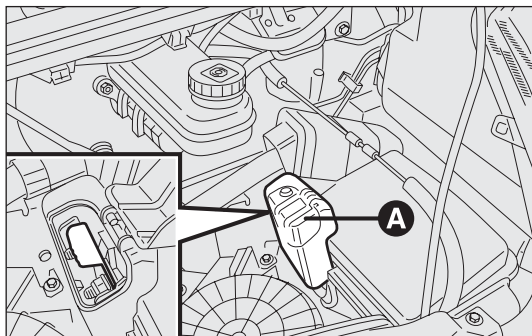


fig. 163

FON0075m

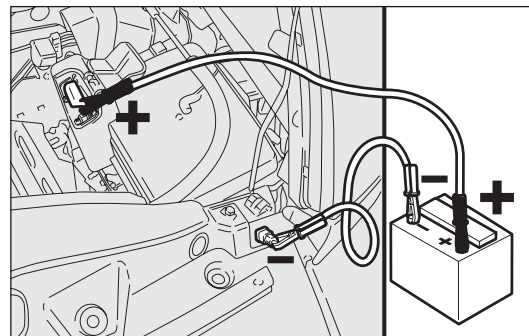


fig. 164

FON0076m



ATTENTION

Cette procédure de démarrage doit être confiée à des opérateurs experts, parce que des manœuvres incorrectes pourraient provoquer des décharges électriques de forte intensité. Par ailleurs, le liquide contenu dans la batterie étant toxique et corrosif, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne jamais s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou des cigarettes allumées et veiller à ne jamais provoquer d'étincelles.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

**SITUATIONS
D'URGENCE**

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Pour effectuer le démarrage, voici comment procéder :

- soulever la trappe A pour accéder au pôle positif de la batterie fig. 163 ;
- brancher les bornes positives (signe + à proximité de la borne) des deux batteries à l'aide d'un câble spécial ;
- brancher avec un second câble la borne négative (-) de la batterie auxiliaire au point de masse comme indiqué dans la fig. 164 ;
- démarrer le moteur ;
- le moteur démarré, enlever les câbles en suivant l'ordre inverse par rapport à la procédure de branchement.

Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister inutilement, mais s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

ATTENTION Ne pas relier directement les bornes négatives des deux batteries : d'éventuelles étincelles pourraient mettre le feu au gaz sortant de la batterie. Si la batterie d'appoint est installée sur un autre véhicule, il faut éviter tout contact accidentel de parties métalliques entre le véhicule en question et la batterie déchargée.

DÉMARRAGE PAR MANŒUVRES À INERTIE

Éviter absolument le démarrage par poussée, par remorquage ou en utilisant les pentes. Ces manœuvres pourraient causer une arrivée de carburant dans le pot catalytique et l'endommager définitivement.

ATTENTION Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein et la direction assistée ne sont pas actifs, par conséquent il est nécessaire d'exercer un effort plus grand sur la pédale de frein et sur le volant.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

INDICATIONS GÉNÉRALES

L'opération de remplacement de la roue et l'utilisation correcte du cric et de la roue de secours (pour les versions/marchés où cela est prévu) impliquent l'observation de quelques précautions décrites ci-après.



ATTENTION

Signaler le véhicule à l'arrêt suivant les normes en vigueur : feux de détresse, triangle de pré-signalisation, etc. Il est opportun que tous les passagers quittent le véhicule, notamment s'il est très chargé, et attendent dans un endroit protégé, loin de la circulation. Tirer le frein à main.



ATTENTION

La roue de secours (pour les versions/marchés où cela est prévu) est spécifique au véhicule ; ne pas l'employer sur des véhicules de modèle différent, ne pas utiliser non plus de roues de secours d'autres modèles sur son véhicule. Les vis des roues sont spécifiques au véhicule : ne pas les utiliser sur des modèles différents ni utiliser des boulons d'autres modèles.



ATTENTION

Faire réparer et remonter la roue remplacée le plus tôt possible. Ne pas graisser les filets des boulons avant de les monter: ils pourraient se dévisser spontanément.



ATTENTION

Le cric ne sert que pour le remplacement des roues sur le véhicule auquel il est fourni ou sur des véhicules du même modèle. Ne jamais l'utiliser pour d'autres emplois, par exemple pour soulever un véhicule d'un autre modèle. En aucun cas, l'utiliser pour des réparations sous le véhicule. Le positionnement non correct du cric peut provoquer la chute du véhicule soulevé. Ne pas utiliser le cric pour poids supérieurs à celui figurant sur son étiquette adhésive.



ATTENTION

Ne jamais manipuler la soupape de gonflage. Ne jamais introduire aucune sorte d'outils entre jante et pneu. Contrôler périodiquement la pression des pneus et de la roue de secours en se référant aux valeurs figurant au chapitre «Caractéristiques techniques».

Il est important de savoir que:

- la masse du cric est de 4,5 kg;
- le cric ne nécessite aucun réglage;
- le cric n'est pas réparable. En cas de mauvais fonctionnement, il doit être remplacé par un autre d'origine;
- aucun outil, à part la manivelle de commande, ne peut être monté sur le cric.



ATTENTION

Pour actionner le cric pour la roue de secours, le seul outil utilisable est la manivelle fournie qui doit être actionnée impérativement à la main.

Procéder au remplacement de la roue en agissant comme suit:

- arrêter le véhicule dans un endroit où il ne constitue pas un danger pour la circulation et permettant de changer la roue en toute sécurité. Si possible, placer le véhicule sur un sol plat et compact;
- couper le moteur et tirer le frein à main;
- enclencher la première vitesse ou la marche arrière;
- enfiler le gilet réfléchissant (obligatoire) avant de descendre du véhicule;

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- signaler l'immobilisation du véhicule avec les dispositifs prévus par la législation en vigueur dans le pays où vous circulez (ex. : triangle, feux de détresse, etc.);
- extraire l'allonge et la clé de manœuvre de la trousse à outils sous le siège passager (voir « Compartiment sous le siège avant du passager » dans le chapitre « Connaissance du véhicule »);
- pour les versions équipées de jantes en alliage, retirer l'enjoliveur clipsé;
- desserrer d'un tour les boulons de la roue à changer;
- tourner la bague pour déplier partiellement le cric;
- fixer le cric au niveau du support de levage le plus près de la roue à changer aux points indiqués dans la fig. 165. Pour les versions à empattement court avec marche-pied escamotable, le cric doit être placé sur le point de levage indiqué dans la fig. 166 orienté (45°) de façon à ne pas interférer avec le marche-pied escamotable;

- prévenir les passagers que le véhicule va être soulevé. Par conséquent, il est préférable de s'éloigner du véhicule et de ne pas le toucher jusqu'à ce qu'il repose à nouveau sur le sol. Soulever le véhicule.

Après avoir soulevé le véhicule :

- pour toutes les versions : accéder par le passage de roue ARD du véhicule à la vis de réglage A-fig. 167 du dispositif de retenue de la roue de secours, et l'actionner à l'aide de la clé fournie, qui est munie d'une rallonge B, prévue à cet effet;

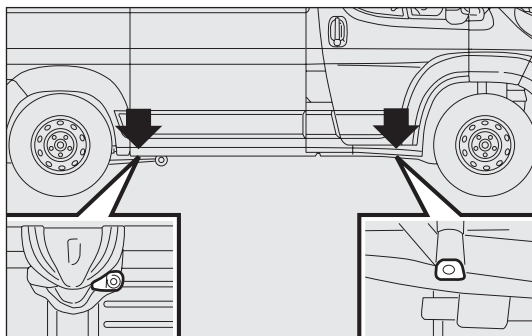


fig. 165

F0N0193m

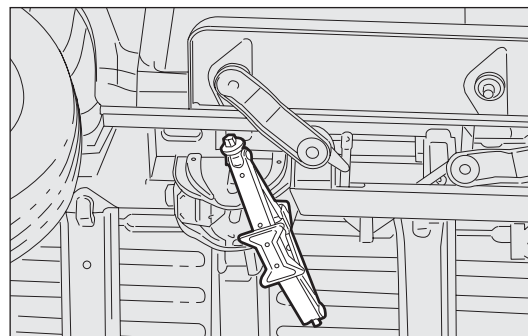


fig. 166

F0N0194m

- tourner la clé C-fig. 168 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour faire descendre la roue de secours ;
- continuer à tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au point de blocage, signalé par le durcissement de la manœuvre ou bien par le déclat de l'embrayage se trouvant dans le dispositif ;

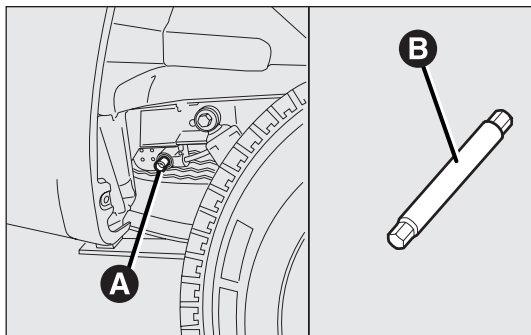


fig. 167

F0N0835m

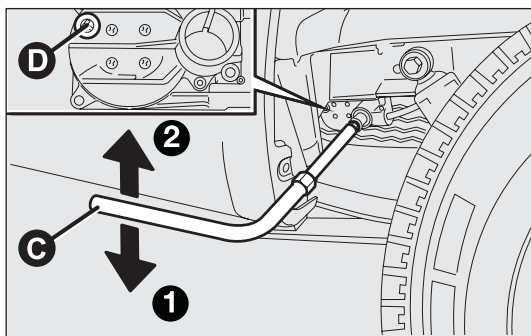


fig. 168

F0N0836m



ATTENTION

L'actionnement du dispositif doit être effectué uniquement à la main, sans se servir d'autres outils que la manivelle fournie (ne pas utiliser de visseuses pneumatiques ou électriques).

- utiliser la clé de démontage des roues pour entraîner la roue hors du véhicule fig. 169 ;
- dévisser le pommeau de retenue D-fig. 170 et libérer la roue en ôtant le support E ;



ATTENTION

D'autres parties du cric en mouvement (vis et articulations) peuvent provoquer des lésions : éviter de les toucher. Éliminer soigneusement toute trace de graisse de lubrification qui se serait déposée sur la peau.

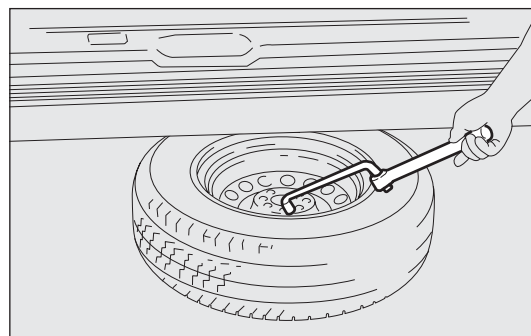


fig. 169

F0N0165m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- dévisser complètement avec la clé F-fig. 171 les boulons et extraire la roue;
- monter la roue de secours en faisant coïncider les orifices G-fig. 172 avec les axes correspondants H. Quand vous montez la roue de secours, assurez-vous que les surfaces d'appui de cette dernière sont propres et sans impuretés qui risqueraient de provoquer le desserrage des boulons de fixation;
- visser les 5 boulons de fixation;
- actionner la clé de démontage de la roue pour abaisser le véhicule et extraire le cric;
- serrer à fond les boulons, en passant alternativement d'un boulon à celui diamétralement opposé, en suivant l'ordre indiqué sur la fig. 172.

Au terme de l'opération :

- prélever la roue changée, la refixer au support E-fig. 170 et visser le pommeau D;

- insérer la clé fournie C-fig. 168, munie de la rallonge B-fig. 167 prévue à cet effet, sur le vis A-fig. 167 du dispositif de manœuvre du logement de la roue de secours et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre 2 pour faire remonter la roue de secours jusqu'à ce qu'elle se plaque contre son logement sous le plancher, tout en vérifiant l'affichage de l'encoche d'accrochage effectué D-fig. 168 dans la fenêtre figurant sur le dispositif.

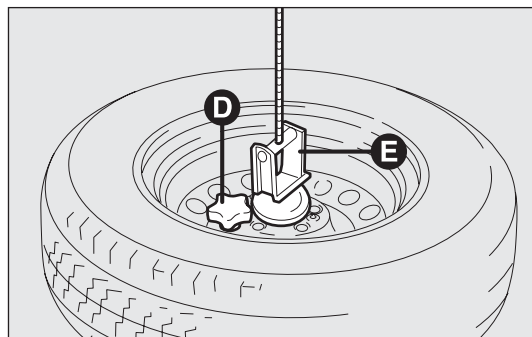


fig. 170

FON0370m

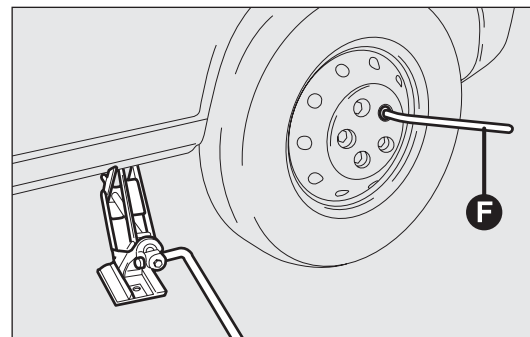


fig. 171

FON0167m

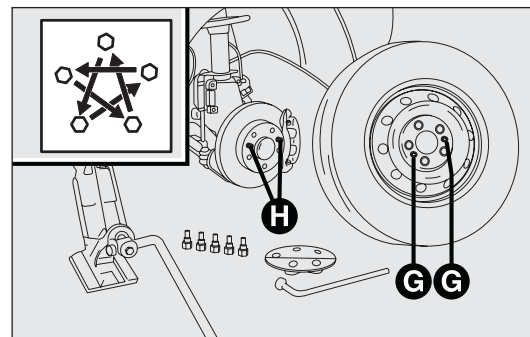


fig. 172

FON0168m



ATTENTION

Au terme de la manœuvre de levage/blocage de la roue de secours, extraire la clé d'actionnement en veillant à ne pas la tourner dans le sens inverse pour faciliter son extraction, car vous risqueriez de libérer le crochet de fixation et de compromettre la fixation de la roue (fig. 173).

Pour les véhicules équipés de jantes en alliage, procéder comme suit :

- prendre le kit dans la trousse à outils ;
- monter sur la roue en alliage la plaque A-fig. 174 et la fixer avec les vis B fournies, en utilisant la clé appropriée ;

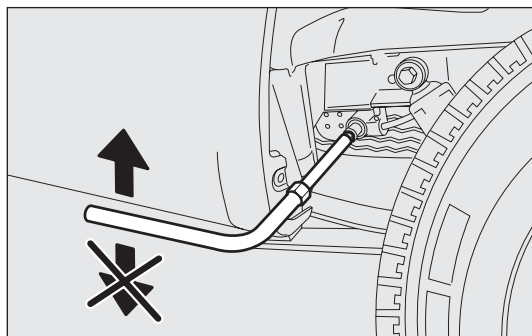


fig. 173

FON0837m

- raccrocher la roue au support en la tournant jusqu'au bout de la boutonnière (comme l'indique la fig. 175) et visser le pommeau D ;

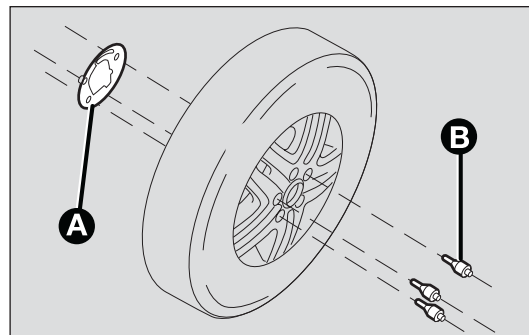


fig. 174

FON0251m

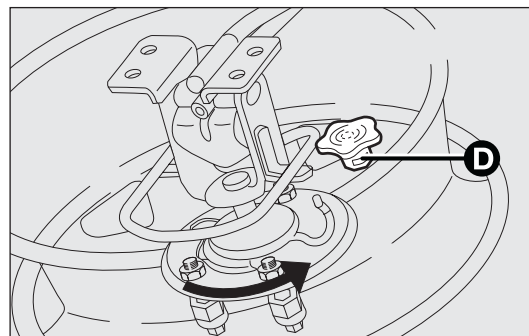


fig. 175

FON0371m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- insérer la clé fournie C-fig. 168, munie de la rallonge B-fig. 167 prévue à cet effet, sur la vis A-fig. 167 du dispositif de manœuvre du logement de la roue de secours et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre 2 pour faire remonter la roue de secours jusqu'à ce qu'elle se plaque contre son logement sous le plancher, tout en vérifiant l'affichage de l'encoche d'accrochage effectué D-fig. 168 dans la fenêtre figurant sur le dispositif.
- contrôler l'insertion de la roue dans son logement sous le plancher (le système de levage est équipé d'un embrayage de limitation de fin de course, un mauvais positionnement peut poser des problèmes de sécurité);
- remettre la clé de démontage dans la trousse à outils;
- remettre la trousse à outils dans son compartiment sous le siège passager.



ATTENTION

Chaque fois que l'on déplace la roue de secours, contrôler qu'elle est bien rangée dans son compartiment sous le plancher. Un mauvais positionnement de la roue de secours peut compromettre la sécurité.

KIT DE RÉPARATION RAPIDE DES PNEUS FIX&GO automatic

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le kit de réparation rapide des pneus Fix&Go automatic, positionné à l'avant de l'habitacle du véhicule, comprend :

- une bombe A contenant le liquide de scellement munie de :
 - tube transparent de remplissage B;
 - tube noir pour le rétablissement de la pression E;
 - timbre adhésif C portant l'inscription « max. 80 km/h », à apposer en position bien visible du conducteur (sur la planche de bord) après la réparation du pneu;
- dépliant explicatif (voir fig. 177) de l'utilisation correcte du kit de réparation rapide qui sera ensuite remis au personnel qui devra manier le pneu réparé;

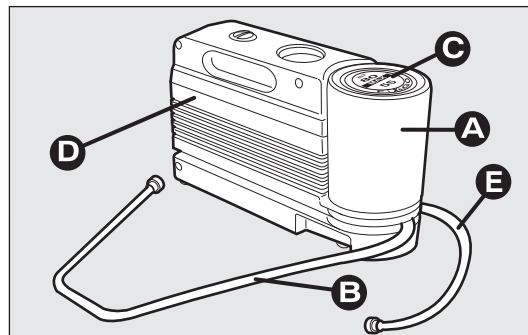


fig. 176

FON0825m

- un compresseur D-fig. 177 avec manomètre et raccords ;
- des adaptateurs, pour le gonflage d'éléments divers ;
- des gants de protection.



ATTENTION

Remettre le dépliant au personnel chargé du pneu traité avec le kit de réparation.



Si la crevaison a été provoquée par des corps étrangers, on pourra réparer tout pneu ayant subi une déchirure de la chape et de l'épaule de 4 mm maximum.



fig. 177

FON0178m



ATTENTION

En revanche, il sera impossible de réparer les déchirures des flancs du pneu. Ne pas utiliser le kit de réparation rapide si le pneu s'avère endommagé pour avoir roulé avec la roue dégonflée.



ATTENTION

La réparation est impossible en cas d'endommagement de la jante (déformations du canal trop importante ayant provoqué une fuite d'air). Éviter d'enlever les corps étrangers (vis ou clous) qui ont pénétré dans le pneu.

IL FAUT SAVOIR QUE :

Le liquide de scellement du kit de réparation rapide est efficace pour des températures extérieures comprises entre $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+50\text{ }^{\circ}\text{C}$.

Le liquide de scellement a un délai de péremption.



ATTENTION

Ne pas actionner le compresseur pendant plus de 20 minutes consécutives. Danger de surchauffe. Le kit de réparation rapide n'est pas conçu pour une réparation définitive et par conséquent les pneus réparés doivent être utilisés de manière provisoire.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

La bombe contient de l'éthylène glycol. Elle contient du latex: ce qui peut provoquer une réaction allergique. Nocif si ingéré. Irritant pour les yeux. Le produit peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si le produit a été avalé, ne pas provoquer le vomissement, mais rincer bien la bouche, boire beaucoup d'eau et s'adresser aussitôt à un médecin. Tenir hors de portée des enfants. Ce produit ne doit pas être utilisé par les personnes asthmatiques. Ne pas inhaler ses vapeurs au cours des opérations d'introduction et d'aspiration. En cas de manifestations allergiques, consulter immédiatement un médecin. Garder la bombe dans un compartiment, loin des sources de chaleur. Le liquide de scellement a un délai de péremption.



Remplacer la bombe dont le liquide de scellement est périmé. Ne pas jeter la bombe et le liquide de scellement dans la nature. Recycler conformément aux normes nationales et locales.

PROCÉDURE DE GONFLAGE**ATTENTION**

Mettre les gants de protection fournis avec le kit de réparation rapide des pneus.

- Serrer le frein à main. Dévisser le capuchon de la valve du pneu, extraire le tube transparent de remplissage A-fig. 178 et visser la bague B sur la valve du pneu;
- introduire la fiche E-fig. 180 dans la prise de courant 12 V la plus proche et démarrer le moteur. Tourner le sélecteur D-fig. 179 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur la position de réparation. Actionner le kit en appuyant sur l'interrupteur on/off. Gonfler le pneu à la pression préconisée, voir le paragraphe «Pression de gonflage» au chapitre «Caractéristiques techniques»;

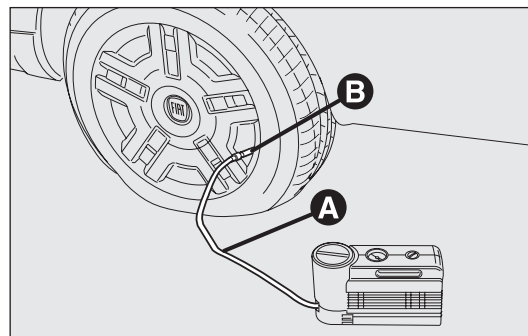


fig. 178

F0N0826m

- ❑ pour une lecture plus précise, il est conseillé de vérifier la valeur de la pression sur le manomètre F-fig. 179 lorsque le compresseur est éteint et en laissant le sélecteur central en position de réparation;
- ❑ si dans les 10 minutes suivantes une pression d'au moins 3 bars n'est pas atteinte, enlever le tube transparent de remplissage de la valve et débrancher la fiche de la prise de courant 12 V, puis faire avancer le véhicule d'environ 10 mètres, pour que le liquide de scellement puisse se répartir à l'intérieur du pneu et recommencer l'opération de gonflage;
- ❑ si après cette opération, on n'atteint toujours pas dans les 10 minutes à partir de l'activation du compresseur une pression d'au moins 3 bars, ne pas reprendre la route, car le pneu est trop endommagé et le kit de réparation rapide n'est pas en mesure de garantir une étanchéité suffisante; s'adresser au Réseau Après-vente Fiat;
- ❑ si le pneu a été gonflé à la pression préconisée (voir le paragraphe « Pression de gonflage » au chapitre « Caractéristiques techniques »), il sera possible de reprendre la route aussitôt;

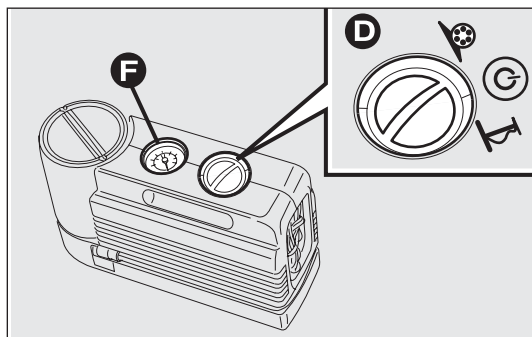


fig. 179

FON0827m



ATTENTION

Coller la pastille adhésive à une position bien visible pour le conducteur pour signaler que le pneu a été traité avec le kit de réparation rapide. Conduire prudemment, notamment dans les virages. Ne pas dépasser 80 km/h. Ne pas accélérer ou freiner brusquement.

- ❑ après avoir conduit pendant 10 minutes environ, s'arrêter et contrôler la pression du pneu; se rappeler de tirer le frein à main;



ATTENTION

Si la pression est descendue au-dessous de 3 bars, arrêter de rouler: le kit de réparation rapide Fix&Go automatic ne peut pas garantir la tenue requise, car le pneu est trop endommagé. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

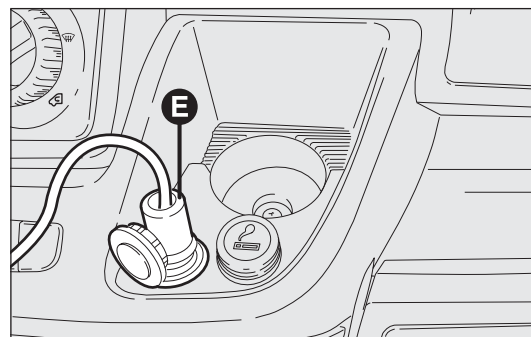


fig. 180

FON0182m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- en revanche, si la pression mesurée est d'au moins 3 bars, rétablir la valeur préconisée (voir le paragraphe « Pression de gonflage » chapitre « Caractéristiques techniques »), avec moteur allumé et frein à main actionné, et reprendre la route;
- s'adresser, en conduisant très prudemment, au Réseau Après-vente Fiat le plus proche.

**ATTENTION**

Il faudra absolument signaler que le pneu a été réparé avec le kit de réparation rapide. Remettre le dépliant au personnel chargé de réceptionner le pneu traité avec le kit de réparation rapide.

**ATTENTION**

Si les pneus utilisés ne sont pas ceux livrés avec le véhicule, la réparation pourrait s'avérer impossible. S'il faut remplacer les pneus, il est conseillé d'adopter le modèle agréé par le fabricant. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

UNIQUEMENT POUR LE CONTRÔLE ET LE RÉTABLISSEMENT DE LA PRESSION

Le compresseur peut être utilisé dans le seul but de rétablir la pression.

- Serrer le frein à main.

- Dévisser le capuchon de la valve du pneu, dégager le tuyau C-fig. 181 avec le raccord rapide et le relier directement à la valve du pneu à gonfler.
- Introduire la fiche dans la prise de courant 12 V la plus proche et démarrer le moteur.
- Faire pivoter le sélecteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position de rétablissement de la pression.
- Actionner le kit en appuyant sur l'interrupteur on/off. Gonfler le pneu à la pression préconisée (voir paragraphe « Pression de gonflage » au chapitre « Caractéristiques techniques »).

REMARQUE Au cas où il faudrait dégonfler le pneu, appuyer sur la touche B comme l'indique la fig. 182. Pour une lecture plus précise, il est conseillé de vérifier la valeur de la pression sur le manomètre, compresseur éteint, tout en laissant le sélecteur central en position de rétablissement de la pression.

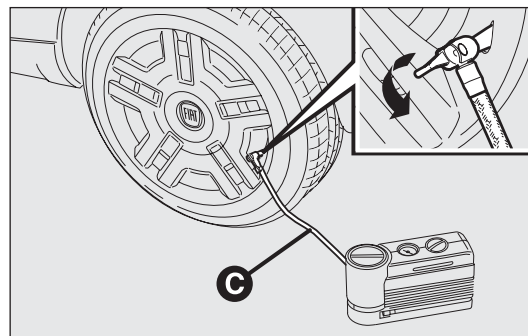


fig. 181

F0N0828m

PROCÉDURE POUR REMPLACER LA BOMBE

Pour remplacer la bombe, procéder comme suit :

- pousser la touche A-fig. 183 pour faire sortir la recharge ;
- introduire la nouvelle bombe et appuyer jusqu'à l'enclenchement automatique.

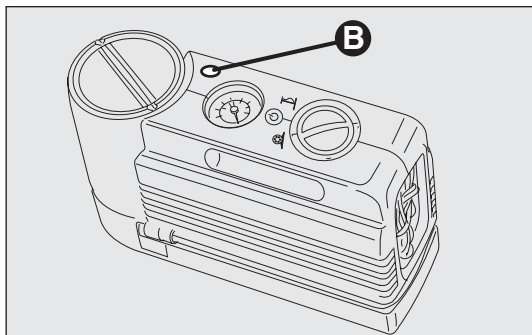


fig. 182

FON0830m

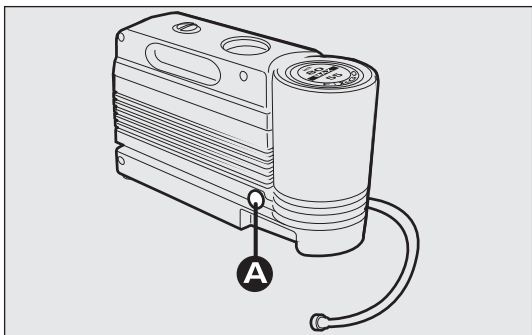


fig. 183

FON0829m

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

INDICATIONS GÉNÉRALES

- Lorsqu'une ampoule ne s'allume pas, avant de la remplacer, vérifier le bon état du fusible correspondant : pour l'emplacement des fusibles, se rapporter au paragraphe « Remplacement des fusibles » dans ce chapitre ;
- avant de remplacer une ampoule, vérifier que les contacts ne soient pas oxydés ;
- les ampoules grillées doivent être remplacées par d'autres du même type et ayant la même puissance ;
- après avoir remplacé une ampoule des phares, vérifier toujours l'orientation pour des raisons de sécurité.



Ne manipuler les lampes halogènes qu'en les prenant par la partie métallique. Si l'on touche des doigts le bulbe transparent, l'intensité de la lumière baisse et la durée de vie de l'ampoule risque d'être réduite. En cas de contact accidentel, frotter le bulbe avec un chiffon trempé dans l'alcool et laisser sécher.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

Toute modification ou réparation du système électrique (centrales électroniques) réalisée incorrectement et sans prendre en compte les caractéristiques techniques du système peuvent provoquer des dysfonctionnements et des risques d'incendie.

**ATTENTION**

Comme les lampes à halogène contiennent un gaz sous pression, en cas de rupture la projection de tessons de verre est à craindre.

ATTENTION Sur la surface extérieure du phare, un léger ternissement peut apparaître: il ne s'agit pas d'une anomalie, mais d'un phénomène naturel dû à la basse température et au degré d'humidité de l'air; il disparaît rapidement lorsqu'on allume les feux. En revanche, la présence de gouttes à l'intérieur du phare indique une infiltration d'eau: dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

TYPES D'AMPOULES fig. 184

Sur le véhicule sont installés différents types d'ampoules :

- A Ampoules toute en verre: elles sont introduites par pression. Tirer pour les extraire.
- B Ampoules à baïonnette: pour les enlever de la douille, presser l'ampoule, la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et l'extraire.

- C Ampoules cylindriques: pour les extraire, les dégager de leurs contacts.
- D-E Ampoules halogènes: pour retirer l'ampoule dégager la molette de blocage de son emplacement.

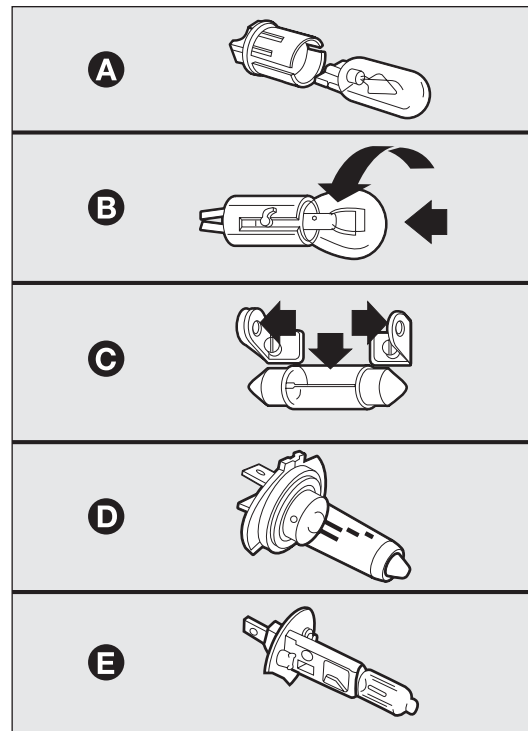


fig. 184

Ampoules	Réf. fig. 184	Type	Puissance
Feux de route	D	H1	55 W
Feux de croisement	D	H7	55 W
Feux de position avant	A	W5W	5 W
Feux antibrouillard (si prévus)	–	H1	55 W
Feux clignotants avant	B	PY21W	21 W
Feux clignotants latéraux	A	W16WF(*)/WY5W(▼)	16 W(*)/5 W(▼)
Feux clignotants arrière	B	PY21W	21 W
Feux de position latéraux	A	W5W	5 W
Feux de position arrière	B	P21/5W	5 W
Stop (feux d'arrêt)	B	P21/5W	5 W
3ème stop (feux d'arrêt supplémentaire)	B	P21W	21 W
Feux de recul	–	P21W	21 W
Feux antibrouillard AR	–	P21W	21 W
Feux antibrouillard AR (fourgon Heavy)	–	P21W	21 W
Feux de plaque	A	C5W	5 W
Plafonnier avant avec transparent basculant	C	12V10W	10 W
Plafonnier arrière	C	12V10W	10 W

(*) versions XL et temps libre

(▼) toutes les autres versions

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

**SITUATIONS
D'URGENCE**

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE EXTÉRIEURE

Pour le type d'ampoule et sa puissance, voir le paragraphe précédent « Remplacement d'une ampoule ».

GROUPES OPTIQUES AVANT

Les groupes optiques contiennent les ampoules des feux de position, de croisement, de route et de direction.

La disposition des ampoules du groupe optique est indiquée par la fig. 185 :

- A feux clignotants
- B feux de position/croisement (bi-lumière)
- C feux de route

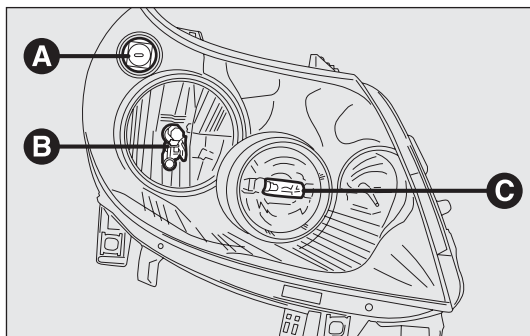


fig. 185

F0N0079m

Pour remplacer l'ampoule des feux de route, enlever le bouchon A-fig. 186.

Pour remplacer l'ampoule des feux de croisement/position, il faut enlever le bouchon B-fig. 186.

Pour remplacer l'ampoule des feux clignotants, il faut enlever la douille C-fig. 186.

Une fois le remplacement effectué, remonter correctement les couvercles en s'assurant qu'ils sont bloqués correctement.

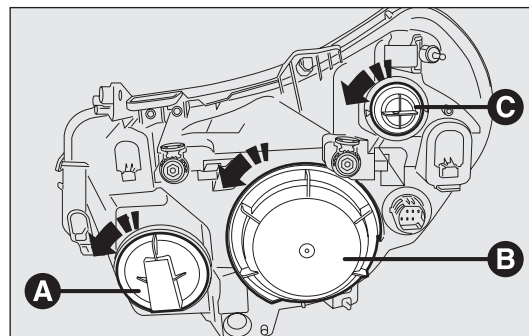


fig. 186

F0N0080m

FEUX DE POSITION

Pour remplacer l'ampoule, suivre la procédure suivante:

- retirer le capot de protection B-fig. 186 en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre;
- extraire le groupe de douille A-fig. 187 monté par pression; enlever l'ampoule B et la remplacer;
- remonter le groupe de douille A-fig. 187 par pression;
- remonter le couvercle de protection B-fig. 186 en le tournant dans les sens des aiguilles d'une montre en s'assurant qu'il est bloqué correctement.

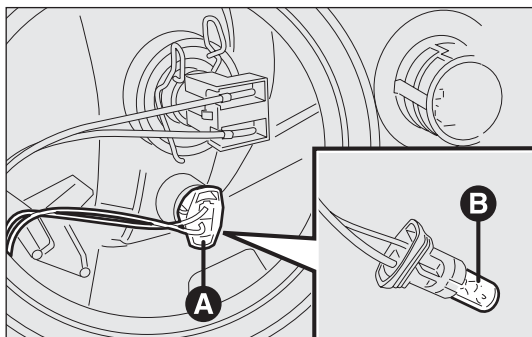


fig. 187

FON0082m

FEUX DE ROUTE

Pour remplacer l'ampoule, suivre la procédure suivante:

- retirer le couvercle de protection A-fig. 186 en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre;
- débrancher le connecteur électrique A-fig. 188;
- décrocher l'agrafe de maintien de la lampe B;
- enlever l'ampoule C et la remplacer;
- remonter la nouvelle ampoule, en faisant coïncider le profil de la partie métallique avec les rainures façonnées sur la parabole du phare, puis reclipser l'attache de l'ampoule A et rebrancher le connecteur électrique B;
- remonter le couvercle de protection A-fig. 186 en le tournant dans les sens des aiguilles d'une montre en s'assurant qu'il est bloqué correctement.

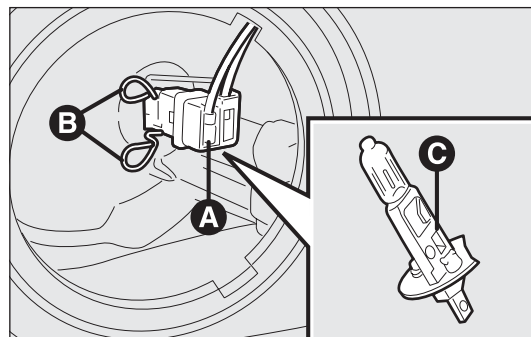


fig. 188

FON0083m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CLIGNOTANTS

Pour remplacer l'ampoule, suivre la procédure suivante :

- tourner la douille A-fig. 189 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire ;
- extraire l'ampoule en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (« baïonnette ») ;
- remplacer l'ampoule ;
- remonter la douille, la tourner dans les sens des aiguilles d'une montre et s'assurer qu'elle est bien bloquée.

FEUX DE CROISEMENT

Avec des lampes à incandescence

Pour remplacer l'ampoule, suivre la procédure suivante :

- retirer le couvercle de protection B-fig. 186 en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;

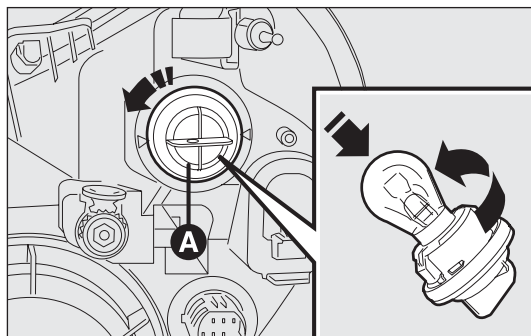


fig. 189

FON0081m

- débrancher le connecteur électrique A-fig. 190 ;
- décrocher l'agrafe de maintien de la lampe B ;
- enlever l'ampoule C et la remplacer ;
- remonter la nouvelle ampoule, en faisant coïncider le profil de la partie métallique avec les rainures façonnées sur la parabole du phare, puis reclipser l'agrafe de maintien de la lampe B et rebrancher le connecteur électrique A ;
- remonter le couvercle de protection en le tournant dans les sens des aiguilles d'une montre en s'assurant de son blocage.

Feux latéraux fig. 191-192

Pour remplacer l'ampoule, suivre la procédure suivante :

- déplacer manuellement le rétroviseur pour accéder aux deux vis de fixation A ;

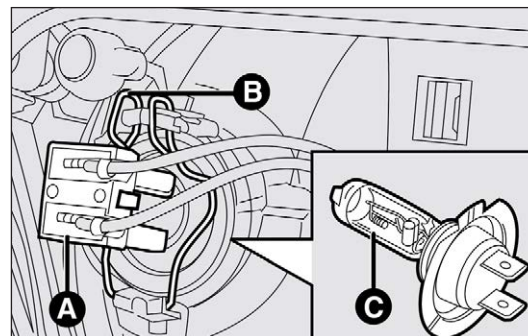


fig. 190

FON0084m

- à l'aide d'un tournevis cruciforme, dévisser les vis, puis extraire le groupe douille en le détachant de ses encoches;
- dévisser le bulbe et remplacer l'ampoule B en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

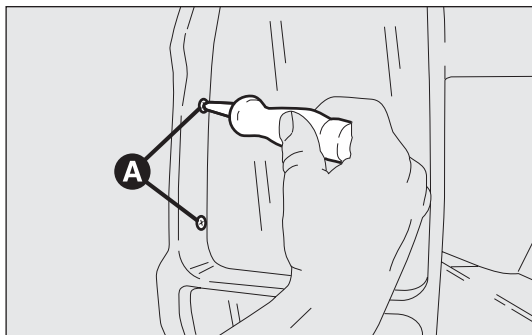


fig. 191

FON0169m

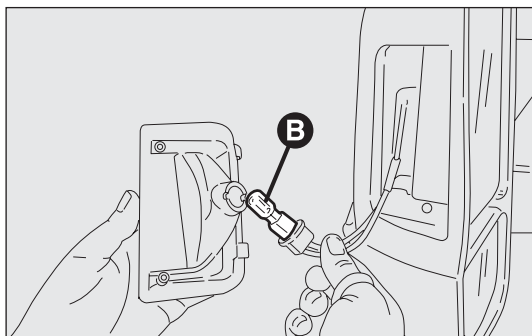


fig. 192

FON0170m

FEUX ANTI-BROUILLARD

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour remplacer les ampoules des feux antibrouillard AV A-fig. 193, procéder comme suit :

- braquer la direction complètement à gauche;
- ouvrir la trappe sur la protection du passage de roue AV en dévissant la vis autotaraudeuse;
- déposer le bouchon à baïonnette;
- débrancher le connecteur;
- décrocher l'agrafe de maintien de l'ampoule;
- extraire l'ampoule et la remplacer;
- remonter la nouvelle ampoule, en faisant coïncider le profil de la partie métallique avec les rainures façonnées sur la parabole du phare, puis reclipser l'attache de l'ampoule et rebrancher le connecteur électrique;
- remonter le bouchon à baïonnette.

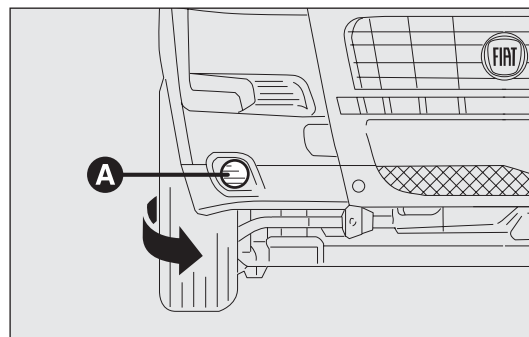


fig. 193

FON0339m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE

La disposition des ampoules du groupe optique est indiquée par la fig. 194 :

- A feux de stop/position
- B clignotants
- C feux de recul
- D feux antibrouillard AR (pour les versions Fourgons Heavy, les feux antibrouillard AR sont intégrés au pare-chocs, voir le paragraphe «Feux antibrouillard AR Fourgon Heavy»).

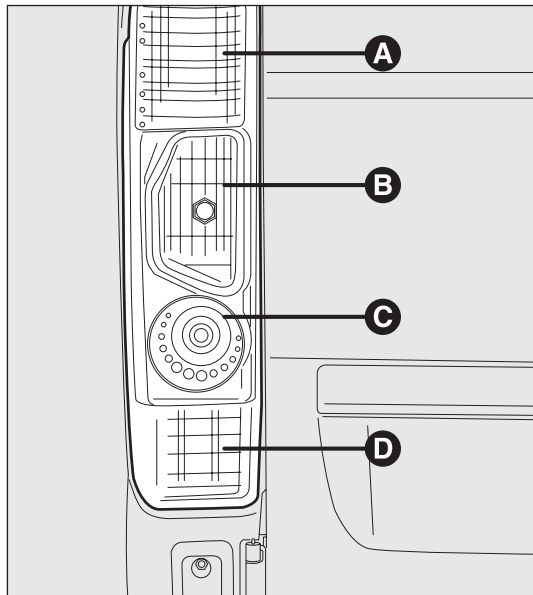


fig. 194

FON0086m

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit, voir fig. 195 :

- ouvrir la porte à battant AR et dévisser les deux vis de fixation A ;
- débrancher le connecteur électrique central B puis enlever le groupe transparent vers l'extérieur ;
- dévisser les vis C-fig. 196 au moyen du tournevis fourni et extraire la douille ;

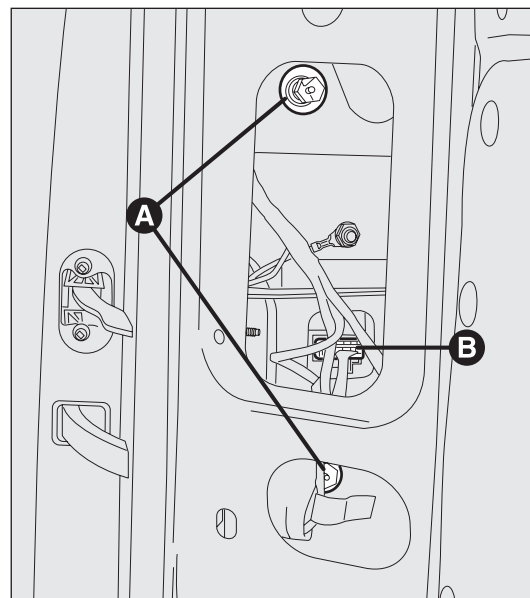


fig. 195

FON0087m

- ❑ enlever l'ampoule D, E, F, G en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (blocage à « baïonnette ») puis la remplacer;
- ❑ remonter la douille et visser les vis C;
- ❑ rebrancher le connecteur électrique B, remplacer correctement le groupe à la carrosserie du véhicule et visser les vis de fixation A.

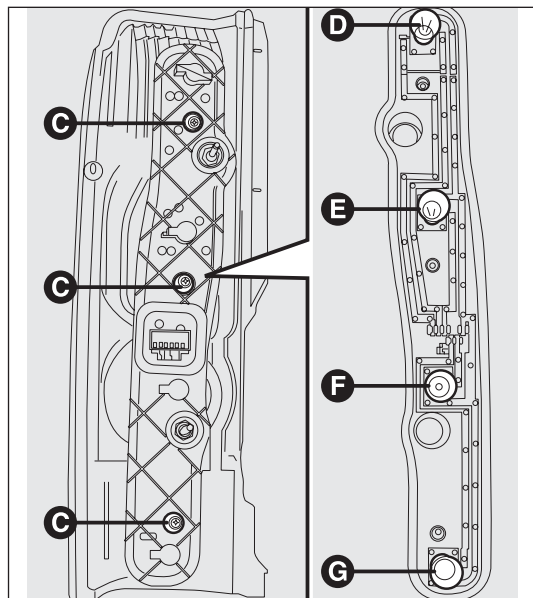


fig. 196

FON0088m

Pour les versions camion et cabine :

Dévisser les quatre vis H-fig. 197 et remplacer les ampoules :

- I ampoule de feu antibrouillard AR (côté gauche); ampoule de feu de recul (côté droit)
- L ampoule de feu de position
- M ampoule de feu de stop
- N ampoule de feu clignotant.

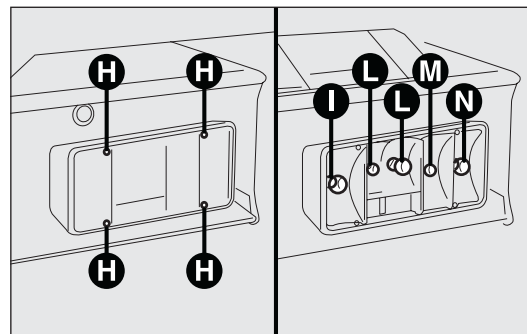


fig. 197

FON0239m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

FEUX ANTIBROUILLARD AR (Fourgon Heavy)

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit:

- se placer sur le côté AR du pare-chocs latéral;
- dévisser la fixation inférieure A entre le pare-chocs central et latéral fig. 198;
- après avoir démonté le feu AR, dévisser la fixation supérieure B;
- dévisser les deux fixations C-fig. 199 côté porte à battant AR accessibles en ouvrant légèrement la porte;
- dévisser les trois fixations latérales D sur le côté du flanc, accessibles après avoir déposé la moulure latérale fig. 199. Pour démonter la moulure, dévisser les trois vis autotaraudeuses inférieures et déposer délicatement les clips pour éviter de les briser. Si un ou plusieurs clips sont brisés, ils doivent être remplacés;

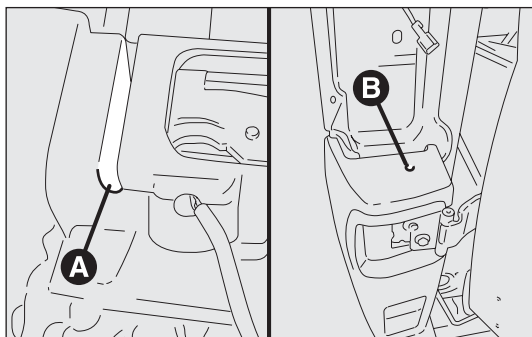


fig. 198

FON0241m

- extraire le groupe douille;
- tourner la douille E dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (1/8 de tour), extraire la lampe à baïonnette en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis la remplacer fig. 200.

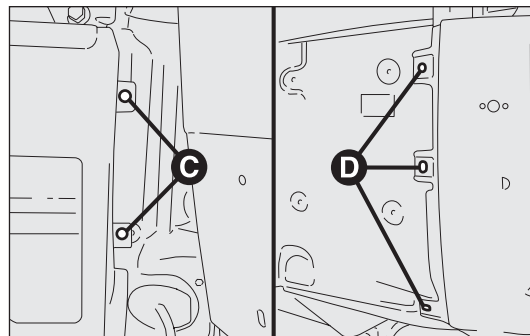


fig. 199

FON0242m

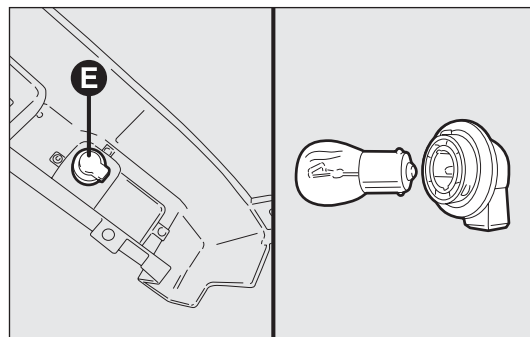


fig. 200

FON0243m

FEUX 3ème STOP fig. 201-202

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit:

- dévisser les deux vis de fixation A-fig. 201 ;
- extraire le groupe transparent ;

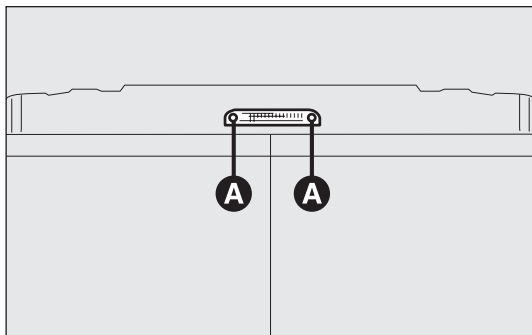


fig. 201

FON0141m

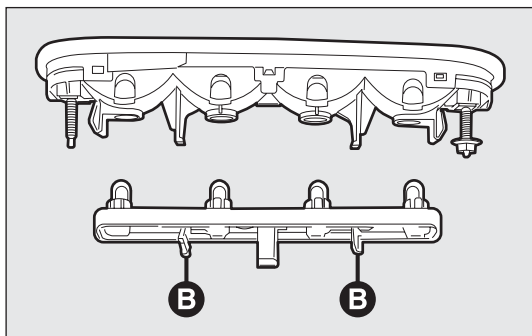


fig. 202

FON0142m

- extraire la douille en exerçant une pression sur les ailettes B-fig. 202 ;
- extraire l'ampoule montée par pression et la remplacer.

FEUX DE PLAQUE fig. 203

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit:

- agir sur le point indiqué par la flèche et enlever le transparent A ;
- remplacer l'ampoule en la dégageant des contacts latéraux et en s'assurant que la nouvelle ampoule soit correctement bloquée entre ces contacts ;
- remonter le groupe transparent à pression.

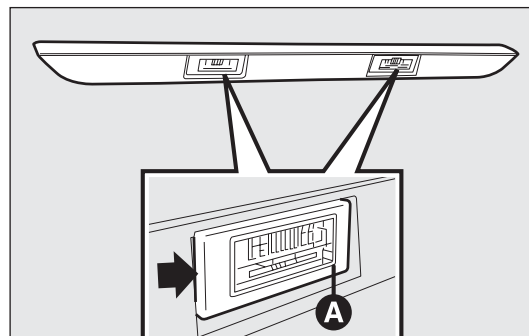


fig. 203

AFON0089m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

FEUX DE POSITION LATÉRAUX

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit:

- pour le fourgon extra-long:**
 - dévisser les deux vis de fixation C-fig. 204 et déposer le feu;
 - déposer la douille D positionnée sur la face AR du feu en la tournant d'un quart de tour;
 - extraire l'ampoule clipsée et la remplacer.
- pour les cabines avec caisson:**
 - déposer la douille positionnée sur la face AR du feu en la tournant d'un quart de tour;
 - extraire l'ampoule clipsée et la remplacer.

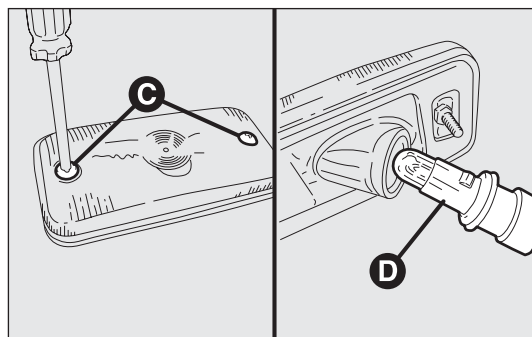


fig. 204

FON0244m

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE INTÉRIEURE

Pour le type d'ampoule et sa puissance, voir les indications au paragraphe « Remplacement d'une ampoule ».

PLAFONNIER AVANT

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit:

- agir sur les points indiqués par les flèches et enlever le plafonnier A-fig. 205;

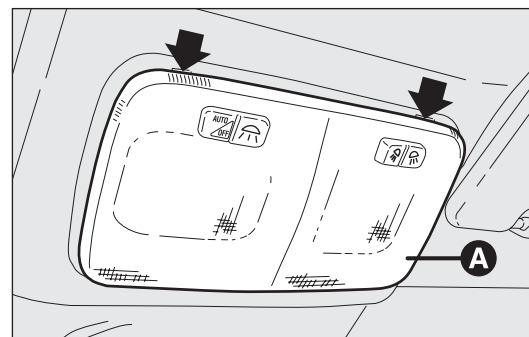


fig. 205

FON0090m

- ❑ ouvrir la trappe de protection B-fig. 206 ;
- ❑ remplacer les ampoules C-fig. 206 en les dégageant des contacts latéraux et en s'assurant que les nouvelles ampoules sont correctement bloquées entre les contacts ;
- ❑ refermer la trappe B-fig. 206 et fixer le plafonnier A-fig. 205 dans son logement, puis vérifier qu'il soit bien bloqué.

PLAFONNIER ARRIÈRE

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

- ❑ agir sur les points indiqués par les flèches et enlever le plafonnier D-fig. 207 ;
- ❑ ouvrir la trappe de protection E-fig. 208 ;
- ❑ remplacer l'ampoule F-fig. 208 en la dégageant des contacts latéraux et en s'assurant que la nouvelle ampoule soit correctement bloquée entre les contacts ;
- ❑ refermer la trappe de protection E-fig. 208 et réinsérer le plafonnier D-fig. 207 dans son logement en s'assurant de son blocage.

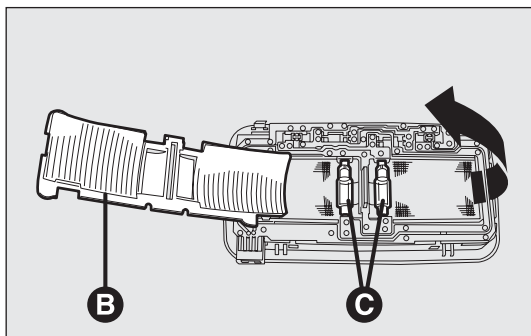


fig. 206

FON0091m

REPLACEMENT DES FUSIBLES

GÉNÉRALITÉS

Les fusibles protègent le système électrique et interviennent en cas d'avarie ou d'intervention impropre sur l'équipement.

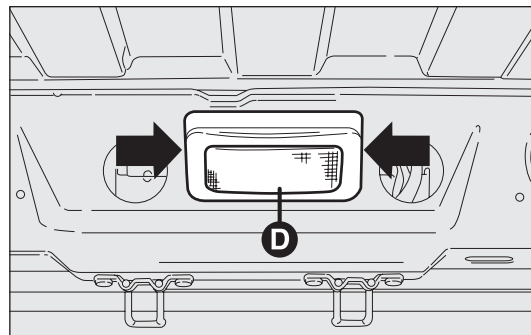


fig. 207

FON0092m

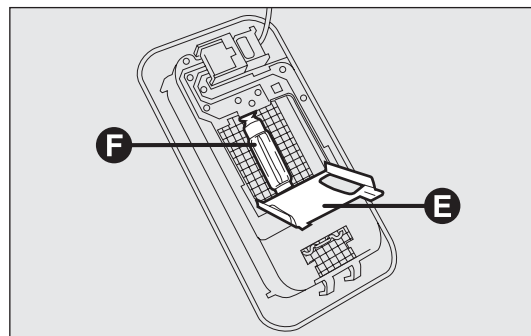


fig. 208

FON0093m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Quand un dispositif ne fonctionne pas, il faut donc vérifier le fonctionnement du fusible de protection correspondant: l'élément conducteur A-fig. 209 ne doit pas être interrompu. Dans le cas contraire, il faut remplacer le fusible grillé par un autre du même ampérage (même couleur).

- B fusible intact;
- C fusible avec élément conducteur interrompu.

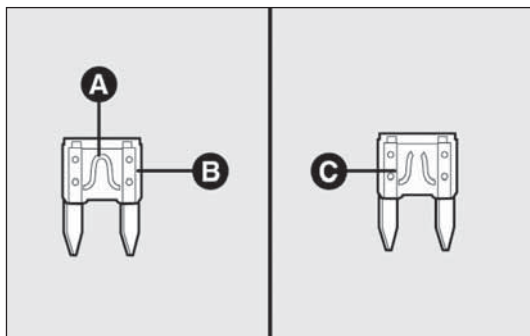


fig. 209

F0N0094m



Ne jamais remplacer un fusible grillé par des fils métalliques ou d'autres matériaux de récupération.

**ATTENTION**

Ne jamais remplacer un fusible par un autre d'ampérage supérieur; DANGER D'INCENDIE.

**ATTENTION**

Si un fusible général de protection (MEGA-FUSIBLE, MIDI-FUSIBLE, MAXI-FUSIBLE) se déclenche, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Avant de remplacer un fusible, s'assurer d'avoir extrait la clé du contact et d'avoir coupé/débranché tous les consommateurs.

**ATTENTION**

Si le fusible devait encore griller, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

Si un fusible général de protection des systèmes de sécurité (système airbag, système de freinage), des systèmes motopropulseur (système moteur, système boîte de vitesses) ou du système conduite se déclenche, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

ACCÈS AUX FUSIBLES

Les fusibles du véhicule sont regroupés dans trois centrales, situées sur la planche de bord, sur le montant droit de l'habitacle et dans le compartiment moteur.

Centrale sur la planche de bord

Pour accéder à la centrale porte-fusibles fig. 211 sur la planche de bord, il faut dévisser les vis A-fig. 210 et enlever le couvercle.

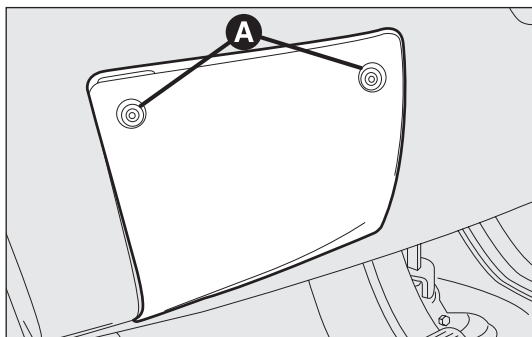


fig. 210

FON0095m

Centrale du compartiment moteur

Pour accéder à la centrale porte-fusibles fig. 213, il faut enlever le couvercle de protection correspondant fig. 212.

Centrale optionnelle du montant central droit (pour les versions/marchés où cela est prévu)

Pour accéder à la centrale porte-fusibles fig. 215, enlever le couvercle de protection correspondant fig. 214.

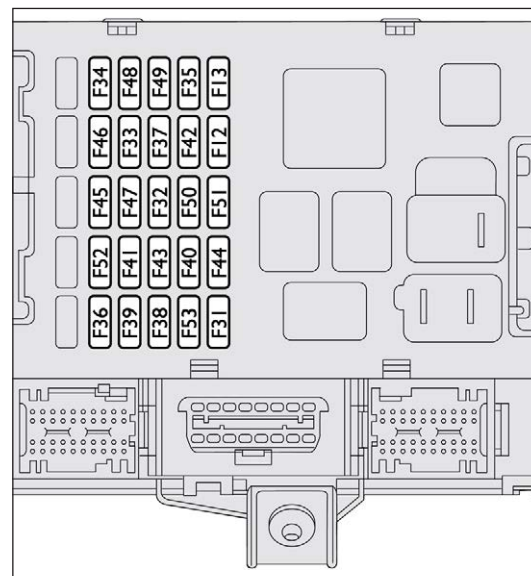


fig. 211

FON0096m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

**SITUATIONS
D'URGENCE**

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

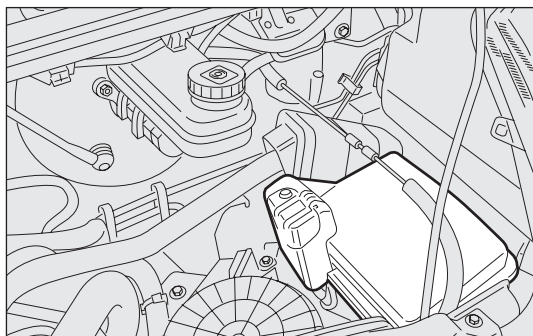


fig. 212

FON0098m

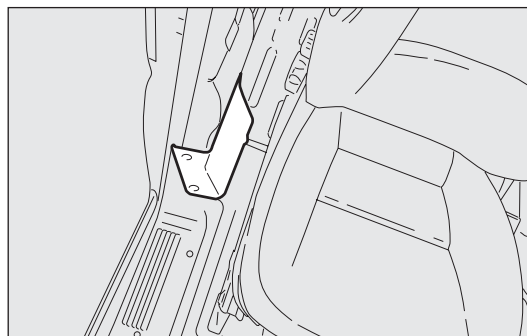


fig. 214

FON0172m

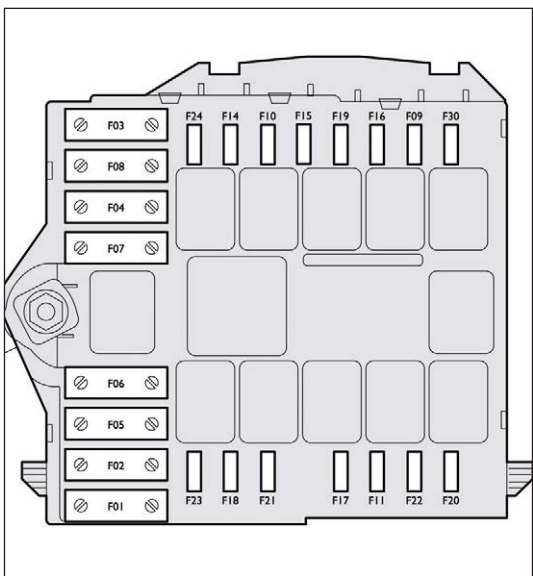


fig. 213

FON0097m

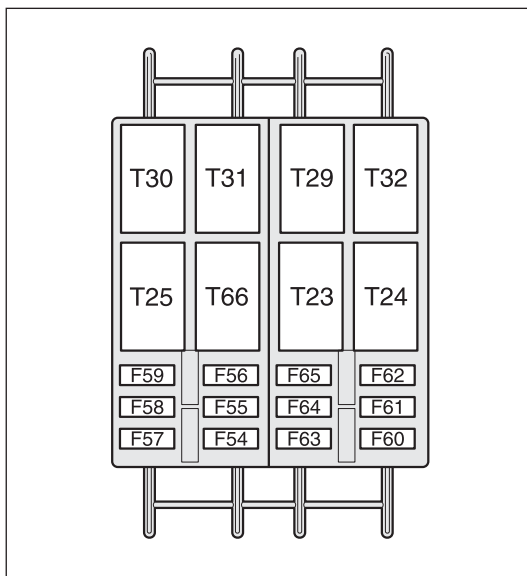


fig. 215

FON0171m

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FUSIBLES

Centrale de la planche de bord fig. 210-211

CONSUMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRE
Feu de croisement droit	F12	7,5
Feu de croisement gauche, Correcteur d'assiette des phares	F13	7,5
Relais de la centrale du compartiment moteur, relais de la centrale de la planche de bord (+ clé)	F31	7,5
Éclairage d'habitacle Minibus (urgence)	F32	10
Prise de courant AR	F33	15
Absent	F34	–
Feux de recul, Centrale servotronic, Capteur d'eau dans le filtre à gazole, (+ clé)	F35	7,5
Centrale de fermeture centralisée (+ batterie)	F36	15
Commande des feux de stop (principale), Troisième feu de stop, Combiné de bord (+ clé)	F37	7,5
Relais de la centrale de la planche de bord (+ batterie)	F38	10
Prise EOBD, Autoradio, Commande A/C, Alarme, Chronotachygraphe, Timer webasto (+ batterie)	F39	10
Lunette dégivrante gauche, Dégivrage rétroviseur côté conducteur	F40	15
Lunette dégivrante droite, Dégivrage rétroviseur côté passager	F41	15
ABS, ASR, ESP, Commande des feux de stop (secondaire) (+ clé)	F42	7,5
Essuie-glace (+ clé)	F43	30
Allume-cigares, Prise de courant AV	F44	20
Commandes sur la porte côté conducteur, Commandes sur la porte côté passager	F45	7,5
Absent	F46	–
Lève-vitre côté conducteur	F47	20
Lève-vitre côté passager	F48	20

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

**SITUATIONS
D'URGENCE**

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

	CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRE
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	Autoradio, Lève-vitre côté conducteur, Commandes sur la planche de bord, centrale d'alarme, Capteur de pluie (+ clé)	F49	7,5
SÉCURITÉ	Airbag (+ clé)	F50	7,5
	Commande A/C, Cruise control, Chronotachygraphe (+ clé)	F51	7,5
	Relais de la centrale optionnelle	F52	7,5
DÉMARRAGE ET CONDUITE	Combiné de bord, Feu antibrouillard AR (+ batterie)	F53	7,5

Centrale du compartiment moteur fig. 212-213

	CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRE
TÉMOINS ET MESSAGES	Pompe ABS (+ batterie)	F01	40
	Bougies de préchauffage (+ batterie)	F02	50
SITUATIONS D'URGENCE	Contact (+ batterie)	F03	30
	Centrale webasto (+ batterie)	F04	20
	Ventilation habitacle avec webasto (+ batterie)	F05	20
ENTRETIEN DU VÉHICULE	Ventilateur du moteur vitesse maxi (+ batterie)	F06	40/60
	Ventilateur du moteur vitesse mini (+ batterie)	F07	40/50
	Ventilateur d'habitacle (+ clé)	F08	40
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Pompe de lave-vitre	F09	20
	Avertisseur sonore	F10	15
	Système i.é. (services secondaires)	F11	15
TABLE DES MATIÈRES	Feu de route droit	F14	7,5
	Feu de route gauche	F15	7,5
	Système i.é. (+ clé)	F16	7,5

CONSOMMATEURS

	FUSIBLE	AMPÈRE
Système i.é. (services primaires)	F17	10
Centrale de contrôle du moteur (+ batterie)	F18	7,5
Compresseur du climatiseur	F19	7,5
Pompe lave-phares	F20	30
Pompe à carburant	F21	15
Système i.é. (services primaires)	F22	20
Électrovannes ABS	F23	30
Boîte de vitesses automatique 8 (+ clé)	F24	15
Feux antibrouillard	F30	15

Centrale optionnelle du montant central droit fig. 214-215**CONSOMMATEURS**

	FUSIBLE	AMPÈRE
Absent	F54	–
Sièges chauffants	F55	15
Prise de courant passagers AR	F56	15
Chauffage supplémentaire sous le siège	F57	10
Feux de position latéraux	F58	10
Suspensions à assiette automatique (+ batterie)	F59	7,5
Absent	F60	–
Absent	F61	–
Absent	F62	–
Commande chauffage supplémentaire passagers	F63	10
Absent	F64	–
Ventilateur du chauffage supplémentaire passagers	F65	30

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITETÉMOINS
ET MESSAGES**SITUATIONS
D'URGENCE**ENTRETIEN
DU VÉHICULECARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUESTABLE
DES MATIÈRES

RECHARGE DE LA BATTERIE

ATTENTION La description de la procédure de charge de la batterie n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour effectuer une telle opération, s'adresser toujours au Réseau Après-vente Fiat.

Il est conseillé de procéder à une charge lente à bas ampérage d'une durée d'environ 24 heures. Une charge rapide avec des courants élevés risque d'endommager la batterie. Pour effectuer la recharge, procéder comme suit:

- débrancher la borne du pôle négatif de la batterie;
- brancher aux pôles de la batterie les câbles de l'appareil de recharge, en respectant les polarités;
- mettre en service l'appareil de recharge;
- une fois achevée la recharge, éteindre l'appareil avant de le débrancher de la batterie;
- rebrancher la borne au pôle négatif de la batterie.



ATTENTION

Le liquide contenu dans la batterie étant toxique et corrosif, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Exécuter l'opération de charge de la batterie dans un lieu aéré et loin de flammes nues ou de sources possibles d'étincelles, pour éviter les risques d'explosion et d'incendie.



ATTENTION

Ne pas essayer de recharger une batterie gelée : il faut d'abord la dégeler, autrement il y a un risque d'explosion. S'il y a eu gel, il faut faire contrôler la batterie avant la recharge, par des opérateurs spécialisés, et vérifier que les éléments internes ne sont pas endommagés ni le boîtier fissuré, ce qui peut provoquer l'écoulement d'acide toxique et corrosif.

LEVAGE DU VÉHICULE

S'il s'avère nécessaire de soulever le véhicule, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, qui est équipé de ponts à bras ou ponts d'atelier.

Le véhicule doit être soulevé uniquement sur le côté en installant l'extrémité des bras ou le vérin d'atelier dans les zones indiquées dans l'illustration 216.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Le véhicule est muni de deux crochets pour le dispositif de remorquage.

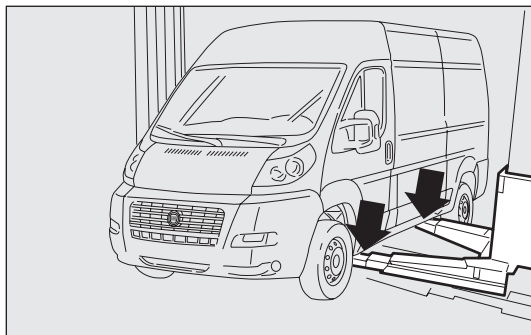


fig. 216

F0N0340m



ATTENTION

Avant de procéder au remorquage, déverrouiller le blocage de direction (voir le paragraphe « Démarreur » dans le chapitre « Connaissance du véhicule »). Ne pas oublier que pendant le remorquage l'assistance des dispositifs de servofrein ou de direction assistée est suspendue. Les actions de freinage et de braquage, par conséquent, demandent un effort supérieur sur la pédale ou sur le volant. Ne pas utiliser de câbles flexibles pour effectuer le remorquage et éviter les à-coups. Pendant le remorquage, vérifier que la fixation est solidement en place et n'endommage pas les composants alentour. Lorsqu'on remorque le véhicule, il faut respecter les normes spécifiques de circulation routière concernant le dispositif de remorquage aussi bien que la conduite.



ATTENTION

Ne pas démarrer le moteur du véhicule au cours du remorquage.

Le crochet avant se trouve dans la caisse à outils sous le siège du passager. Sur les versions équipées de kit Fix&Go et non dotées de roue de secours, la trousse à outils est uniquement disponible sur demande pour les versions/les marchés où cela est prévu. À défaut de la trousse à outils, le crochet d'attelage avant du véhicule se trouve dans l'étui de la documentation de bord, avec la Notice d'Entretien.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Pour l'utiliser, procéder comme suit:

- ouvrir la trappe A et la déposer comme indiqué dans la fig. 217;
- tourner le pommeau B dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire fig. 217 pour permettre la sortie du tiroir fig. 218;

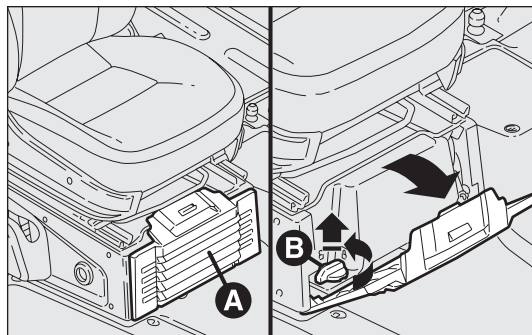


fig. 217

FON0134m

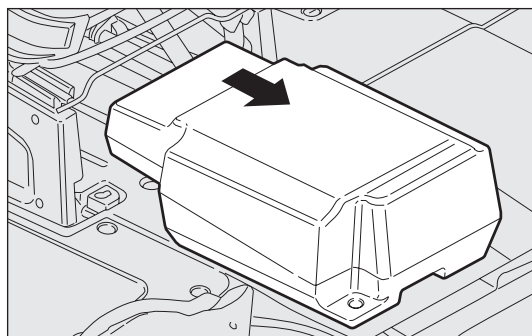


fig. 218

FON0135m

- prendre le tournevis fourni dans le tiroir et faire lever au point indiqué et soulever le bouchon C-fig. 219;
- prendre le crochet d'attelage D dans le tiroir et le visser sur l'axe fileté fig. 219.

Le crochet AR B-fig. 220 se trouve à l'emplacement indiqué sur l'illustration.

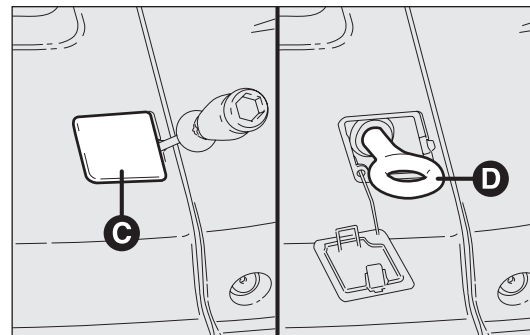


fig. 219

FON0136m

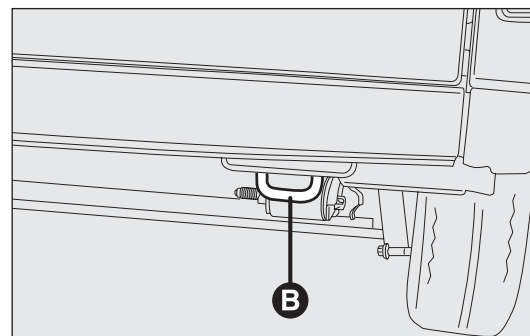


fig. 220

FON0117m

ENTRETIEN DU VÉHICULE

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Un entretien correct est déterminant pour garantir la longévité du véhicule dans des conditions optimales.

Pour cette raison, Fiat a prévu une série de contrôles et d'interventions d'entretien tous les 40 000/45 000 kilomètres selon la motorisation.

L'entretien programmé ne permet pas toutefois d'effectuer tous les contrôles aussi régulièrement que nécessaire. Aussi, même pendant la période initiale avant le premier coupon des 40 000/45 000 kilomètres et par la suite, entre deux coupons, il convient de contrôler et de rétablir systématiquement les niveaux, de contrôler la pression des pneumatiques, etc.

ATTENTION Les coupons d'Entretien Programmé sont prescrits par le Constructeur. La non-exécution des coupons peut entraîner l'annulation de la garantie.

Le service d'Entretien Programmé est assuré par tous le Réseau Après-vente Fiat, à des temps fixés d'avance.

Au cas où, pendant la réalisation de chaque intervention, en plus des opérations prévues, on devait effectuer d'autres remplacements ou réparations, il faudra demander l'autorisation du client.

ATTENTION Il est conseillé de signaler immédiatement au Réseau Après-vente Fiat toute légère anomalie de fonctionnement, sans attendre le prochain coupon.

Si le véhicule est fréquemment utilisé pour tracter des remorques, les interventions d'entretien doivent être plus fréquentes qu'indiqué dans le programme ordinaire.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ (120 Multijet – 130 Multijet – 160 Multijet)

Milliers de kilomètres

45

90

135

180

225

SÉCURITÉ

Contrôle de l'état/de l'usure des pneus et réglage éventuel de la pression

●

●

●

●

●

Contrôle du fonctionnement de l'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, témoins sur le tableau de bord, etc.)

●

●

●

●

●

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

Contrôle du fonctionnement du système d'essuie-lave-glace et réglage éventuel des gicleurs

●

●

●

●

●

TÉMOINS
ET MESSAGES

Contrôle du positionnement/usure des balais d'essuie-glace

●

●

●

●

●

Contrôle de l'état et de l'usure des plaquettes de freins et fonctionnement de l'avertisseur d'usure des plaquettes disque AV et AR

●

●

●

●

●

SITUATIONS
D'URGENCE

Contrôle visuel de l'état et de l'intégrité:

Extérieur carrosserie et protection de bas de caisse, tuyaux (échappement – alimentation en carburant – freins) – Éléments en caoutchouc (soufflets – durites – bagues – etc.) – Tuyaux flexibles du circuit de freins et d'alimentation

●

●

●

●

●

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

Contrôle visuel de l'état/de la tension des courroies de commande des accessoires (sauf moteurs dotés de tendeurs automatiques)

●

●

Contrôle et réglage éventuel de la course du levier de frein à main

●

●

●

●

●

Contrôle des émissions/fumées des gaz d'échappement

●

●

●

●

●

Contrôle de la propreté des serrures et nettoyage des tringleries

●

●

●

●

●

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (ou tous les 12 mois)


●

●

●

●

●

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (version Multijet avec DPF) (*) 

●

●

●

●

●

Milliers de kilomètres	45	90	135	180	225
Remplacement filtre carburant	●	●	●	●	●
Remplacement de la cartouche du filtre à air (▼)	●	●	●	●	●
Contrôle et rétablissement éventuel du niveau des liquides (refroidissement du moteur, freins, lave-glacé, batterie, etc.)	●	●	●	●	●
Contrôle de la courroie de distribution (versions 120 – 130 Multijet)		●			
Remplacement de la courroie de commande des accessoires			●		
Remplacement de la courroie de distribution (versions 120 – 130 Multijet) (**)				●	
Contrôle du fonctionnement des systèmes de contrôle du moteur (via la prise de diagnostic)	●	●	●	●	●
Vidange du liquide de frein (ou tous les 24 mois)		●		●	
Remplacement filtre à pollen (ou tous les 24 mois)	●	●	●	●	●

(*) L'huile moteur et le filtre à huile doivent être remplacés dès que le voyant s'allume sur le tableau de bord (voir chapitre «Voyants et Messages») ou, de toute façon, tous les 2 ans.

▲ Si vous utilisez votre véhicule principalement en ville, il faut vidanger l'huile du moteur et remplacer le filtre tous les 12 mois.

(**) Ou tous les 4 ans en cas d'utilisation dans des conditions rudes (climats froids, conduite en ville, souvent au ralenti, ou sur routes très poussiéreuses ou sablées et/ou salées). Ou tous les 5 ans, indépendamment du parcours effectué.

(▼) Si le véhicule est équipé d'un filtre à air spécifique pour les zones poussiéreuses :
 – tous les 20 000 km contrôle et nettoyage du filtre ;
 – tous les 40 000 km remplacement du filtre.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES


SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRÉTIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ (100 Multijet)

	Milliers de kilomètres	40	80	120	160	200
CONNAISSANCE DU VÉHICULE						
SÉCURITÉ	Contrôle de l'état/de l'usure des pneus et réglage éventuel de la pression	●	●	●	●	●
	Contrôle du fonctionnement de l'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, témoins sur le tableau de bord, etc.)	●	●	●	●	●
DÉMARRAGE ET CONDUITE	Contrôle du fonctionnement du système d'essuie/lave-glace et réglage éventuel des gicleurs	●	●	●	●	●
	Contrôle du positionnement/usure des balais d'essuie-glace	●	●	●	●	●
TÉMOINS ET MESSAGES	Contrôle de l'état et de l'usure des plaquettes de freins et fonctionnement de l'avertisseur d'usure des plaquettes disque AV et AR	●	●	●	●	●
	Contrôle visuel de l'état et de l'intégrité: Extérieur carrosserie et protection de bas de caisse, tuyaux (échappement – alimentation en carburant – freins) – Éléments en caoutchouc (soufflets – durites – bagues – etc.) – Tuyaux flexibles du circuit de freins et d'alimentation	●	●	●	●	●
SITUATIONS D'URGENCE						
ENTRETIEN DU VÉHICULE	Contrôle visuel de l'état des courroies de commande des accessoires		●			●
	Contrôle et réglage éventuel de la course du levier de frein à main	●	●	●	●	●
	Contrôle des émissions/fumées des gaz d'échappement	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Contrôle de la propreté des serrures et nettoyage des tringleries	●	●	●	●	●
	Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (ou tous les 12 mois)	●	●	●	●	●
TABLE DES MATIÈRES	Remplacement filtre carburant	●	●	●	●	●
	Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (version Multijet avec DPF) (*) 					

Milliers de kilomètres	40	80	120	160	200
Remplacement de la cartouche du filtre à air (▼)	●	●	●	●	●
Contrôle et rétablissement éventuel du niveau des liquides (refroidissement du moteur, freins, lave-glace, batterie, etc.)	●	●	●	●	●
Remplacement de la courroie de commande des accessoires			●		
Contrôle du fonctionnement des systèmes de contrôle du moteur (via la prise de diagnostic)	●	●	●	●	●
Vidange du liquide de frein (ou tous les 24 mois)		●		●	
Remplacement filtre à pollen (ou tous les 24 mois)	●	●	●	●	●

(*) L'huile moteur et le filtre à huile doivent être remplacés dès que le voyant s'allume sur le tableau de bord (voir chapitre «Voyants et Messages») ou, de toute façon, tous les 2 ans.

▲ Si vous utilisez votre véhicule principalement en ville, il faut vidanger l'huile du moteur et remplacer le filtre tous les 12 mois.

Au cas où le véhicule est utilisé dans l'une des conditions particulièrement sévères suivantes :

- tractage de remorques ou de caravanes ;
- routes poussiéreuses ;
- parcours brefs (moins de 7 – 8 km) et répétés et à une température extérieure inférieure à zéro ;
- moteur qui tourne fréquemment au ralenti ou bien conduite sur de longs parcours à faible vitesse (ex. livraisons porte à porte) ou bien en cas de longue immobilisation ;
- parcours urbains ;

les coupons d'entretien doivent être effectués tous les 30 000 km.

(▼) Si le véhicule est équipé d'un filtre à air spécifique pour les zones poussiéreuses :

- tous les 20 000 km contrôle et nettoyage du filtre ;
- tous les 40 000 km remplacement du filtre.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Tous les 1 000 km ou avant de longs voyages, contrôler et au besoin rétablir :

- niveau du liquide de refroidissement du moteur ;
- niveau du liquide de freins ;
- niveau du liquide du lave-vitre ;
- pression et état des pneus ;
- fonctionnement du système d'éclairage (phares, clignotants, détresse, etc.) ;
- fonctionnement du système essuie/lave-glace et positionnement/usure des balais d'essuie-glace/essuie-lunette arrière.

Tous les 3 000 km contrôler et éventuellement rectifier : le niveau de l'huile moteur.

Il est conseillé d'adopter les produits PETRONAS LUBRICANTS, conçus et réalisés spécialement pour les véhicules Fiat (voir le tableau « Ravitaillement » au chapitre « Caractéristiques techniques »).

UTILISATION DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS RUDES

Au cas où le véhicule est utilisé dans l'une des conditions particulièrement sévères suivantes :

- tractage de remorques ou de caravanes ;
- routes poussiéreuses ;
- parcours brefs (moins de 7 – 8 km) et répétés et à une température extérieure inférieure à zéro ;
- moteur qui tourne fréquemment au ralenti ou bien conduite sur de longs parcours à faible vitesse (ex. livraisons porte à porte) ou bien en cas de longue immobilisation ;

- parcours urbains ;

il est nécessaire de réaliser les vérifications suivantes, à des intervalles plus fréquents que ceux indiqués dans le Plan d'entretien programmé :

- contrôle état et usure plaquettes freins à disque avant ;
- contrôle état propreté serrures capot moteur et coffre, nettoyage et lubrification leviers ;
- contrôle visuel conditions : moteur, B.V., transmission, portions rigides et flexibles des tuyaux (échappement – alimentation carburant – freins), éléments en caoutchouc (coiffes – manchons – douilles etc.) ;
- contrôle de l'état de charge et du niveau du liquide de la batterie (électrolyte) ;
- contrôle visuel de l'état des courroies de commande des accessoires ;
- contrôle et remplacement éventuel du filtre anti-pollen ;
- contrôle et remplacement éventuel du filtre à air.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX



ATTENTION

**Ne jamais fumer
durant des
interventions dans
le compartiment moteur: il
pourrait y avoir du gaz ou des
vapeurs inflammables, avec
risque d'incendie.**



**Attention, pendant
le remplissage, ne pas
confondre les différents
types de liquide: ils sont tous
incompatibles entre eux
et pourraient endommager
gravement le véhicule.**

1. Liquide de refroidissement du moteur
2. Liquide de direction assistée
3. Liquide lave-vitre
4. Liquide des freins
5. Huile moteur

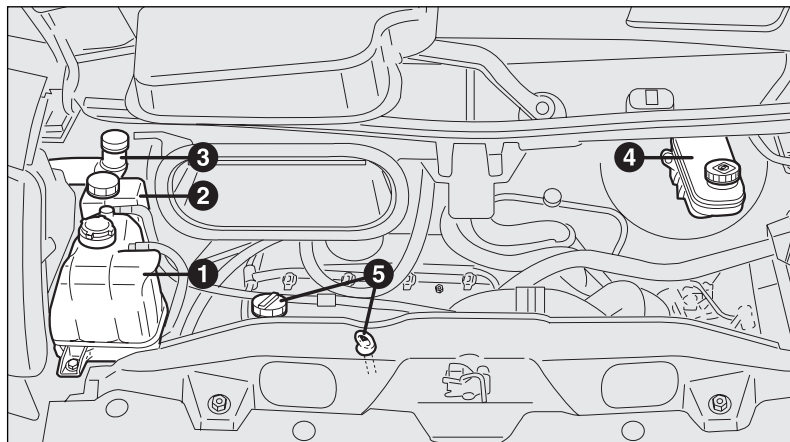


fig. 221 – Versions 100 Multijet

FON0099m

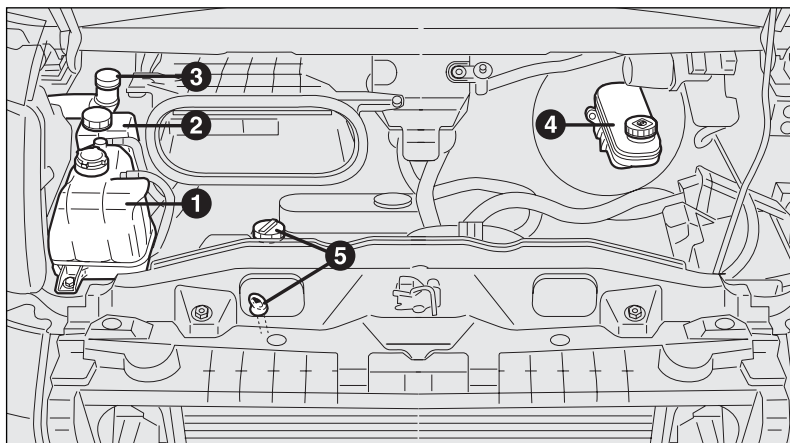


fig. 222 – Versions 120 Multijet – 130 Multijet

FON0100m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRÉTIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**ATTENTION**

**Ne jamais fumer
durant des
interventions dans
le compartiment moteur: il
pourrait y avoir du gaz ou des
vapeurs inflammables, avec
risque d'incendie.**



**Attention, pendant
le remplissage, ne pas
confondre les différents
types de liquide: ils sont tous
incompatibles entre eux
et pourraient endommager
gravement le véhicule.**

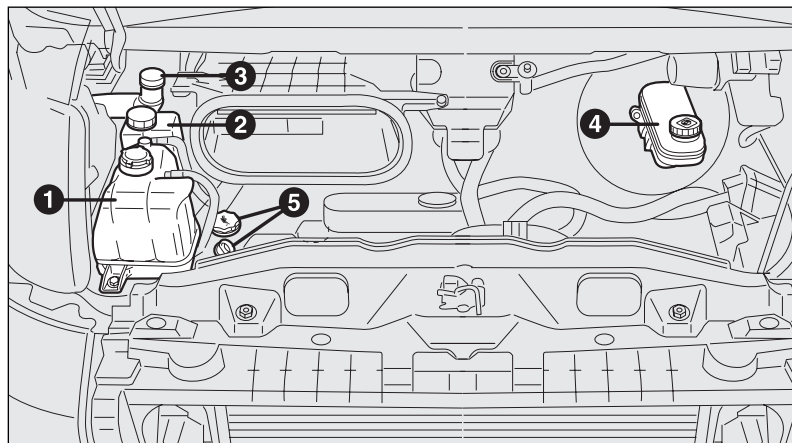


fig. 223 – Versions I60 Multijet

F0N0210m

1. Liquide de refroidissement du moteur
2. Liquide de direction assistée
3. Liquide lave-vitre
4. Liquide des freins
5. Huile moteur

HUILE MOTEUR fig. 224-225-226

Le contrôle doit être effectué, le véhicule sur sol plan, environ 5 minutes après avoir coupé le moteur.

Le niveau d'huile doit être compris entre les repères MIN et MAX sur la jauge de contrôle B.

L'intervalle entre MIN et MAX correspond à environ 1 litre d'huile.

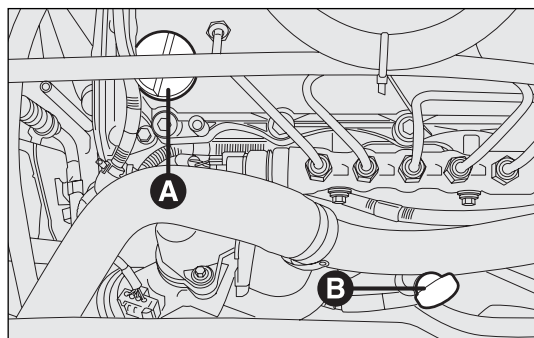


fig. 224 – Versions 100 Multijet

FON0101m

Si le niveau d'huile est près ou au-dessous du repère MIN, faire l'appoint d'huile à travers le goulot de remplissage A jusqu'au repère MAX.

Le niveau d'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX.

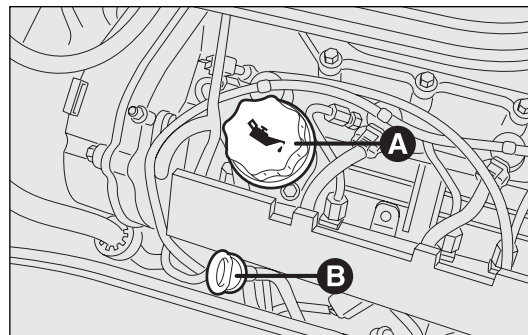


fig. 225 – Versions 120 – 130 Multijet

FON0102m

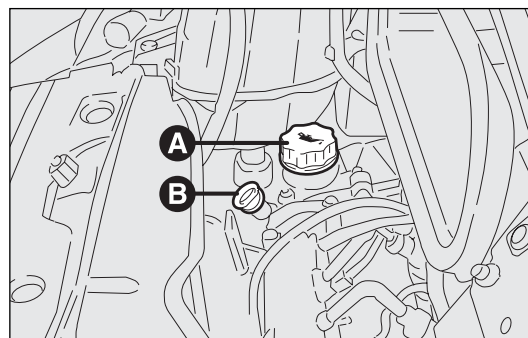


fig. 226 – Versions 160 Multijet

FON0211m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONSOMMATION D'HUILE MOTEUR

À titre indicatif, la consommation maximum d'huile moteur est de 400 grammes tous les 1 000 km.

Pendant la première période d'utilisation du véhicule, le moteur se trouve en phase de rodage, par conséquent les consommations d'huile moteur peuvent être considérées comme stabilisées après avoir parcouru les 5 000 ÷ 6 000 premiers km.

ATTENTION La consommation de l'huile moteur dépend du style de conduite et des conditions d'utilisation du véhicule.

ATTENTION Après avoir effectué l'appoint d'huile ou la vidange, avant de vérifier le niveau, faire tourner le moteur pendant quelques secondes et attendre quelques minutes après l'arrêt.



ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud, agir avec extrême prudence à l'intérieur du compartiment moteur: risque de brûlures. Ne pas oublier que lorsque le moteur est chaud le ventilateur électrique peut s'actionner: danger de blessures. Attention aux écharpes, cravates et vêtements non adhérents: ils pourraient être entraînés par les organes en mouvement.



Ne pas faire l'appoint avec de l'huile ayant des caractéristiques différentes de celle qui est dans le moteur.



L'huile moteur usagée et le filtre à huile contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. Pour la vidange de l'huile et le remplacement des filtres, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, équipé pour écouler l'huile et les filtres usagés dans le respect de la nature et de la réglementation.

LIQUIDE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR fig. 227

Le niveau du liquide doit être contrôlé moteur froid et doit être compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le vase.

Si le niveau est insuffisant, verser lentement, par l'embout A du vase, un mélange composé de 50 % d'eau déminéralisée et de liquide PARAFLU^{UP} PETRONAS LUBRICANTS, jusqu'à ce que le niveau s'approche de MAX.

Le mélange de PARAFLU^{UP} et eau déminéralisée concentré au 50 % assure la protection contre le gel jusqu'à la température de -35 °C.

Dans des conditions climatiques particulièrement sévères, le mélange préconisé est 60 % de PARAFLU^{UP} et 40 % d'eau déminéralisée.

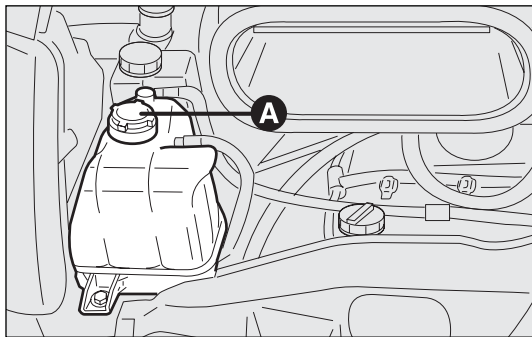


fig. 227

F0N0103m



Le circuit de refroidissement du moteur utilise le fluide de protection antigel PARAFLU^{UP}. Pour l'appoint éventuel, utiliser un fluide du même type que celui qui se trouve dans le circuit de refroidissement. Le fluide PARAFLU^{UP} ne peut être mélangé avec aucun autre fluide. Si cela devait se produire, ne jamais démarrer le moteur et contacter le Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

Le circuit de refroidissement est pressurisé. Au besoin, ne remplacer le bouchon que par une pièce d'origine, sous peine de détérioration du circuit. Lorsque le moteur est chaud, ne jamais ôter le bouchon du vase : danger de brûlures.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**LIQUIDE LAVE-VITRE/LAVE-LUNETTE
AR/LAVE-PHARES fig. 228**

Pour ajouter du liquide, enlever le bouchon A.

Utiliser un mélange d'eau et liquide TUTELA PROFESSIONAL SC 35, dans les pourcentages suivants:

30 % de TUTELA PROFESSIONAL SC 35 et 70 % d'eau en été.

50 % de TUTELA PROFESSIONAL SC 35 et 50 % d'eau en hiver.

En cas de températures inférieures à -20 °C, utiliser du TUTELA PROFESSIONAL SC 35 pur.

Contrôler le niveau du liquide par le réservoir.

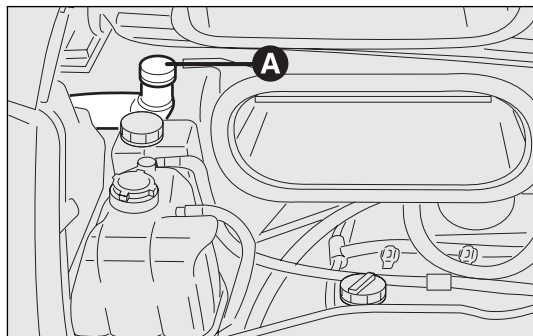


fig. 228

FON0105m

**ATTENTION**

Ne pas rouler avec le réservoir du lave-glace vide: l'action du lave-glace est fondamentale pour améliorer la visibilité.

**ATTENTION**

Certains additifs commerciaux pour lave-glace sont inflammables. Le compartiment moteur contient des parties chaudes qui, à contact, pourraient provoquer un incendie.

LIQUIDE DES FREINS fig. 229

Dévisser le bouchon A: contrôler que le liquide dans le réservoir soit au niveau maximum.

Le niveau du liquide dans le réservoir ne doit pas dépasser le repère MAX.

Si l'on doit faire l'appoint, le liquide de frein préconisé figure dans le tableau « Fluides et Lubrifiants » (voir chapitre « Caractéristiques techniques »).

REMARQUE Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir A et la surface tout autour.

À l'ouverture du bouchon, veiller surtout à ce que d'éventuelles impuretés ne pénètrent dans le réservoir.

Pour l'appoint, toujours utiliser un entonnoir avec filtre intégré avec maille inférieure ou égale à 0,12 mm.

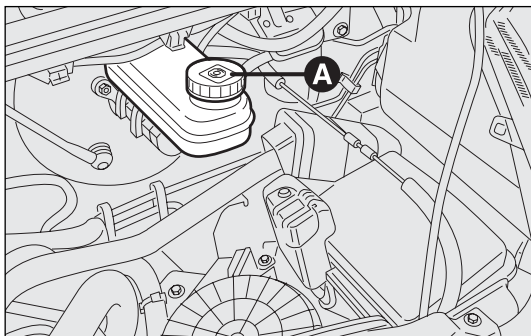


fig. 229

F0N0107m

ATTENTION Le liquide des freins absorbe l'humidité, par conséquent, si l'on utilise le véhicule la plupart du temps dans des zones où le degré d'humidité atmosphérique est élevé, le liquide doit être remplacé plus fréquemment que ce qui est prévu par le « Plan d'entretien programmé ».



Veiller à ce que le liquide des freins, qui est très corrosif, ne vienne au contact avec les parties peintes. Si cela devait se produire, laver immédiatement à l'eau.



ATTENTION

Le liquide de freins est toxique et très corrosif. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les endroits concernés à l'eau et au savon neutre, puis rincer abondamment. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.



ATTENTION

Le symbole © figurant sur le récipient distingue les liquides de frein de type synthétique de ceux de type minéral. L'utilisation de liquide de type minéral endommage définitivement les joints en caoutchouc du circuit des freins.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE

fig. 230

Contrôler que le niveau du liquide dans le réservoir est au maximum. Cette opération doit être effectuée avec le véhicule sur un sol plat, moteur coupé et froid. Vérifier que le niveau du liquide atteint le repère MAX sur la jauge de contrôle solidaire du bouchon du réservoir (pour le contrôle à froid, utiliser le niveau indiqué sur le côté 20 °C de la jauge).

Si le niveau de liquide dans le réservoir est inférieur au niveau prescrit, faire l'appoint en utilisant exclusivement un des produits figurant dans le tableau « Fluides et lubrifiants » dans le chapitre « Caractéristiques techniques » en procédant comme suit :

- Démarrer le moteur et attendre que le niveau de liquide dans le réservoir soit stabilisé.
- Avec le moteur en marche, tourner plusieurs fois à fond le volant vers la droite et la gauche.

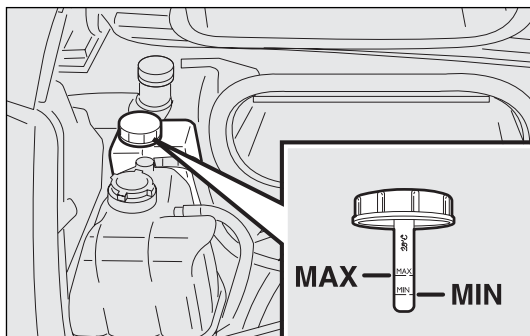


fig. 230

F0N0109m

- Faire l'appoint jusqu'à ce que le liquide atteigne le niveau MAX, puis revisser le bouchon.



ATTENTION

Éviter que le liquide de direction assistée entre en contact avec les parties chaudes du moteur : il est inflammable.



La consommation de liquide de direction assistée est très faible. S'il est nécessaire de faire l'appoint peu de temps après l'appoint précédent, faire contrôler le circuit auprès du Réseau Après-vente Fiat afin de vérifier les éventuelles fuites.



Ne pas pousser sur la butée de la direction assistée avec le moteur en marche pendant plus de 8 secondes consécutives car cela générerait du bruit et risquerait de causer des dommages à l'installation.

FILTRE À AIR/FILTRE À POLLEN

Pour le remplacement du filtre à air, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

FILTRE À AIR – ROUTES POUSSIÉREUSES

(pour les versions/marchés où cela est prévu)

Le filtre à air spécifique pour les zones poussiéreuses est équipé d'un dispositif visuel de signalement d'encrassement A-fig. 231. Il faut par conséquent vérifier périodiquement l'indication du capteur d'encrassement (se référer au « Plan d'entretien programmé » du chapitre « Entretien du véhicule »).

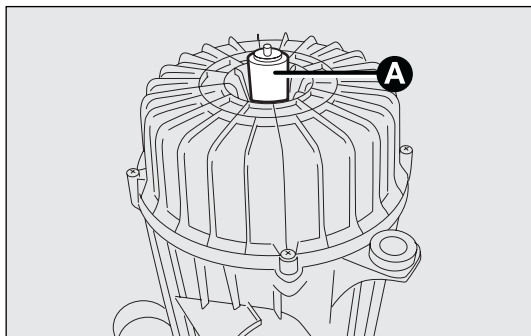


fig. 231

F0N0253m

Quand le seuil fixé est atteint, l'indicateur B-fig. 232 bascule en position rouge, même lorsque le moteur est éteint. Pour rétablir l'interrupteur, nettoyer/remplacer la cartouche comme sur les équipements normaux, puis réinitialiser l'indicateur en appuyant sur le bouton C-fig. 232.

ATTENTION Pour le nettoyage du filtre, utiliser un jet d'air, ne pas employer d'eau ou de détergents liquides.

Ce filtre est spécifique pour les zones poussiéreuses. Par conséquent, pour le faire remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

FILTRE À POLLEN

Pour remplacer le filtre à pollen, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

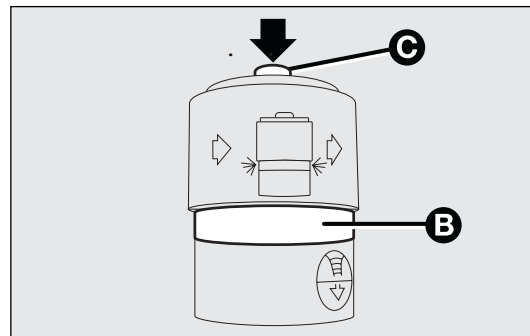


fig. 232

F0N0254m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

BATTERIE

La batterie du véhicule est de type « Entretien réduit » : en condition normale d'utilisation elle ne demande pas de remplissage de l'électrolyte avec de l'eau distillée.

Un contrôle périodique, exécuté exclusivement par le Réseau Après-vente Fiat ou le personnel qualifié, est de toute façon nécessaire pour en vérifier l'efficacité.

La batterie est située à l'intérieur de l'habitacle, devant le pédalier. Pour y accéder, retirer le capot de protection.



ATTENTION

Lorsqu'il faut intervenir sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes prévues à cet effet.



ATTENTION

Le liquide contenu dans la batterie est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas approcher de la batterie des flammes nues ni des sources potentielles d'étincelles, car il y a danger d'explosion ou d'incendie.



ATTENTION

Si le niveau de liquide est trop bas, le fonctionnement endommage irréparablement la batterie et peut en provoquer l'explosion.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE

En cas de nécessité, il faut remplacer la batterie par une autre d'origine ayant les mêmes caractéristiques.

En cas de remplacement par une batterie ayant des caractéristiques différentes, les échéances d'entretien prévues par le « Plan d'entretien programmé » ne sont plus valables.

Pour l'entretien de la batterie, se conformer strictement aux indications fournies par le Fabricant.



Le mauvais montage d'accessoires électriques peut endommager grièvement le véhicule. Si après l'achat du véhicule, on souhaite installer des accessoires (antivol, radiotéléphone, etc.), s'adresser au Réseau Après-vente Fiat en mesure de conseiller les dispositifs les plus adaptés et surtout de déterminer s'il est nécessaire d'utiliser une batterie de capacité plus importante.



Les batteries contiennent des substances très dangereuses pour l'environnement. Pour le remplacement de la batterie, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, qui est en mesure d'écouler les anciennes dans le respect de l'environnement et des normes de loi.



Si le véhicule reste immobilisé pendant longtemps sous un climat très froid, démonter la batterie et la conserver dans un lieu chauffé, sous peine de congélation.

CONSEILS UTILES POUR PROLONGER LA DURÉE DE LA BATTERIE

Pour éviter que la batterie ne se décharge rapidement et pour en préserver la fonctionnalité, suivre scrupuleusement les indications suivantes :

- lorsqu'on gare son véhicule, s'assurer que les portes, les capots et les volets sont bien fermés pour éviter que des plafonniers ne restent allumés à l'intérieur de l'habitacle ;
- éteindre les lampes des plafonniers intérieurs : en tout cas le véhicule est doté d'un système d'extinction automatique des lumières intérieures ;
- le moteur coupé, éviter de laisser les utilisateurs branchés pendant longtemps (par ex. autoradio, feux de détresse, etc.) ;
- avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie ;
- serrer les bornes de la batterie à fond.

ATTENTION La batterie maintenue pendant longtemps à un état de charge inférieur à 50 % subit des dommages à cause de sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son aptitude au démarrage.

Elle est aussi plus exposée au risque de gel (qui peut se produire même à -10°C). En cas d'immobilisation prolongée, voir le paragraphe « Inactivité prolongée du véhicule », chapitre « Démarrage et conduite ».

Si, après l'achat, on envisage de monter des accessoires électriques nécessitant d'une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou bien des accessoires qui pèsent sur le bilan électrique, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, dont le personnel qualifié pourra conseiller les dispositifs les plus appropriés appartenant à la Lineaccessori Fiat, en évaluera l'absorption électrique totale et vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de soutenir la charge demandée ou si, au contraire, il faut l'intégrer avec une batterie plus puissante.

En effet, étant donné que certains dispositifs continuent à absorber de l'énergie électrique même si le moteur est coupé, ils déchargent peu à peu la batterie.

ATTENTION En présence du chronotachygraphe, après un arrêt prolongé du véhicule de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour préserver sa charge.

Si le véhicule est équipé de la fonction « débranchement batterie » (sectionneur), voir les indications figurant dans le paragraphe « Commandes », du chapitre « Connaissance du véhicule » pour la procédure correspondante.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

ROUES ET PNEUS

Contrôler toutes les deux semaines environ et avant de longs voyages la pression de chacun des pneus, y compris la roue compacte de secours: ces contrôles doivent être exécutés avec les pneus au repos et froids. En utilisant le véhicule, il est normal que la pression augmente; pour la valeur correcte de la pression de gonflage du pneu voir le paragraphe «Roues» au chapitre «Caractéristiques Techniques». Une pression non conforme provoque une consommation anormale des pneus fig. 233:

- A pression normale: chape uniformément usée.
- B pression insuffisante: chape particulièrement usée sur les bords.
- C pression excessive: chape particulièrement usée au centre.

Les pneus doivent être remplacés lorsque l'épaisseur de la chape est réduite à 1,6 mm. Dans tous les cas, se conformer aux normes en vigueur dans le pays où l'on roule.

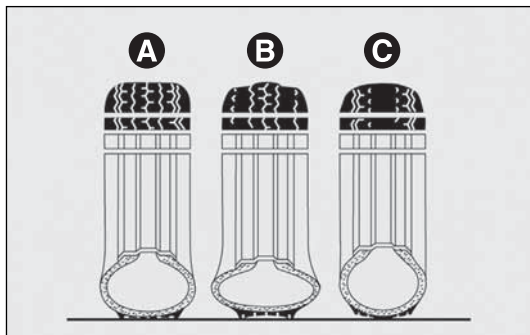


fig. 233

F0N0111m

AVERTISSEMENTS

- Éviter, autant que possible, les freinages trop brusques, les dérapages au démarrage, ainsi que les chocs contre les trottoirs, les ornières et autre type d'obstacles. Rouler longuement sur une chaussée défoncée peut endommager les pneus;
- contrôler périodiquement que les pneus ne présentent pas de coupures sur les côtés, de gonflements ou une usure irrégulière de la chape. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat;
- éviter de voyager dans des conditions de surcharge: de sérieux dommages aux roues et aux pneus peuvent en résulter;
- en cas de crevaison d'un pneu, s'arrêter immédiatement et le remplacer, pour ne pas endommager le pneu proprement dit, la jante, les suspensions et la direction;
- le pneu vieillit même s'il est peu utilisé. Le vieillissement est signalé par des fendillements sur la chape et sur les flancs. Dans tous les cas, si les pneus sont montés depuis plus de 6 ans, il faut les faire contrôler par des spécialistes. Ne pas oublier de faire contrôler aussi la roue compacte de secours;
- en cas de remplacement, monter toujours des pneus neufs, en évitant ceux dont l'origine est douteuse;
- si on remplace un pneu, il convient de remplacer également la valve de gonflage;
- pour permettre une usure uniforme des pneus avant et arrière, il est conseillé de les permuter tous les 10-15 000 kilomètres, en les maintenant toujours du même côté du véhicule pour ne pas inverser le sens de roulement.



ATTENTION

Ne pas oublier que la tenue de route du véhicule dépend aussi de la bonne pression de gonflage des pneus.



ATTENTION

En cas de trop faible pression, il y a risque de surchauffe et de dommages graves du pneu.



ATTENTION

Ne pas croiser les pneus que l'on permute, en les passant du côté droit du véhicule à l'autre ou inversement.



ATTENTION

Ne pas repeindre les jantes des roues en alliage qui exigent l'utilisation des températures supérieures à 150 °C. Cela pourrait compromettre les caractéristiques mécaniques des roues.

TUYAUX EN CAOUTCHOUC

En ce qui concerne l'entretien des tuyaux flexibles en caoutchouc du système des freins et de l'alimentation, suivre scrupuleusement le « Plan d'Entretien Programmé » dans ce chapitre.

L'ozone, les températures élevées et l'absence prolongée de liquide dans le circuit peuvent provoquer le durcissement et la rupture des tuyaux et, par conséquent, des fuites de liquide.

Un contrôle attentif est donc nécessaire.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

ESSUIE-GLACE

BALAIS

Nettoyer périodiquement la partie en caoutchouc à l'aide de produits spéciaux. L'utilisation de TUTELA PROFESSIONAL SC 35 est recommandée.

Remplacer les balais si le fil du caoutchouc est déformé ou usé. Dans tous les cas, il est conseillé de les remplacer environ une fois par an.

Quelques mesures simples peuvent réduire les risques de dommages pour les balais :

- en cas de températures en dessous de zéro, vérifier que le gel n'ait pas bloqué la partie en caoutchouc sur la glace. Si nécessaire, la débloquent à l'aide d'un produit antigel;
- enlever la neige qui pourrait s'accumuler sur la vitre : en plus de sauvegarder les balais, on évite de forcer et de surchauffer le moteur électrique;
- ne pas actionner les essuie-glace sur la vitre sèche.



ATTENTION

Voyager avec des balais de l'essuie-glace usés représente un grave risque, car cela réduit la visibilité en cas de mauvaises conditions atmosphériques.

Remplacement des balais d'essuie-glace fig. 234

Procéder comme suit :

- soulever le bras A de l'essuie-glace et positionner le balai de manière à former un angle à 90° avec le bras en question ;
- extraire du bras A le balai B clipsé ;
- remonter le nouveau balai et s'assurer qu'il est bien bloqué.

GICLEURS

Vitre avant (lave-vitre) fig. 235

Si le jet ne sort pas, vérifier avant tout qu'il y ait du liquide dans le réservoir du lave-vitre (voir paragraphe « Vérification des niveaux » dans ce chapitre).

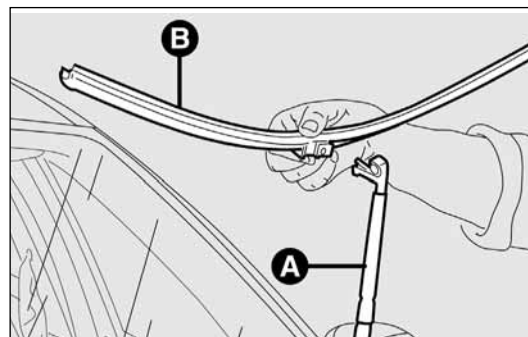


fig. 234

Contrôler que les trous de sortie du liquide ne soient pas obstrués, le cas échéant, utiliser une aiguille pour les déboucher.

Il est possible de régler l'inclinaison des gicleurs de lave-vitre au moyen d'un petit tournevis à tête fraisée.

Les jets doivent être orientés à environ $\frac{1}{3}$ de la hauteur du bord supérieur de la vitre.

LAVE-PHARES

Contrôler régulièrement l'intégrité et la propreté des gicleurs.

Les lave-phares se déclenchent automatiquement quand on actionne le lave-glace et que les feux de croisement sont allumés.

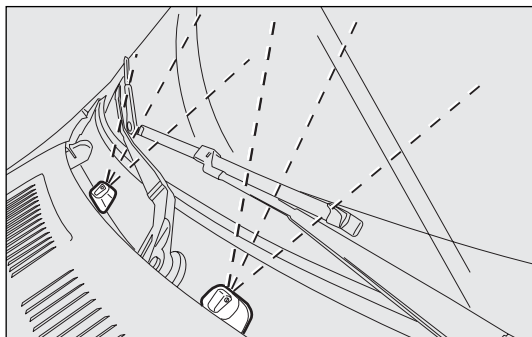


fig. 235

F0N0112m

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE LES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les principales causes des phénomènes de corrosion sont dues à la pollution atmosphérique, la salinité et l'humidité de l'atmosphère (zones marines ou à climat chaud humide) et aux conditions environnementales saisonnières.

Et puis, il ne faut pas sous-estimer l'action abrasive de la poussière atmosphérique et du sable amenés par le vent, de la boue et du gravillon soulevé par les autres véhicules. Les meilleures solutions technologiques ont été adoptées par Fiat pour protéger efficacement la carrosserie contre la corrosion.

Voici les principales :

- produits et systèmes de peinture qui confèrent au véhicule une résistance toute particulière à la corrosion et à l'abrasion ;
- utilisation de tôles zinguées (ou pré-traitées) à très haut coefficient de résistance à la corrosion ;
- traitement du bas de caisse, du compartiment moteur, de l'intérieur des passages de roue et d'autres éléments par pulvérisation de produits cireux ayant un grand pouvoir de protection ;
- pulvérisation de matières plastiques aux fonctions protectrices, dans les points les plus exposés : dessous de porte, intérieur des ailes, bords, etc. ;
- adoption d'éléments caissonnés « ouverts », pour éviter la condensation et la stagnation d'eau, qui peuvent favoriser la formation de rouille à l'intérieur.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

GARANTIE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE ET DU BAS DE CAISSE

Le véhicule est pourvu d'une garantie contre la perforation, due à la corrosion, de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie.

Pour les conditions générales de cette garantie, se rapporter au Carnet de Garantie.

CONSEILS POUR LA BONNE PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Peinture

La peinture ne joue pas seulement un rôle esthétique, mais elle sert également à protéger la tôle. En cas d'abrasions ou de rayures profondes, il est conseillé de pourvoir immédiatement aux retouches nécessaires pour éviter des formations de rouille. Pour les retouches de peinture, utiliser exclusivement les produits d'origine (voir «Étiquette d'identification de la peinture de carrosserie», au chapitre «Caractéristiques techniques»). L'entretien normal de la peinture consiste dans le lavage, dont la périodicité dépend des conditions environnementales et d'utilisation. Par exemple, dans les zones à haute pollution atmosphérique, ou si l'on roule sur des chaussées qui ont été traitées au sel contre le verglas, il est préférable de laver plus fréquemment le véhicule.

En vue d'un lavage correct du véhicule, procéder comme suit :

- si on lave le véhicule dans une station automatique, enlever l'antenne du toit pour éviter de l'endommager ;

- laver la carrosserie par jet d'eau à basse pression ;
- passer sur la carrosserie une éponge avec une solution détergente légère en rinçant fréquemment l'éponge ;
- bien rincer avec de l'eau et sécher par jet d'air ou une peau de chamois.

Pendant le séchage, veiller à bien sécher les endroits plus cachés, tels que les baies de portes, le capot, le pourtour des phares, où l'eau stagne plus facilement. Il est conseillé de ne pas mettre aussitôt la voiture dans un endroit fermé, mais de la laisser en plein air pour favoriser l'évaporation de l'eau.

Ne pas laver le véhicule après un arrêt en plein soleil ou avec le compartiment moteur chaud : cela peut altérer le brillant de la peinture.

Les pièces extérieures en matière plastique doivent être nettoyées suivant la même procédure adoptée pour le lavage normal du véhicule.

Éviter de garer le véhicule sous des arbres ; beaucoup d'espèces laissent tomber des substances résineuses qui donnent un aspect opaque à la peinture et augmentent les possibilités de déclenchement du processus de corrosion.

Pour mieux protéger la peinture, un lustrage avec des cires de protection spéciales est une bonne solution. Lorsque la peinture tend à devenir opaque du fait de l'accumulation du smog, la passer au polish qui assure la protection et possède une légère action abrasive.

ATTENTION Les déjections des oiseaux doivent être lavées immédiatement et avec soin, car leur acidité est particulièrement agressive.



Les détergents polluent l'eau. Par conséquent, le lavage du véhicule doit être effectué dans des zones équipées de moyens de collecte et de traitement des liquides utilisés pour le lavage.

Vitres

Pour le nettoyage des vitres, utiliser des produits spécifiques. Employer des chiffons très propres afin de ne pas rayer les vitres ou d'altérer leur transparence.

ATTENTION Pour ne pas endommager les résistances électriques présentes sur la surface interne de la lunette arrière, frotter délicatement en suivant le sens des résistances.

Compartment moteur

À la fin de chaque saison hivernale, effectuer un lavage soigné du compartiment moteur, en ayant soin de ne pas insister avec le jet d'eau directement sur les centrales électroniques et de protéger de façon adéquate les prises d'air supérieures, pour ne pas risquer d'endommager le moteur de l'essuie-glace. Pour cette opération, s'adresser à un atelier spécialisé.

ATTENTION Exécuter le lavage lorsque le moteur est froid et avec clé de contact sur STOP. Après le lavage, s'assurer que les différentes protections (par ex. les capuchons en caoutchouc et autres carters) n'ont pas été enlevées ou endommagées.

Phares avant

ATTENTION Pendant l'opération de nettoyage des transparents en plastique des phares avant, ne pas utiliser des substances aromatiques (par ex. essence) ou des cétones (par ex. acétone).

HABITACLE

Vérifier périodiquement l'absence de flaques d'eau sous les tapis (dues à l'égouttement de chaussures, parapluie, etc.) qui pourraient provoquer l'oxydation de la tôle.



ATTENTION

Ne jamais utiliser de produits inflammables, tels que l'éther de pétrole ou l'essence rectifiée pour nettoyer l'intérieur de la voiture. Les charges électrostatiques engendrées par le frottement pendant l'opération de nettoyage pourraient causer un incendie.



ATTENTION

Ne pas conserver des bombes aérosol dans la voiture : danger d'explosion. Les bombes aérosol ne doivent jamais être exposées à des températures supérieures à 50 °C. À l'intérieur d'un véhicule garé au soleil, la température peut facilement dépasser ce seuil.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

**ENTRETIEN
DU VÉHICULE**

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

SIÈGES ET PARTIES EN TISSU

Éliminer les poussières avec une brosse souple ou avec un aspirateur. Pour mieux nettoyer les revêtements en velours, utiliser une brosse humide.

Frotter les sièges avec une éponge imbibée d'une solution d'eau et de détergent neutre.



Les revêtements textiles de votre véhicule sont conçus pour résister longtemps à une usure normale. Il est toutefois nécessaire d'éviter tout frottement excessif et/ou prolongé avec des accessoires vestimentaires, comme les boucles métalliques, les rivets, les fixations Velcro et autres, car il exerce de manière localisée une pression importante risquant d'engendrer la rupture des fils et d'endommager par conséquent la housse.

ÉLÉMENTS EN PLASTIQUE

Il est conseillé de procéder au nettoyage normal des plastiques internes avec un chiffon trempé dans une solution d'eau et de détergent neutre non abrasif. Pour enlever les taches de graisse ou résistantes, utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage des plastiques, sans solvants et expressément conçus pour ne pas altérer l'aspect et la couleur des composants.

ATTENTION Ne jamais employer d'alcool ou d'essences pour laver la vitre du tableau de bord.

VOLANT/POMMEAU DU LEVIER DE LA B.V. REVÊTUS DE VRAI CUIR

Le nettoyage de ces composants doit être effectué exclusivement avec de l'eau et du savon neutre.

Ne jamais utiliser d'alcool et/ou de produits à base d'alcool.

Avant d'utiliser des produits commerciaux spécialement conçus pour le nettoyage de l'intérieur de voiture s'assurer, en lisant attentivement les indications inscrites sur l'étiquette des produits, que ceux-ci ne contiennent pas d'alcool et/ou de substances à base d'alcool.

Si durant les opérations de nettoyage du pare-brise avec des produits spéciaux pour verre des gouttes tombent et se déposent sur le volant/pommeau il est nécessaire de les retirer à l'instant et de procéder immédiatement au lavage de la zone intéressée avec de l'eau et du savon neutre.

ATTENTION Il est recommandé, en cas d'utilisation d'un système de blocage du volant, le plus grand soin dans son positionnement afin d'éviter les éraflures du cuir du revêtement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Il est conseillé de noter les sigles d'identification. Les données d'identification estampillées et figurant sur les plaques sont les suivantes :

- Plaque récapitulative des données d'identification.
- Marquage du châssis.
- Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie.
- Marquage du moteur.

PLAQUE RÉCAPITULATIVE DES DONNÉES D'IDENTIFICATION fig. 236

Elle est apposée sur la traverse AV du compartiment moteur et contient les données d'identification suivantes :

- B Numéro d'homologation
- C Code d'identification du type de véhicule
- D Numéro progressif de fabrication du châssis
- E Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge
- F Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge plus remorque
- G Poids maximum autorisé sur le premier essieu (AV)

- H Poids maximum autorisé sur le deuxième essieu (AR)
- I Type de moteur
- L Code version carrosserie
- M Numéro de pièce de rechange
- N Valeur correcte du coefficient de fumées.

FIAT GROUP AUTOMOBILES S.p.A.	
B	
C	D
E Kg	
F Kg	
1-	G Kg
2-	H Kg
MOTORE-ENGINE	I
VERSIONE-VERSION	L
N° PER RICAMBI N° FOR SPARES	M

fig. 236

FON0333m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

**PLAQUE D'IDENTIFICATION DE LA PEINTURE
DE LA CARROSSERIE fig. 237**

Elle est apposée sur la traverse AV du compartiment moteur et contient les données d'identification suivantes:

- A Fabricant de la peinture.
- B Désignation de la couleur.
- C Code couleur Fiat.
- D Code de la couleur pour les retouches ou les réfections de peinture.

MARQUAGE DU CHÂSSIS fig. 238

Ils sont disposés comme suit: un sur le passage de roue interne côté passager, A-fig. 238, l'autre sur la partie basse du pare-brise fig. 239.

- type de véhicule;
- numéro progressif de fabrication du châssis.

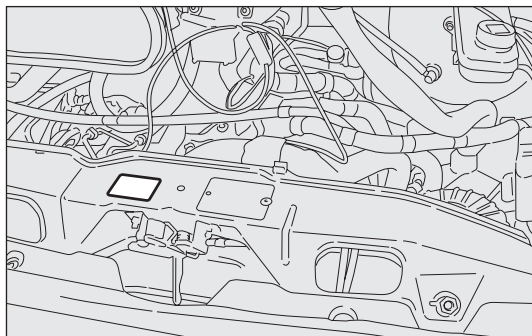


fig. 237

FON0160m

MARQUAGE DU MOTEUR

Il est estampillé sur le bloc cylindres et indique le type et le numéro progressif de fabrication.

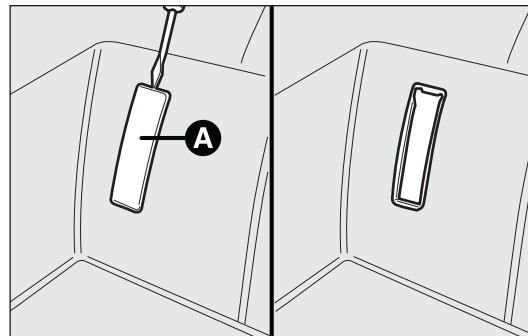


fig. 238

FON0162m

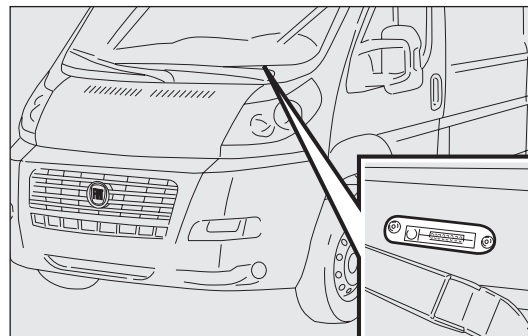


fig. 239

FON0338m

CODES MOTEUR – VERSIONS CARROSSERIE

Versions	Code type moteur
100 Multijet	4HV
120 Multijet	SOFIM FIAE0481D
130 Multijet	SOFIM FIAE0481N
160 Multijet	SOFIM FIAE0481D

Nous donnons ci-dessous un exemple de code de version de carrosserie avec la légende valide pour tous les codes de versions de carrosserie :

Légende	250	A	A	M	F	A	AX
MODÈLE	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
CHARGE UTILE	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
MOTEUR	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
TRANSMISSION/ESSIEUX MOTEUR	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
CARROSSERIE	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
EMPATTEMENT	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
VERSION	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

CHARGE UTILE

- A** 3 000 kg
- B** 3 300 kg
- C** 3 500 kg LIGHT
- D** 3 500 kg HEAVY
- E** 4 005 kg

TRANSMISSION

- M** Boîte de vitesses mécanique
- A** Boîte de vitesses automatique

CARROSSERIE

- A** Châssis-cabine
- B** Châssis sans cabine
- C** Châssis-cabine avec plancher
- D** Châssis avec benne
- E** Bus de ramassage pour écoles primaires
- F** Fourgon
- G** Benne cabine allongée
- H** Châssis cabine allongée
- L** Bus de ramassage pour écoles primaires
- M** Minibus
- P** Panorama
- R** Mixte 6/9 places
- U** Châssis sans cabine de conduite « Plancher »

MOTEUR

- A** 100 Multijet
- C** 120 Multijet
- D** 160 Multijet
- E** 130 Multijet

EMPATTEMENT

- A** Empattement court
- B** Empattement moyen
- C** Empattement long
- D** Empattement moyen long

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

MOTEUR

GÉNÉRALITÉS

		100 Multijet	120 Multijet	130 Multijet	160 Multijet	
CONNAISSANCE DU VÉHICULE						
SÉCURITÉ	Code type	4HV	Sofim FIAE0481D	Sofim FIAE0481N	Sofim FIAE0481D	
	Cycle	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel	
DÉMARRAGE ET CONDUITE	Nombre et position des cylindres	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne	
	Diamètre et course des pistons	mm	86 x 94,6	88 x 94	88 x 94	95,8 x 104
TÉMOINS ET MESSAGES	Cylindrée totale	cm ³	2 198	2 287	2 287	2 999
	Rapport de compression		17,5	19 ±0,5	19 ±0,5	19
SITUATIONS D'URGENCE	Puissance maximum (CEE)	kW CV	74 100	88 120	95,5 130	115,5 157
	régime correspondant	tours/min	2 900	3 600	3 600	3 500
ENTRETIEN DU VÉHICULE	Couple maxi (CEE)	Nm	250	320	320	400
	régime correspondant	tours/min	1 500	2 000	2 000	1 600
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Carburant	Gazole pour traction automobile (Spécification EN590)				
TABLE DES MATIÈRES						

ALIMENTATION

Alimentation

Injection directe
« Common Rail »



ATTENTION

D'éventuelles modifications ou réparations du circuit d'alimentation mal réalisées ou ne tenant pas compte des caractéristiques techniques du dispositif risquent de provoquer des anomalies de fonctionnement pouvant entraîner des risques d'incendie.

TRANSMISSION

	100 Multijet	120 Multijet – 130 Multijet – 160 Multijet
Boîte de vitesses	À cinq vitesses avant plus marche arrière avec synchroniseurs pour l'enclenchement des vitesses avant	À six vitesses avant plus marche arrière avec synchroniseurs pour l'enclenchement des vitesses avant
Embrayage	Auto-réglable avec pédale sans course à vide	
Traction	Avant	

SUSPENSIONS

Avant	À roues indépendantes type MacPherson
Arrière	Pont rigide à essieu tubulaire; ressort à lame longitudinale

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

FREINS

Freins de service: avant

à disque autoventilés

arrière

à disque

Frein de stationnement

commandé par un levier manuel, qui agit sur les freins arrière

ATTENTION L'eau, le verglas et le sel de déneigement qui sont sur la chaussée peuvent se déposer sur les disques de freins et en réduire l'efficacité lors du premier freinage.

DIRECTION

Empattement
courtEmpattement
moyenEmpattement
moyen longEmpattement
long

Type

à pignon et crémaillère avec direction assistée hydraulique

Diamètre de braquage
(entre trottoirs)

m

11,06

12,46

13,54

14,28

ROUES

JANTES ET PNEUS

Jantes en acier embouti ou en alliage. Pneus Tubeless à carcasse radiale. Sur la carte grise figurent en outre tous les pneus homologués.

ATTENTION En cas d'informations contradictoires entre la « Notice d'entretien » et la « Carte grise » il ne faut tenir compte que des indications de cette dernière.

Pour la sécurité de conduite, il est indispensable que le véhicule soit équipé de pneus de la même marque et du même type sur toutes les roues.

ATTENTION Sur les pneus Tubeless, ne pas utiliser de chambres à air.

ROUE DE SECOURS

Jante en acier embouti.

Pneu Tubeless identique à celui de série.

GÉOMÉTRIE DES ROUES

Pincement avant total: -1 ± 1 mm

Les valeurs se rapportent au véhicule en marche.

LECTURE CORRECTE DU PNEU fig. 240

Exemple: 215/70 R 15 109S

215 = Largeur nominale (S, distance en mm entre les flancs).

70 = Rapport hauteur/largeur (H/S) en pourcentage.

R = Pneu radial.

15 = Diamètre de la jante en pouces (\emptyset).

109 = Indice de charge (charge utile).

S = Indice de vitesse maxi.

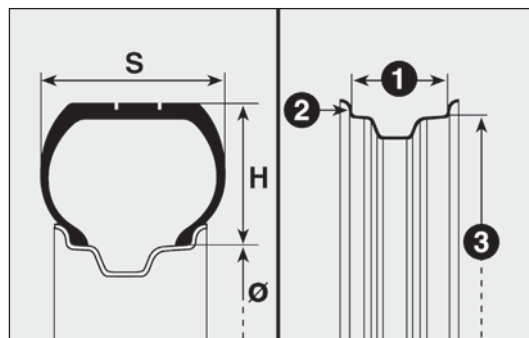


fig. 240

FON0113m

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Indice de vitesse maxi**Q** = jusqu'à 160 km/h.**R** = jusqu'à 170 km/h.**S** = jusqu'à 180 km/h.**T** = jusqu'à 190 km/h.**U** = jusqu'à 200 km/h.**H** = jusqu'à 210 km/h.**V** = jusqu'à 240 km/h.**Indice de vitesse maxi pour pneus à neige****QM + S** = jusqu'à 160 km/h.**TM + S** = jusqu'à 190 km/h.**HM + S** = jusqu'à 210 km/h.**Indice de charge (charge utile)****70** = 335 kg**71** = 345 kg**72** = 355 kg**73** = 365 kg**74** = 375 kg**75** = 387 kg**76** = 400 kg**77** = 412 kg**78** = 425 kg**79** = 437 kg**80** = 450 kg**81** = 462 kg**82** = 475 kg**83** = 487 kg**84** = 500 kg**85** = 515 kg**86** = 530 kg**87** = 545 kg**88** = 560 kg**89** = 580 kg**90** = 600 kg**91** = 615 kg**PNEUS RIM PROTECTOR fig. 241****ATTENTION**

En cas d'utilisation d'enjoliveurs intégraux fixés (au moyen d'un ressort) à la jante en tôle et de pneus n'étant pas de série (après-vente) équipés de «Rim Protector» (fig. 241), NE PAS monter les enjoliveurs. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inappropriés pourrait provoquer une baisse imprévue de pression du pneu.

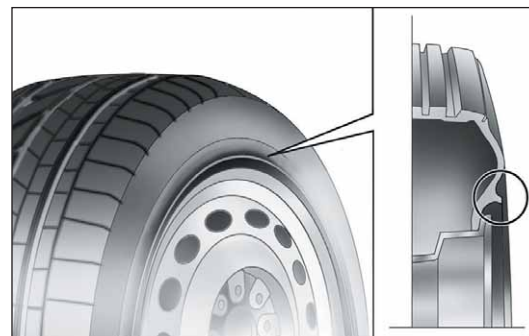


fig. 241

FOV0217m

LECTURE CORRECTE DE LA JANTE fig. 240

Exemple: 6J x 15 ET43

6 = largeur de la jante en pouces l.

J = profil de la jante à bord creuse (rebord latéral où s'appuie le talon du pneu) 2.

15 = diamètre de calage en pouces (correspond à celui du pneu qui doit être monté) 3 = Ø.

ET43 = carrossage de la roue (écart entre plan d'appui du disque/jante et ligne médiane de la jante de roue).

Versions	Jantes	Pneus de série
Ducato (sauf temps libre)	6J x 15" – H2	215/70 R15C 109/107S 225/70 R15C 112/110S
Ducato (temps libre)	6J x 15" – H2	215/70 R15CP 109/107Q
Ducato Maxi (sauf temps libre)	6J x 16" – H2	215/75 R16C 116/114R 225/75 R16C 118/116R
Ducato Maxi (temps libre)	6J x 16" – H2	225/75 R16CP 116/114Q

En cas d'utilisation de pneus hiver M+S avec un indice de vitesse inférieur à «S» pour des roues de 15 pouces et à «R» pour des roues de 16 pouces, il convient de respecter la vitesse maximum du véhicule selon les indications du tableau: indice de vitesse max.

ATTENTION Utiliser uniquement les pneus indiqués sur la carte grise du véhicule.

En cas d'utilisation du pneu classe C sur le véhicule Camping, il est nécessaire d'utiliser des roues ayant une valve de gonflage métallique. En cas de remplacement, il est toujours conseillé d'utiliser des pneus de type Camping.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

PRESSION DE GONFLAGE À FROID (bars)

	Pneus de série	Utilisation	Avant	Arrière
SÉCURITÉ	215/70 R15	3 000 PTT(*) Light avec pneus de base, sauf PANORAMA	4,0 ±0,05	4,0 ±0,05
		3 300 PTT(*) Light/3 500 PTT(*) Light avec pneus de base	4,1 ±0,05	4,5 ±0,05
DÉMARRAGE ET CONDUITE	215/70 R15	PANORAMA avec pneus de base	4,1 ±0,05	4,5 ±0,05
	225/70 R15	3 000 PTT(*) Light avec pneus majorés, sauf PANORAMA	4,0 ±0,05	4,0 ±0,05
		3 300 PTT(*) Light/3 500 PTT(*) Light les pneus majorés	4,1 ±0,05	4,5 ±0,05
TÉMOINS ET MESSAGES	225/70 R15 C	Pneus d'hiver M+S classe C sur le véhicule Camping	4,3 ±0,05	4,75 ±0,05
	225/70 R15	PANORAMA avec pneus majorés	4,1 ±0,05	4,5 ±0,05
SITUATIONS D'URGENCE	215/70 R15 CP	Gamme Light avec pneus Camping	5,0 ±0,05	5,5 ±0,05
	215/75 R16	Gamme Heavy avec pneus de base	4,5 ±0,05	5,0 ±0,05
ENTRETIEN DU VÉHICULE	225/75 R16	Gamme Heavy avec pneus majorés	4,5 ±0,05	5,0 ±0,05
	225/75 R16 C	Pneus d'hiver M+S classe C sur le véhicule Camping	5,2 ±0,05	5,2 ±0,05
	225/75 R16 CP	Gamme Heavy avec pneus Camping	5,5 ±0,05	5,5 ±0,05

(*) PTT = Poids total au sol

Lorsque le pneu est chaud, la valeur de pression doit être majorée de + 0,3 bar par rapport à la valeur préconisée.

Contrôler à nouveau la valeur correcte, pneu froid.

Avec des pneus à neige, la valeur de pression doit être majorée de + 0,2 bar par rapport à la valeur préconisée pour les pneus de série.

DIMENSIONS

VERSION FOURGON

Les dimensions sont exprimées en mm et se réfèrent au véhicule équipé avec les pneus de série.

La hauteur s'entend le véhicule vide.

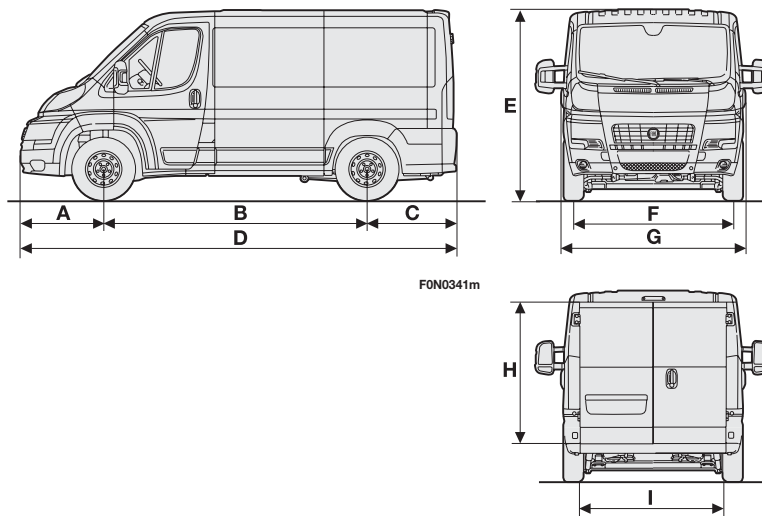


fig. 242

	FOURGON			
	CHI	MH1 – MH2	LH2 – LH3	XLH2 – XLH3
A	948	948	948	948
B	3 000	3 450	4 035	4 035
C	1 015	1 015	1 015	1 380
D	4 963	5 413	5 998	6 363
E	2 254	2 254 – 2 524	2 524 – 2 764	2 524 – 2 764
F	1 810	1 810	1 810	1 810
G	2 050	2 050	2 050	2 050
H	–	–	–	–
I	1 790	1 790	1 790	1 790

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

VERSION CAMION

Les dimensions sont exprimées en mm et se réfèrent au véhicule équipé avec les pneus de série.

La hauteur s'entend le véhicule vide.

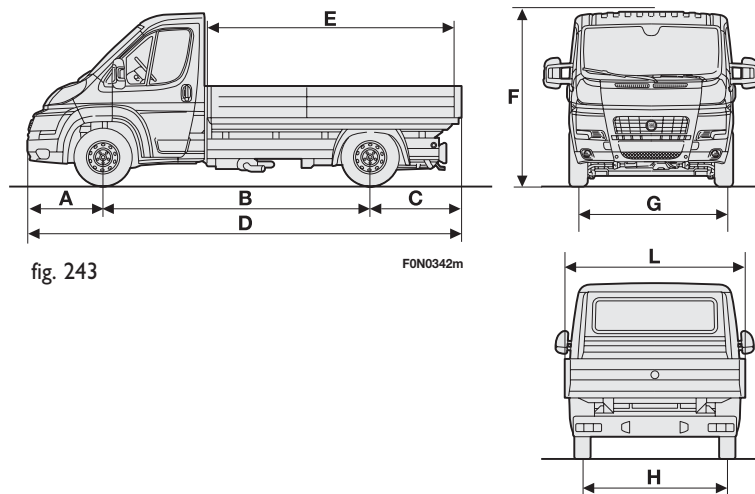


fig. 243

F0N0342m

	BENNE				CHÂSSIS-CABINE			
	CHI	MHI	LHI	XLHI	CHI	MHI-MLHI	LHI	XLHI
A	948	948	948	948	948	948	948	948
B	3 000	3 450	4 035	4 035	3 000	3 450-3 800	4 035	4 035
C	1 345	1 345	1 345	1 710	960	960	960	1 325
D	5 293	5 743	6 328	6 693	4 908	5 358-5 708	5 943	6 308
E	2 798	3 248	3 833	4 198	—	—	—	—
F	2 254	2 254	2 254	2 254	2 254	2 254	2 254	2 254
G	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810
H	1 790	1 790	1 790	1 790	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980
L	2 100	2 100	2 100	2 100	2 050	2 050	2 050	2 050

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

	CHÂSSIS NU				CHÂSSIS-CABINE SPECIAL			
	CHI	MHI-MLHI	LHI	XLHI	CHI	MHI-MLHI	LHI	XLHI
A	925	925	925	925	948	948	948	948
B	3 000	3 450-3 800	4 035	4 035	3 000	3 450-3 800	4 035	4 035
C	860	860	860	1 225	880	880	880	1 245
D	4 785	5 235-5 585	5 820	6 125	4 828	5 278-5 628	5 863	6 228
E	–	–	–	–	–	–	–	–
F	–	–	–	–	2 254	2 254	2 254	2 254
G	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810	1 810
H	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980
L	2 050	2 050	2 050	2 050	2 050	2 050	2 050	2 050

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

	CHÂSSIS NU SPÉCIAL			
	CHI	MHI – MLHI	LHI	XLHI
A	925	925	925	925
B	3 000	3 450-3 800	4 035	4 035
C	880	880	880	1 245
D	4 805	5 255-5 605	5 840	6 205
G	1 810	1 810	1 810	1 810
H	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980	1 790÷1 980
L	2 050	2 050	2 050	2 050

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

PERFORMANCES

Vitesses maxi admises après la première période d'utilisation du véhicule en km/h.

		100 Multijet	120 Multijet	130 Multijet	160 Multijet
FOURGON	CHI-MHI	140	155	–	165
	MH2-LH2 XLH2	135	150	–	160
	LH3-XLH3	130	145	–	155
CAMIONS	CHI	140	155	160	161(*) – 165(▼)
	MHI-MLHI	140	155	160	161(*) – 165(▼)
	LHI-XLHI	140	155	160	161(*) – 165(▼)

(*) Gamme Heavy

(▼) Gamme Light

POIDS FOURGONS

Versions charge utile 3 000 kg (***)		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1845÷1910	1860÷1925	1910÷1975
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1090÷1155	1075÷1140	1025÷1090
Charges maxi admises (**)				
– essieu avant:	kg	1630	1630	1630
– essieu arrière:	kg	1650	1650	1650
– total:	kg	3000	3000	3000
Charges tractables				
– remorque freinée:	kg	2000	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100
Charge maximum sur le toit (uniformément répartie):	kg	150	150	150

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

(***) Les valeurs indiquées se réfèrent aux Fourgons à battants pleins et vitrés avec empattement moyen et court, avec aile surélevée ou abaissée.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS FOURGONS

		Versions charge utile 3 300 kg (***)			Versions charge utile 3 500 kg (***)				
		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet		
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	SÉCURITÉ	Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1845÷1985	1860÷2000	1910÷2050	1845÷1985	1860÷2000	1910÷2050
		Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1315÷1455	1300÷1440	1250÷1390	1515÷1655	1500÷1640	1450÷1590
DÉMARRAGE ET CONDUITE	TÉMOINS ET MESSAGES	Charges maxi admises (***)							
		– essieu avant:	kg	1750	1750	1750	1850	1850	1850
		– essieu arrière:	kg	1900	1900	1900	2000	2000	2000
	– total:	kg	3300	3300	3300	3500	3500	3500	
SITUATIONS D'URGENCE		Charges tractables							
		– remorque freinée:	kg	2000	2500	2500	2000	2500	2500
	– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750	750	750	
ENTRETIEN DU VÉHICULE		Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100	100	100
		Charge maximum sur le toit (uniformément répartie):	kg	150	150	150	150	150	150

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

(***) Les valeurs indiquées se réfèrent aux Fourgons à battants pleins et vitrés avec empattement moyen et court, avec aile surélevée ou rabaisée.

POIDS DES FOURGONS (versions HEAVY)

	Versions charge utile 3 500 kg (***)		Versions charge utile 4 000 kg (***)		
	120 Multijet	160 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1940÷2090	1990÷2140	2010÷2135	2060÷2185
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1410÷1560	1360÷1510	1865÷1990	1815÷1940
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	3500	3500	4000	4000
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	3000	3000	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120	100	100
Charge maximum sur le toit (uniformément répartie):	kg	150	150	150	150

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

(***) Les valeurs indiquées se réfèrent aux Fourgons à battants pleins et vitrés avec empattement moyen et court, avec aile surélevée ou rabaisée.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS CAMION BENNE**Versions charge utile 3 000 kg****100 Multijet****120 Multijet****160 Multijet**

SÉCURITÉ

Poids à vide (avec tous les liquides,
le réservoir de carburant rempli
à 90 % et sans options):

kg

1795÷1840

1810÷1855

1860÷1905

Charge utile (*) y compris le conducteur: kg

1125÷1160

1125÷1145

1095÷1140

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

Charges maxi admises (**)

– essieu avant:

kg

1630

1630

1630

– essieu arrière:

kg

1650

1650

1650

– total:

kg

2920-3000

2935-3000

2935-3000

TÉMOINS
ET MESSAGES

Charges tractables

– remorque freinée:

kg

2000

2500

2500

– remorque non freinée:

kg

750

750

750

SITUATIONS
D'URGENCE

Charge maxi sur la boule
(remorque freinée):

kg

100

100

100

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUESTABLE
DES MATIÈRES

POIDS CAMION BENNE

		Versions charge utile 3 300 kg			Versions charge utile 3 500 kg		
		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options) :	kg	1795÷1895	1810÷1910	1860÷1960	1795÷1895	1810÷1910	1860÷1960
Charge utile (*) y compris le conducteur :	kg	1405÷1435	1390÷1435	1340÷1440	1535÷1605	1535÷1590	1540÷1640
Charges maxi admises (**)							
– essieu avant :	kg	1750	1750	1750	1850	1850	1850
– essieu arrière :	kg	1900	1900	1900	2000	2000	2000
– total :	kg	3230-3300	3245-3300	3245-3300	3330-3500	3345-3500	3345-3500
Charges tractables							
– remorque freinée :	kg	2000	2500	2500	2000	2500	2500
– remorque non freinée :	kg	750	750	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée) :	kg	100	100	100	100	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS CAMION BENNE (versions HEAVY)

		Versions charge utile 3 500 kg		Versions charge utile 4 000 kg			
		120 Multijet	160 Multijet	120 Multijet	160 Multijet		
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	SÉCURITÉ	Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1895÷1985	1945÷2035	1895÷1985	1945÷2035
		Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1515÷1605	1465÷1555	2015÷2105	1965÷2055
DÉMARRAGE ET CONDUITE	TÉMOINS ET MESSAGES	Charges maxi admises (**)					
		– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
		– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
		– total:	kg	3500	3500	4000	4000
SITUATIONS D'URGENCE	ENTRETIEN DU VÉHICULE	Charges tractables					
		– remorque freinée:	kg	2500	2500	2500	2500
		– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
		Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS CHÂSSIS-CABINE AVEC PLATEAU

	Versions charge utile 3 000 kg		Versions charge utile 3 300 kg		
	100 Multijet	120 Multijet	100 Multijet	120 Multijet	
Poids à vide (*) (avec tous les liquides, réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1600	1615	1580÷1615	1595÷1630
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	1630	1630	1750	1750
– essieu arrière:	kg	1650	1650	1900	1900
– total:	kg	3000	3000	3300	3300
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	2000	2500	2000	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE**POIDS CHÂSSIS-CABINE AVEC PLATEAU****Versions charge utile 3 500 kg****100 Multijet****120 Multijet**

Poids à vide (*)
(avec tous les liquides, réservoir de carburant
rempli à 90 % et sans options):

kg

1580 ÷ 1615

1595 ÷ 1630

Charges maxi admises (**)

– essieu avant:

kg

1850

1850

– essieu arrière:

kg

2000

2000

– total:

kg

3500

3500

Charges tractables

– remorque freinée:

kg

2000

2500

– remorque non freinée:

kg

750

750

Charge maxi sur la boule

(remorque freinée):

kg

100

100

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITETÉMOINS
ET MESSAGESSITUATIONS
D'URGENCEENTRETIEN
DU VÉHICULECARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUESTABLE
DES MATIÈRES

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

POIDS CHÂSSIS-CABINE AVEC PLATEAU (versions HEAVY)

		Versions charge utile 3 500 kg		Versions charge utile 4 000 kg	
		120 Multijet	160 Multijet	120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1655÷1685	1705÷1735	1655÷1685	1705÷1735
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1815÷1845	1765÷1795	2315÷2345	2265÷2295
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	3500	3500	4000	4000
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	3000	3000	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

POIDS CHÂSSIS-CABINE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITETÉMOINS
ET MESSAGESSITUATIONS
D'URGENCEENTRETIEN
DU VÉHICULECARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUESTABLE
DES MATIÈRES

Versions charge utile 3 000 kg

100 Multijet (□)

120 Multijet (□)

160 Multijet (□)

Poids à vide (*)
(avec tous les liquides, réservoir de carburant
rempli à 90 % et sans options): kg

1590÷1630

1605÷1635

1655÷1695

Charges maxi admises (**)

– essieu avant: kg
– essieu arrière: kg
– total: kg

1630

1630

1630

1650

1650

1650

3000

3000

3000

Charges tractables

– remorque freinée: kg
– remorque non freinée: kg

2000

2500

2500

750

750

750

Charge maxi sur la boule
(remorque freinée): kg

100

100

100

(□) Équipement châssis

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

POIDS CHÂSSIS-CABINE

Versions charge utile 3 300 kg	100 Multijet (□)	100 Multijet (▼)	120 Multijet (□)	130 Multijet (□)	130 Multijet (▼)	160 Multijet (□)
Poids à vide (avec tous les liquides, réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options) (*): kg	1590÷1640	1545÷1560	1605÷1655	1605÷1655	1560÷1580	1655÷1705
Charges maxi admises (**)						
– essieu avant: kg	1750	1750	1750	1750	1750	1750
– essieu arrière: kg	1900	1900	1900	1900	1900	1900
– total: kg	3300	3300	3300	3300	3300	3300
Charges tractables						
– remorque freinée: kg	2000	2000	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée: kg	750	750	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée): kg	100	100	100	100	100	100

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE**POIDS CHÂSSIS-CABINE**

Versions charge utile 3 500 kg	100 Multijet (□)	100 Multijet (▼)	120 Multijet (□)	130 Multijet (□)	130 Multijet (▼)	160 Multijet (□)
Poids à vide (avec tous les liquides, réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options) (*): kg	1590÷1640	1545÷1575	1605÷1655	1605÷1655	1560÷1590	1655÷1705
Charges maxi admises (**)						
– essieu avant: kg	1850	1850	1850	1850	1850	1850
– essieu arrière: kg	2000	2000	2000	2000	2000	2000
– total: kg	3500	3500	3500	3500	3500	3500
Charges tractables						
– remorque freinée: kg	2000	2000	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée: kg	750	750	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée): kg	100	100	100	100	100	100

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES**TABLE
DES MATIÈRES

POIDS CHÂSSIS-CABINE (versions HEAVY)

Versions charge utile 3 500 kg		120 Multijet (□)	160 Multijet (□)	120 Multijet (▼)	160 Multijet (▼)
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1675÷1710	1725÷1760	1610÷1630	1660÷1680
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1790÷1825	1740÷1775	1870÷1890	1820÷1840
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	3500	3500	3500	3500
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120	120	120

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS CHÂSSIS-CABINE (versions HEAVY)**Versions charge utile 4 000 kg**

		120 Multijet (□)	160 Multijet (□)	120 Multijet (▼)	160 Multijet (▼)
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1675÷1710	1725÷1760	1610÷1630	1660÷1680
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	2290÷2325	2240÷2275	2370÷2390	2320÷2340
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	4000	4000	4000	4000
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

POIDS DES CHÂSSIS NUS (versions HEAVY)

Versions charge utile 3 500 kg		120 Multijet (□)	160 Multijet (□)	120 Multijet (▼)	160 Multijet (▼)
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1375÷1410	1425÷1460	1310÷1330	1360÷1380
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	2090÷2125	2040÷2075	2170÷2190	2120÷2140
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	3500	3500	3500	3500
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120	120	120

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS DES CHÂSSIS NUS (versions HEAVY)**Versions charge utile 4 000 kg**

		120 Multijet (□)	160 Multijet (□)	120 Multijet (▼)	160 Multijet (▼)
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1375÷1410	1425÷1460	1310÷1330	1360÷1380
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	2590÷2625	2540÷2575	2670÷2690	2620÷2640
Charges maxi admises (**)					
– essieu avant:	kg	2100	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400	2400	2400
– total:	kg	4000	4000	4000	4000
Charges tractables					
– remorque freinée:	kg	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100

(□) Équipement châssis

(▼) Équipement spécial

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

POIDS DOUBLE CABINE

		Versions charge utile 3 300 kg			Versions charge utile 3 500 kg		
		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1950÷2010	1965÷2025	2015÷2075	1950÷2010	1965÷2025	2015÷2075
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1290÷1350	1275÷1335	1225÷1285	1490÷1550	1475÷1535	1425÷1485
Charges maxi admises (**)							
– essieu avant:	kg	1750	1750	1750	2100	2100	2100
– essieu arrière:	kg	1900	1900	1900	2400	2400	2400
– total:	kg	3300	3300	3300	3500	3500	3500
Charges tractables							
– remorque freinée:	kg	2000	2500	2500	2500	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	120	120	120

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE**POIDS DOUBLE CABINE (versions HEAVY)****Versions charge utile 3 500 kg****I 20 Multijet****I 160 Multijet**

SÉCURITÉ

Poids à vide
(avec tous les liquides, le réservoir de carburant
rempli à 90 % et sans options):

kg

2005 ÷ 2105

2055 ÷ 2155

Charge utile (*) y compris le conducteur:

kg

1395 ÷ 1495

1345 ÷ 1445

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

Charges maxi admises (**)

– essieu avant:

kg

2100

2100

– essieu arrière:

kg

2400

2400

– total:

kg

3500

3500

TÉMOINS
ET MESSAGES

Charges tractables

– remorque freinée:

kg

2500

2500

– remorque non freinée:

kg

750

750

SITUATIONS
D'URGENCE

Charge maxi sur la boule

(remorque freinée):

kg

120

120

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUESTABLE
DES MATIÈRES

POIDS COMBINÉS

Versions charge utile 3 000 kg

Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):

kg

100 Multijet

1935

120 Multijet

1950

160 Multijet

2000

Charge utile (*) y compris le conducteur:

kg

1065

1050

1000

Charges maxi admises (**)

– essieu avant:

kg

1600

1600

1600

– essieu arrière:

kg

1650

1650

1650

– total:

kg

3000

3000

3000

Charges tractables

– remorque freinée:

kg

2000

2500

2500

– remorque non freinée:

kg

750

750

750

Charge maxi sur la boule

(remorque freinée):

kg

100

100

100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS COMBINÉS

		Versions charge utile 3 300 kg			Versions charge utile 3 500 kg			
		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	120 Multijet	160 Multijet		
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	SÉCURITÉ	Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	1935÷2045	1950÷2060	2000÷2100	2125	2175
		Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1255÷1365	1240÷1350	1190÷1300	1375	1325
DÉMARRAGE ET CONDUITE	TÉMOINS ET MESSAGES	Charges maxi admises (**)						
		– essieu avant:	kg	1750	1750	1750	2100	2100
		– essieu arrière:	kg	1900	1900	1900	2440	2440
	– total:	kg	3300	3300	3300	3500	3500	
SITUATIONS D'URGENCE		Charges tractables						
		– remorque freinée:	kg	2000	2500	2500	2500	2500
	– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750	750	
ENTRETIEN DU VÉHICULE		Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

POIDS COMBINÉS (versions HEAVY)

Versions charge utile 3 500 kg

		120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	2100	2150
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	1400	1350
Charges maxi admises (**)			
– essieu avant:	kg	2100	2100
– essieu arrière:	kg	2400	2400
– total:	kg	3500	3500
Charges tractables			
– remorque freinée:	kg	3000	3000
– remorque non freinée:	kg	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	120	120

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

POIDS PANORAMA

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

Versions charge utile 3 000 kg

Versions charge utile 3 300 kg

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

		100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet	100 Multijet	120 Multijet	160 Multijet
Poids à vide (avec tous les liquides, le réservoir de carburant rempli à 90 % et sans options):	kg	2200	2215	2265	2200÷2285	2215÷2300	2265÷2350
Charge utile (*) y compris le conducteur:	kg	800	785	735	1015÷1100	1000÷1085	950÷1035
Charges maxi admises (**)							
– essieu avant:	kg	1630	1630	1630	1750	1750	1750
– essieu arrière:	kg	1650	1650	1650	1900	1900	1900
– total:	kg	3000	3000	3000	3300	3300	3300
Charges tractables							
– remorque freinée:	kg	2000	2500	2500	2000	2500	2500
– remorque non freinée:	kg	750	750	750	750	750	750
Charge maxi sur la boule (remorque freinée):	kg	100	100	100	100	100	100

(*) En présence d'équipements spéciaux (dispositif d'attelage, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent, la charge utile diminue, en respectant les charges maxi admises.

(**) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maxi admises.

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

RAVITAILLEMENTS

	100	120	130	160	Carburants préconisés Produits d'origine
	Multijet	Multijet	Multijet	Multijet	
	litres	litres	litres	litres	
Réservoir de carburant: y compris une réserve de:	90 (*) 10/12	90 (*) 10/12	90 (*) 10/12	90 (*) 10/12	Gazole pour traction automobile (Spécification EN 590)
Circuit de refroidissement du moteur:	11 (▼)	11 (▼)	11 (▼)	11 (▼)	Mélange d'eau déminéralisée et de liquide PARAFLU^{UP} à 50 % (▲)
Carter du moteur: Carter du moteur et filtre:	5,88 6,38	5,9 6,5	5,9 6,5	8,6 9,7	SELENIA WR P.E.
Boîte de vitesses/ différentiel:	2,4 (□)	2,7 (□) (○) 2,9 (■) (●)	2,7 (□)	2,9 (■)	TUTELA CAR EXPERYA (□) TUTELA CAR MATRIX (■)
Circuit de freins hydrauliques avec ABS: ASR/ESP:	0,6 0,62	0,6 0,62	0,6 0,62	0,6 0,62	TUTELA TOP 4
Direction assistée hydraulique:	1,5	1,5	1,5	1,5	TUTELA CAR GI/E
Récipient de liquide lave-glace: avec lave-phares:	5,5 5,5	5,5 5,5	5,5 5,5	5,5 5,5	Mélange d'eau et liquide TUTELA PROFESSIONAL SC 35

(*) Sur toutes les versions, il est possible de demander un réservoir d'une capacité de 120 litres.

Sur les versions « Temps libre », il est possible de demander un réservoir d'une capacité de 60 litres.

(▼) Avec Webasto: 11,15 litres – Chauffage sous le siège 600 cm³: 11,6 litres – Chauffage arrière 900 cm³: 11,9 litres

(▲) Dans des conditions climatiques particulièrement sévères, le mélange préconisé est 60 % de **PARAFLU^{UP}** et 40 % d'eau déminéralisée.

(○) Boîte de vitesses MLGU

(●) Boîte de vitesses M38

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

FLUIDES ET LUBRIFIANTS

CARACTÉRISTIQUES ET PRODUITS CONSEILLÉS

Utilisation	Caractéristiques qualitatives des lubrifiants et des fluides pour un fonctionnement correct du véhicule	Lubrifiants et fluides d'origine	Intervalle de remplacement
Lubrifiants pour moteurs à gazole	Lubrifiant de synthèse de grade SAE 5W-30, qualification FIAT 9.55535- SI	SELENIA WR P.E. (▲) Référence Technique Contractuelle N° 510.D07	Selon Plan d'Entretien Programmé
Lubrifiants et graisse pour la transmission du mouvement	Lubrifiant de synthèse de grade SAE 75W-80 Conforme aux spécifications API GL-4	TUTELA CAR EXPERYA Référence Technique Contractuelle N° F178.B06	B.V. et différentiel mécanique
	Lubrifiant de synthèse de grade SAE 75W-85 Conforme aux spécifications API GL-4	TUTELA CAR MATRYX Référence Technique Contractuelle N° F108.F02	B.V. et différentiel mécanique
	Graisse de savon de lithium avec bisulfure de molybdène. Consistance NL.GI. 2	TUTELA STAR 500	Joints homocinétiques côté roue
	Graisse à base de savon de lithium. Consistance NL.GI. 0	TUTELA MRM ZERO	Joints homocinétiques côté différentiel
	Graisse de synthèse à base de polyurée pour températures élevées. Consistance NL.GI. 2	TUTELA STAR 325 Référence Technique Contractuelle N° F301.D03	Joints homocinétiques côté différentiel
	Lubrifiant pour direction assistée et transmissions automatiques. Conforme aux spécifications ATF DEXRON III	TUTELA GI/E Référence Technique Contractuelle N° F001.C94	Servofrein hydraulique Lubrifiants

(▲) Sur les moteurs Diesel, en cas d'urgence, lorsque l'on ne dispose pas des produits d'origine, il est possible d'utiliser des lubrifiants ACEA C2 offrant des prestations minimum. Dans ce cas, les performances optimales du moteur ne sont pas garanties et il est recommandé de remplacer le lubrifiant dès que possible par des lubrifiants conseillés par le Réseau Après-vente Fiat.

L'utilisation de produits dont les caractéristiques sont inférieures à ACEA C2 risque de provoquer au moteur des dommages non couverts par la garantie.

Pour des conditions climatiques particulièrement froides, demander au Réseau Après-vente Fiat le produit approprié **PETRONAS LUBRICANTS**.

Utilisation	Caractéristiques qualitatives des lubrifiants et fluides pour un fonctionnement correct du véhicule	Lubrifiants et fluides d'origine	Intervalle de remplacement
Liquide pour freins	Fluide de synthèse, NHTSA N° 116 DOT 4, ISO 4925, SAE J-1704, CUNA NC 956-01. Qualification FIAT 9.55597	TUTELA TOP 4 Référence Technique Contractuelle N° F001.A93	Freins hydrauliques et commandes hydrauliques d'embrayage
Protection pour radiateurs	Protecteur à action antigel de couleur rouge à base de glycol mono-éthylénique inhibé avec formulation organique. Conforme aux spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306. Qualification FIAT 9.555323 .	PARAFLU^{UP} (*) Référence Technique Contractuelle N° F101.M01	Circuits de refroidissement pourcentage d'utilisation : 50 % eau 50 % PARAFLU^{UP} (☐)
Additif pour le gazole	Additif antigel pour gazole avec action protectrice pour les moteurs Diesel.	TUTELA DIESEL ART Référence Technique Contractuelle N° F601.L06	À mélanger au gazole (25 cm ³ pour 10 litres)
Liquide pour lave-glace	Mélange d'alcools et de tensioactifs. Conforme à la spécification CUNA NC 956-11. Qualification FIAT 9.55522 .	TUTELA PROFESSIONAL SC 35 Référence Technique Contractuelle N° F201.D02	À utiliser pur ou dilué dans les dispositifs essuie/lave-glace

(*) ATTENTION Ne pas faire l'appoint ni mélanger avec d'autres liquides ayant des caractéristiques différentes.

(☐) Dans des conditions climatiques spécialement sévères, le mélange préconisé est 60 % de **PARAFLU^{UP}** et 40 % d'eau déminéralisée.

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES**

TABLE
DES MATIÈRES

CONSOMMATION DE CARBURANT

Les valeurs de consommation de carburant figurant dans les tableaux ci-dessous ont été déterminées à l'issue de tests d'homologation requis par les Directives Européennes spécifiques. La mesure de la consommation est basée sur les procédures suivantes :

cycle urbain : il commence par un démarrage à froid, suivi d'une simulation de parcours urbain du véhicule ; **cycle extra-urbain** : il comprend une simulation de parcours extra-urbain du véhicule, de fréquentes accélérations à tous régimes ; la vitesse varie de 0 à 120 km/h ; **consommation mixte** : elle est déterminée en calculant environ 37 % en cycle urbain et environ 63 % en cycle extra-urbain.

ATTENTION Le type de parcours, les différentes situations de la circulation, les conditions atmosphériques, le style de conduite, l'état du véhicule en général, le niveau de finition/équipements/accessoires, l'utilisation du climatiseur, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations pénalisant la pénétration aérodynamique ou la résistance à l'avancement produisent des consommations en carburant différentes de celles mesurées.

Conformément à la Directive Européenne en vigueur (litres/100 km)

Versions	Charge utile	Consommations		
		Urbain	Extra-urbain	Mixte
COMBI				
	Light (Empattement court) (*)	8,2	6,8	7,3
100 Multijet	Light (Empattement moyen) (*)	8,5	7,0	7,6
	Light (Empattement court) (*)	8,3	6,5	7,2
120 Multijet	Light (Empattement moyen) (*)	8,8	6,8	7,5
	Heavy (●)	8,9	6,7	7,5
	Light (Empattement court) (*)	9,4	6,9	7,8
160 Multijet	Light (Empattement moyen) (*)	9,9	7,2	8,2
	Heavy (●)	10,2	7,6	8,6
PANORAMA				
100 Multijet	Light (tous les types) (*)	8,9	7,3	7,9
120 Multijet	Light (tous les types) (*)	9,3	6,9	7,8
160 Multijet	Light (tous les types) (*)	10,2	7,5	8,6

(*) Démarrage en 2^{ème} vitesse

(●) Avec des rapports de transmission et des pneus spéciaux

ÉMISSIONS DE CO₂

Les valeurs d'émission de CO₂, figurant dans le tableau ci-dessous, correspondent à la consommation mixte.

Conformément à la Directive Européenne en vigueur (g/km)

Versions	Charge utile	Émissions
COMBI		
100 Multijet	Light (Empattement court) (*)	193
	Light (Empattement moyen) (*)	200
120 Multijet	Light (Empattement court) (*)	190
	Light (Empattement moyen) (*)	199
	Heavy (●)	199
160 Multijet	Light (Empattement court) (*)	207
	Light (Empattement moyen) (*)	216
	Heavy (●)	226
PANORAMA		
100 Multijet	Light (tous les types) (*)	208
120 Multijet	Light (tous les types) (*)	206
160 Multijet	Light (tous les types) (*)	226

(*) Démarrage en 2^{ème} vitesse

(●) Avec des rapports de transmission et des pneus spéciaux

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

DISPOSITIONS POUR TRAITEMENT DU VÉHICULE EN FIN DE CYCLE

Depuis des années, Fiat est engagée dans la protection et le respect de l'environnement par le biais de l'amélioration continue des processus de production et la réalisation de produits de plus en plus «éco-compatibles».

SÉCURITÉ

Pour assurer aux clients le meilleur service possible dans le respect des normes environnementales et en réponse aux obligations de la Directive Européenne 2000/53/EC sur les véhicules en fin de cycle, Fiat offre aux clients la possibilité de remettre leur véhicule* en fin de cycle sans coûts supplémentaires.

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

La Directive Européenne prévoit en effet que la remise du véhicule se fasse sans que le dernier détenteur ou propriétaire du véhicule n'ait de frais à payer à cause de sa valeur de marché nulle ou négative.

TÉMOINS
ET MESSAGES

En particulier, dans la quasi-totalité des Pays de l'Union européenne, jusqu'au 1er janvier 2007, le retrait à coût zéro ne se fait que pour les véhicules immatriculés à partir du 1er juillet 2002, tandis qu'à partir de 2007, le retrait à coût zéro se fera, indépendamment de l'année d'immatriculation, à condition que le véhicule contienne ses composants essentiels (en particulier moteur et carrosserie) et soit dénué de déchets ajoutés.

SITUATIONS
D'URGENCE

Pour remettre votre véhicule en fin de cycle sans frais supplémentaires, vous pouvez vous adresser soit à nos concessionnaires, soit à l'un des centres de collecte et de démolition agréés par Fiat.

Ces centres ont été minutieusement sélectionnés afin de garantir un service respectant des normes de qualité standard pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules mis au rebut, dans le respect de l'Environnement.

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

Pour toute information sur les centres de démolition et de collecte, consultez le réseau des concessionnaires Fiat et Fiat Véhicules Commerciaux ou appelez le numéro vert 00800 3428 0000. Vous pouvez également consulter le site Internet Fiat.

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

* Véhicule pour le transport de passagers doté au maximum de neuf places, pour un poids total autorisé de 3,5 t

HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES



EC - DECLARATION OF CONFORMITY

We,
MagnetI Marelli Sistemi Elettronici S.p.A.
Viale A. Borletti 61/63, 20011 Corbetta, Italy

declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: **NBCI250L4**

Product Description: **Infotainment system for OEM application**

is in conformity with the essential requirements of the R&TTE Directive 1999/5/EC.

The product has been tested against the following standards and specifications:

EMC (art. 3.1b): 95/54/CE directive

Safety (art. 3.1a): 95/56/CE directive

Radio Spectrum (art. 3.2): EN 300 330

The product is marked with CE marking and Notified Body number according to the Directive 1999/5/EC.

CE 0678

Place, Date of Issue

Corbetta, February 2006

Giuseppe Bergamaschi
Director of Quality Department

EMCC DR. RAŠEK

Kennnummer / Identification Number 0678

anerkannt als Benannte Stelle der Bundesrepublik Deutschland unter der Richtlinie 1999/5/EG, vertreten durch die
recognised as Notified Body for the Federal Republic of Germany under Directive 1999/5/EC, represented by



Regulierungsbehörde für
Telekommunikation und Post

EG KONFORMITÄTSBESCHEINIGUNG EC CERTIFICATE OF CONFORMITY

Registriernummer: **G101453R** Anzahl der Anlagen: 1
Registration No.: No. of Annexes:

Bescheinigungsinhaber: **IXFIN MAGNETI MARELLI S.p.A.**
Certificate Holder: **Viale A. Borletti, 61/63
20011 Corbetta (MI), Italy**

Produktbezeichnung: **TRF 192.02, TRF 350.02, TRF 843.02**
Product Designation:

Produktbeschreibung: **Funkanlage geringer Leistung**
Product Description: **Low Power Device**

Produkthersteller: **IXFIN MAGNETI MARELLI S.p.A.**
Product Manufacturer: **Viale A. Borletti, 61/63
20011 Corbetta (MI), Italy**

Prüfergebnis: **Mit den nach Anhang IV der Richtlinie 1999/5/EG vorgelegten Konstruktionsunterlagen ist ordnungsgemäß nachgewiesen worden, dass die Anforderungen der Richtlinie erfüllt sind. Das Produkt ist in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen des Artikels 3 der Richtlinie 1999/5/EG. Eine Liste der Dokumente, die die Basis für die Bewertung bilden ist in der Anlage dieser Bescheinigung enthalten.**

Examination Result: **With the technical construction file presented according to Annex IV of Directive 1999/5/EC it has been properly demonstrated that the requirements of the Directive have been met. The product is in conformity with the essential requirements of Article 3 of Directive 1999/5/EC. A list of documentation forming the basis for the examination is given in the Annex of this Certificate.**

EMCCert DR. RAŠEK
- Zertifizierungsinstitut -
Boelwiese 5
91320 Ebermannstadt
Germany
Tel.: 09194-9331 Fax: -795484
Ebermannstadt, 2003-10-06
Ort, Ausstellungsdatum
Place, Date of Issue

Edo de Bultr
Unterschiedet von / Signed by Edo de Bultr
Benannte Stelle / Notified Body



EMCCert DR. RAŠEK • Boelwiese 5, 91320 Ebermannstadt, Germany • Tel.: +49-9194-9331 • Fax: +49-9194-7964-84
Mail: emc.cert@emcc.de • URL: http://www.emcc.de

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

CONNAISSANCE
DU VEHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VEHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

Anlage 1 zur EG Konformitätsbescheinigung
Nr. G101453R vom 2003-10-06
Seite 1 von 1

Annex 1 of EC Certificate of Conformity
No. G101453R of 2003-10-06
Page 1 of 1

Konstruktionsunterlagen Technical construction file

Als wesentliche Teile der gemäß Anhang IV der Richtlinie 1999/5/EG vorgelegten Konstruktionsunterlagen zum Nachweis der Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen gelten:
Relevant parts of the technical construction file presented according to Annex IV of Directive 1999/5/EC for demonstration of compliance with the essential requirements are:

1. **Prüfbericht(e):** R20471 Edition 2 vom: 2002-07-11
Test report(s): E20471 Edition 2 dated: 2002-07-11
2. **Technische Dokumentation:**
Technical documentation:
- Schematic diagram
- Parts List
- PCB layout
3. **Konformitätserklärung** vom: 2003-05-10
Declaration of Conformity dated:

EMCCert DR. RAŠEK • Boelwiese 5, 91320 Ebermannstadt, Germany • Tel.: +49-9194-9331 • Fax: +49-9194-7064-84
Mail: emc.cert@emcc.de • URL: <http://www.emcc.de>

Declaration of Conformity

I hereby declare that the product

TRF 843 (remote control)

(Name of product, type or model, batch or serial number)

satisfies all the technical regulations applicable to the product within the scope of Council Directives 73/23/EEC, 89/336/EEC and 99/5/EC:

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1.: september 2000

ETSI EN 301 489-3: august 2000

EN 60950

(Title(s) of regulations, standards, etc.)

All essential radio test suites have been carried out.

NOTIFIED BODY: EMCCert Dr. Rašek

- **Address:**

Boelwiese 5

91320 Ebermannstadt

Germany

Identification Number: 0678

MANUFACTURER or AUTHORISED REPRESENTATIVE:

- **Address:**

IXFIN MAGNETI MARELLI S.p.A.

Viale A. Borletti, 61/63

20011 Corbetta (MI)

ITALY

This declaration is issued under the sole responsibility of the manufacturer and, if applicable, his authorised representative.

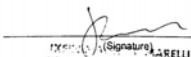
- **Point of contact:**

Ing. G. Bergamaschi Tel. +39.02.97221 Fax +39.02.97227740

(Name, telephone and fax number)

Corbetta 10.05.2003

(Place, date of issue)



(Name and address of the manufacturer)
MARELLI
Via A. Borletti, 61/63
20011 Corbetta (MI)
ITALY

Declaration of conformity TRF843.doc

Page 1 of 1

SELENIA®

Est dans le coeur de votre moteur.



A votre mecanicien, demande **SELENIA®**

Votre voiture a choisit Selenia

*Le moteur de votre auto est ne avec **Selenia**, la gamme des huiles moteurs qui repond aux exigences des plus recentes specifications internationales. Des tests specifiques et des caracteristiques techniques de hauts niveaux font de **Selenia** le lubrifiant developpe pour rendre les prestations de votre moteur **suress** et **gagnantes**.*

La qualite Selenia s'articule autour d'une gamme de produits technologiquement avances:

SELENIA K PURE ENERGY

Lubrifiant synthétique conçu pour la dernière génération de moteurs à essence à faibles émissions. Sa formulation spéciale assure également la plus grande protection aux moteurs turbocompressés hautes performances et soumis à stress thermique élevé. Sa faible teneur en cendres contribue à la propreté totale des catalyseurs modernes.

SELENIA WR PURE ENERGY

Lubrifiant entièrement synthétique à même de répondre aux exigences des moteurs diesel les plus modernes. Faible teneur en cendres pour protéger le filtre à particules des résidus de combustion. High Fuel Economy System permettant une économie considérable de carburant. Réduit le danger de l'encrassement de la turbine pour garantir la protection des moteurs diesel de plus en plus performants.

SELENIA MULTIPOWER

Lubrifiant idéal pour la protection des moteurs essence de la nouvelle generation, meme dans des conditions d'utilisation climatiques extremes. Garantit une reduction de la consommation de carburant (Energy Conserving) et est idéal pour motorisations alternatives également.

SELENIA SPORT

Lubrifiant entièrement synthétique répondant aux exigences des moteurs hautes performances. Conçu pour protéger le moteur également dans des situations de stress thermique élevé. Il évite le barbouillage de la turbine et permet d'obtenir les plus grandes performances en toute sécurité.

La gamme Selenia comprend notamment la Selenia StAR Pure Energy, Selenia Racing, Selenia K, Selenia WR, Selenia 20K, Selenia 20K AR.

Pour d'autres informations sur les produits Selenia, consultez le site www.selenia.com.

TABLE DES MATIÈRES

À l'arrêt	149	Attelages (remorquage)	154	Bouchon du réservoir de carburant	128
ABS	114	Autoradio	123	Brake Assist (assistance au freinage d'urgence)	116
Accessoires achetés par l'utilisateur	124	Avertissements généraux.....	2		
Accoudoirs	39	B ac sous le siège	42	C aisse (marquage)	232
Aérateurs de l'habitacle	52	Balais d'essuie-glace	226	Caméra et écran pour visibilité AR	98
Airbag frontaux	141	Batterie		Capot moteur	110
Airbags latéraux	143	– conseils pour prolonger sa durée	223	Capteur de pluie	79
Alarme électronique	10	– démarrage par batterie d'appoint	173	Capteur phares automatiques (capteur de luminosité)	76
Alimentation (caractéristiques techniques)	235	– entretien	222	Capteurs de stationnement ...	121
Allume-cigares	94	– fonction de débranchement de la batterie (dispositif de coupure)	86	Caractéristiques techniques ...	231
Ampoules (remplacement) ...	185	– recharge	204	Carburant	
– indications générales	185	– remplacement	222	– bouchon du réservoir	127
– remplacement d'ampoules extérieures	188	Boîte de vitesses		– consommations	270
– remplacement d'ampoules intérieures	196	– utilisation de la boîte de vitesses manuelle	150	– économie	152
– types d'ampoules	186-187	Boîtes à gants	90-91	– indicateur de niveau	16
Appui-tête	46			– interrupteur de coupure de carburant et alimentation électrique	88
ASR	118				

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

**TABLE
DES MATIÈRES**

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

Carrosserie

- code version 233
- entretien 227

SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité 129

- avertissements généraux ... 132
- entretien 133
- limiteurs de charge 131
- prétensionneurs 131

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

Cendrier 94

TÉMOINS
ET MESSAGES

Chaînes à neige 159

Charge (avertissements) 151

SITUATIONS
D'URGENCE

Châssis (marquage) 233

Chauffage et ventilation 51

- aérateurs de l'habitacle 52
- climatiseur automatique ... 60
- climatiseur manuel 55
- commandes 52

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

- désembuage/dégivrage
de lunette AR chauffante
et rétroviseurs
extérieurs 54-59
- désembuage/dégivrage rapide
des vitres AV 54-57-65

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- recyclage de l'air
intérieur 55

Chauffage supplémentaire 66

Chauffage supplémentaire
AR 72

Chauffage supplémentaire
autonome 67

Chronotachygraphe 101

Clés 5

- clé avec télécommande 6
- clé mécanique 8
- Code card 5
- remplacement de la pile ... 8

Clignotants (indicateurs
de direction)

- commande 75
- remplacement
des ampoules 190-192

Clignotants
– commande 75

- remplacement d'une
ampoule AR 192
- remplacement d'une
ampoule AV 190

Clignotements 75

Climatiseur automatique 60

Climatiseur manuel 55

Climatiseur supplémentaire
arrière 73

Cloison arrière 93

Code card..... 5

Codes moteur 232

Combiné de bord 14

Combiné de bord
(tableau) 14-15

- compte-tours 15
- écran multifonction 24

- écran numérique 18
- indicateur de niveau
de carburant 16

- indicateur de niveau d'huile
du moteur 17

- indicateur de température
du liquide de refroidissement
du moteur 16

- tachymètre 15
- trip computer 35

Commandes 85

Compartiment de rangement au-dessus de la cabine	96	Crochet d'attelage (installation)	155	– diamètre de braquage	236
Compartiment moteur		– schéma de montage	157-158	Dispositif de démarrage	12
– contrôle des niveaux	213	Cruise Control (régulateur de vitesse constante)	80	– verrouillage de direction	13
– lavage	229	Dead lock (dispositif)	105	Dispositifs électriques/ électroniques (installation)	125
– ouverture/fermeture du capot	110	Démarrage du moteur	147	Données d'identification du véhicule	231
Compartiment réfrigéré	90	– chauffage du moteur venant de démarrer	148	DPF (filtre à particules)	128
Compartiment sous le siège avant côté passager	92	– démarrage de secours	173	EBD (système)	114
Compartiment vide-poches	91	– démarrage par batterie d'appoint	173	Économie de carburant (témoin)	166
Compartiment vide-poches cabine (Capucine)	97	– démarrage par manœuvres à inertie	174	Écran multifonction	24
Compte-tours	15	– dispositif de démarrage	12	Écran numérique	18
Connaissance du véhicule	3	– extinction du moteur	148	Émetteurs radio et téléphones portables	125
Conseils pour le chargement	151	– procédure	147	Émissions de CO ₂	271
Consommations		Démarrage et conduite	147	Enfants (transport en toute sécurité)	134
– carburant	270	Dimensions	241	– mise en place des sièges-enfants sur les sièges	137-140
– huile moteur	216	Direction		– pré-équipement pour le montage d'un siège-enfant « Isofix Universel »	138
Contrôle des niveaux	213	– caractéristiques.....			
Correcteur d'assiette des phares	113	techniques	236		

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

**TABLE
DES MATIÈRES**

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

TABLE
DES MATIÈRES

- sièges-enfants pour le transport 134
- Entretien du véhicule 207
 - contrôles périodiques 212
 - Entretien Programmé 207
 - Plan d'Entretien Programmé 208-210
 - Utilisation intense du véhicule 212
- Environnement (protection) ... 128
- EOBD (système) 120
- Équipements de l'habitacle 90
- ESP (système) 116
- Essuie-glace
 - balais 226
 - capteur de pluie 79
 - commande 77
 - gicleurs 226
- Feu antibrouillard AR**
 - commande 86
 - remplacement d'une ampoule 192-194
- Feux antibrouillard

- commande 85
- orientation 114
- remplacement d'une ampoule 191
- Feux de croisement
 - commande 724
 - remplacement des ampoules 190
- Feux de détresse 85
- Feux de plafonnier
 - commande 82
 - remplacement d'ampoules 196-197
- Feux de plaque (remplacement d'une ampoule) 195
- Feux de position
 - commande 74
 - remplacement d'une ampoule AR 192
 - remplacement d'une ampoule AV 189
 - remplacement d'une ampoule latérale 196
- Feux de recul (remplacement d'une ampoule) 192

- Feux de route
 - clignotements 75
 - commande 74
 - remplacement d'une ampoule 189
- Feux de stationnement
 - commande 75-86
- Feux extérieurs 74
- Fiat CODE 4
- Filtre à air 221
- Filtre à particules (DPF) 128
- Filtre à pollen 221
- Fix&Go automatic (kit de réparation rapide des pneus) 180
- Fluides et lubrifiants (quantités et produits) 267-268
- Follow me home (dispositif) ... 76
- Frein à main 149
- Freins
 - caractéristiques techniques 236
 - niveau du liquide 219
- Fusibles (remplacement) 198

– consommateurs (liste) 201	– indicateur de niveau 17	Kit de réparation rapide des pneus «Fix&Go automatic» 180
– emplacement des fusibles (centrales) 199	Inactivité du véhicule 160	
– généralités 198	Inactivité prolongée du véhicule 160	Lave-phares
– liste fusibles 201	Indicateur de niveau d'huile du moteur 17	– commande 79
– remplacement des fusibles 198	Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 16	– entretien 227
Géométrie des roues 237	Indicateur du niveau de carburant 16	Lave-vitre
Groupes optiques	Installation dispositifs électriques/électroniques 125	– commande 77
– arrière (remplacement des ampoules) 192	Intérieurs (entretien) 229	– niveau du liquide 218
– avant (remplacement des ampoules) 188	Interrupteur de coupure de carburant et alimentation électrique 88	Lève-vitres électriques 109
Hill Holder (système) 117	Isofix (siège pour enfants) 138	Levier de frein à main 149
Homologations ministérielles télécommande à fréquence radio 273	Jantes roues	Limiteurs de charge 131
Huile moteur	– lecture correcte de la jante 239	Liquide de refroidissement du moteur
– caractéristiques techniques 268		– contrôle du niveau 217
– consommation d'huile 216		– indicateur de température 16
– contrôle du niveau 215		Lubrifiants (quantités et produits) 267-268
		Lunette AR chauffante 86

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

**TABLE
DES MATIÈRES**

Mise à la ferraille (dispositions pour traitement du véhicule en fin de cycle) 272

Moteur

- capot moteur 110
- code d'identification 233
- données techniques 234
- marquage 232

MSR (système) 118

Nettoyage des vitres 77

Nettoyage et entretien

- carrosserie 227
- compartiment moteur 229
- intérieurs 229
- peinture 228
- pièces en plastique 230
- projecteurs avant 229
- revêtements en cuir 230
- sièges et parties en tissu 230
- tuyaux en caoutchouc 225
- vitres 229
- vitres 229

Niveaux (contrôle) 213

- huile moteur 215
- liquide de direction assistée 220
- liquide de freins 219
- liquide du système de refroidissement du moteur 217
- liquide lave-glace de pare-brise/lave-lunette AR/lave-phares 218

Pare-soleil 95

Peinture

- entretien 228
- plaquette d'identification ... 232

Performances 244

Phares 113

- correcteur d'assiette des phares 113
- orientation du faisceau lumineux 113
- réglage des phares à l'étranger 114

– remplacement des ampoules 188

Plafonniers 82

– remplacement d'ampoules 196-197

Plan d'Entretien Programmé 208-210

Planche de bord 3

Plaquettes d'identification 231

– données d'identification 231

– peinture de la carrosserie 232

Plate-forme mobile 107

Pneus

- à neige 159
 - de série 239
 - entretien 224
 - lecture correcte du pneu . 237
 - pression de gonflage des pneus 240
 - remplacement d'une roue 174
 - Rim Protector 238
- Poches des portes 92**
- Poids 245**
- camion benne 248

– châssis-cabine	254	Projecteurs avant (avertissement pour le nettoyage)	229	S.B.R. (système)	130
– châssis-cabine avec plancher	251	Rabat sur la banquette	97	Sécurité	129
– double cabine	261	Ravitaillement du véhicule	126	– ceintures de sécurité	129
– fourgons	245	Ravitaillements (quantités et produits)	267-268	– siège-enfant « Isofix »	138
– mixtes	263	Régulateur de vitesse constante (Cruise Control)	80	– transporter des enfants en toute sécurité	134
– nus	259	Remorquage du véhicule	205	Sièges	
– Panorama	266	Réserve de carburant.....	159	– accoudoirs	39
Porte arrière à deux battants	107	Respect de l'environnement .	128	– appui-tête	46
Porte latérale coulissante	106	Rétroviseurs	48	– bac sous le siège.....	42
Porte-bagages	112	– avec réglage électrique	48	– base pivotante	39-40
Porte-canettes	93	– dégivrage/désembuage	50	– chauffage	41
Porte-gobelets – Porte-canettes	93	– extérieurs	48	– nettoyage	230
Portes	102	– intérieur	48	– rabat sur la banquette	42
Porte-skis	112	Rim Protector (pneus)	238	– réglage	37-38
Pré-équipement pour le montage d'un siège-enfant « Isofix » ...	138	Roue (remplacement)	174	– revêtements plastiques base pivotante	43
Pression de gonflage des pneus	240	Roues et pneus (entretien)	224	– versions Combi	44
Prétensionneurs	131	– assiette	237	– versions Panorama	43
Prise de courant	95	– caractéristiques techniques	237	Sièges-enfants (mise en place des sièges-enfants sur les sièges)	137-140
				Situations d'urgence	173
				Soulèvement du véhicule	205

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

TÉMOINS
ET MESSAGES

SITUATIONS
D'URGENCE

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

**TABLE
DES MATIÈRES**

CONNAISSANCE
DU VÉHICULE

Speed block 102
Suspensions (caractéristiques
techniques) 235

SÉCURITÉ

Symboles 4
Système ABS 114
Système ASR 118

DÉMARRAGE
ET CONDUITE

Système EOBD 120
Système ESP 116

TÉMOINS
ET MESSAGES

Système Fiat CODE 4
Système Hill Holder 117
Système MSR 118

SITUATIONS
D'URGENCE

Système S.B.R. 130

ENTRETIEN
DU VÉHICULE

Tablette/Pupitre 96
Tachymètre 15

CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES

Télécommande à fréquence
radio: homologations
ministérielles 273

Telepass (pré-équipement) 126

Témoins et messages 161

Touche du compartiment de
chargement 104

Tractage de remorques 154
– avertissements 155

– installation du crochet
d'attelage 155

Transmission (caractéristiques
techniques) 235

Transporter des enfants
en toute sécurité 134

Trappe du réservoir
à carburant 127

Trip computer 35

Troisième feu de stop 195

Tuyaux en caoutchouc
(entretien) 225

Utilisation intense du véhicule
(entretien) 212

Ventilation 51

Verrouillage de direction 13

Verrouillage des portes 87

Verrouillage/déverrouillage
centralisé des portes 102

Versions carrosserie 233

Vitesses maximum 244

Vitre latérale coulissante 106

Vitres (nettoyage) 77

Volant (réglage) 47

TABLE
DES MATIÈRES



Les données de cette brochure sont fournies à titre indicatif.
Fiat pourra, à n'importe quel moment, appliquer aux modèles décrits dans la présente notice toute modification estimée nécessaire pour des raisons techniques ou commerciales.
Pour toute information, nous prions le Client de bien vouloir s'adresser au Concessionnaire ou Siège Fiat le plus proche.
Impression sur papier écologique sans chlore.